DOCUMENTS

France

944(69
H 379

HAUT COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
A MADAGASCAR ET DÉPENDANCES

PLAN DÉCENNAL
D'ÉQUIPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

RAPPORT D'EXÉCUTION
DE LA SECTION DE MADAGASCAR

1er JUILLET 1947 — 30 JUIN 1950

TANANARIVE
IMPRIMERIE OFFICIELLE

MCMLI

Aux termes de la circulaire ministérielle 5881/Plan, les territoires d'Outre-mer sont tenus d'établir semestriellement un rapport d'exécution du Plan décennal. Un document adressé par Madagascar le 6 avril 1950 sous n° 1353/Plan couvrait le premier semestre de l'exercice 1949-1950.

Des renseignements nouveaux ne doivent donc être fournis que pour le second semestre (1er janvier-30 juin 1950).

Toutefois, de telles données se révéleraient assez difficiles à manipuler ; elles nécessiteraient leur confrontation constante avec des états antérieurs (rentrant dans un cadre et une nomenclature différents) pour avoir une vue plus large et plus exacte des efforts du Plan décennal.

En face de cette situation, le Territoire a préféré retracer dans un document l'exécution du Plan par année budgétaire, depuis son origine jusqu'au 30 juin 1950, groupant les renseignements épars dans un certain nombre de rapports, en un seul ouvrage, d'une consultation que l'on espère aisée.

Dans les pages qui suivent, Madagascar ne voudrait pas aligner simplement des chiffres, mais rendre sensible le grand effort économique et humain de l'Ile. Son souhait serait d'intéresser non seulement les services compétents, mais encore tous ceux qui tourneront leur attention bienveillante vers la lointaine France Australe.

Mieux que de longs commentaires, la documentation photographique, les cartes et graphiques, insérés dans le texte, éclaireront les nombreux aspects de la modernisation du Territoire, et rendront moins aride la lecture des tableaux chiffrés, pourtant indispensables pour appréhender la réalité.

PLAN DÉCENNAL
D'ÉQUIPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL.

RAPPORT D'EXÉCUTION DE LA SECTION DE MADAGASCAR
1er JUILLET 1947 — 30 JUIN 1950.

L'ÉLABORATION DU PLAN DÉCENNAL.

Dès l'année 1945, un Comité d'action économique avait envisagé un programme de mise en valeur de Madagascar. La loi du 30 avril 1946 devait cependant reprendre la question dans son ensemble, et une commission créée selon ses indications se consacra à la préparation d'un Plan décennal. Dans le même temps, à Paris, la Commission de modernisation travaillant sous l'égide du Commissariat Général au Plan préparait un cadre de travail pour les Territoires d'Outre-mer.

Le 28 décembre 1947, un avant-projet de Plan décennal d'équipement était au point, à compléter ensuite par des propositions plus étudiées. Les divers organismes de Madagascar, corps élus et services administratifs, ont utilisé ce cadre pour préparer un programme décennal et chiffré le financement nécessaire. Après de légères rectifications — accroissement de l'effort de production, et réduction de l'équipement social non indispensable — l'Assemblée Représentative de Madagascar a approuvé, le 12 mars 1949, le programme de financement public du Plan décennal, s'élevant à 56.960,55 millions C. F. A.

Le Comité-directeur du F. I. D. E. S., saisi de ce programme dans sa séance du 15 avril 1949, a donné un accord de principe aux prévisions qu'il contenait sous réserve de la préparation d'un rapport de présentation justifiant les crédits inscrits par une série d'études, concernant les divers secteurs de production, les besoins en main-d'œuvre, les possibilités d'amortissement et d'exploitation.

Le Service du Plan a travaillé depuis lors à l'obtention de ces renseignements, et à leur mise en forme qui vient d'être achevée. Le Territoire a pu adresser, le 22 juillet 1950, une documentation complète sur les opérations envisagees au titre du Plan décennal.

Après étude et s'il y a lieu rectification de ces propositions par le Comité-directeur du F. I. D. E. S. leur acceptation par le Conseil des Ministres sanctionnera leur pleine validité.

LES DEUX PREMIÈRES ANNÉES (1er JUILLET 1947-30 JUIN 1949).

L'exécution du Plan décennal, au cours des deux premiers exercices, a été marquée principalement par la lenteur du démarrage, lenteur compensée par une régularité indéniable dans l'accroissement du rythme des travaux et réalisations.

L'exercice 1947 du Plan de développement économique et social de Madagascar, qui devait primitivement courir du 1er juillet au 31 décembre 1947, a été prorogé, par le décret du 31 décembre 1947, jusqu'au 30 juin 1948. Rien

n'était prêt au 1er juillet 1947 pour la mise en route des quelques projets immédiats envisagés, leur urgence, garante de leur inscription ultérieure au Plan décennal, aurait pourtant permis le démarrage sans attendre l'acceptation de ce dernier. Aussi cette première année d'exécution a-t-elle été surtout consacrée aux commandes de matériel indispensable : sur un total d'engagement d'autorisations d'engagement de 1.030 millions, elles comptent pour 600 millions. Peu de ce matériel a été livré dans le courant de l'exercice, et déjà apparaissait le facteur le plus grave des difficultés de la mise en train : le retard dans les réceptions de matériel, cause de hausse de prix entre la commande et la réception, donc de bouleversements des prévisions, cause également de nombreux double emploi lorsque le matériel est annoncé comme ne devant pas parvenir (d'où nouvelle commande) mais arrive quand même avec un très important retard.

Un pourcentage important des commandes a eu lieu vers les Etats-Unis, financé grâce aux crédits consentis par l'Eximbank, pour un montant d'environ un million de dollars.

Les autres engagements ont été consacrés à des débuts de réalisations, constructions ou aménagements divers, et surtout à des études. Ces dernières forment la base du Plan; leur nécessité conduit également à des retards, au moins apparents, dans la mise en route du programme. Ce premier budget, approuvé le 12 août 1947, n'est entré pratiquement en vigueur qu'au début de septembre 1947. Diverses mises au point et l'inscription d'autorisations d'engagement à peine égales aux crédits de paiement n'ont permis l'utilisation de ces crédits qu'à une cadence réduite, jusqu'à l'ouverture tardive de crédits supplémentaires en autorisations d'engagement le 1er avril 1948. Diverses formalités financières n'ont guère favorisé l'emploi pratique des crédits ouverts avant le 30 juin 1948.

Quatre questions essentielles étaient plus particulièrement préoccupantes :

1° Formation et recrutement des spécialistes chargés d'assurer le fonctionnement et l'entretien du matériel mécanique moderne;

2° Problème de recrutement des techniciens chargés d'étudier, de réaliser et de contrôler les grands travaux envisagés;

3° Problème du logement qui limite le recrutement des personnes ci-dessus, et que le Plan ne peut, dans la plupart des cas, résoudre;

4° Problèmes des devises, dont l'attribution rapide apparaissait comme nécessaire.

Ces problèmes devaient continuer à affirmer leur gravité au cours de l'exercice 1948-1949; certains cependant purent recevoir un début de solution. L'exercice a été essentiellement consacré à un complément d'équipement, et à de premières réalisations sérieuses. Il n'est pas étonnant qu'une vue d'ensemble de cette époque durant laquelle ont été engagées près de trois cents opérations budgétaires, ait encore un aspect fragmentaire et restreint. Un esprit de planification commence pourtant à se dégager : routes du Génie, Service de Santé, Service Géographique.

Tout au long de l'exercice, le matériel antérieurement commandé arrive peu à peu, à une cadence insuffisante. Lancée en juin 1947, l'idée du Plan Marshall ne passa dans la réalité qu'en avril 1948; sa première application à Madagascar eut lieu en février 1949, soit plus d'un an et demi après le début du Plan décennal; les premières livraisons effectives de ce matériel se firent au milieu de 1949. Le problème des devises entrait, malgré ces retards, en voie de solution.

Grâce à l'expérience acquise, cet exercice a vu également les améliorations apportées à l'organisation du Service du Plan et à la procédure budgétaire (programme de quatre ans, au lieu de l'annuité traditionnelle). Ces perfectionnements ont eu une incidence certaine sur une meilleure mise en œuvre du Plan, ils ne représentent toutefois qu'un aspect particulier du problème.

Les projets, plans, levers topographiques, tracés, préliminaires à tous travaux, prennent, pendant ce temps, une ampleur nouvelle.

Ces considérations contradictoires se traduisent dans le domaine budgétaire par une augmentation en valeur absolue des crédits consommés, mais par une diminution du pourcentage par rapport aux dotations

	ENGAGEMENTS D'AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS.		MANDATEMENTS CRÉDITS DE PAIEMENT.	
	millions.	p. 100.	millions.	p. 100.
1947-1948.....	1.029,81	79	226.89	29
1948-1949.....	2.666,00	65	585,19	23

L'EXERCICE 1949-1950.

Au 1er juillet 1949, le Territoire n'était pas encore en possession de son budget pour l'exercice 1949-1950, et ne devait donc compter dans l'immédiat que sur les reliquats de dotation antérieure. (Autorisation d'engagement : 1.645 millions C. F. A.; crédits de paiement : 2.059 millions C.F.A. avec les chapitres XXIII et XXIV, soit sans ces chapitres rattachés depuis le 1er juillet, à la section métropolitaine; A.E. : 1.617 millions, C.P. : 2.025 millions).

Pourtant, dès le 12 mars 1949, l'Assemblée Représentative de Madagascar avait adopté un projet de budget s'élevant à : autorisation d'engagement : 9.116 millions; crédits de paiement : 5.621 millions.

Lorsqu'ils eurent connaissance, le 25 avril 1949, les services métropolitains enjoignirent de scinder ces demandes en deux tranches (deuxième et première urgences), l'une différée, l'autre immédiate pour une somme de : autorisation d'engagement : 6.451 millions; crédits de paiement : 3.375 millions.

Ces chiffres ont été repris le 25 août 1949 par le Comité-directeur du F. I. D. E. S. qui décida une nouvelle opération, dénommée «blocage», opérée d'autorité. Il ne reste plus au Territoire que : autorisation d'engagement : 4.361 millions; crédits de paiement : 3.375 millions.

En outre, Madagascar fut invité à réduire les sommes ci-dessus, par de nouveaux «blocage». L'Assemblée Représentative adopta finalement le 25 octobre 1949, les crédits suivants :

Autorisation d'engagement : 3.360,7 millions; crédits de paiement : 2.166,1 millions, répartis de la manière suivante :

a. Crédits destinés à la poursuite d'opérations anciennes (programme 0).

Autorisation d'engagement : 1.239,5 millions; crédits de paiement : 1.295,4 millions;

b. Crédits permettant le démarrage d'opérations nouvelles (programme 1).

Autorisation d'engagement : 2.121,2 millions; crédits de paiement : 870,7 millions.

C'est donc avec quatre mois de retard que les crédits nécessaires ont pu être trouvés. L'activité du Territoire consacrée au Plan ralentit très nettement pendant ce laps de temps.

Commencé en retard, l'exercice 1949-1950 devait se poursuivre à une cadence très imparfaite. La réduction des autorisations d'engagement gênait les commandes de matériel, empêchait de tabler sur un montant définitif de travaux puisque demeurait l'inconnue des dotations futures. L'utilisation des crédits de paiement subit le contre-coup de ces fluctuations. Chose plus grave, au milieu de l'exercice, des modifications furent apportées aux programmes.

Dès le mois de février dernier, le Territoire, en même temps qu'il adressait à Paris ses premières propositions pour le budget 1950-1951 sollicitait le déblocage d'une partie des crédits antérieurs «bloqués». Bien que ces deux points n'aient pas été retenus par le Département, l'ouverture d'un crédit d'environ 1 milliard en autorisation d'engagement, en avance du programme 1950-1951, était envisagée. L'Assemblée Représentative, dans sa séance du 21 avril 1950, proposa le chiffre de 1.109 millions, compensé il est vrai, par des réductions d'anciens crédits, obtenues par reventilation des dotations antérieures (140,85 millions en autorisations d'engagement, 56,112 millions en crédits de paiement). L'ensemble était accepté par le Comité-directeur du F. I. D. E. S., dans sa séance du 19 juin 1950.

Il convient d'ajouter que des propositions pour l'exercice 1950-1951 (crédits complémentaires pour les programmes 0 et 1, crédits nouveaux pour le programme 2 à commencer au cours de cet exercice) ont été adressées à Paris le 4 mai 1950. Malheureusement, aucune suite ne leur a été réservée, et cet exercice, comme les précédents, commence avec comme seule ressource, les reliquats des crédits antérieurs et des perspectives d'avenir grevées d'une lourde hypothèque d'incertitude.

Indéniablement, ces reliquats sont abondants, mais ne suffiront pas à assurer le fonctionnement normal du Plan. Il n'y a là aucun paradoxe. La psychologie des services d'exécution du Territoire est telle, que, sans l'assurance formelle de nouveaux crédits, ils sont tentés de ralentir la consommation, pour être parés à toute éventualité. Le cas s'est présenté, au début de l'exercice 1949-1950; il s'est renouvelé au mois de février 1950, lors de la reventilation des crédits, il se produit encore actuellement.

Le manque de souplesse dans les virements d'autorisations d'engagement empêche l'alimentation rapide d'un poste qui épuise sa dotation. De plus, l'arrêt de la comptabilité au 30 juin 1950, conduit, pour établissement et publication des reports utilisables en 1950-1951, aux environs du 25 juillet : un mois entier sans possibilité de consommation des crédits; seule, l'existence dès le 1er juillet d'un budget 1950-1951 accepté par le Comité-directeur du F. I. D. E. S. aurait pû permettre de se tirer de ce pas fâcheux.

Pour l'exposé systématique des diverses dotations mises à la disposition du Territoire, le tableau suivant ne tient pas compte des dotations au titre des chapitres XXIII et XXIV, supprimés depuis le 1er juillet 1949 de la section de Madagascar :

	1947 (1e).	1947 (2e).	1948-1949.	1949-1950.	COMPLÉMEVT 1949-1950.	RECTIFICATION.
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT.						
Programme 0.....	709.75	585.00	4.018 0	1.239 5	138 00	—157 30
Programme 1.....	—	—	—	2.121 2	971 00	+ 16 50
CRÉDITS DE PAIEMENT.						
Programme 0	709.75	78.50	2.054 5	1.295 4	—	— 53 20
Programme 1.	—	—	—	870 7	—	— 2 90

Les difficultés se traduisent dans les chiffres. Les engagements d'autorisations d'engagement ont été légèrement plus faibles qu'au cours de l'exercice antérieur : 2.583,40 millions soit 43 p. 100 du total des crédits disponibles. Par contre, l'arrivée du matériel commandé, la mise en route de plus en plus rapide des travaux étudiés antérieurement, ont permis de consommer 1.371,13 millions de crédits de paiement, 33 p. 100 de la dotation. D'ores et déjà l'avancement des études permet d'assurer la continuité dans les mois à venir des réalisations du Plan décennal déjà mises en train, si aucun problème nouveau de budget ne se pose. Le gros écueil des spécialistes, recrutement particulièrement difficile à satisfaire, existe toujours, mais son acuité est moindre qu'en de nombreux autres territoires, d'une part avec la formation locale de spécialistes, d'autre part, grâce à quelques appoints venus de la Métropole, ou trouvés parmi les militaires démobilisés. Ce qui ne signifie nullement que la situation en cette matière soit satisfaisante; il est nécessaire de pallier au plus vite le manque actuel de personnes qualifiées en certaines disciplines techniques : pédologues, topographes, pour ne citer que ces deux cas. Le recours à des entreprises métropolitaines doit se faire également plus fréquemment. L'attribution plus abondante de crédits étrangers, essentiellement grâce au Plan Marshall, a permis d'accroître les commandes de matériel, tant publiques que privées, et leur arrivée dans le Territoire, si elle n'a déjà eu lieu, peut être escomptée beaucoup plus rapidement.

Le graphique suivant reproduit l'exécution budgétaire du Plan au cours de ces trois premiers exercices :

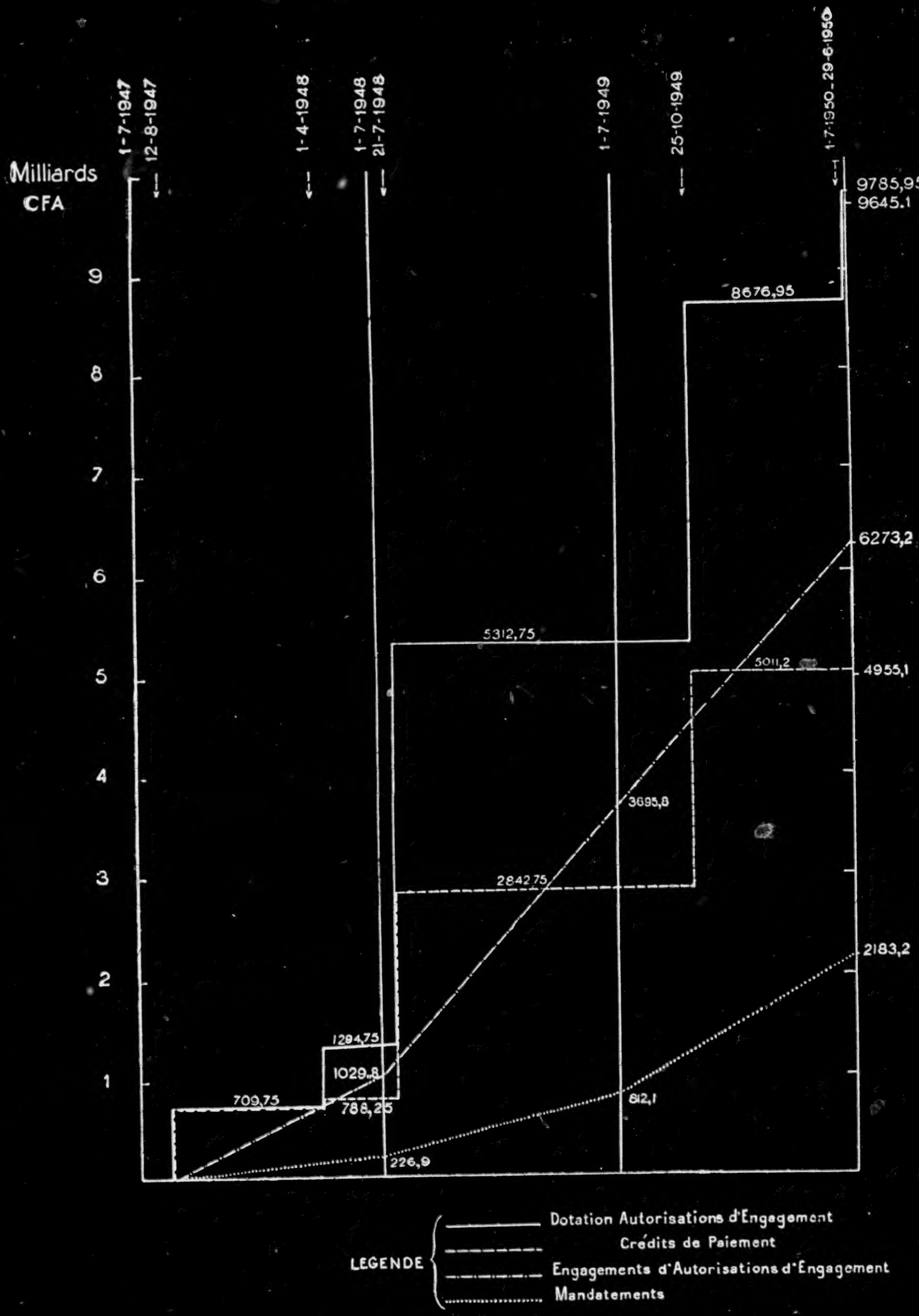

GRAPHIQUE 1. — UTILISATION GLOBALE DES CRÉDITS DE PLAN.

Tous les chapitres composant le Plan décennal n'ont évidemment pas progressé à la même cadence. Certains marquent le pas, d'autres respectent intégralement les prévisions établies à l'origine, chez tous des difficultés communes apparaissent.

Il serait possible, dès maintenant, de conclure cet aperçu de l'exécution du Plan, par des vues d'avenir inspirées de l'expérience acquise, les quelques écueils déjà signalés conditionnant le problème.

Toutefois, un tel examen sera encore plus fructueux à la lumière d'une étude détaillée de chaque chapitre. L'effort fait apparaîtra plus tangible, les difficultés plus sensibles. Des conclusions quant à l'orientation future de chaque chapitre, on pourra extrapoler une doctrine future dynamique et constructive.

CHAPITRE PREMIER.

ÉTUDES GÉNÉRALES.

La création de la Direction du Plan de Madagascar et Dépendances a demandé deux ans pour parvenir à une formation suffisamment souple et étoffée.

Lorsque l'application au Territoire de la loi du 30 avril 1946 fut décidée, puis lors de la rédaction des premiers avant-projets de Plan décennal, ce Service était inexistant.

La décision n° 6 du 13 août 1947 créait un embryon de Service sous le nom de «Section du Plan». Doublée d'une section spécialisée de la Direction des Finances, elle était chargée de la coordination des questions concernant le Plan décennal de Madagascar. A son effectif figuraient un ingénieur principal d'agriculture et trois dactylographes, en plus un administrateur des colonies, un secrétaire et trois comptables pour la section des finances.

Ce personnel réduit ne pouvait suffire à toutes les tâches. Les propositions adressées à Paris se ressentent de ce manque de coordination, et le Plan décennal a laissé peut-être la part trop large à l'initiative de chaque service sans souci de synthèse poussée. L'inconvénient n'est pas insurmontable, les propositions faites se révélant indispensables à l'économie malgache, et le «Plan» lui-même demeure plastique.

L'arrêté n° 1218 du 23 juillet 1948, élargit les moyens par la création d'un «Service du Plan» dont la compétence était nettement étendue. L'arrêté n° 156 du 4 juillet 1949 la précise, ainsi que la composition du service : sous l'autorité directe du Secrétaire Général, le Directeur du Plan coiffe un secrétariat, une section administrative et un bureau d'études. La totalité du personnel nécessaire n'existe pas encore, et l'effectif total se monte à deux administrateurs, deux contractuels européens et six dactylographes. Le section spécialisée des finances a poursuivi son existence parallèle jusqu'au 1er décembre 1949, date à laquelle ses attributions ont été réparties entre les diverses autres sections de la Direction des Finances.

L'arrêté précité de juillet 1949 a pris soin de doter le Territoire de plusieurs organismes habilités à connaître des questions du Plan :

a. Organismes centraux de conceptions, de directions et de contrôle :

— Commission supérieure du Plan;

— Comité exécutif permanent;

b. Organismes centraux d'exécution :

— Comité technique du Plan;

— La Direction du Plan;

c. Organismes provinciaux :

— Commissions provinciales du Plan.

Le Plan est devenu véritablement la «chose» et l'œuvre de tous. Il est simplement regrettable qu'une mystique du Plan n'ait pu encore prendre l'ampleur désirable. Cinquantes années de promesses souvent irréalisées, de désirs insatisfaits ont rendu Madagascar sceptique et soupçonneux. Le Plan aidé par la Métropole, doit montrer que toutes les vélléités deviendront dans les années à venir des réalités bien vivantes. Alors le Territoire ne doutera plus de lui.

Pour conserver grands ouverts les yeux sur l'extérieur, et pour profiter de l'expérience d'un technicien averti, un contrat a été passé avec M. Maurice-E.-H. Rotival. Ce conseiller en planification a pour charge la supervision des efforts du Territoire et l'étude de ses conditions économiques. Au cours de deux missions, avril-juin 1949 et juin-juillet 1950, M. Rotival a pu prendre la «température» de l'Ile. Ses premières conclusions sont actuellement en cours d'impression à Madagascar.

Le chapitre premier couvre les dépenses de fonctionnement du Service du Plan, du personnel de la Direction des Finances spécialement chargé de la comptabilité du budget du Plan,

et du Conseiller en planification. S'y ajoutent les traitements ou salaires de quelques spécialistes ne pouvant être réglés sur des chapitres particuliers. En tout, émargent à ce chapitre :

a. *Personnel de bureau.*

Européens :

Deux agents contractuels (Service du Plan);
Un agent auxiliaire (Enseignement);
Six dames auxiliaires (5 au Plan, 1 à Direction Finances).

Autochtones :

Un agent contractuel;
Huit agents auxiliaires (3 à Direction Finances);
Trois agents subalternes (1 à Direction Finances, 2 au Plan).

b. *Personnel de chantier.*

Européens :

Deux motoristes contractuels;
Deux mécaniciens contractuels;
Un conducteur de travaux contractuel;
Un chauffeur.

La prévision décennale des dépenses intéressant l'ensemble du Plan, des frais d'études concernant plusieurs activités, des dépenses imprévues en cours d'exercice, des relevés topographiques, météorologiques, etc., concernant plusieurs spécialités, s'élève à 174,4 millions de francs C.F.A. Toutefois, le Territoire vient de solliciter un accroissement de 100 millions prélevé sur d'autres chapitres afin de permettre la venue à Madagascar d'un groupe d'architectes-urbanistes chargés de l'étude de toutes les villes (et alentours) où des travaux du Plan sont prévus.

L'allure actuelle de la consommation est la suivante :

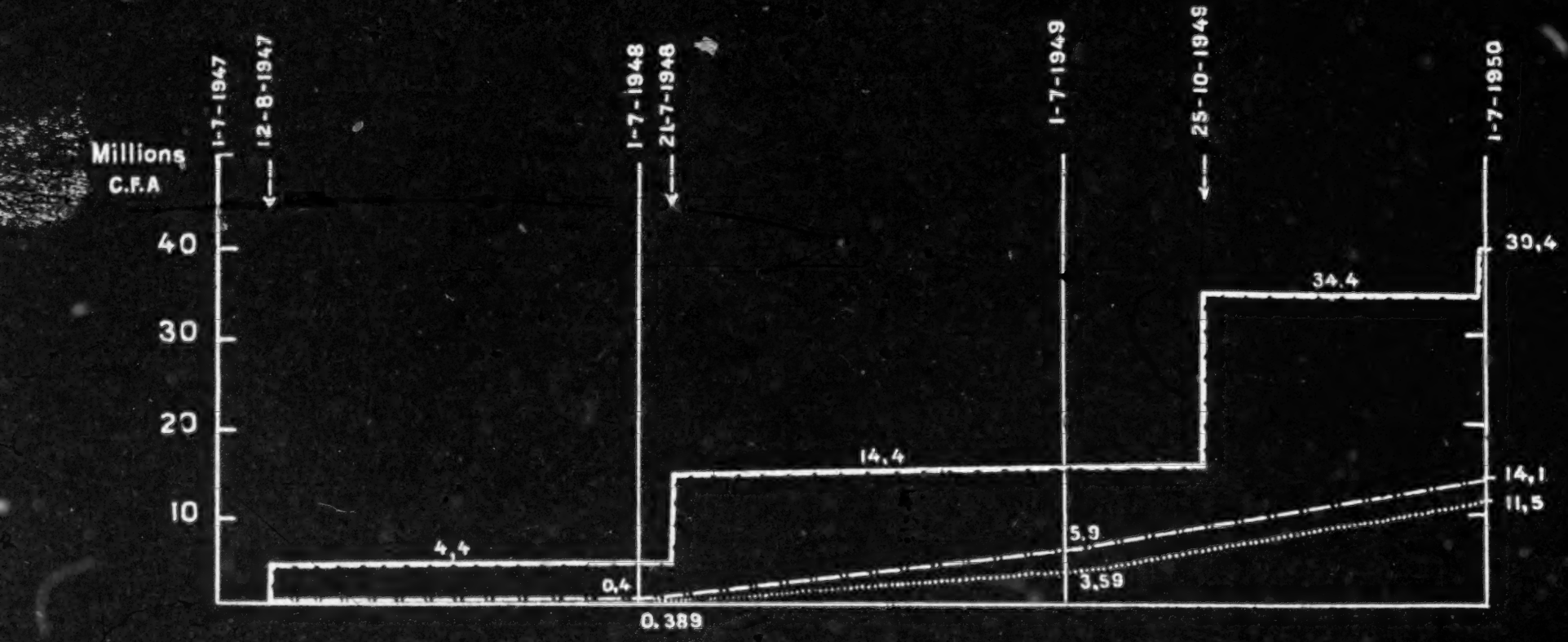

GRAPHIQUE 2. — DÉPENSES GÉNÉRALES.

L'accroissement des dépenses a été modéré, moindre proportionnellement que pour l'ensemble des chapitres du Plan. Sans que sa composition soit complète, d'ores et déjà la Direction du Plan est à même de suivre très précisément la poursuite de l'exécution du Plan, et les diverses études se référant au Plan. La tenue d'une comptabilité par «carnets d'opérations» où tout document se référant à une opération donnée, trouve sa place, y contribue pour beaucoup. Le seul inconvénient réside dans l'absence de tout moyen mécanographique qu'il sera peut-être possible de pallier ultérieurement.

La première tâche d'avenir sera de combler le déficit de personnel manquant encore. Faute de place, l'ensemble du Service tient dans trois pièces, dont deux petites, une grave question de logement se pose, qu'il faudra résoudre. Quatre personnes seulement pour se charger de la comptabilité des engagements, de la tenue des

carnets d'opérations, de l'élaboration des plans, de la préparation des comptes rendus, de la surveillance budgétaire, de l'établissement des propositions de budgets et leurs remaniements fréquents, sans compter les discussions devant les Assemblées et la délivrance des dollars Marshall d'équipement, voilà la situation présente. La bonne volonté devient déficiente lorsqu'elle est privée d'air et de moyens. Madagascar s'attachera à donner à la Direction du Plan les bases d'action correctes.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Plan décennal de Madagascar comprend la liste des travaux à entreprendre pendant dix ans, travaux dont la mise en route s'échelonne en fonction des autorisations d'engagement successives.

Le programme O (chapitres Ier à XXIV) représente la première tranche de travaux dans le cadre du Plan décennal. Il correspond ainsi à l'appellation «opérations anciennes», donnée parfois pour différencier de la deuxième tranche de travaux entreprise durant l'exercice 1949-1950, qualifiée antérieurement d'«opérations nouvelles» et actuellement de programme 1 (chapitres 101 à 122).

Les tableaux justificatifs permettent de suivre les trois phases d'utilisation de crédits échelonnés sur plusieurs années : *a* engagement; *b* liquidation; *c* mandatement.

Le programme 1 (chapitres 101 à 122) représente une deuxième tranche de travaux dans le cadre du Plan décennal, pour laquelle des crédits correspondants ont été ouverts, au début de l'exercice 1949-1950. Il correspond ainsi à l'appellation d'«Opérations Nouvelles» donnée parfois, pour différencier de la première tranche de travaux entreprise durant les exercices 1947-1948 et 1948-1949 du Plan, qualifiée antérieurement d'«Opérations Anciennes» et actuellement Programme O (chapitres Ier à XXIV).

Dans la mesure du possible, les mandatements, généralement globaux, ont été complétés par le détail des liquidations dont la somme dépasse d'ordinaire le chiffre des mandatements, puisqu'y figurent certaines sommes liquidées non mandatées, ou mandatées au cours de l'exercice suivant.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT.								
			EXERCICE 1947-1948		EXERCICE 1948-1949		EXERCICE 1949-1950		TOTAUX		REMANIEMENT 1950.
			Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	
1		PERSONNEL	0.4	0.4	5	1.325	—	3.261	5.4	5.185	—
2		MATÉRIEL	4	—	5	4	—	2.604	9	6.604	— 2 80
		TOTAL	4.4	0.4	10	5.324	—	5.865	14.4	11.789	— 2

CHAPITRE PREMIER. —

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
1		PERSONNEL	Solde et accessoires de solde du personnel du Service du Plan et du Service du budget du Plan .....
			Exécution du contrat de M. Rotival .....
			TOTAL DE L'ARTICLE 1er .....
2		MATÉRIEL	Fonctionnement du Service du Plan et du Service du budget du Plan :
			Mobiliers divers .....
			8 machines à écrire, compas .....
			Transports divers (MM. Poyer, Rotival, Baranger, etc.) .....
			Exécution contrat M. Rotival .....
			Envois divers .....
			Petit matériel et fourniture de bureau .....
			Cartes géographiques, photos, petit matériel .....
			Classeurs ronéos .....
			Divers matériel Ambatondrazaka (Alaotra) .....
			1 Jeep Overland pour le Service du Plan .....
			Plan lycée Gallieni, maquettes .....
			Fiches recensement (statistique) .....
			TOTAL DE L'ARTICLE 2 .....
			TOTAL DU CHAPITRE PREMIER .....

Etudes générales.

CRÉDITS DE PAIEMENT.								
Exercice 1947-1948.		Exercice 1948-1949.		Exercice 1949-1950.		Totaux.		Remaniement 1950.
Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	
0.4	0.388.692 4	5	1.738.388 2	—	3.252.529 5	5.4	5.379.610 1	—
4	—	5	1.466.285 8	—	2.334.208	9	3.800.493 8	— 2 80
4.4	0.388.692 4	10	3.204.674	—	5.586.737 5	14.4	9.180.103 9	— 2

Etudes générales.

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
Engagements	Liquidations.	Mandatements.	Engagements	Liquidations.	Mandatements.	Engagements	Liquidations.	Mandatements.
millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.
—	—	—	1.524	—	1.357.388 2	—	—	2.032.529 5
—	—	—	—	—	381.000	—	—	1.220.000
0.4	—	388.692 4	1.524	—	1.738.388 2	3.261	—	3.252.529 5
—	—	—	—	—	320.000	—	—	—
—	—	—	—	—	80.000	—	—	136.800
—	—	—	—	—	174.000	—	—	209.735
—	—	—	—	—	200.000	—	—	—
—	—	—	—	—	172.000	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	320.285 8	—	—	1.062.883
—	—	—	—	—	—	—	—	45.300
—	—	—	—	—	—	—	—	261.300
—	—	—	—	—	—	—	—	374.000
—	—	—	—	—	—	—	—	85.000
—	—	—	—	—	—	—	—	158.930
—	—	—	4	—	1.466.285 8	2.604	—	2.334.208
0.4	—	388.692 4	5.524	—	3.204.674 0	5 865	—	5.586.737 5

CHAPITRE 101. — ETUDES GÉNÉRALES.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT. DOTATION.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT. ENGAGEMENT	AUTORISATION D'ENGAGEMENT. REMANIEMENT 1950.	CREDIT DE PAIEMENT. DOTATION.	CREDIT DE PAIEMENT. MANDATEMENT.	CREDIT DE PAIEMENT. REMANIEMENT 1950.
1		PERSONNEL	12	2.347	+ 10	12	2.337.576 1	+ 10
2		MATÉRIEL	5.5	—	— 2	5.5	—	— 2
3		ETUDES	2.5	—	— 1	2.5	—	— 1
		TOTAL.....	20	2.347	+ 7	20	2.337.576 1	+ 7

CHAPITRE 101. — ETUDES GÉNÉRALES.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	JUSTIFICATIONS.	ENGAGEMENTS.	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
			millions.	francs.	francs.
1.		Solde et accessoires de solde du personnel du Service du Plan et du Service du budget du Plan.....	2.200	—	2.190.762
		Exécution contrat de M. Rotival.....	0.147	—	146.813 1
		TOTAL	2.347	—	2.337.575 1

CHAPITRE II.

PRODUCTION AGRICOLE.

Le Plan décennal se propose un but éminemment humain : l'amélioration des conditions de vie des populations. L'agriculture joue à Madagascar un rôle essentiel en constituant l'élément principal de la prospérité générale. Les moyens à mettre en œuvre doivent tendre à réduire l'effort humain, à améliorer son rendement et à accroître la production tant en quantité qu'en qualité.

Madagascar n'avait pu bénéficier jusqu'ici de moyens d'envergure susceptible de porter son standard de production au niveau de ses capacités.

Du simple point de vue économique, le producteur malgache disséminé dans toute l'Ile, ou la main-d'œuvre autochtone utilisée sur les concessions européennes, constituent le facteur majeur de succès du Plan, s'ils parviennent à se pénétrer suffisamment des conditions modernes de culture. Toute une politique agricole doit donc inspirer ce Plan.

Les Services Agricoles, qui ont pour tâche essentielle la «tutelle» des productions de la terre, depuis la sélection du matériel végétal (recherches agronomiques) jusqu'au contrôle des exportations (conditionnement), en passant par l'amélioration des méthodes de culture (propagande agricole), la mécanisation des travaux (station et entreprises de motoculture), la lutte contre les parasites des plantes (défenses des cultures) ou des récoltes (désinsectisation), la protection et la conservation des sols (bureau des sols), enfin, l'enseignement donné aux jeunes gens orientés vers l'Agriculture (écoles supérieures et écoles pratiques), ont déterminé, dans ces diverses branches de leurs activités, les points principaux sur lesquels devait s'appliquer un effort économique générateur de progrès.

RECHERCHES AGRONOMIQUES.

Celles-ci sont conduites dans les diverses stations agricoles, sous l'égide du centre directeur de l'Alaotra dont la réputation dépasse les limites du Territoire :

1° La station principale de l'Alaotra est destinée à devenir un foyer de techniciens dont les travaux recevront une application dans toute l'Ile. L'établissement a déjà fait ses preuves dans les études poursuivies depuis plusieurs années sur les riz et les maniocs. Sa compétence et son efficience seront encore accrues par la dotation d'un matériel scientifique moderne abrité par des laboratoires dignes de son importance.

La création d'un tel centre suppose de nombreuses réalisations annexes actuellement mises en œuvre (logements du personnel, cité ouvrière, bureaux, moyens de transport, électrification et adduction d'eau, améliorations foncières, etc.).

Au cours des deux premiers exercices, les deux laboratoires d'études des céréales et des féculents, les bâtiments prévus pour les sections de météorologie et de photographie, ainsi que deux logements, étaient mis en train. Le premier laboratoire s'achevait en 1949-1950.

Simultanément les travaux d'électrification et d'installation d'eau, et certains aménagements fonciers sur les terrains de culture se poursuivaient. Un abondant matériel technique s'ajoute à ces réalisations immobilières : en particulier un tracteur et ses engins d'accompagnement en 1947-1948, du matériel de laboratoire pendant les deux exercices suivants.

Il y a lieu de signaler les entraves apportées à la célérité des constructions par la difficulté d'approvisionnements en matériaux durant les

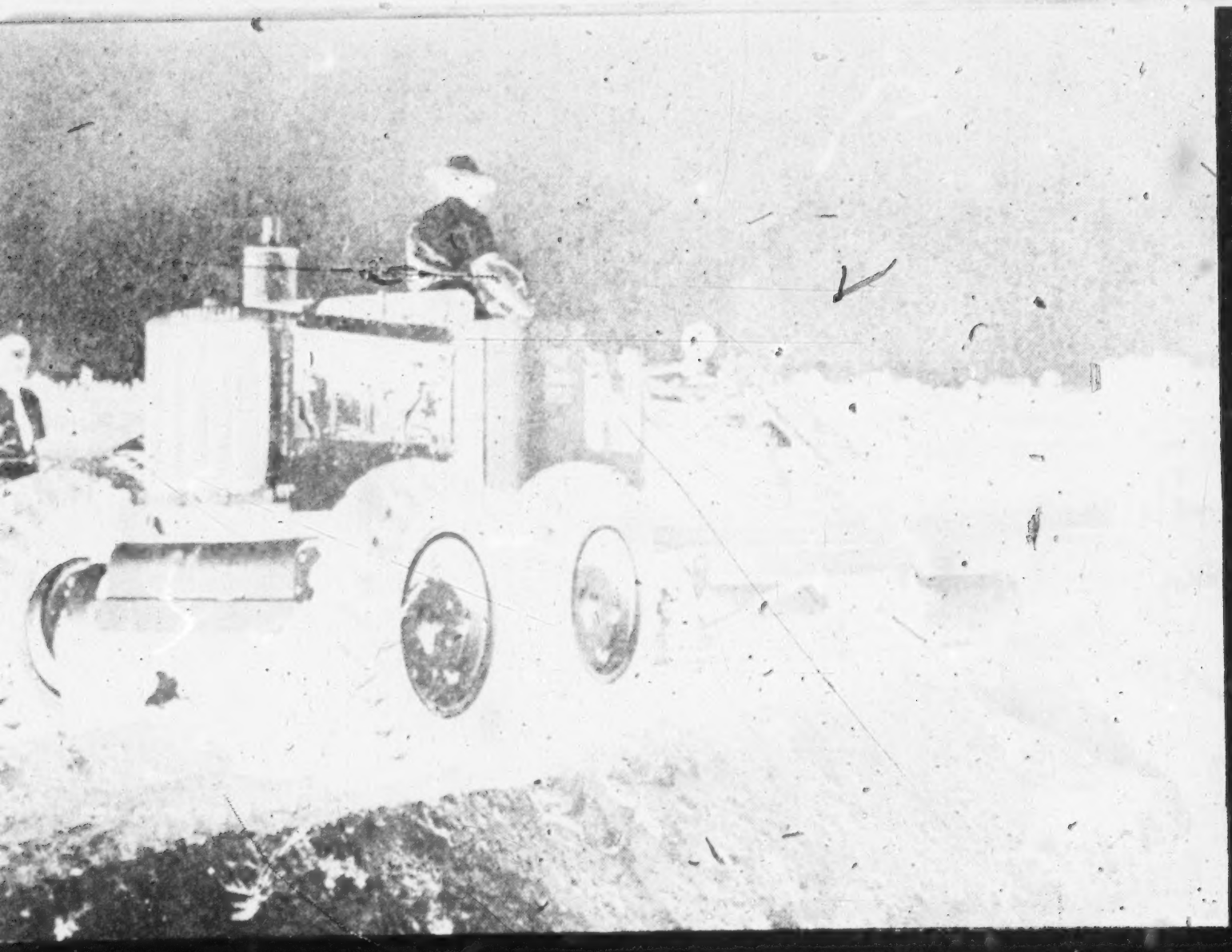

SCRAPER CATERPILLAR EN SERVICE A LA STATION AGRICOLE DU LAC ALAOTRA.

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE
A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'AGRICULTURE DE NANISANA.

MATÉRIEL MODERNE A LA STATION AGRICOLE DU LAC ALAOTRA.

INAUGURATION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'AGRICULTURE A NANISANA, PRÈS DE TANANARIVE, PAR LE Dr AUJOULAT, 5 MAI 1950.

dix mois de circulation restreinte des marchandises, à la suite de la coupure du chemin de fer au pont de Brickaville. Les livraisons de matériel ont également subi des retards considérables. L'utilisation «au ralenti» des crédits du Plan est, pour une part, imputable à ces conditions exceptionnelles qui reportaient de plusieurs mois la date de paiement des factures;

2° L'adaptation locale des résultats obtenus par le centre de recherches de l'Alaotra dans l'amélioration du matériel végétal et des procédés de culture se fait dans les autres stations d'essais, réparties au centre des diverses régions économiques de Madagascar. Elles entreprennent également des travaux personnels d'une application limitée à leur zone d'influence (production de semences, etc.).

Leur perfectionnement suppose un équipement en constructions rurales (hangars, silos, etc.) et en matériel agricole (un véhicule, trois tracteurs, quatre remorques, deux charrues, du matériel de laboratoire en 1949-1950), ainsi que des aménagements fonciers nécessaires à l'exploitation intensive des aires cultivées de leur domaine.

Un laboratoire d'étude du vanillier, plante spécifiquement côtière, équipe la station de l'Ivoloina (près de Tamatave).

ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

L'Ecole supérieure d'Agriculture de Madagascar destinée à former une élite agricole, tant pour les cadres administratifs que pour les exploitations privées, est un objectif envisagé de longue date. La réalisation des plans a subi d'importants retards en raisons des nombreuses demandes d'études analogues adressées à une Direction de l'Architecture quelque peu débordée.

Lors de sa visite à Madagascar, en mai 1950, le Docteur Aujoulat a bien voulu en poser la première pierre, marquant ainsi fortement l'intérêt de cette réalisation. Les travaux se poursuivent désormais à bonne allure. Sans attendre leur achèvement, une première promotion prendra place cette année dans des locaux provisoires.

Quant aux trois écoles pratiques, qui éduquent les futurs cadres autochtones, l'achèvement des bâtiments définitifs sera fait en 1951, mais déjà cette année ces «pépinières» d'agents de maîtrise abritent une cinquantaine d'élèves.

MOTOCULTURE.

Une station d'essais des tracteurs et machines agricoles a été créée au Lac Alaotra. Elle met à l'épreuve le matériel des différentes marques mondiales de constructeurs et conseille aux agriculteurs de l'Ile l'acquisition des instruments de travail les mieux adaptés aux exigences locales.

Cet établissement nouveau, exige un équipement abondant pour répondre au but imparti : constructions, hangars, ateliers, achat de tracteurs et machines. Les réalisations immobilières commencent à prendre corps; il n'en est pas de même de la fourniture du matériel qui aurait dû pourtant s'opérer à un rythme accéléré. Les commandes se sont heurtées d'une part aux complications et aux lenteurs de la procédure administrative en ce domaine, d'autre part aux délais invraisemblables apportés par certains fournisseurs américains ou métropolitains dans leurs livraisons. Une nouvelle raison de l'utilisation réduite des crédits alloués apparaît, elle se renouvelera pour beaucoup de chapitres. De nombreux tracteurs sont parvenus sans leurs accessoires (charrues, etc.) de sorte qu'ils demeurèrent inemployés pendant plus d'une année. Le matériel suivant : huit tracteurs, huit charrues, sept pulvériseurs, sept cultivateurs, six remorques, équipe la station.

Le programme de modernisation des cultures comporte également la création d'entreprises de labourages, effectuant pour le compte des particuliers des travaux à façon. Plusieurs de ces entreprises sont prévues dans les gros centres producteurs, et la livraison des premiers trains est en cours.

ÉQUIPEMENT DES SERVICES CENTRAUX ET PROVINCIAUX.

Répartis dans des locaux parfois éloignés les uns des autres, et mal adaptés à leurs activités, les services centraux de l'Agriculture seront,

d'ici peu, groupés en un ensemble cohérent dont la disposition rationnelle permettra un meilleur rendement de tous. L'Inspection générale, la Division de recherches agronomiques, celle du Génie rural, celle de la défense des cultures, le Service de Contrôle du Conditionnement et celui de la lutte antiacridienne auront leur siège à la station de Nanisana, aux portes de Tananarive.

Le bâtiment du Génie rural est achevé, celui de l'Inspection générale et du conditionnement vont s'édifier incessamment, suivis par les laboratoires de la défense des cultures, actuellement à l'étroit à l'Institut Pasteur.

Les Services provinciaux n'ont pas été oubliés, un immeuble moderne abrite celui de Tamatave, Majunga sera équipé sur le même modèle. Des constructions sont en cours à Manakara, et prévues à Fianarantsoa, Morondava et Tuléar.

Les parasites prélèvent sur les récoltes une dîme considérable. «Nous récoltons ce que les insectes nous laissent», a-t-on dit. Un équipement puissant pour la défense des cultures est nécessaire; les crédits du Plan sont utilisés à l'achat de matériel de pulvérisation et de poudrage, de produits insecticides et fongicides, de moyens de transport au perfectionnement des laboratoires existants et à la création de centres antiacridiens sur les aires de développement des sauterelles dans le Sud-Ouest de l'Ile. L'achat d'un hélicoptère permettra l'intervention rapide et efficace dans cette véritable lutte pour la nourriture. A ses côtés, figurent onze camions, une voiture, dix-neuf jeep, quatre turbines, du matériel divers.

Des règles précises quant à la qualité exigée par les consommateurs lient le commerce des produits agricoles. Les normes du conditionnement étant fixées pour la plupart d'entre eux, les Services agricoles contrôlent la conformité des lots présentés à l'exportation avec les types déterminés par les règlements. La vente de produits sains et marchands exige notamment que ceux-ci soient indemnes de parasites susceptibles de les avarier en cours de transport. Des stations de désinsectisation s'érigeront bientôt dans les principaux ports de l'Ile. L'érection de hangars-magasins à Nossi-Bé et Manakara facilitent, par le groupement des lots, les opérations de contrôle et d'embarquement. Trois véhicules et deux poudreuses existent également.

Le spectacle des étendues sans vie frappe les passagers qui survolent «l'Ile Rouge», les collines dénudées et les plaies géantes du sol s'offrent à leurs yeux. Une exploitation insouciante de la terre malgache a conduit à ce résultat. Elle reste abandonnée, à l'action de facteurs naturels dégradants, au lieu d'être aménagée et protégée par des méthodes dont l'application a rebuté les cultivateurs. L'Administration, outre un effort propre de reforestation, doit remédier à la carence paysanne en diffusant les avantages d'une politique de reboisement et d'aménagement des sols par la persuasion de l'image (achat d'appareil de cinéma).

L'exécution du programme fait encore l'objet d'études de techniciens.

DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS.

Le moyen d'accroître les principales cultures de l'Ile, tant en surface qu'en rendement, avait tout d'abord été envisagé sous la forme d'entreprises-pilotes, sortes d'exploitations modèles organisées sous l'égide des Services agricoles et dont les méthodes, par la vertu de l'exemple, devaient se propager en tache d'huile chez les agriculteurs.

Les difficultés rencontrées dans la détermination d'une formule précise à donner à ces institutions, la lourdeur de la comptabilité administrative qui ne peut se prêter à la gestion d'une entreprise industrielle, la pénurie de personnel technique, ont conduit à différer la réalisation de ces projets.

Le développement des productions est sous la dépendance de l'activité des stations agricoles, et des aménagements fonciers permettant une meilleure utilisation des terres. Dans les deux cas, d'importants investissements furent consacrés à l'achat de matériel de culture mécanisée et de gros matériel de Génie rural (draglines, pelles, etc.) dont la liste serait fastidieuse, le montant des factures payées, plus de 30 millions étant significatif.

Cette «Banque des agriculteurs», dont l'institution dans la Métropole s'est révélée une réussite de premier ordre, emploie ses faibles moyens, à satisfaire les nombreuses demandes de crédits pour la mise en valeur, l'équipement ou les campagnes annuelles des exploitations.

Les moyens dont elle dispose s'avèrent très inférieures à la somme des prêts que la Caisse Centrale devrait assurer pour faire face aux sollicitations des producteurs.

Au titre des crédits octroyés par le F.I.D.E.S., cependant, une somme de 25 millions servit à l'encouragement de la production, et le crédit agricole reçut une somme de treize millions pour l'équipement des coopératives caféières. Ces 38 millions ont été engagés intégralement. Ils devaient être suivis d'une seconde contribution, encore plus efficace, mais elle a été supprimée.

L'ensemble des prévisions au titre de la Production Agricole représente, pour la période décennale, un montant de 1.347,5 millions. Au 30 juin 1950, après trois exercices consécutifs, le graphique suivant résume la situation :

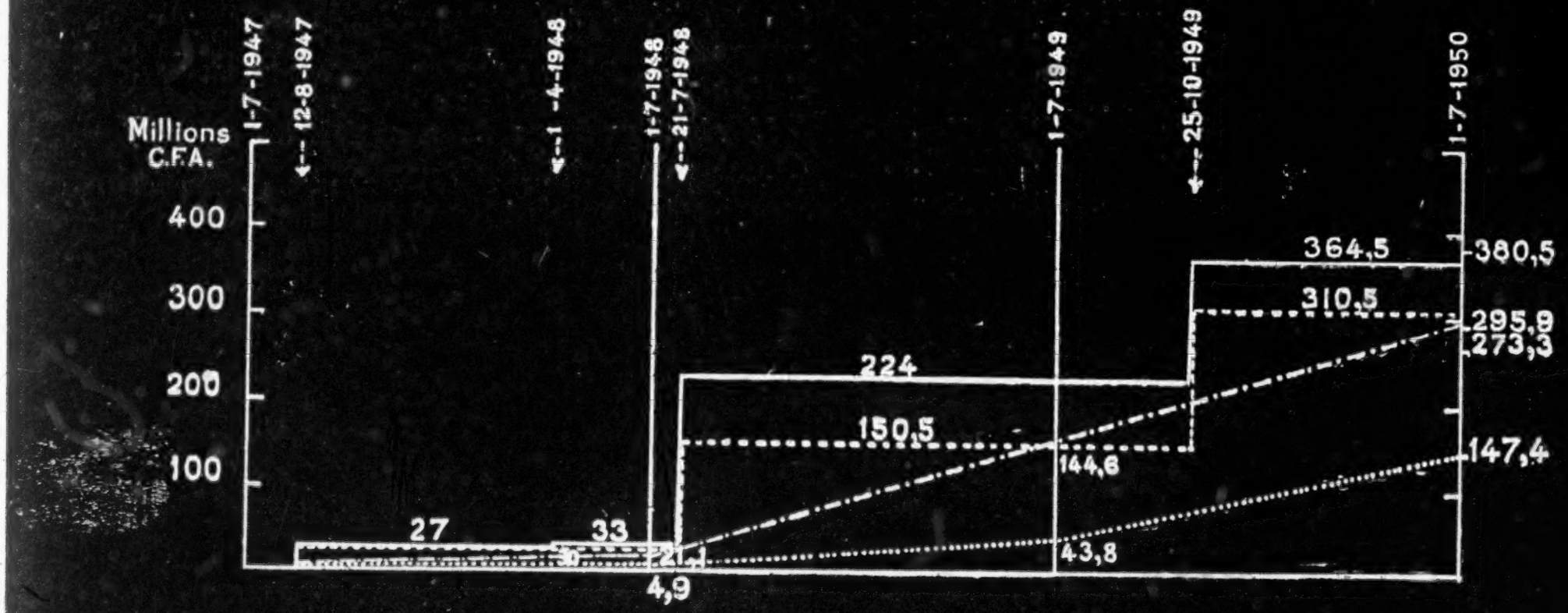

GRAPHIQUE 3. — PRODUCTION AGRICOLE.

Les dotations A.E. ont été utilisées à concurrence de 77,9 p. 100, celles C.P. pour 54,4 p. 100. Certaines causes de ce retard relatif ont été exposées ci-dessus, et le Territoire était sans grands moyens pour y remédier. Mais il y a également une dispersion critiquable des réalisations. Un ordre d'urgence strict n'a pas été suivi, d'où un éparpillement des moyens. Une plus juste ventilation entre les opérations répondant vraiment à la définition du Plan, et d'autres, qui pourrait éventuellement retourner aux différents budgets de l'Ile, devra se faire lors des prochains exercices.

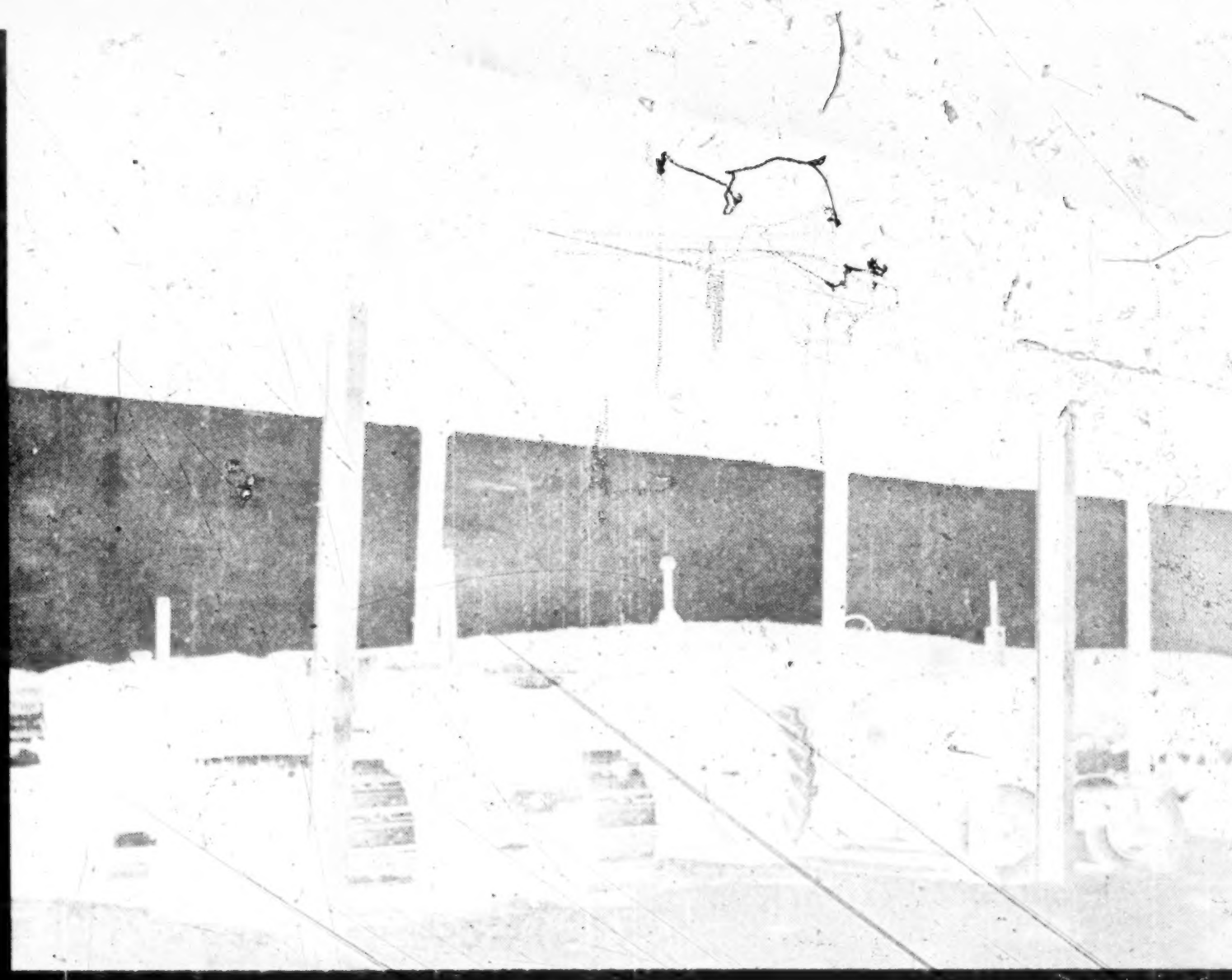

STATION DE MOTOCULTURE DU LAC ALAOTRA : MATÉRIEL MODERNE.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT. EXERCICE 1947-1948 Dotation.	EXERCICE 1947-1948 Engagement.	EXERCICE 1948-1949 Dotation.	EXERCICE 1948-1949 Engagement.	EXERCICE 1949-1950 Dotation.	EXERCICE 1949-1950 Engagement.	TOTAUX Dotation.	TOTAUX Engagement.	REMANIEMENT 1950.
1		RECHERCHES AGRONOMIQUES :									
	1	Centre Alaotra.....	6.25	6.25	26	9	5	18.12	37.25	33.37	—
	2	Stations d'essais.....	2	1	22	7	5	11.85	29	19.85	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 1er..	8.25	7.25	48	16	10	29.97	66.25	53.22	—
2		ENSEIGNEMENT AGRICOLE :									
	1	Ecole supérieure d'agriculture	4	1.2	25	27.8	48	10	77	39	—
3		MOTOCULTURE :									
	1	Station de l'Alaotra....	2	0.11	5	4.89	6.5	8.5	13.5	13.5	+ 6/0A
4		EQUIPEMENT DU SERVICE :									
	1-2	Inspection générale.....	—	—	51	23.6	1.5	27.12	52.5	50.72	—
	3	Défense des cultures...	3	1.94	7	4.07	10	11.07	20	17.08	—
	4	Conditionnement des productions (Stations d'essais.)	5	—	3	5	8	8.07	16	13.07	—
	5	Protection et conservation des sols.....	—	-	5	5	—	—	5	5	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 4...	8	1.94	66	37.67	19.5	46.26	93.5	85.87	—
5		DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS :									
	1	Productions vivrières...	10.75	10.59	24	24.17	—	—	34 75	34.76	—
	2	Oléagineux (cultures diverses)	—	—	10	—	5	14.35	15	14.35	—
	3	Café coopérative.....	—	—	13	13	—	—	13	13	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 5...	10.75	10.59	47	37.17	5	14.35	62.75	62.11	—
		TOTAL DU CHAPITRE II..	33	21.09	191	123.53	89	109.08	313	253.7	+ 6

CREDITS DE PAIEMENT.

EXERCICE 1947-1948.		EXERCICE 1948-1949.		EXERCICE 1949-1950.		TOTAUX.		REMANIEMENT 1950.
Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	
millions.	francs	millions.	francs.	millions	francs.	millions.	francs.	francs.
6	2.143.307.0	17	6.402.997 4	11	10.555.469 5	34	19.102.199 4	—
2	—	5	(*a*) 5.107.255 4	16	3.422.442	23	8.529.697 4	—7 /0A
8	2.143.507 0	22	11.510.252 8	27	13.977.911 5	57	27.531.896 8	—7
2	1.200.000	21.5	0.902.077	28.5	1.278.651 5	52	3.380.728	—20 /0A
2	—	3	3.163.875 2	8.5	5.346.411 1	13.5	8.510.286 3	+4 /0A
—	—	34	—	18.5	23.117.338 9	52.5	23.117.388 9	—8 5/0A
3	(*b*) 1.172.500 3	1	(*b*) 0.243.119	10	9.213.192	17	11 378.771 3	—
5	—	1	0.973 570	6	2.940.117 5	12	3 913.687 5	—
—	—	3	0.039.200	—	—	3	0.039.200	—
8	1.172.500 3	42	1 935.889	34 5	35.320.658 4	84.5	38.449.047 7	—24 5
12	0.352.848	15	8.433.682 3	7	13.542.014 9	32	24.328.546 2	—2 /0A
—	—	4	—	6	3.506 491	10	3.506.491	- 1 /0A
—	—	13	13.000.000	—	—	13	13	—
10	0.352.848	32	21.433.482 3	13	19.048 505 9	55	32.046.478 9	—3
30	4.868.855	120.5	38.865.776 3	111.5	74.972.138 4	262	118.806.770 0	—34 5

(*a*) Le report de 1947-48 sur 1948-49 a été trop fort de 600.000 francs aboutissant à un accroissement déguisé de la dotation.
(*b*) Les consommations reelles ont été surestimées dans le report 1949-50, diminuant de 250.000 francs le reliquat.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
1		RECHERCHES AGRONOMIQUES :	
	1	Centre de l'Alaotra.....	*Equipement en bâtiments :* quatre bâtiments pour bureaux, laboratoires féculents et logements; deux bâtiments en laboratoires photographiques et phytographiques, laboratoire météorologique :
			Achèvement logement directeur et adjoint et construction deux annexes.....
			Approvisionnement en matériaux.....
			Achèvement bureaux direction avec aménagement grenier en bibliothèque .....
			Poursuite travaux sur laboratoires céréales et laboratoires féculents (toiture, plancher, enduits, menuiserie, paillasse en béton).....
			Aménagement première chambre noire laboratoire photographique .....
			Construction laboratoire météorologique.....
			Achèvement laboratoires céréales et première tranche laboratoires féculents.....
			Aménagement 2e chambre noire laboratoire photographique..
			Remise à neuf laboratoire phytographique.....
			Cité ouvrière : huit logements jumelés et logement simple :
			Approvisionnement en matériaux.....
			Maçonnerie des huit logements.....
			Fondations, couverture et menuiserie 2e logement.....
			Améliorations foncières : améliorations système drainage et irrigations, et aménagements nouvelles parcelles comprenant :
			La construction de 3 murs de soutènement, bassin alimentation en eau.....
			L'installation fumigaz.....
			Le creusement d'un bassin de décantation de 2 ha. 50 sur 1 m. 50.....
			La réfection ouvrage répartiteur d'eaux ouverture 1 km. 50 route .....
			La construction une ombrière 25 mètres de côté.....
			Le défrichement de deux parcelles.....
			Eau, électricité : l'électrification générale de la station comprenant :
			L'installation provisoire d'une centrale électrique et d'un réseau extérieur .....
			Le commencement d'électrification des bâtiments.....
			L'installation définitive du réseau aérien sur pylones P. T. T....

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.	millions	francs.	francs.
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
4.23	497.516	»	—	—	—	6.6	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	2	3.143.233	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	5.5	4.565.702	—
0.4	317.940	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	1	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	1	1.696.330	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	1	—	—		554.086	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
1		RECHERCHES AGRONOMIQUES (*suite*).	
	1	Centre de l'Alaotra (*suite*).....	L'installation sanitaire du logement actuel du directeur.....
			Alternateur, groupe électrogène, appareil téléphonique.....
			1 tracteur, 1 charrue, 1 herse, 1 appareil desherbage, 1 batteuse..
			1 machine à bois.....
			1 appareil.....
			Appareil microphone, une étuve infra-rouge.....
			14 armoires palissandre, 7 armoires métalliques, 2 classeurs métalliques,1 coffre-fort, 1 tisseuse à pédale, 1 multitex.....
			Appareils téléphoniques, dictaphone.....
			1 loupe binoculaire, 1 balance aérothermique, 2 balances Bertel, chambre 18 × 24, 4 étuves, raboteur avec enregistreur, divers articles.....
			1 groupe électrogène : étuve infra-rouge.....
			1 baromètre Richard, 2 pluviomètres, rizerie en miniature....
			1 meuble classeur, 7 armoires palissandre, 14 lits, 17 tables de nuit, 93 fauteuils, 6 divans.....
			5 petits classeurs, 1 commode palissandre, bibliothèque de 630 volumes.....
			1 agrandisseur, 1 pied de station par chambre 18/24, 1 massicot, 1 duplicateur électrique, 1 glaceuse rotative, 1 chargeur de filon et produits photographiques, 1 bascule, 1 bloc laboratoire, 2 étuves, 1 alambic, 1 armoire de séchage, 1 frigelux, 1 électophotomètre, 2 cuisinières électriques, 2 pirogues....
			Betonnière .....
			Tracteur Farmall, 1 camionnette.....
			Mobilier métallique et en bois.....
			Matériel laboratoire, 1 alambic.....
			Carreau grès céramique.....
			TOTAL DU § 1er.....
	2	Stations d'essais.....	*Tuléar* : construction d'un bâtiment et de cinq silos à Betanimena..
			Approvisionnement en matériaux.....
			Ivoloina : construction école pratique d'agriculture.....
			Terrassement, approvisionnement en matériaux.....
			Aménagement laboratoire vanille.....
			Marovoay : construction école pratique d'agriculture.....
			Approvisionnement en matériaux — maçonnerie en brique et béton — rez-de-chaussée.....
			Améliorations foncières adduction d'eau.....

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions.	francs.	francs.	millions	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.
—	—	—	—	—	—	—	—	—
0.70	671.605	—	2	822.829	—	—	498.957	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
1		RECHERCHES AGRONOMIQUES (*suite*).	
	1	Centre de l'Alaotra (*suite*).....	Construction magasin de huit pièces, 1 hangar à cheptel, 1 groupe de bureaux et laboratoire et 1 garage.....
			Bealanana : construction d'une maison.....
			Antalaha : construction hangar.....
			Installation station vanille (commande de 200 tôles).....
			Ambanja : construction d'un hangar métallique.....
			1 moteur 24 CV.....
			1 véhicule .....
			Distributeur d'engrais.....
			1 remorque .....
			3 tracteurs .....
			3 remorques .....
			9 charrues .....
			Matériel laboratoire.....
			Matériel divers.....
			2 bascules, 1 radiateur.....
			TOTAL DU § 2.....
			TOTAL DE L'ARTICLE 1er.....
2		ENSEIGNEMENT AGRICOLE :	
	1	Ecole supérieure d'agriculture.....	Construction de l'école supérieure d'agriculture à Nanisana (achat terrain et construction).....
			Aménagements fonciers.....
			TOTAL DE L'ARTICLE 2.....
3		MOTOCULTURE :	
	1	Station de l'Alaotra.....	Transformation d'un bâtiment du service en maison d'habitation du directeur :
			Approvisionnement en matériaux et début aménagements.....
			Installation eau et électricité.....
			Installation habitation directeur, adjoint et mécaniciens.....
			Acquisition mobilier.....
			Traitement du personnel et achat 1.080 litres essence, 200 litres huile, 5.080 litres gas-oil, etc.....
			Edification quatre hangars.....
			Montage deux hangars, ateliers 25 m. 80 × 7 m. 50.....
			Equipement d'un nouveau bâtiment, bâtiment jumelé.....
	3	Entreprise de motoculture.....	Achat matériel : 8 tracteurs, trousses et pièces de rechange. 8 charrues, 7 pulvériseurs, 7 cultivateurs, 6 remorques.....
			Construction et fonctionnement.....
			Achat tôle pour construction hangar et carbures.....
			TOTAL DE L'ARTICLE 3.....

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.
—	—	—	—	—	—	1	937.789	—
—	—	—	—	—	—	1	—	—
—	—	—	—	—	—	0.15	—	—
—	—	—	—	—	—	2	—	—
—	—	—	—	—	—	0.45	—	—
—	—	—	—	—	—	0.24	235.000	—
—	—	—	—	—	—	0.5	—	—
—	—	—	—	—	—	0.160	—	—
—	—	—	—	—	—	0.120	—	—
—	—	—	—	—	—	1.5	—	—
—	—	—	—	—	—	0.3	—	—
—	—	—	—	—	—	0.3	—	—
—	—	—	—	—	—	1.95	—	—
—	—	—	—	—	—	0.1	70.000	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
1	—	—	7	—	5.107.253	11.85	—	3.422.442
7.88	—	2.143.307	16	—	11.310.252 8	29.97	—	13.977.911 5
1.2	1.200.000	—	25	—	—	10	48.775	—
—	—	—	2.8	905.021	—	—	1.286.636	—
1.2	—	1.200.000	27.8	—	902.077	10	—	1.278.631
—	—	—	0.390	—	—	0.750	1.100.000	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	1.500	—	—	1.750	1.245.633 6	—
—	—	—	3	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	6	1.100 000	—
0.11	—	—	4.89	—	3.163.875	8.5	—	5.346.411

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
4		EQUIPEMENT DU SERVICE :	
	1-2	Inspection générale.....	Trois logements chefs services agricoles, génie rural et conditionnement .....
			Hangar génie rural.....
			Deux logements économiques.....
			Hangar Nanisana .....
			Hangar métallique, lutte antiacridienne.....
			Serres botaniques Nanisana.....
			Bâtiment génie rural et matériel installation.....
			Tamatave : bâtiment agriculture et conditionnement à Tamatave
			Bâtiment agriculture Antalaha.....
			Fianarantsoa : bâtiment agriculture et conditionnement à Manakara .....
			Tuléar : installations téléphoniques à Fort-Dauphin.....
			Majunga : bâtiment agriculture Majunga.....
			Matériel :
			Matériel laboratoire commandé en France.....
			Achat mobilier.....
			Achat 3 véhicules.....
			Chambre froide.....
			TOTAL DES § 1er ET 2.....
	3	Défenses des cultures.....	Travaux :
			Construction 4 logements chefs à Betioky, Ambovombe, Befandriana et Ihosy et 1 laboratoire à Betioky.....
			Matériel :
			Achat 3 camions, 3 poudreuses, appareils d'optique, divers....
			1 hélicoptère .....
			Achat 1 voiture, matériel laboratoire, 4 buffalo turbine, 8 camions, 3/4 Dodge, 19 Jeeps.....
			TOTAL DU § 3.....
	4	Conditionnement des productions (station désinsectisation)	Travaux :
			Construction magasin à Tamatave.....
			Couverture magasin Tuléar (achat 500 tôles).....
			Matériel :
			Achat 2 poudreuses, 2 camionnettes, 1 hangar, divers.....
			Achat 5 hangars, 1 voiture.....
			Majunga : 1 hangar pour Nossi-Bé.....
			Fianarantsoa : 1 camionnette, 1 hangar.....
			Tananarive : 1 limousine Peugeot.....
			TOTAL DU § 4.....

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions.	francs	francs.	millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.
—	—	—	9.8	153.760	—	2.60	7.136.245	—
—	—	—	—	—	—	0.77	584.993	—
—	—	—	—	—	—	2.5	334.357	—
—	—	—	—	—	—	0.8	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	1.5	—	—
—	—	—	8.2	—	—	0.45	8.622.346	—
—	—	—	5	—	—	1.55	5.336.777	—
—	—	—	—	—	—	1	—	—
—	—	—	—	—	—	2.51	17.000	—
—	—	—	—	—	—	0.1	—	—
—	—	—	—	—	—	10	13.010	—
—	—	—	0 3	—	—	3.340	172.415	—
—	—	—	—	—	—	—	850.950	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	0.1	—	—	—	73.450	—
—	—	—	23.6	—	—	27.19	—	23.117.588 9
0 556	763.208	—	2.077	980.431	—	1.16	1.487.437	—
1.386	265.797	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	2	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	9.91	7.789.304	—
1.942	—	1.172.500 3	4 077	—	943.119	11.07	—	9.213.152
—	—	—	1	973.570	—	0.96	801.910	—
—	—	—	—	—	—	0.38	358.846	—
—	—	—	0.065	—	—	—	35.000	—
—	—	—	0.860	—	—	3.83	889.561	—
—	—	—	2.825	—	—	0.44	20.000	—
—	—	—	0.250	—	—	2.04	390.000	—
—	—	—	—	—	—	0.42	425.000	—
—	—	—	5.000	—	973.570	8.07	—	2.940.117 9

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
4		ÉQUIPEMENT DU SERVICE :	
	3	Protection et conservation des sols.....	Appareils cinématographiques, groupe électrogène, mobilier..... Plantation raquettes inermes dans le Sud.....
			TOTAL DE L'ARTICLE 4.....
5		DÉVELOPPEMEMT DES PRODUCTIONS :	
	1	Productions vivrières (riz).....	Achat : 1 andaineuse, 1 Dragline Austern Western, 1 glaneuse à long châssis, 1 appareil à faire diguette, 1 lame Bulldozer, 1 pelle mécanique, 10 tracteurs, 13 charrues à disque et divers, 1 scraper, 1 scarificateur, 6 pulvériseurs, 2 cultivateurs, 1 houe solative, 1 herse canadienne, 11 semoirs à rayons et à la volée, 3 moissonneuses-batteuses, 1 batterie fixe, 3 hangars métalliques, 5 remorques, 1 groupe électrogène, divers : pièce de rechange..... 3 pelles Nordest, 2 tracteurs, 7 charrues diverses, 1 pulvérisateur, 1 cultivateur, 1 corps fossoyeur, 1 sous-soleur, 9 hangars métalliques, 5 camions à benne, 8 remorques, 1 pirogue en fer avec propulseur ..... Machines-outils : 1 tour parallèle, 2 perceuses, 1 électro-meule, 1 meuleuse, 1 dégauchisseuse, 1 machine à affûter, 1 scie à ruban volant, 1 scie circulaire, 1 poste de soudure, 1 toupie arbore, 1 poinçonneuse cisaille, 1 machine à scier, 2 machines d'ajusteur, 1 appareil à régulier laboratoire, 1 machine à raboter, 3 groupes électrogènes.....
	2	Cultures diverses (oléagineux).....	Construction hangar : achat tôles, bois et commencement travaux à Ambovombe..... Achat 7 tracteurs divers, 2 charrues, 1 cultivateur, 1 herse, 1 moissonneuse, 1 arracheur d'arachides, 1 drague, 1 Bulldozer, 1 Scraper Bucyons, 1 motorgrader, 3 camions, 2 remorques, matériel Decauville.....
	3	Café coopérative.....	Equipement coopératives.....
			TOTAL DE L'ARTICLE 5.....
			TOTAL DU CHAPITRE II.....

PRODUCTION AGRICOLE (*suite*).

1947-1948.			1948-1949.			1949-950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions.	francs.	francs.	millions	francs.	francs.	millions	francs.	francs.
—	—	—	5	39.260	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
1.942	—	1.172.500	37.67	—	1.933.889	46 26	—	35.320.658
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
9.83 +0.76	352.848	—	24.17	8.164.000	—	—	15 542014	—
-	—	—	—	—	—	0.2	189704	—
—	—	—	—	—	—	14.15	3.316787	—
—	—	—	13	13.000.000	—	—	—	—
10.39	—	352.848	37.17	—	21.433.682	14.35	—	19.048.505
21.6	—	4.868.855	123.53	—	38.965 776	109.08	—	74.972.138

CHAPITRE 102. — PRODUCTION AGRICOLE.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT.			CREDIT DE PAIEMENT.		
			DOTATION.	ENGAGEMENT.	REMANIEMENT 1950.	DOTATION.	MANDATEMENT.	REMANIEMENT 1950.
2		ENSEIGNEMENT AGRICOLE :						
	2	Ecoles pratiques.....	6	6	+ 2	6	2.729.908	—
3		MOTOCULTURE :						
	3	Entreprise de motoculture	15	10.226	—	12.5	472.780	— 2
4		EQUIPEMENT DES SERVICES :						
	5	Protection et conservation des sols.....	5.5	1	+ 8	5	355.024	— 1
7		CRÉDIT AGRICOLE :						
		Dotation pour l'encouragement à la production	25	25	—	25	25.000.000	—
		TOTAL.....	51.5	42.226	+ 10	48.5	28.557.712	— 3

CHAPITRE 102. — PRODUCTION AGRICOLE.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	JUSTIFICATIONS.	ENGAGEMENTS.	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
2	2	ECOLE IVOLOINA.....	3	1.896.855	—
		ECOLE MAROVOAY.....	3	1 256.000	—
			6	—	2.729.908
3		MATÉRIEL :			
		6 tracteurs, 6 remorques, 6 charrues, 6 pulvériseurs, 6 cultivateurs	8 34	—	—
		1 tracteur «J. D.».....	0.465	—	—
		1 tracteur «International».....	0.185	—	185.000
		1 charrue à disques.....	0.136	—	—
		Antsirabe : construction hangar.....	0.8	—	278.100
		Fonctionnement	0.3	—	9.680
		TOTAL DE L'ARTICLE 3.....	10.226	—	472.780
4		PROTECTION DES SOLS : Travaux antiérosion.....	1	355.624	355 024
7		CRÉDIT AGRICOLE : Dotation à la C. C. C. A.....	25	—	25.000.000
		TOTAL	42.226	—	28 557.712

CHAPITRE III.

AMÉNAGEMENTS FONCIERS ET HYDRAULIQUE AGRICOLE.

L'accroissement de la population, sa demande accrue de produits vivriers, la nécessité d'une exportation plus importante pour équilibrer la balance des comptes à l'issue du Plan décennal, imposent une extension des surfaces cultivées.

Le Territoire a consacré près de 10 p. 100 du montant total du Plan décennal aux aménagements fonciers et à l'hydraulique agricole. Par leur importance, ces investissements viennent immédiatement après les grandes rubriques d'équipement public de base : chemins de fer, routes, ports.

L'utilisation de ces 5.028 millions est envisagée de deux manières différentes, outre les études et l'achat de matériel, indispensables en tout état de cause :

— Par le développement de petits aménagements destinés à l'amélioration du ravitaillement local (par là même aidant à la solution du problème démographique);

— Par l'équipement de grands périmètres, où toutes les disciplines du Plan concourent à la création d'importants noyaux de développement intégré, susceptibles de faire tache d'huile.

Dès 1947, études, commandes de matériel, aménagements, étaient mis en route, malheureusement de nombreux obstacles aboutirent à un ralentissement sensible de la cadence initialement prévue.

ÉTUDES.

L'intérêt majeur de ce chapitre réside dans les «aménagements importants» lac Alaotra, deltas du Mangoky et de la Mahavavy, qui résument en eux tout le but du Plan décennal. Un échec en la matière ne doit à aucun prix être possible; des études soignées s'imposent. Elles sont très longues, car les éléments d'appréciation, débit des rivières, pédologie, etc., manquent, et plusieurs années d'observations, seules, peuvent permettre de se faire une opinion correcte.

Une certaine impatience se manifeste parfois localement devant le peu de résultats apparents de ces études, n'aboutissant à rien de visible et de concret. Pourtant dès la fin 1948, l'élaboration d'un avant-projet pour le lac Alaotra a été confiée à la Société Neyrpic, qui commença immédiatement les mesures hydrologiques et les levés topographiques, suivis de sondages en 1949. Cette année-là, un avant-projet d'aménagement du périmètre 23 était présenté, et les divers services techniques du Territoire purent utilement orienter les recherches ultérieures de la Société. Elles se sont concrétisées en juillet 1950 par la fourniture d'un avant-projet complet couvrant une première tranche d'aménagement du Lac.

Parallèlement, des études topographiques avaient lieu dans le delta de la Mahavavy. Elles visent à l'établissement d'un réseau secondaire d'irrigation, en liaison avec l'avant-projet des ouvrages principaux présenté par la Société Nationale des Travaux Publics (travaillant pour le compte de la Société Sucrière de la Mahavavy).

La Division du Génie rural, chargée de la gestion des crédits du chapitre III, ne limite d'ailleurs pas leur utilisation aux deux points ci-dessus. Elle se propose également :

1° La formation de topographes et de surveillants qualifiés, dotés des instruments de travail indispensables, en vue de l'étude des petits aménagements;

2° L'étude, sur le terrain, des tranches successives de ces petits périmètres;

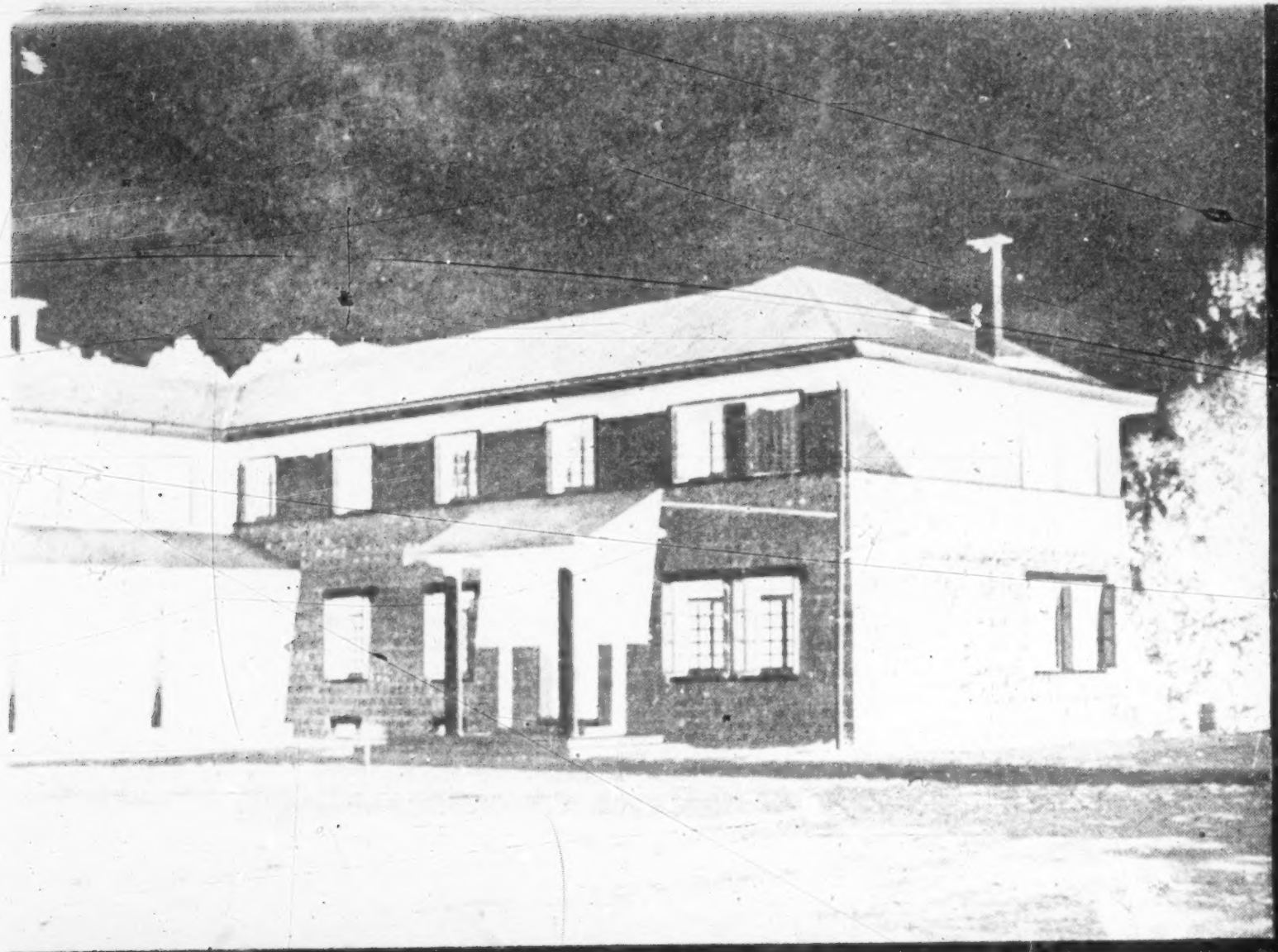

BATIMENT DU GÉNIE RURAL A NANISANA PRÈS DE TANANARIVE.

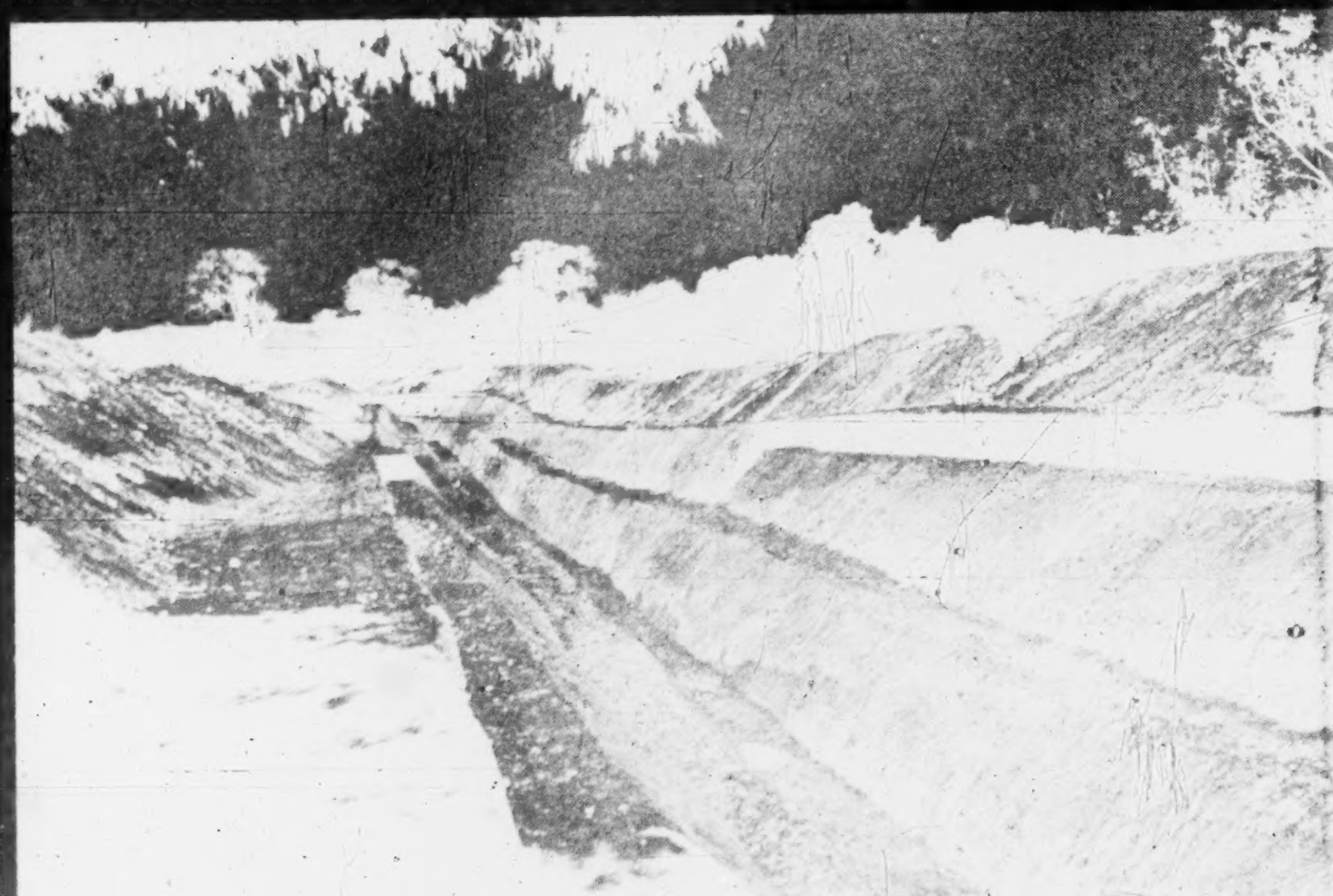

CANAL D'ANKILIZATO, MORONDAVA.

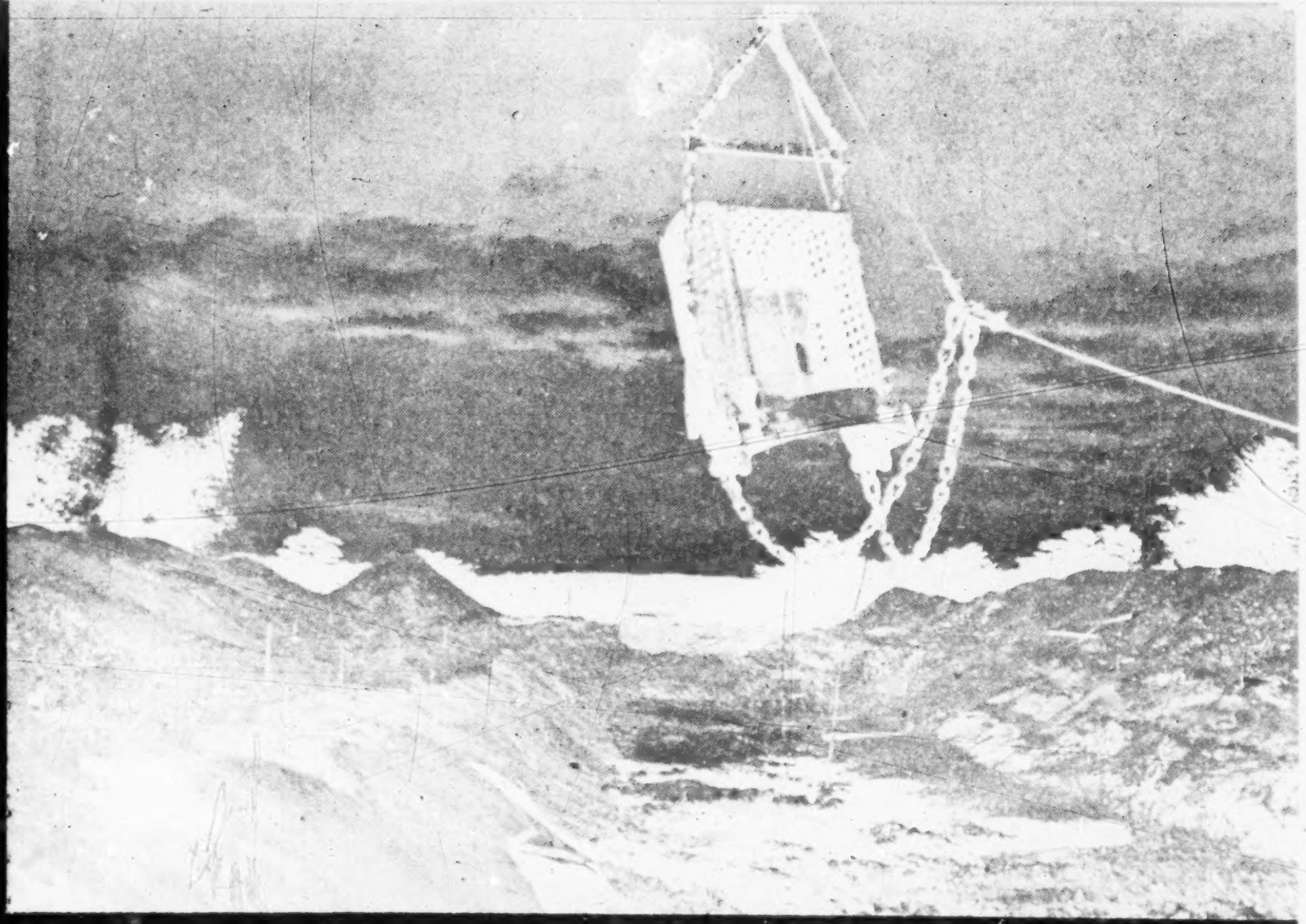

AMBILOBE. — LES TRAVAUX EN COURS DU CANAL D'IRRIGATION DU DELTA DE LA MAHAVAVY.

MATÉRIELS AGRICOLES DU SAMBIRANO.

3° La création d'un bureau de dessin et d'études, apte à produire tous les avant-projets et projets définitifs concernant les mêmes périmètres.

Ce programme n'a été rempli que très partiellement durant les deux premiers exercices. Les nouveaux topographes ne purent être recrutés qu'en petit nombre, par manque de cadres supérieurs susceptibles de s'occuper de leur formation. Aussi les études furent-elles relativement peu nombreuses. D'ailleurs, au bureau d'étude, peu de nouveaux dessinateurs purent être formés.

L'arrivée d'un ingénieur du Génie rural donna une nouvelle extension à tous ces travaux d'études en 1949-1950. Quinze nouveaux topographes formés à Nanisana, près de Tananarive, de janvier à mai 1950 permirent l'étude des petits périmètres, qui fut activement poursuivie, et son champ d'action accru. Le bureau de dessin (huit dessinateurs, ayant tout au moins une formation élémentaire) produisait divers projets définitifs d'aménagement; une documentation cartographique, topographique et technique se constituait.

Désormais, la Division du Génie rural est à même de mener à bien, seule, toutes les études de petite et moyenne importance, l'appel aux sociétés privées étant exceptionnel. Le manque de personnel qualifié a nui le plus à son développement; il y a donc nécessité à ne rencontrer aucun obstacle au recrutement de techniciens contractuels, qui, outre les services de leur spécialité propre, pourraient aider à la formation d'agents d'exécution.

PETITS AMÉNAGEMENTS.

A un stade postérieur aux études, les premiers programmes du Plan décennal se proposaient de réaliser la mise en valeur, ou une très sérieuse amélioration, de quelque 70.000 hectares. Cette prévision a été en grande partie remplie, surtout pendant l'exercice 1949-1950.

Les réalisations peuvent se grouper selon les diverses provinces de l'Ile :

Province de Majunga. — La révision des réseaux d'irrigation et de drainage de la plaine de Marovoay (périmètre de 10.000 hectares) a abouti à 60.000 mètres cubes de terrassements. Simultanément, divers petits réseaux (dont celui de Madirovalo) ont été améliorés;

Province de Tuléar. — Dans la zone de Morondava, le maintien et l'amélioration des réseaux Dabara et Hellot (6.000 hectares irrigués) ont réussi malgré le changement de lit de la rivière Morondava. Les terrassements du col de l'Ankilizato (périmètre nouveau de plus de 1.500 hectares) étaient presque terminés (20.000 mètres cubes) et une partie des ouvrages d'art construits.

— Dans la zone de Tuléar, des ouvrages de prise importants et entièrement neufs et de nombreux ouvrages secondaires parsèment maintenant les divers périmètres avec la réalisation de près de 30.000 mètres cubes de terrassements en vue de l'extension de l'irrigation sur les réseaux de Manantsofy, Tamiantsoa, Belamoty (en tout 12.500 hectares). Près de 20.000 mètres cubes de terrassements correspondent à l'ouverture de nouveaux réseaux à Vondrove et Manorofify (2.500 hectares).

— Dans la zone de Fort-Dauphin, le réseau de Beraketa-Behara (1.000 hectares) est renforcé;

Province de Tananarive. — L'essentiel du travail a porté sur la zone de l'Imerina, c'est-à-dire sur la plaine de Betsimitatatra (13.000 hectares) et les plaines voisines :

Divers ouvrages neufs apparaissent, notamment sur les canaux de l'Andriantany et de l'Antenina. De sérieuses améliorations protègent les périmètres de la Moriandro, de la Katsaoka, de la Mananara contre les inondations et étendent les réseaux d'irrigation (6.000 hectares intéressés).

Le déroctage d'un seuil se poursuit dans la plaine de l'Onive, près d'Ambatolampy (3.000 hectares); des travaux analogues, accompagnés de rectifications de rivières et d'endiguement ont été entrepris à Vinaninony (1.500 hectares);

Province de Tamatave. — Le manque de personnel a obligé à circonscrire les travaux à

la cuvette du lac Alaotra où ils préludent à la mise en valeur de l'ensemble de cette zone :

— Digue de protection à l'Ankoririka, canal d'irrigation de la Vakaka, chenaux de navigation à Anororo et Ambatosoratra.

Au total plusieurs dizaines de milliers de mètres cubes de terrassements intéressant plusieurs milliers d'hectares;

Province de Fianarantsoa. — Malgré le manque de personnel qui limite les réalisations, l'aménagement de la plaine d'Ambila (7.000 hectares irrigables, dont 1.000 hectares cultivés) se poursuit surtout sur la rive gauche avec 30.000 mètres cubes de terrassements achevés.

Le nouveau barrage réservoir de Vahadrakaka a été entrepris (2.000 mètres cubes de terrassements); il intéresse 1.000 hectares.

Dans toute l'Ile, ces petits aménagements mis en valeur ou sérieusement améliorés occupent plus de 50.000 hectares.

La lenteur relative du démarrage et l'inexécution partielle du programme proviennent de diverses causes :

— Insuffisance de la main-d'œuvre (soit à Marovoay, parce que la population est trop peu nombreuse; soit comme autour de Tananarive, parce qu'elle manifeste peu d'enthousiasme pour les travaux de terrassement);

— Arrivages irréguliers des matières premières telles que fers, ciments, dynamite;

— Manque de surveillants de chantiers qualifiés et de mécaniciens pour la conduite du peu de matériel mécanique en service.

Pour remédier à ces inconvénients, le Territoire envisage :

— La formation de surveillants qualifiés grâce à des surveillants-chefs spécialistes de la maçonnerie et du béton armé;

— L'accroissement du nombre des conducteurs d'engins;

— Ensuite la mécanisation sur une échelle importante;

— La constitution de divers stocks de ciments, fers, etc., de façon à constituer un volant de sécurité pour les travaux.

Les préoccupations dûes au manque de personnel et aux retards dans l'arrivée du matériel sont constantes.

AMENAGEMENTS IMPORTANTS.

Quelques travaux préparatoires ou de mise en route d'aménagements beaucoup plus importants ont pû être lancés en 1949-1950, essentiellement dans le delta de la Mahavavy. Les retards dans les études ont eu néanmoins une répercussion sur l'ouverture des chantiers.

Tant les sociétés privées coopérant avec l'Administration que cette dernière se proposent de mécaniser au maximum les travaux de terrassement indispensables. Le manque de main-d'œuvre en rendrait l'exécution difficile. Pour sa part, le Territoire s'oriente depuis trois ans vers l'utilisation de pelles mécaniques, et vers la drague flottante pour certains travaux. Les subdivisions du Génie rural nécessitent également des moyens de transport pour ravitailler les petits chantiers disséminés dans toute l'Ile.

Ce programme a reçu un début de réalisation plus important que ne pourrait le laisser supposer l'état des crédits consommés; leur faiblesse tient à la lenteur des livraisons de matériel actuellement en service : une drague flottante (reçue deux ans après la commande), quatre pelles mécaniques de 300 litres de godet (délai de livraison de huit à dix mois), deux groupes Decauville, cinq camions de 5 tonnes et huit remorques de camions.

A la fin de l'exercice, deux pelles mécaniques supplémentaires étaient réceptionnées. L'arrivée de quatre groupes Decauville, deux camions de 5 tonnes, quatre remorques pour pelles mécaniques et huit remorques pour camions ne devait plus tarder. Des commandes nouvelles portaient sur quatre pelles mécaniques, trois pontons pour travail de pelle en site aquatique, deux bateaux faucardeurs et un certain nombre de bétonnières et de pompes d'épuisement.

Ce matériel donnera une nouvelle impulsion à tous les travaux hydrauliques. Il faut espérer que les délais indiqués par les fournisseurs ne seront pas dépassés et que des difficultés exagérées ne se révéleront pas dans le recrutement des mécaniciens chargés de la conduite et de l'entretien.

Depuis 1947, un montant de 656,5 millions en autorisations d'engagement, et de 271,5 en crédits de paiement ont été accordées pour les

aménagements fonciers et d'hydraulique agricole. Sur ce total, l'utilisation représente une somme de 95,6 millions (15 p. 100) en autorisation d'engagement, et 55,6 millions (20 p. 100) en crédit de paiement, selon le graphique ci-dessous :

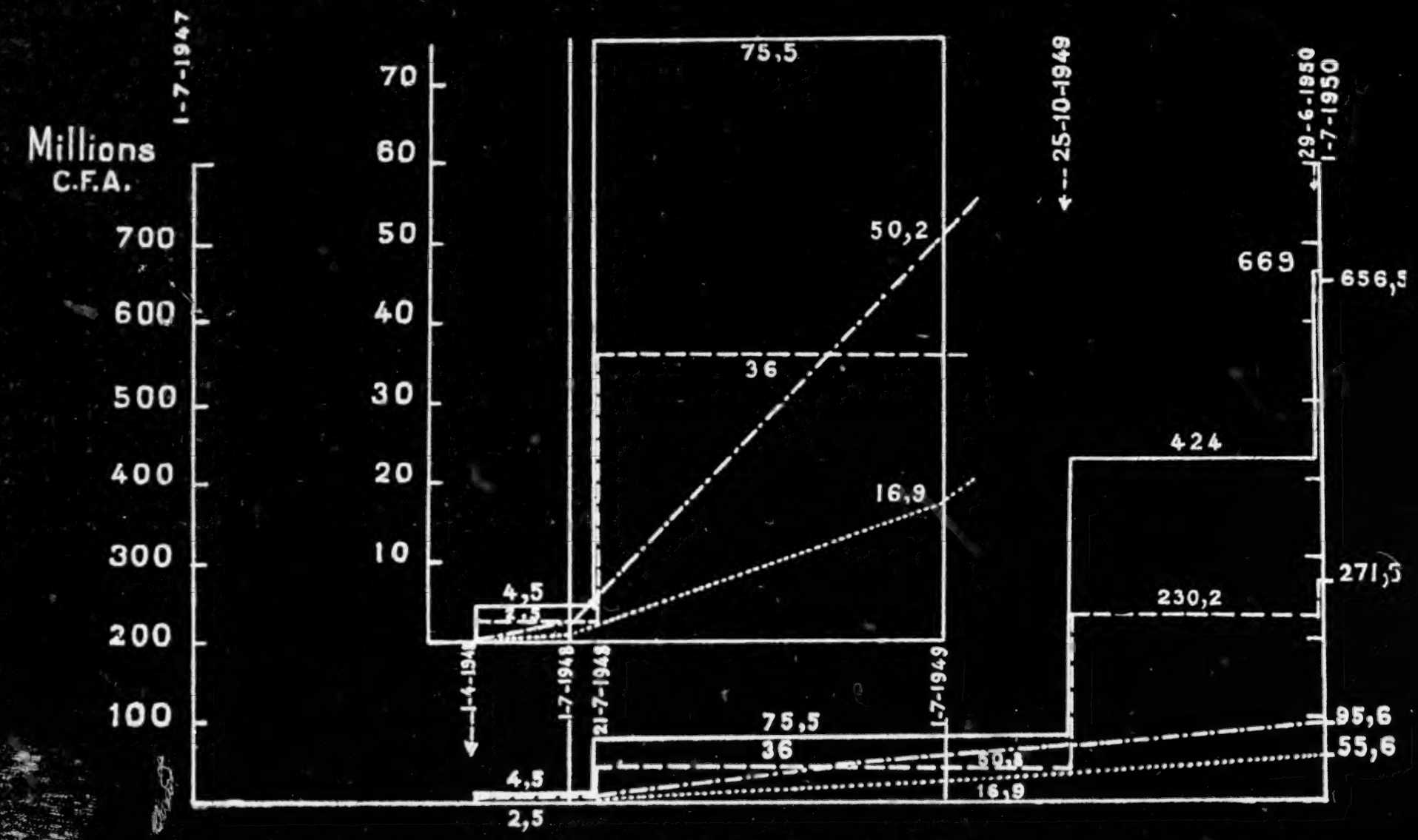

GRAPHIQUE 4. — HYDRAULIQUE AGRICOLE.

Ces courbes montrent la période de démarrage des grands aménagements encore dans sa phase préparatoire. Les dotations nécessaires sont d'ores et déjà disponibles pour le premier d'entre eux, le delta de la Mahavavy.

Les conditions particulières au lac Alaotra, et la nécessité de longues observations ne permettront pas le début des travaux, dans le premier périmètre (P. C. 23 de 25.000 hectares) avant l'exercice suivant. La Société Neyrpic vient de remettre son avant-projet; le Territoire décidera prochainement s'il la chargera de poursuivre jusqu'à l'établissement du projet définitif.

Quant au Mangoky, rien n'a encore été envisagé. Son étude commencera sous peu. Elle a surtout été retardée par un manque temporaire de moyens techniques et financiers.

A relativement bref délai, le Plan pourra témoigner de son effort pour améliorer l'économie malgache. Trois réalisations de la plus grande importance commenceront à surgir de terre. Réalisations complètement «intégrées» d'ailleurs, car outre l'agriculture, les autres disciplines, reforestation, élevage, travaux publics, santé, enseignement, etc., auront leur rôle à jouer dans ces zones de prospérité et de développement rationnel et qui seront pour une bonne part la cheville ouvrière de la modernisation de Madagascar.

AMBILOBE. — SUCRERIE DE LA MAHAVAVY.

STATION AGRICOLE DU LAC ALAOTRA. (30 MAI 1950.)

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT. EXERCICE 1947-1948 Dotation.	EXERCICE 1947-1948 Engagement.	EXERCICE 1948-1949 Dotation.	EXERCICE 1948-1949 Engagement.	EXERCICE 1949-1950 Dotation.	EXERCICE 1949-1950 Engagement.	TOTAUX Dotation.	TOTAUX Engagement.	REMANIEMENT 1950.
1		ETUDES	—	—	33	32	—	—	33	32	— 1
2		PETITS AMÉNAGEMENTS :									
	1	Majunga	—	—	8	2.5	—	3.5	6	6	—
	2	Tuléar	2	1.5	7	6	1	2.5	10	10	—
	3	Tananarive	2.5	1	4	4	—	1.5	6.5	6.5	—
	4	Tamatave-Alaotra	—	—	10	1.8	—	8.2	10	10	+ 10/02
	5	Fianarantsoa	—	—	11	2	—	—	11	2	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 2...	4.5	2.5	38	16.3	1	15.7	43.5	34.5	+ 10
		TOTAL DU CHAPITRE III.	4.5	2.5	71	48.3	1	15.7	76.5	66.5	+ 10

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
1		ETUDES	Cartographie du lac Alaotra.....
			Etude préliminaire de l'aménagement du lac Alaotra par la Société Neyrpic.....
			Dépenses diverses d'études pour le Service, soldes des topographes contractuels. Achat divers appareils.....
			TOTAL DE L'ARTICLE 1er.....
2		PETITS AMÉNAGEMENTS :	
	1	Majunga	Reconstitution du réseau de la plaine de Marovoay (canal d'assainissement de Manompo, rectification de la Marovoay, canal de petite colonisation).....
			Ankaizina : déroctage des seuils d'Ambatoria.....
			Etudes du réseau secondaire de la Mahavavy.....
			Achat de diverses pièces de rechange pour les machines travaillant à Marovoay.....
			TOTAL DU § 1er.....
	2	Tuléar	Canaux et ouvrages de prise : zones du Fiherenana, de l'Onilahy (Manantsofy, Manorofify, Tamiantsoa, Belamoty) et du Bas Mangoky (Vondrove).....

AMÉNAGEMENTS FONCIERS ET HYDRAULIQUE AGRICOLE.

CRÉDIT DE PAIEMENT.								
EXERCICE 1947-1948.		EXERCICE 1948-1949.		EXERCICE 1949-1950.		TOTAUX.		REMANIEMENT 1950.
Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	
—	—	10	6.330.549	23	11.219.032	33	17.549.581	
—	—	4	0.733 716 7	2	2.610.020 9	6	3.343.737 6	
1.85 (a)	0.811.102	6	4.976.673 6	2.5	4.386.676 3	10.35	10.174.451 9	
1	0.238.863	4	3.476.355 2	1.5	2.518.611 7	6.5	6.233.839 9	
—	—	7.5	0.279.420 5	2.5	9.521.024 4	10	9.800.444 9	+ 5/0A
—	—	2	0 054	4	0.547.359	6	0.601.359 0	+ 3 0A
2.85	1.049.965	23.5	9.520.166	12.5	19.583 692 3	38.85	30.153.823 3	+ 8
2.85	1.049.965	33.5	15.850.715	35.5	30.802.724 3	71.85	47.703.404 3	+ 8

AMÉNAGEMENTS FONCIERS ET HYDRAULIQUE AGRICOLE.

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.
—	—	—	1	21.431 5	21.431 5	—	46.200	46.200
—	—	—	30	6.309.117 5	6.309.117 5	—	—	7.911.630
—	—	—	—	—	—	—	2.299.216	2.299.216
—	—	—	1	—	—	—	261.986	261.986
—	—	—	32	—	6.330.549	—	—	11.219.032
—	—	—	2	233.733 6	233.733 7	2.2	1.676.858	1.676.858
—	—	—	0.5	499.983 1	499.983 1	0.7	688.231	688.231
—	—	—	—	—	—	0.5	193.447	193.447
—	—	—	—	—	—	0.1	51.464 9	51.464 9
—	—	—	2.5	—	733.716 7	3.5	—	2.610.020 9
1.5	811.102	811.102	3	3.151.099 8	3.151.099 8	2.28	2.973.909 7	2.973.909 7

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
2		PETITS AMÉNAGEMENTS :	
	2	Tuléar (*suite*).....	Canaux et ouvrages d'art dans la zone de Morondava (principalement Ankilizato).....
			Réseaux de la région de Fort-Dauphin-Ambovombe (principalement Beraketa-Behara).....
			TOTAL DU § 2.....
	3	Tananarive	Reconstruction du réseau de la plaine de Tananarive (Betsimitatatra). Reprise des canaux de l'Andriantany et de l'Antenina et de la Mamba. Extension des réseaux d'irrigation et d'assainissement des plaines adjacentes (Katsoaka, Moriandro, Mananara).....
			Déroctage des seuils de l'Onive. Reprise de la plaine de Vinaninony.
			TOTAL DU § 3.....
	4	Tamatave-Alaotra	Travaux du lac Alaotra (amélioration de l'Anony, continuation du canal de la Vakaka, digue d'Ankoririka, canal d'assainissement du périmètre de colonisation 15 chenaux d'Ambatosoratra et d'Anororo). Dont virement par études (destiné aux études Neyrpic à l'Alaotra).....
			TOTAL DU § 4.....
	5	Fianarantsoa	Reprise du réseau de drainage de la plaine d'Ambila : commencement des barrages; réservoirs de Vatosola et Vahadrakaka.....
			Achats divers matériaux pour les travaux.....
			TOTAL DU § 5.....
			TOTAL DU CHAPITRE III.....

AMÉNAGEMENTS FONCIERS ET HYDRAULIQUE AGRICOLE (*suite*).

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.
—	—	—	1	426.949	426.949	0 22	924.705 6	924.705 6
—	—	—	2	1.398.624 8	1.398.624 8	—	488.061	488.061
1,5	—	811.402	6	—	4.976.673 6	2.5	—	4.386.676
1	238.863	238.863	3.5	3.016.745 1	3.016.745 1	0.7	1.928.601 7	1.928.601 7
—	—	—	0 5	459.610 1	459.610 1	0.8	609.067	590.010
1	—	238.863	4	—	3.476.355 2	1.5	—	2.518.611 7
—	—	—	1.8	279.420 5	279.420 5	8.2	9.321.024 4	9.521.024 4
—	—	—	1.8	—	279.420 5	8.2	—	9.521.024 4
—	—	—	2	54.000	54.000	—	492.289	492.289
—	—	—	—	—	—	—	55.250	55.250
—	—	—	2	—	54.000	—	—	547.359
203	—	1.049 965	48.3	—	15.850.715	15.7	—	30.802.724 3

CHAPITRE 103. — AMÉNAGEMENTS FONCIERS ET HYDRAULIQUE AGRICOLE.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT. DOTATION.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT. ENGAGEMENT.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT. REMANIEMENT 1950.	CREDIT DE PAIEMENT. DOTATION.	CREDIT DE PAIEMENT. MANDATEMENT.	CREDIT DE PAIEMENT. REMANIEMENT 1950.
1		ETUDES	75	2.525	— 5	20	638 480	+ 5
2		PETITS AMÉNAGEMENTS :						
	1	Majunga	2.5	—	—	2.5	—	—
	2	Tuléar	12.5	10.7	—	10.7	4.843 154	+ 1.8
	3	Tananarive	2.5	2.5	+ 2.5	2 5	2.366.223 2	+ 2.5
		TOTAL DE L'ARTICLE 2...	17.5	13.2	+ 2.5	15.7	7.209.379 2	+ 4.3
3		AMÉNAGEMENTS IMPORTANTS :						
	1	Diégo-Suarez-Majunga .	450	—	—	100	—	+ 30
	2	Alaotra	15	—	10	5	—	— 5
		TOTAL DE L'ARTICLE 3...	465	—	— 10	105	—	+ 25
4		MATÉRIEL (ACHAT).....	35	13.354 1	—	18	72 047	+ 7
		TOTAL.....	592.5	29.079 1	— 12.5	158.7	7.919.906 2	+ 41.3

CHAPITRE 103. — AMÉNAGEMENTS FONCIERS ET HYDRAULIQUE AGRICOLE.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	JUSTIFICATIONS.	ENGAGEMENTS.	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
			millions.	francs.	francs.
1		Cartographie du lac Alaotra.....	—	—	—
		Etude préliminaire de l'aménagement du lac Alaotra par la Société Neyrpic.....	—	—	—
		Dont virement pour travaux.....	—	—	—
		Dépenses diverses d'études pour le service, soldes des topographes contractuels. Achat divers appareils.....	2.525	638.480	638 480
		TOTAL DE L'ARTICLE 1er.....	2.525	—	638.480
2	2	Canaux et ouvrages de prise : zones du Fiherenana, de l'Onilahy (Manantsofy, Manorofify, Tamiantsoa, Belamoty) et du Bas-Mangoky (Vondrove).....	7 630	4.839 316 4	3.390 717 4
		Canaux et ouvrages d'art dans la zone de Morondava (principalement Ankilizato).....	1.350	803.472 6	304.472 6
		Réseaux de la région de Fort-Dauphin-Ambovombe (principalement Beraketa-Behara).....	1.700	648.964	648.964
		TOTAL DU § 2.....	10.7	8 291.733	4.843.157

CHAPITRE 103. — AMÉNAGEMENTS FONCIERS ET HYDRAULIQUE AGRICOLE (*suite*).

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	JUSTIFICATIONS.	ENGAGEMENTS.	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
			millions.	francs.	francs.
	3	Reconstruction du réseau de la plaine de Tananarive (Betsimitatatra). Reprise des canaux de l'Andriantany et de l'Antenina et de la Mamba). Extension des réseaux d'irrigation et d'assainissement des plaines adjacentes (Katsaoka, Moriandro, Mananara)	2.5	2.366.225 2	2.366.225 2
		Déroctage des seuils de l'Onive. Reprise de la plaine Vinaninony	—	—	—
		TOTAL DU § 3	2 5	2.366.225 2	2.366.225 2
		TOTAL DE L'ARTICLE 2	13.2	—	7.209.379 2
			29.079 1		
4		MATÉRIEL	13.354 1	—	72.047
		TOTAL	29.079 1	—	7.919.906 2

CHAPITRE IV.

FORÈTS.

Alors que l'expérience démontre la nécessité d'un boisement de 30 p. 100 de la superficie des terres tropicales, Madagascar ne dispose que de 30.000 kilomètres carrés de forêts pour une surface de plus de 600.000 kilomètres carrés. L'explication de bien des pauvretés de l'Ile, de nombre de ruines et de difficultés vient de là.

Le plan décennal ne pouvait se charger de l'ensemble de la reforestation nécessaire, plus de 150.000 kilomètres carrés. Tout au moins assurera-t-il la protection sylvestre des réalisations agricoles prévues : Alaotra, Mangoky, Mahavavy; avec, en complément, le reboisement de quelques autres zones particulièrement menacées ou dont l'influence perturbatrice est la plus considérable.

Jusqu'alors, faute de moyens, les recherches des Eaux, Forêts et Chasses, étaient surtout basées plus sur l'observation que sur l'expérience. Avant de débuter la reforestation, le Plan met à la disposition du Service les moyens d'étude et de formation du personnel nécessaire; leur influence continuera à se faire sentir à l'issue du Plan décennal dans tous les programmes de reforestations futurs.

Les réalisations sont à peine commencées. Le renforcement des effectifs du personnel, au cours du dernier semestre, rend possible au cours de l'exercice 1950-1951 une accélération de la cadence d'exécution.

STATIONS DE RECHERCHE.

Trois stations figuraient au Plan pour les exercices écoulés : Analamazaotra, Manjakatompo et Tsaramandroso.

La station d'Analamazaotra, située dans la forêt de l'Est sur la voie ferrée Tananarive-Tamatave, doit permettre à la fois l'étude sylvicole des essences locales et celle des essences exotiques, notamment des eucalyptus.

Des essais d'aménagement de la forêt autochtone avaient été entrepris mais peu de documents subsistent sur cette étude, après le passage de la rébellion.

Des pépinières pour l'extension des plantations, un parcellaire de 25 hectares, un projet de route de 4 km. 500 ont été établis et un magasin à graines construit.

Dans le matériel commandé figurent une scie forestière CD 3 (arrivée), un tracteur D 6 avec arche de débardage et bulldozer, ainsi qu'un camion Hotchkiss.

Analamazaotra va ainsi pouvoir prendre le développement qu'elle mérite.

La station de Manjakatompo comporte des plantations déjà âgées constituant un matériel d'étude très intéressant : *Cupressus lusitanica, Pinus pinaster, Pinus Khasya, Pinus patula,* surtout, avec d'autres résineux et quelques espèces d'eucalyptus.

Deux arboretum, tracés vers l'altitude de 1.700 mètres, permettront les introductions de résineux et d'eucalyptus. L'emploi de ces derniers dans les plantations se fait en bandes moins vulnérables aux incendies que les résineux. Un autre arboretum pour résineux sera installé entre 2.000 et 2.100 mètres.

Un parcellaire pour les plantations s'appuyera sur le tracé d'un projet de route de 6 kilomètres. Deux pépinières se réalisent, pendant que le levé des anciennes plantations facilitera leur aménagement, et tout d'abord les éclaircies dont elles ont grand besoin. Le Service des Forêts poursuit des comptages dans quelques parcelles d'expérience à multiplier.

A l'article des constructions, il convient de citer un grand hangar servant d'atelier-garage dont des madriers débités dans des cyprès provenant des premières éclaircies constituent la charpente, un magasin à graines, un gîte d'étapes au projet achevé.

Manjakatompo attend un tracteur D6 commandé depuis longtemps et un camion Hotchkiss.

La station de Tsaramandroso a été choisie en remplacement de celle de Marohogo; le sol de cette dernière était en général trop pauvre pour l'établissement de plantations forestières. Tsaramandroso constitue la station expérimentale de la région Ouest. Une partie de la station avec des peuplements forestiers servira à des essais d'aménagement de la forêt autochtone et l'étude des essences de cette forêt relativement riche en palissandres.

Pour les reboisements, ces essais porteront sur le Teck et les eucalyptus notamment.

Les travaux de topographie viennent d'être entrepris, une pépinière également. Un camion Hotchkiss a été commandé.

ENSEIGNEMENT FORESTIER.

L'école secondaire distribuera l'enseignement des disciplines forestières.

Cette création primitivement envisagée à Angavokely sera réalisée à Antsirabe en groupant ainsi tout ce qui concerne l'Enseignement et la Recherche. Le personnel forestier qui devra se consacrer à ces deux branches d'activité aurait à Angavokely souffert de l'éloignement de tout.

D'autre part, à Antsirabe, la proximité du mont Vohitra et de l'Arboretum représentant un périmètre de 160 hectares, reboisés presque entièrement en résineux, constituera un champ d'études très intéressant pour les élèves en ce qui concerne les travaux de sylviculture, d'aménagement et de topographie.

Ce transfert entraîne également celui de l'école primaire à Antsirabe, dans le bâtiment qui comprendra tout ensemble les locaux de l'école secondaire, les laboratoires de recherches et les salles de collections.

En conséquence peu de travaux d'aménagement ont eu lieu à Angavokely. Le personnel de l'usine d'extraction de quinine, en cours de réalisation, pourra utiliser ces bâtiments comme logements.

La machine à bois Sagem de l'école ira ultérieurement à Antsirabe, et complètera le matériel à acheter pour les besoins de l'enseignement.

ÉQUIPEMENT DU SERVICE.

Le Plan décennal prévoit la construction de bureaux avec logement à Majunga, Tuléar, Fort-Dauphin et Diégo-Suarez.

Le projet de bâtiment pour Majunga est terminé. L'étude d'autres projets analogues pour Tuléar et Fort-Dauphin va commencer.

REFORESTATION.

La situation des travaux de reforestation est la suivante :

Lac Alaotra. — L'érosion menace particulièrement la région du lac Alaotra et il importe de stabiliser les terres, surtout dans les parties hautes des zones où des travaux d'aménagement agricole doivent être réalisés.

Ce travail considérable, porte sur de vastes superficies, les techniques sont encore à fixer.

Le périmètre de la Manaloha, d'environ 1.800 hectares comportant de nombreux lavaka (cônes d'érosion), servira de premier champ d'expériences. Des bandes boisées d'eucalyptus robusta le sillonneront, avec, dans l'intervalle, des semis d'acacia dealbata en vue du maintien des terres par simple embroussaillement. Des levers, déjà effectués permettent de fixer les emplacements des 23 kilomètres de bandes; l'avion aidera à leur plantation.

Des travaux de prospection et l'établissement d'une pépinière dans la haute vallée de la Sahabe permettent de constituer une vaste pépinière de reforestation, à aménager en première urgence.

Dans les commandes de matériel mécanique figurent un tracteur D6 avec accessoires, un tracteur John Deere, une troueuse Spud Digger, un camion Ford à quatre roues motrices.

Deux projets de bâtiments, l'un à usage de bureaux, l'autre à usage d'habitation passeront à l'exécution au cours des mois prochains, après achèvement de deux logements de contrôleur, d'un magasin.

Sambirano-Sakaramy. — Les premiers résultats de reboisement avec semis par avion dans le Massif du Tsaratanàna, aux sources du Sambirano et de la Mahavavy, ne semblent pas mauvais, mais il faudra attendre encore une année avant de pouvoir être fixé sur l'efficacité de la méthode.

PLANTATION DE QUINQUINAS DE LA MONTAGNE D'AMBRE.

DANS LA VALLÉE DE FANANDRANO : UN ASPECT DE LA FORÊT MALGACHE.

A la suite de la mission du professeur Baranger et sur l'avis du Comité des quinquinas, des plantations de *Cinchona Ledgeriana* en vue de l'extraction de la quinine ont été décidées.

250 hectares de plantations ont été prévus à la Mandraka. Des essais y avaient déjà été réalisés, mais les pépinières existantes comportent actuellement comme sujets bons à mettre en place presque uniquement des *C. Succirubra* semés avant le changement d'orientation du Comité. Des graines de *C. Ledgeriana* servent aux nouveaux semis. Une route en cours de réalisation permet des plantations au long d'une importante vallée. Des travaux de topographie vont porter au cours des prochains mois sur l'établissement du parcellaire. Un logement pour un surveillant européen, avec bureau, magasin et garage s'élevera à proximité de la gare de la Mandraka. Un camion Ford est commandé.

La réalisation du programme envisagé demeure aléatoire, par manque de main-d'œuvre, difficile à recruter dans cette région.

Pour cette raison, et pour des considérations d'ordre technique (meilleure qualité du sol), des travaux de plantation de *C. Ledgeriana* seront également continués à la montagne d'Ambre.

La construction de l'usine d'extraction des sels de quinine, sur les plans du professeur Baranger, a été entreprise à Angavokely. Hangar et routes d'accès sont en cours. Lors de sa mission à Madagascar, le professeur Baranger a acquis une partie du matériel nécessaire et poursuit la commande du matériel complémentaire.

Le Plan décennal comporte l'inscription de 495 millions C.F.A. pour les Forêts, dont 234 pour la reforestation proprement dite. Le chiffre est minime. Pourtant, l'exécution du programme forestier souffre d'un retard très grand, pour des raisons souvent involontaires, comme l'absence de toute dotation budgétaire en 1947-1948.

Le graphique suivant montre que les autorisations d'engagement rattrapent en partie le

GRAPHIQUE 5. — FORÊTS.

retard. Il n'en va pas de même pour les crédits de paiement, les lenteurs habituelles, manque de personnel, le retard dans les commandes, se joignent aux causes particulières et techniques du Service :

La nécessité d'une reforestation active et poussée de la Grande Ile étant hors de discussion, il appartient aux exercices suivants de rétablir la situation. Toutefois, un tel redressement procédera d'un regroupement des activités, actuellement trop dispersées, du Service des Eaux, Forêts et Chasses. Dix ans ne suffisent pas à rattraper un retard de cinquante ans, et à réparer le mal fait par des siècles de mépris de l'arbre; une première condition de l'efficacité réside dans la sélection des points d'application, en les centrant sur les autres réalisations productives envisagées.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT.								
			EXERCICE 1947-1948		EXERCICE 1948-1949		EXERCICE 1949-1950		TOTAUX		REMANIEMENT 1950.
			Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	
1		RECHERCHES :									
	1	Analamazaotra	—	—	1.4	—	—	1.010	1.4	1.010	—
	2	Manjakatompo	—	—	2.2	0.010	—	1.876	2.2	1.886	—
	3	Tsaramandroso	—	—	1.4	—	—	1	1.4	1	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 1er..	—	—	5	0.010	—	3.886	5.0	3.896	—
2		ENSEIGNEMENT :									
	1	Ecole primaire Angavokely	—	—	5	5	—	—	5	5	—
3		EQUIPEMENT DU SERVICE :									
	1	Majunga	—	—	7	3.184	—	0.683	7	3.867	—
4		REFORESTATION :									
	1	Travaux :									
		2° Lac Alaotra.....	—	—	29	3.7	—	17.737	29	21.437	-2.5/SO
		4° Sambirano-Sakaramy	—	—	3	—	—	1.8	3	1.8	—
	2	Personnel	—	—	1.5	—	—	0.5	1.5	0.5	-1 /SO
		TOTAL DE L'ARTICLE 4...	—	—	33.5	3.7	—	20.037	33.5	23.737	-3.5
5		QUINQUINAS :									
	1	Mission d'études.....	—	—	0.6	0.5	—	0.1	0.6	0.6	—
	2	Achat matériel.....	—	—	5	0.5	2	0.5	7	1	-2 /OA -2.5/SO
	4	Développement plantation	—	—	4.4	—	3	1.780	7.4	1.780	-3 /OA
		TOTAL DE L'ARTICLE 5...	—	—	10	1	5	2.380	15	3.380	-7.5
		TOTAL.....	—	—	60.5	12.894	5	26.986	65.5	39.880	-11

CREDITS DE PAIEMENT.								
EXERCICE 1947-1948.		EXERCICE 1948-1949.		EXERCICE 1949-1950.		TOTAUX.		REMANIEMENT 1950.
Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	
—	—	0 8	—	—	—	0 8	—	—
—	—	1.1	—	—	—	1.1	—	—
—	—	1.1	0.007.230	—	0.131.187	1 1	0.138.417	—
—	—	3	0 007.230	—	0 131.187	3	0.138.417	—
—	—	5	0.125.630 3	—	0.463.836	5	0.589.466 3	—
—	—	6	0.049 116 5	1	0.586.320 9	7	0.635.456 93	−2 8/SO −1 /OA
—	—	17	—	—	1.787.354	17	1.787.354 0	—
—	—	3	—	—	1.232.221 2	3	1.232.221 2	—
—	—	1.5	—	—	0.143.100	1.5	0 143.100	−1 /SO
—	—	21.5	—	—	3.162.675 2	21.5	3.162.675 2	4.8
—	—	0.5	—	—	0 467.700	0.5	0 467.700	—
—	—	4.24	0.119.463	1.5	—	5.74	0.119.463	−3 /SO −0.5/OA
—	—	3.26	—	1.5	1.259.030 3	4.76	1.259.030 3	−0.5/OA
—	—	8	0.119.463	3	1.726.730 3	11	1.846 193 3	−4
—	—	43.5	0.301.439 8	4	6 070.749 4	47.5	6 372.189 2	−8.8

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
1		RECHERCHES :	
	1	Analamazaotra	Achat de camions
			Travaux d'extension des pépinières et plantations
	2	Manjakatompo	Constructions diverses
			Achat de camions
	5	Tsaramandroso	Travaux forestiers
			Indemnités déplacement personnel européen
			Salaires des manœuvres
			Achat de camions
			TOTAL DE L'ARTICLE 1er
2		ENSEIGNEMENT :	
	1	Ecole primaire Angavokely	Achats de matériaux, ciment, etc
			Achat machine à bois
3		EQUIPEMENT DU SERVICE :	
	1	Majunga	Matériel topographique
			Matériel divers (crics hydrauliques)
			Moteur gaz pauvre
		(1)	Tentes marabouts
			Installations du moteur (palans)
			Moteur à gaz pauvre
			Etude du terrain pour la construction de l'immeuble
			TOTAL DE L'ARTICLE 3
4		REFORESTATIONS :	
	1	Travaux :	
		2° Lac Alaotra	Achat de trois camions Ford
			Achat d'une scie à ruban
			Constructions
			Salaires des manœuvres
			Tracteurs et accessoires
			Achat de matériel (dont 5 Jeeps) et travaux
			Matériel topographique et tentes marabouts
			TOTAL RUBRIQUE 2
		4° Sambirano-Sakaramy	Salaires des manœuvres
			Récolte de Locucena pour la Haute Mahavavy
			Achat de cinq camions
			Travaux
			TOTAL RUBRIQUE 4

(1) Engagements n'ayant eu de suite que pour (un) moteur, (un) palan, (trois) crics, dépenses se rapportant en fait à l'article 2.

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs	millions.	francs.	francs.
—	—	—	—	—	—			
—	—	—	—	—	—	1.010	—	—
—	—	—	—	—	—		—	
—	—	—	—	—	—	1.876	—	—
—	—	—		—			—	
—	—	—		—			—	
—	—	—	0.010	—	7.230	1	—	131.187
—	—	—		—			—	
—	—	—	0.010	—	7.230	3.886	—	131.187
—	—	—		—				
—	—	—	5	—	125.630 3	—	—	—
—	—	—		—	—	—	—	163.836
—	—	—	0.03	—	—	—	—	—
—	—	—	0.55	15.000	—	—	—	—
—	—	—	0.532	—	—	—	—	—
—	—	—	0.052	—	—	—	—	—
—	—	—	2	19.000	—	—	—	—
—	—	—		—	—	0.583	—	586.320 9
—	—	—	—	15.000	—	0.1	—	—
—	—	—	3.184	—	49.116 5	0.683	—	586.320 9
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	51.000	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	1.630.000	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	3.7	—	—	17.737	—	1.787.354
—	—	—	—	—	—	0.3	300.000	—
—	—	—	—	—	—	0.5	480.000	—
—	—	—	—	—	—	0.4	—	—
—	—	—	—	—	—	0.4	—	—
—	—	—	—	—	—	1.8	—	—

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
	2	Personnel	Salaires de trois contractuels pour utilisation scies et tracteurs....
			TOTAL DE L'ARTICLE 4.....
5		QUINQUINAS :	
	1	Mission d'études.....	Mission du professeur Baranger.....
	2	Achat matériel.....	Matériel divers.....
			Plantations .....
			Mission d'études.....
			Montagne d'Ambre.....
	4	Développement plantations.....	Mission Baranger.....
			TOTAL DE L'ARTICLE 5.....
			TOTAL DU CHAPITRE IV.....

FORÊTS (*suite*).

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.
—	—	—	—	—	—	0.5	—	143.100
—	—	—	3.7	—	—	20.037	—	3.162.575 2
—	—	—	0.5	—	—	0.1	—	467.700
—	—	—	0.5	—	119.463	0.5	—	—
—	—	—	—	—	—	1.780	—	1.259.030 3
—	—	—	1	—	119.463	2.380	—	1.726.730 3
—	—	—	12.894	—	301.439 8	26.986	—	6 070.749 4

CHAPITRE 104. — FORÊTS.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT.			CREDIT DE PAIEMENT.		
			DOTATION.	ENGAGEMENT.	REMANIEMENT 1950.	DOTATION.	MANDATEMENT.	REMANIEMENT 1950.
2		ENSEIGNEMENT :						
	2	Ecole secondaire.....	15	—	— 5	10	—	—
4		REFORESTATION :						
	1	Travaux :						
		4° Sambirano-Sakaramy	2	—	— 1	1	—	—
		7° Fixation dunes Androy	2	—	— 1	1	—	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 4..	4	—	— 2	2	—	—
		TOTAL.....	10	—	— 7	12	—	—

CHAPITRE V.

ÉLEVAGE.

Il semble inutile de rappeler que l'élevage constitue une des principales ressources de Madagascar : il alimente la consommation intérieure et donne lieu à un important commerce d'exportation. Entièrement entre les mains des Autochtones, il est conduit selon les coutumes ancestrales, et dans l'ensemble, malgré d'appréciables réussites dans les élevages porcins et caprins, malgré des succès notables en matière de sélection et de croisement chez les bovins, l'élevage malgache ne progresse pas à la cadence souhaitable pour le développement économique.

Le Plan décennal inscrit une somme minime, de 530 millions de francs C. F. A. pour mener à bien cet effort de rénovation, axé principalement sur les recherches, l'enseignement, l'équipement du service la protection sanitaire du bétail, les établissements d'élevage, l'hydraulique pastorale et l'amélioration des pâturages. Des disponibilités aussi faibles ne permettent une action en profondeur que si elles sont concentrées en des points déterminés, en évitant toute dispersion. Pour une part non négligeable, les dépenses couvrent des achats de matériel et des constructions de bâtiments. Les causes habituelles, longs délais d'exécution des commandes, difficultés pour obtenir des plans, ont rendu assez faible l'utilisation des crédits par le Service de l'élevage, comme en témoigne le graphique ci-après.

LABORATOIRE CENTRAL.

Si l'on note que Madagascar possède 6.000.000 de bœufs, 500.000 porcs, 160.000 moutons et 180.000 chèvres environ, on admettra sans peine que, vu l'exiguité du local mis à sa disposition et l'insuffisance du matériel, le Laboratoire vétérinaire, actuellement hébergé à l'étroit par l'Institut Pasteur de Tananarive, ne dispose pas des moyens nécessaires pour mener à bien les diverses tâches qui lui sont confiées.

Une nouvelle réglementation du fonctionnement des laboratoires prévoit d'ailleurs des dispositions spéciales concernant les vaccins à préparer obligatoirement dans les locaux distincts, de façon à éviter des contaminations par des produits pathologiques de nature différente, éventualité que les conditions actuelles n'écartent pas totalement.

Le Laboratoire central de recherche futur sera logé dans le bâtiment principal de l'Ecole vétérinaire projetée. A ce jour, aucun résultat n'a été encore obtenu faute de plans et de devis toujours en cours d'élaboration.

ANIMAUX REPRODUCTEURS.

La situation est meilleure en ce qui concerne les achats d'animaux reproducteurs : le 11 février 1949, 60 bovidés Friesland (laiterie de Tamatave, ferme Croix-Rouge Tananarive, haras de Besorohitra, près de Fianarantsoa), 16 bovidés Afrikanders et 40 volailles australorp, Light-Sussex et Plymouth Rock sont arrivés à Tamatave venant d'Afrique du Sud.

Les prix demandés par les éleveurs de l'Union Sud-Africaine, exagérés et notablement supérieurs à ceux pratiqués dans la Métropole, où des achats sont actuellement en cours, ont empêché l'achat de géniteurs porcins.

Par ailleurs, deux étalons pour le haras d'Anosimasina (Tananarive) et deux taurillons normands purs pour la ferme d'Iboaka (Fianarantsoa) ont été achetés dans le commerce local.

ÉQUIPEMENT RÉGIONAL.

Un laboratoire local avait été prévu au lac Alaotra. La fertilité des terres ne pouvant y être

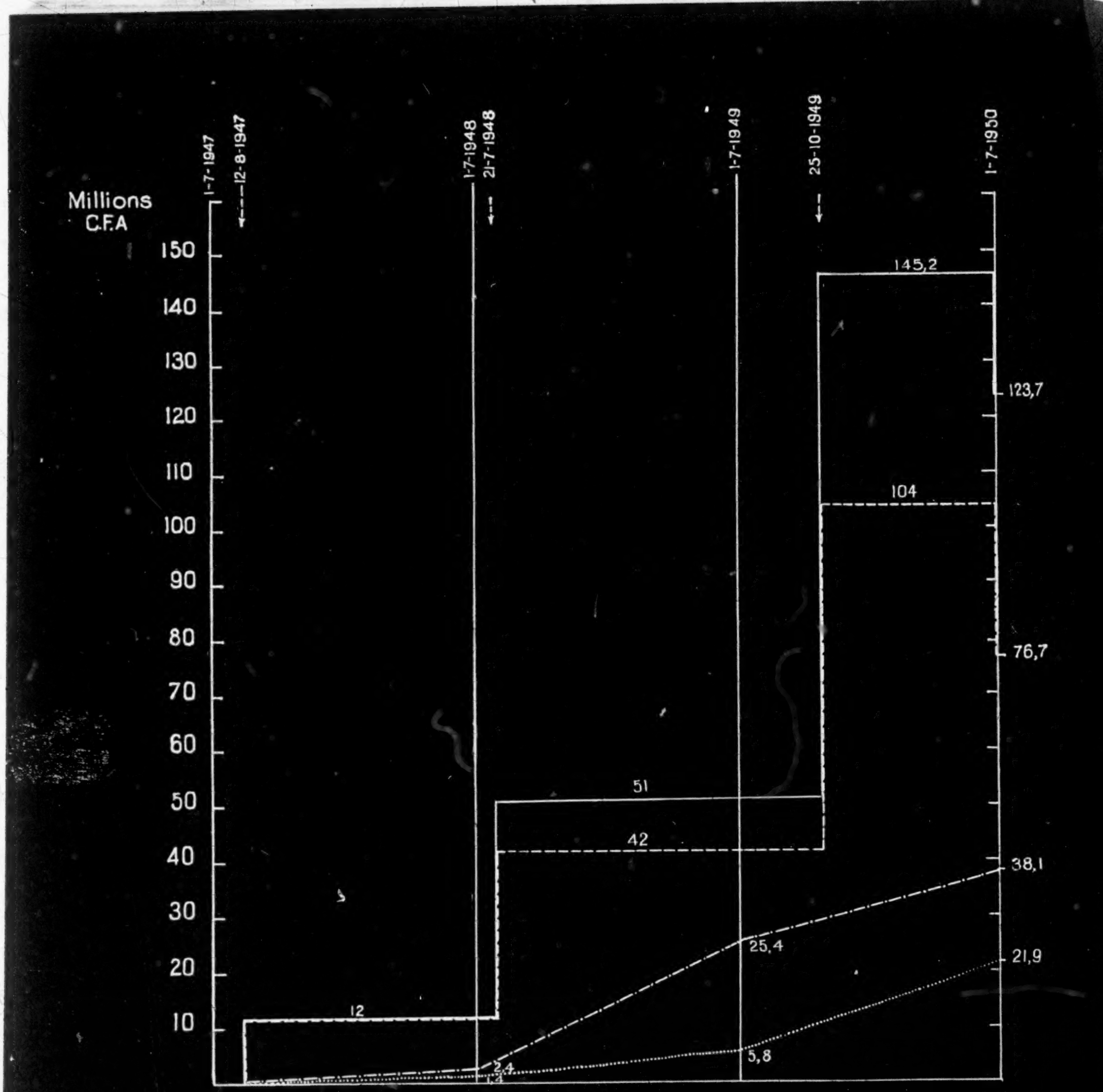

GRAPHIQUE 6. — ÉLEVAGE.

conservée sans élevage, la mise en valeur de cette région fait ressortir la nécessité de cessions aux éleveurs et colons d'animaux reproducteurs bovins et porcins, en grande quantité. Le projet d'achat du Domaine Sutherland découle de ces considérations.

Un magasin prévu au haras de Salazamay sera construit en même temps que le lazaret; la Direction générale des Travaux publics étudie les plans.

L'équipement de la ferme de l'Iboaka (Fianarantsoa) se poursuit, marqué en 1949-1950 par l'acquisition d'un tracteur et d'une remorque. Un camion existe également. La fourniture d'un hangar métallique pour abriter le matériel existant a fait l'objet d'un appel d'offre.

La ferme d'Antsirabe a reçu des clôtures, un hangar métallique, une camionnette, deux tracteurs, deux charrues, deux pulvériseurs, une faucheuse, un cultivateur, un broyeur.

La propriété *Avenir VIII*, après achat par le Territoire, est devenue la ferme laitière de Bealoy; elle approvisionne la ville de Majunga, distante de 30 kilomètres.

Une camionnette équipe la circonscription d'élevage d'Ambatondrazaka, une autre attend son affectation.

ENSEIGNEMENT.

Le Plan ne pouvait négliger la culture intellectuelle et scientifique des techniciens autochtones de l'élevage de plus en plus nécessaires à Madagascar. L'Ecole vétérinaire répond à ce but. Elle comprendra :

a. Un internat de soixante élèves avec dortoirs, lavabos, réfectoires, offices, cuisine, buanderie, etc.;

b. Six salles de cours et bibliothèques;

c. Salles de clinique, d'opérations et d'autopsie;

d. Laboratoire de microbiologie;

e. Bureaux divers;

f. Des logements.

Comme pour le Laboratoire central de microbiologie, les plans et devis étant en cours d'élaboration, la réalisation n'a pu encore débuter.

Les bains détiqueurs d'Antsirabe et Tsiafahy (ferme de la Croix-Rouge à Tananarive) ont été achevés. Celui d'Ambalavao, commencé en février 1950, pourra fonctionner au mois de septembre ou octobre prochain.

Le centre d'immunisation et de traitement de Majunga sera mis en chantier incessamment.

Des géniteurs venant de l'extérieur permettent l'amélioration des races animales de Madagascar; pour éviter toute introduction de maladies, ils subissent obligatoirement une quarantaine à Tamatave. La construction du lazaret consiste en deux abris pour une centaine de gros animaux, des porcs, des moutons, des chèvres, des volailles, avec possibilité d'appliquer des mesures d'isolement. Un magasin pour les fourrages, des abreuvoirs, un bureau, un logement pour le gardien compléteront les installations, en cours d'élaboration à la Direction générale des Travaux publics.

DISTRICT-PILOTE.

Le district-pilote d'Ambato-Boéni compte environ 145.000 bovidés recensés. Il se divise en six cantons où toutes les activités en faveur de l'élevage seront mises en œuvre grâce au Plan, principalement par :

1° Un centre vétérinaire ayant à sa tête un vétérinaire européen ou autochtone, avec bureau, laboratoire, pharmacie, bibliothèque;

2° Une équipe mobile composée d'un contrôleur d'élevage, d'un auxiliaire-vétérinaire et d'agents autochtones pour la surveillance des bains détiqueurs, l'exécution des vaccinations, des tuberculinations, la castration des jeunes, etc.

Ambato-Boéni servira le district modèle pour l'élevage. Dès le début, il s'est fait remarquer par l'activité de ses réalisations : centre vétérinaire, bains détiqueurs d'Ambato-Boéni, Madirovalo et Tsaramandroso. Pour que les bœufs des districts voisins ne viennent pas au cours des transhumances notamment, infester de leurs tiques les pâturages du district, des bains détiqueurs destinés à le ceinturer sont en cours de construction à :

Tsaratanàna et Andriamena, district de Tsaratanàna.

Andriba, district de Maevatanàna.

Une camionnette, acquise sur le Plan, permet les déplacements.

Dans un autre secteur de l'Ile, la région de Vohémar doit recevoir deux bains détiqueurs.

Une ferme de sélection du zébu est projetée vers Ihosy ou Ankaramena, la station zootechnique d'Ambositra recevra quelques crédits.

HYDRAULIQUE PASTORALE.

Les travaux d'hydraulique pastorale ont consisté, en la construction de puits au centre vétérinaire d'Ambato-Boéni et en Androy (Ionka, Malaindoza-Ouest, Malaindoza-Est, Iankoba et Egaha).

L'amélioration des pâturages amende les conditions d'alimentation du bétail, permet d'éviter la famine, telle celle de 1943, cause de la mort de 300.000 bovidés dans la seule région de l'Androy.

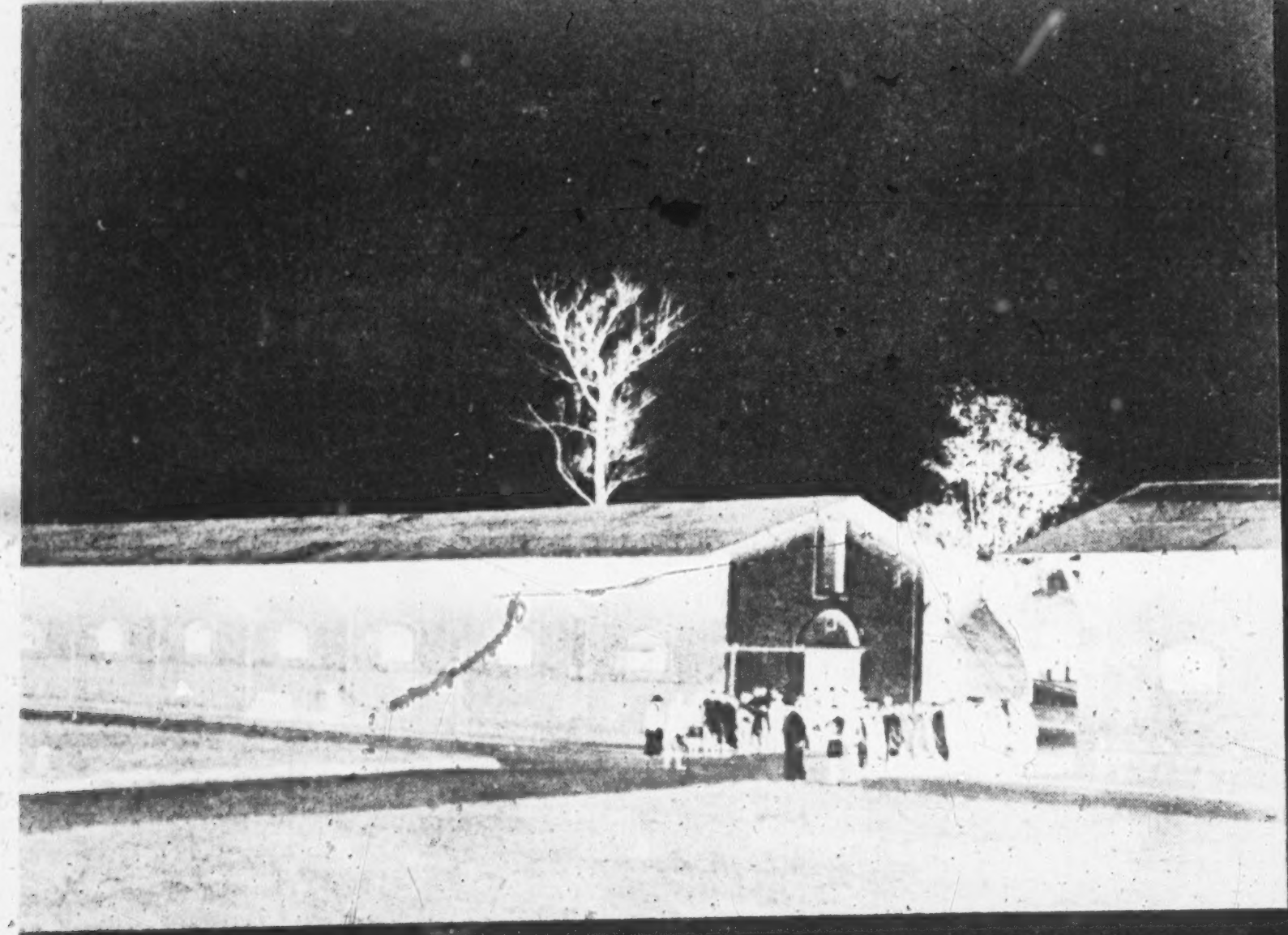

FERME VÉTÉRINAIRE DE KIANJASOA.

BŒUFS DE LA FERME VÉTÉRINAIRE DE KIANJASOA.

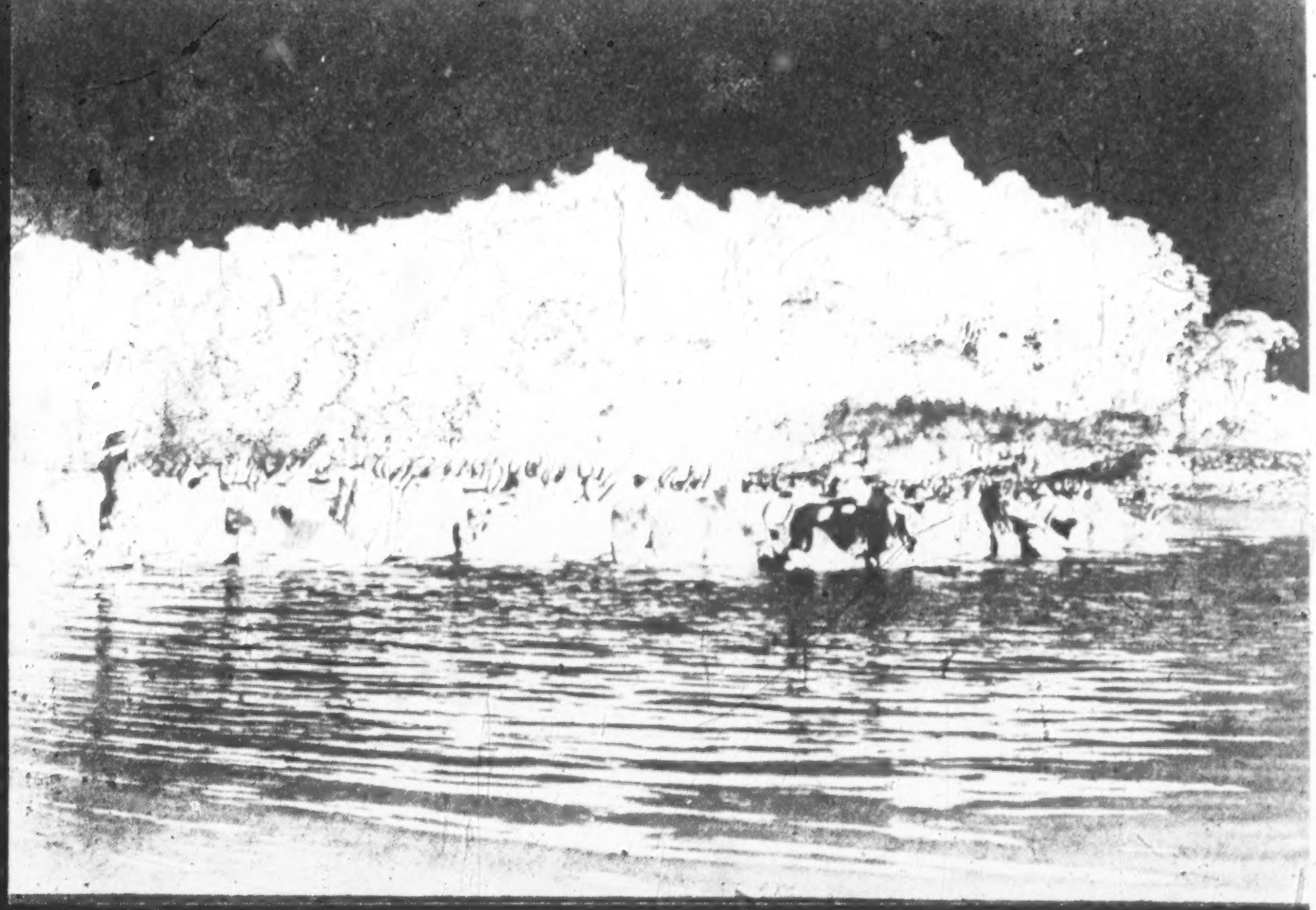

TROUPEAU DE BŒUFS.

BERGERIE MODÈLE.

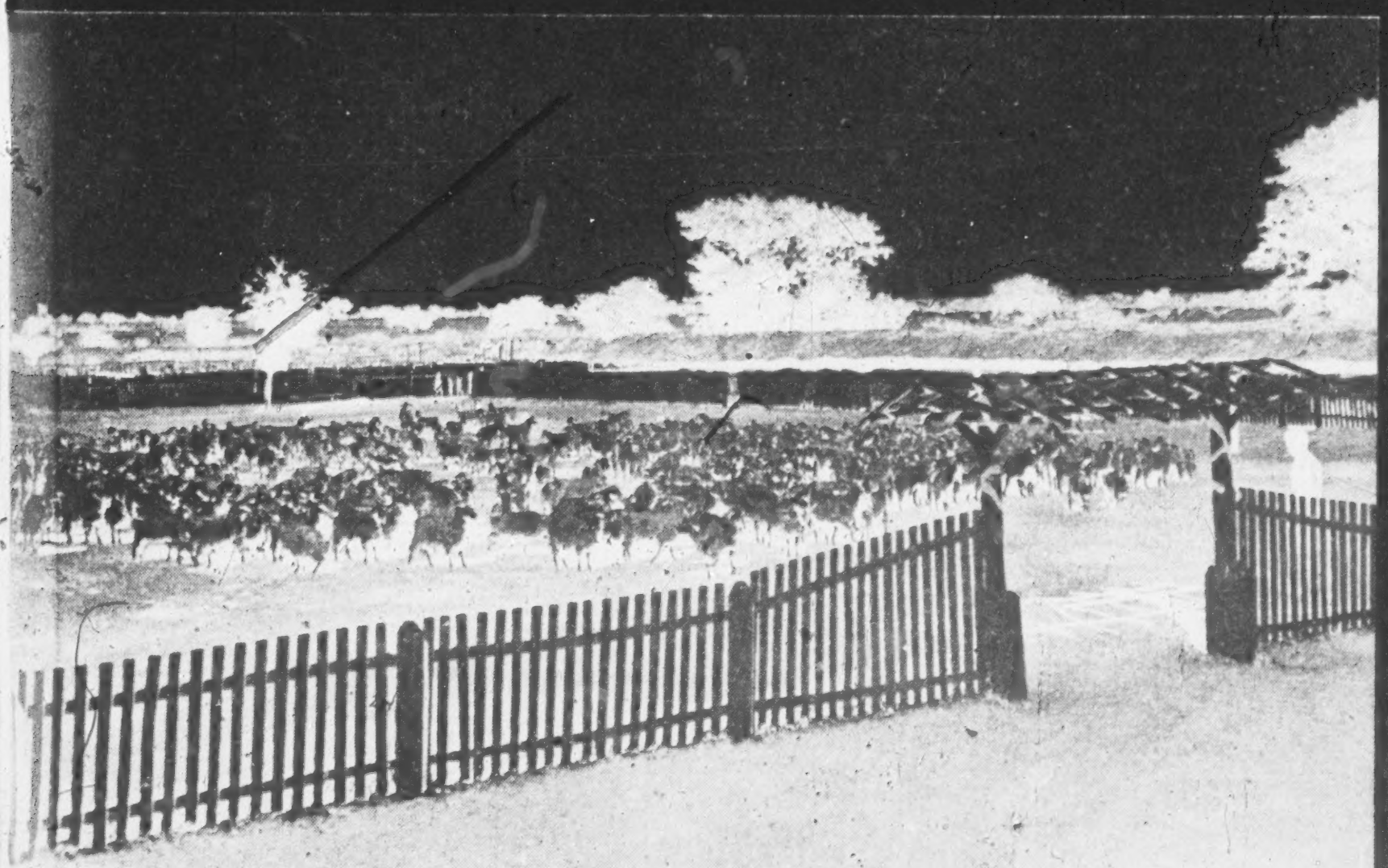

D'après les évaluations faites, il est nécessaire de planter en Androy 2 à 3.000 hectares de raquettes par an. Des moyens mécaniques suffisants, propres à atteindre le rendement voulu sans l'intervention d'une main-d'œuvre déficiente, permettraient seuls de réaliser ce programme.

Les pâturages ayant perdu relativement le plus d'animaux, ont déjà amorcé la plus rapide reconstitution de leur cheptel; en premier lieu l'Androy sédimentaire, en second lieu l'Androy cristallin, la région Est du pays Mahafaly venant en troisième place seulement.

A cause du retard dans la livraison des instruments agraires, la campagne de plantation n'a pu commencer que le 20 juin 1950. Une jeep, deux tracteurs, deux remorques de 5 tonnes sont déjà sur place.

Les transports d'articles de raquettes, effectués sur une quinzaine de kilomètres, ont débuté un mois plus tôt. On peut escompter la plantation de 40 à 50 hectares par mois et par tracteur.

Dans la province de Fianarantsoa, la question des pâturages est envisagée par sous-solage (3 hectares par jour) et fauchage.

Le matériel suivant a été reçu : un tracteur, une faucheuse, sept socs déchaumeuses, une sous-soleuse, un bâti extirpateur, un pulvériseur à disques, un semoir.

Tel qu'il est conçu actuellement, le programme Elevage du Plan décennal mérite une révision attentive, pour répondre aux buts qu'on lui propose. Il se compose essentiellement de petites dotations qu'un autre budget doit facilement absorber. Par contre, les crédits affectés à l'hydraulique pastorale et à l'amélioration des pâturages pourraient être accrus dans de fortes proportions. L'Alaotra, le Mangoky, la Mahavavy, régions de développement économique prévu, et douées de possibilités d'élevage, nécessiteront également des sommes importantes qu'il appartient à Madagascar de dégager dès le prochain exercice.

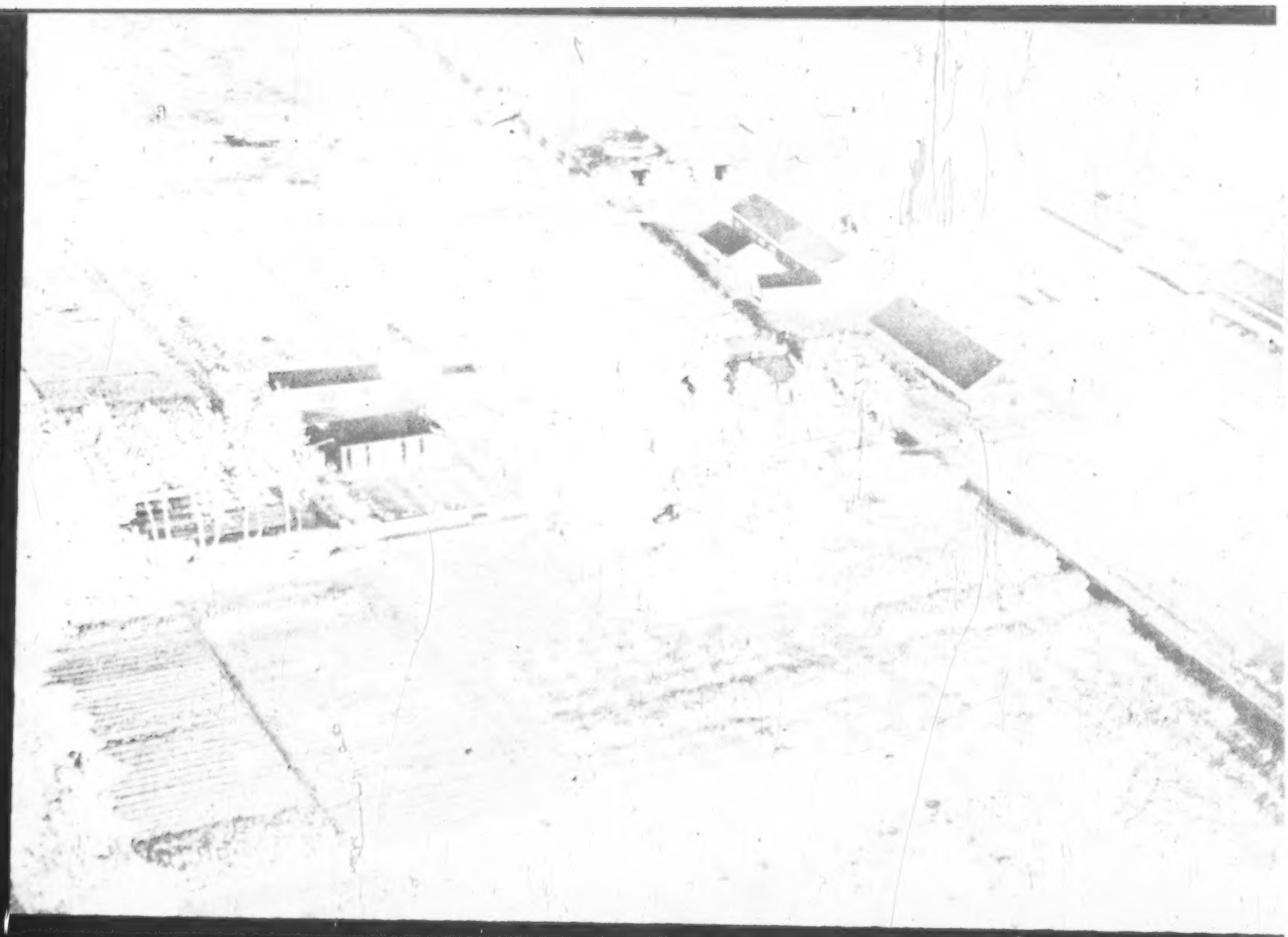

FERME VÉTÉRINAIRE D'ANTSIRABE.

AMPANIHY. — CENTRE D'ÉLEVAGE DE LA CHÈVRE MOHAIR.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT.								
			EXERCICE 1947-1948		EXERCICE 1948-1949		EXERCICE 1949-1950		TOTAUX		REMANIEMENT 1950.
			Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	
1		RECHERCHES :									
	1	Laboratoire central Tananarive	1.5	—	2	2	16	0.5	19.5	2.5	—3/0A
2		ENSEIGNEMENT :									
	1	Ecole vétérinaire Tananarive	7.5	—	15	7.5	14.5	—	37	7.5	—
3		EQUIPEMENT DU SERVICE :	—	—	16	11.35	—	4.60	16	15.95	—
4		PROTECTION SANITAIRE DU BÉTAIL :									
	1	Constructions bains détiqueurs	2	2	3.9	1.5	—	1.98	5.9	3.48	—
	4	Fonct. pilote à Ambato-Boéni	—	—	1.1	—	—	1.1	1.1	1.1	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 4...	2	2	5	1.5	—	3.08	7	6 58	—
6		HYDRAULIQUE PASTORALE :									
	1	Tuléar (puits Androy)..	1	0.4	1	0.6	—	—	2	1	—
		TOTAL.....	12	2.4	39	22.95	30.5	8.18	81.5	33.53	—5

CREDIT DE PAIEMENT.								
EXERCICE 1947-1948.		EXERCICE 1948-1949.		EXERCICE 1949-1950.		TOTAUX.		REMANIEMENT 1950.
Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	
1.5	—	1	0.273.692 1	—	1.101.810 8	2.5	1.375.502 9	+ 1/OA
7.5	—	10 5	0.170.015	14.5	—	32.5	0.170.015	−6.8/SO −13 5/OA
—	—	16	3.041.283	—	7.232.523 1	16	10.273.810 1	—
2 (*a*)	1.370.961	2.5	0.416.150	1.4	2.081.434	5.9	3.868.545	—
—	—	—	—	1.1	1.034.432 4	1.1	1.034.432 4	—
2	1.370.961	2.5	0.416.150	2.5	3.135.884 4	7	4.922.997 4	—
1	0.025.259	— (*b*)	0.457.741	1 (*b*)	0.499.579	2	0.982.579	— 1/OA
12	1.395.220	30	4.358.883 1	18	11.969.801 3	60	17.724.904 4	−20.3

(*a*) Aucun crédit n'ayant été repris au titre du report 1947-1948 en 1948-1949 sur cette ligne budgétaire, 0,630 ont donc fait l'objet d'une annulation virtuelle.

(*b*) Une dotation EP de 0,5 en 1948-1949 et 2 en 1949-1950 avait été portée, mais la balance n'existant pas avec l'AE, une partie de ces dotations a été ramenée sur l'école vétérinaire.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
1		RECHERCHES :	
	1	Laboratoire central Tananarive.....	Matériel divers pour le compte du laboratoire du Service de l'Elevage à Tananarive.....
2		ENSEIGNEMENT :	
		Ecole vétérinaire Tanaharive.....	Pince emporte-pièces, émasculateurs, pince Reynal, pince Costret, spéculum d'Offman, fécondateurs, miroir Celar, 4 autoclaves Chamberland, boyau Chalybaïrs, deux centrifugeurs Gerber, six butyromètres, deux étuves, deux bains-marie Barbot, 1 centrifugeur auto-équilibreur, un trébuchet, trois tables de laboratoire, une couveuse électrique, un réfrigérateur, filtres Zeitz.....
3		EQUIPEMENT DU SERVICE.....	Achat d'une Jeep, deux tracteurs, et deux remorques pour plantations raquettes en Androy.....
			Construction centre vétérinaire Ambato-Boéni, laboratoire, pharmacie, bureau, bains détiqueurs, magasin à médicaments.....
			Entretien animaux reproducteurs importés à Tananarive (nourriture, etc.).....
			Equipement ferme Antsirabe : une remorque Coder, grillages Ursus, un broyeur Condard, un tracteur Farmall Club, une faucheuse Mac Cormick, une charrue déchaumeuse, un tracteur Map Diesel, un hangar métallique, une charrue à soc Cub, râteau avec accessoires, une herse «Z» OOO pour la ferme vétérinaire Antsirabe .....
			Fourniture grillage, ciment, tuyaux galvanisés pour la ferme d'Antsirabe .....
			Achat quatre camionnettes 202 Peugeot.....
			Achat propriété : *Avenir VIII*, Majunga.....
			Achat camions pour ferme Ibaaka (province Fianarantsoa).....
			Achat madriers de pin pour la construction du centre vétérinaire de l'Alaotra.....
4		PROTECTION SANITAIRE :	
	1	Construction bains détiqueurs.....	Bains détiqueurs Ambato-Boéni et Madirovalo.....
			District pilote-Ambato-Boéni. Bains détiqueurs Tsaramandroso-Tsaratanàna, Andriamena-Andriba.....
			Bains détiqueurs Antsirabe et Tsiafahy.....
			TOTAL DE L'ARTICLE 4.....
6		HYDRAULIQUE PASTORALE :	Dépenses diverses pour la construction centre vétérinaire d'Ambato-Boéni .....
	1	Tuléar (produits Androy).....	Aménagement et construction puits en Androy, Ionka-Malaindoza, Kotoala-Ambaliandro .....
			Achat gabions pour réparation barrage à Vohitany (district d'Ampanihy) .....
			TOTAL DE L'ARTICLE 6.....
			TOTAL GÉNÉRAL.....

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.
—	—	—	2	—	0 273.692 0	0.5	—	1.101.810 8
—	—	—	7.5	—	0.170.015	—	—	—
—	—	—	3	—	—	0.094	1.949.948	—
—	—	—	1.6	1.6	—	0.519	0.988.805	—
—	—	—	0.7	0.614.818	—	1	0.284.170	—
—	—	—	—	—	—	0.168	2.601.621	—
—	—	—	5	0.243.323	—	—	—	—
—	—	—	1.052	1.052.8	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	0.770	0.770	—
—	—	—	—	—	—	0.392	0.392	—
—	—	—	—	—	—	1.652	0.306.91	—
—	—	—	11.352	—	3.041.285	4.595	—	7.232.522 1
2	2.000.000	—	—	—	—	2	997.608	—
—	—	—	—	—	—	—	930 540 4	—
—	—	—	1.5	—	416.150	1.084	1.083.827	—
2	—	1.370.961	1.5	—	416.150	3.084	—	3.135 986
0.4	370.419	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	0.6	493.308 5	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	499.579
0.4	—	25.259	0.6	—	437.741	—	—	499.579
2 4	—	1.396.220	22.95	—	4.358.883 1	—	—	11.969.801 1

CHAPITRE 105. — ELEVAGE.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT. DOTATION.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT. ENGAGEMENT.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT. REMANIEMENT 1950.	CREDIT DE PAIEMENT. DOTATION.	CREDIT DE PAIEMENT. MANDATEMENT.	CREDIT DE PAIEMENT. REMANIEMENT 1950.
1		RECHERCHES :						
	4	Achat animaux reproducteurs	6	1.952 6	—	6	1.952.516	—
	8	Laboratoire recherche Alaotra	3.8	—	— 3.8	2	—	— 2
	10	Magasin à Tamatave.....	3 9	—	— 3.9	2	—	— 2
	12	Equipement ferme Iboaka	2	0.993 5	—	2	993 385	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 1er..	15.7	2 946 1	— 7.7	12	2.945.901	— 4
4		PROTECTION SANITAIRE BÉTAIL :						
	1	Constructions bains détiqueurs	4	0.3	—	2	299.929	—
	2	Centre immunisation et traitement	10	—	— 4	6	—	—
	3	Lazaret à Tamatave....	7.5	—	— 3.6	3	—	— 1
	4	District pilote Ambato-Boéni	2.5	—	—	2.5	—	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 4...	24	0 3	— 7.6	13.5	299.929	— 1
5		ETABLISSEMENT D'ÉLEVAGE :						
	3	Centre immunisation Alaotra	5	—	+ 1.8	3	—	+ 2
	7	Haras Ambositra.....	2	—	— 2	2	—	— 2
	8	Etablissement zootechnique Vohémar.....	5	—	— 5	2.5	—	— 2.5
	4	Ferme vétérinaire Majunga	—	—	+ 5	—	—	+ 2.5
		TOTAL DE L'ARTICLE 5...	12	—	— 0.2	7.5	—	0
6		HYDRAULIQUE PASTORALE :						
	1	Tuléar	5	—	+ 2	5	—	—
7		AMÉLIORATIONS PATURAGES :						
	1	Sud plantation raquettes	5	0;515 7	— 3	4	233.050 5	— 2
	2	Amélioration pâturage Fianarantsoa	2	0.798 8	—	2	715 268	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 7...	7	1.314 5	— 3	6	948.318 5	— 2
		TOTAL.....	63.7	4 560 6	— 16.3	44	4 194.148 5	— 7

CHAPITRE 105. — ELEVAGE.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	JUSTIFICATIONS.	ENGAGEMENTS.	LIQUIDATIONS	MANDATEMENTS.
			millions.	francs.	francs.
1	4	Achat d'animaux reproducteurs importés d'Afrique du Sud...	1.602.516	—	1.602.516
		Achat de deux étalons et de deux taureaux reproducteurs.....	0 350	—	350.000
	12	Achat d'un tracteur agricole Vierzon, d'une remorque Coder pour la ferme vétérinaire de l'Iboaka (province de Fianarantsoa)	0.993.5	—	993.385
		TOTAL DE L'ARTICLE 1er.....	2.946.016	—	2.945.901
4	1	Construction d'un bain détiqueur à Ambalavao (province de Fianarantsoa)	0.3	—	299.929
7	1	*Pâturage Androy :* achat et révision d'une voiture Jeep (pour la ferme vétérinaire d'Ambovombe, province de Tuléar)....	0.515.7	—	233.050 5
	2	*Pâturages Fianarantsoa :* achats d'une faucheuse Mac Cormick, d'une sous-soleuse, d'un tracteur Massey Harris, d'un pulvériseur à disques, d'une charrue bisoc, d'un semoir.....	0.798.8	—	715 268
		TOTAL DE L'ARTICLE 7.....	1.314.3	—	948.318 5
		TOTAL	4.560.516	—	4.194.148 5

3

CHAPITRE VI.

PÊCHE.

Ce chapitre avait obtenu au titre de l'exercice 1947-1948 une dotation de 10 millions C.F.A. tant en autorisation d'engagement qu'en crédit de paiement, qui ne reçut jamais une affectation conforme à son objet. Un montant de 3,5 millions en autorisation d'engagement a été viré au chapitre IX en complément d'une dotation initiale de 8,5 millions pour l'électrification de la région de Diégo-Suarez. 2 millions en crédit de paiement ont également été virés au chapitre VIII.

Lors du remaniement du programme 0 et 1, sollicité par le Territoire en avril 1949, le reliquat demeuré au titre des Pêches a été proposé pour une annulation pure et simple.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT.								
			EXERCICE 1947-1948		EXERCICE 1948-1949		EXERCICE 1949-1950		TOTAUX		REMANIEMENT 1950.
			Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	
		PÊCHES	10 (*a*)	—	—	—	—	—	5.5	—	—6.5 /SS

(*a*) A fait l'objet d'un virement de 3,5 millions au profit du chapitre IX } au 21 mars 1949 et 21 avril 1949.
(*b*) A fait l'objet d'un virement de 2 millions au profit du chapitre VIII }

CREDIT DE PAIEMENT.								
EXERCICE 1947-1948.		EXERCICE 1948-1949.		EXERCICE 1949-1950.		TOTAUX.		REMANIEMENT 1950.
Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	
10 (*b*)	—	—	—	—	—	8	—	— 8/88

CHAPITRE VII.

MINES.

Le sous-sol de Madagascar représente une richesse, dont les cinquante années de présence française n'ont pu tirer partie que très superficiellement, à cause des difficultés d'une prospection systématique et des frais engendrés par une exploitation moderne.

Le rôle primordial, joué par le sous-sol dans tous pays visant à un développement complet, a été invoqué pour mettre à la charge du Plan décennal certains postes de dépense concernant les Mines.

Il s'agit, outre la carte géologique du Territoire, de crédits mis à la disposition du Service des Mines pour des dépenses de constructions, d'équipement et de personnel.

Leur montant prévu s'élève pour les dix années du Plan à 170,5 millions C.F.A. et leur utilisation à ce jour se présente selon le graphique suivant :

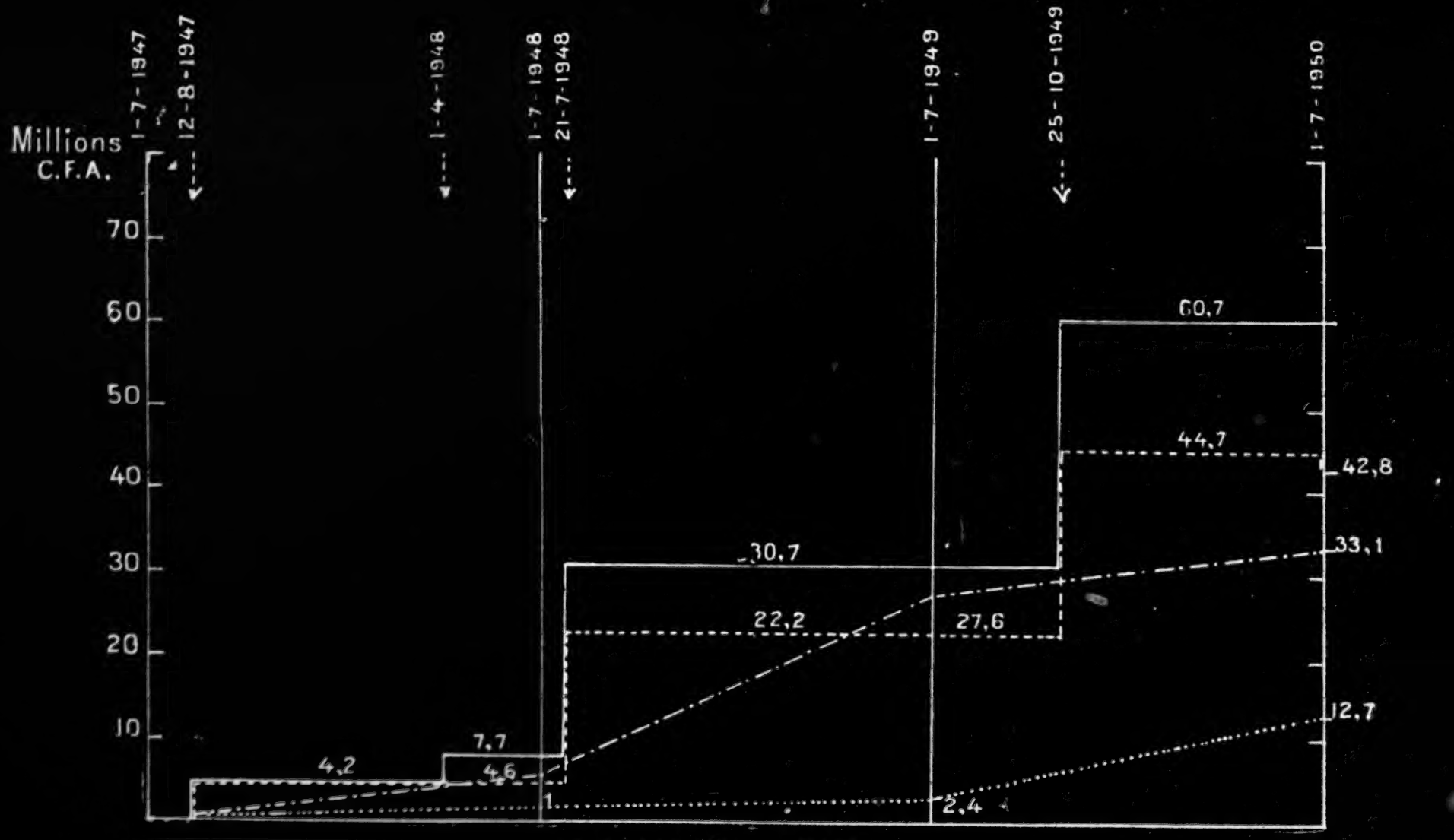

GRAPHIQUE 7. — MINES.

Le programme de construction a été limité, faute de plans et de devis, à l'achat d'un terrain en mai 1949 et à l'édification de deux villas à deux logements, livrées en octobre 1949.

Le matériel reçu se compose actuellement de véhicules (11 véhicules achetés ainsi que des remorques et des moteurs de rechange; 6 jeeps, 6 remorques, 4 moteurs, 1 station wagon commandés), du matériel de recherche minière (2 moto-compresseurs, 5 sondeuses, 3 batées mécaniques). Un matériel complet de préparation mécanique des minéraux, des produits chimiques et des ouvrages techniques renforcent les moyens du laboratoire d'analyse; du matériel de campement, de topographie, des microscopes, etc., équipe le bureau géologique.

Cinq géologues et vingt et un spécialistes autochtones sont payés sur le budget du Plan sans compter un nombre variable de manœuvres.

Des facteurs défavorables ont freiné en partie le rendement : en premier lieu, l'insuffisance particulièrement grave des locaux, en second lieu, la qualité médiocre du recrutement du personnel autochtone, au début.

Les Mines ne disposent que de crédits faibles et très dispersés, on peut douter de leur efficacité à l'échelle du Plan décennal. Une appréciation constante de leur emploi réservera certainement aux autres budgets de l'Ile une participation plus de leur ressort que de celui du Plan décennal.

TRAVAIL DANS UNE EXPLOITATION DE MICA A AMPANDRANDAVA.

ANDRAFIAVELO. — SONDAGE POUR LA RECHERCHE DU PÉTROLE.

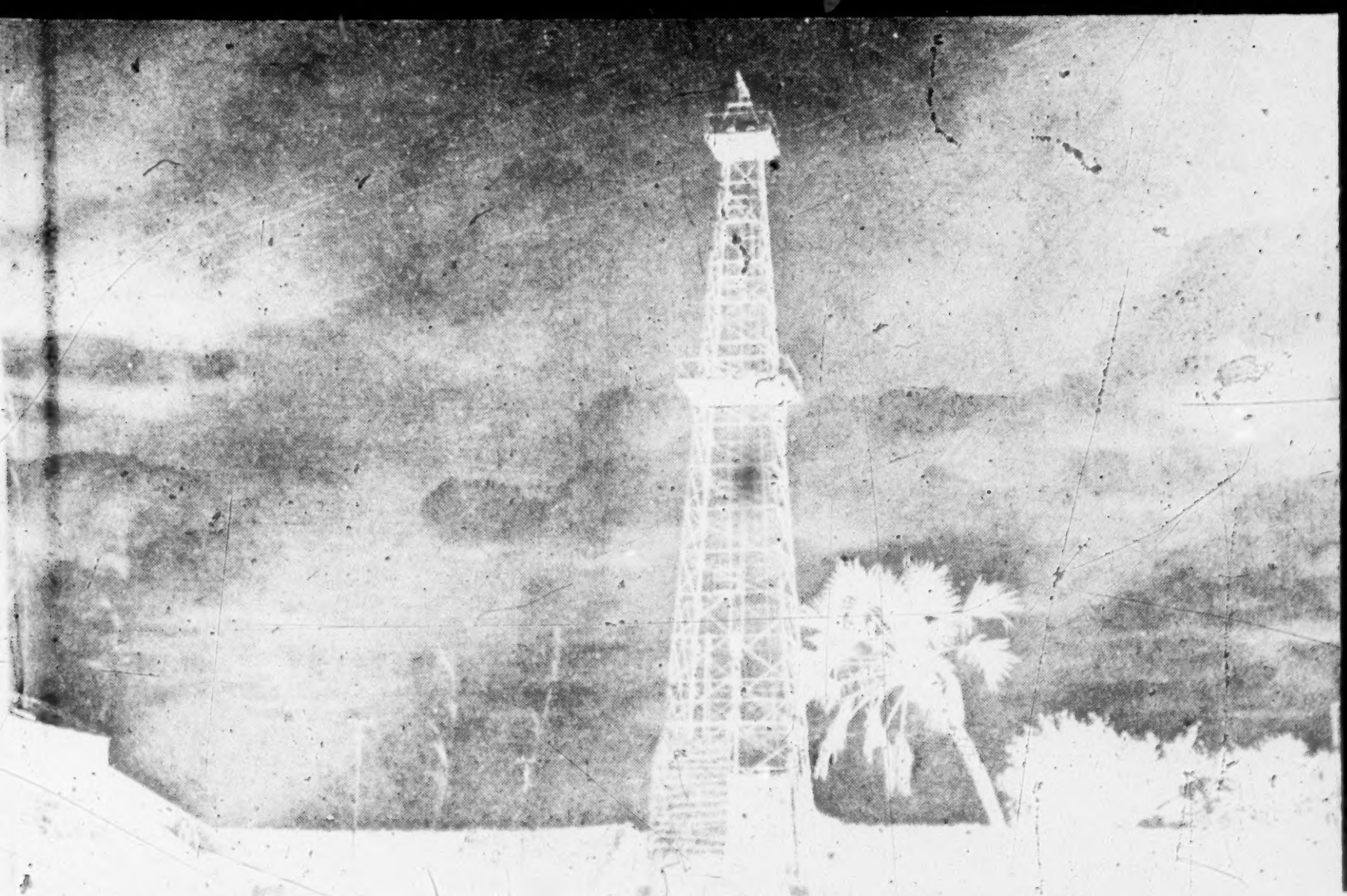

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT.								
			EXERCICE 1947-1948		EXERCICE 1948-1949		EXERCICE 1949-1950		TOTAUX		REMANIEMENT 1950.
			Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	
1		ÉQUIPEMENT DU SERVICE :									
	1	Service géologique.....	0.8	0 8	21	21	—	—	21.8	21.8	—
	2	Service des Mines :									
		1° Matériel.....	6.9	3.8	2	2	—	3.08	8.9	8.9	—
		2° Bâtiments	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		TOTAL DU § 2.....	6.9	3.8	2	2	—	3.08	8.9	8.9	—
		TOTAL.....	7.7	4.6	23	23	—	3.08	30.7	30.7	—

CHAPITRE VII. —

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
1		ÉQUIPEMENT DU SERVICE :	
	1	Service géologique.....	Construction d'immeubles (logements pour fonctionnaires à Ampandrianomby (deux immeubles à deux logements).....
			Matériel de campement et de bureau.....
			Appareils de laboratoire produits chimiques.....
			Fonctionnement :
			Fournitures pièces d'automobiles.....
			Mobilier et fourniture de bureau.....
			Matériel topographique.....
			Produits de laboratoire.....
			Essence .....
			Transport .....
			Matériel de campement.....
			Personnel .....
			TOTAL DU § 1er.....
	2	SERVICE DES MINES :	
		1° Matériel.....	Cinq sondeuses Sullivan.....
			Transport matériel de sondage.....
			Reliquat paiement cinq sondeuses.....
			Achat matériel Ingersoll :
			Deux moto-compresseurs.....
			Four à huile, robinet, piston, moteurs.....

CREDITS DE PAIEMENT.

EXERCICE 1947-1948.		EXERCICE 1948-1949.		EXERCICE 1949-1950.		TOTAUX.		REMANIEMENT 1950.
Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	
0.4	—	16	0.396.464 7	—	4.653.516	16.4	5.049.980 7	—
3.8	977.991	2	1.037.917	—	3.735.338	5.8	5.771.246	+3.083/OA
—	—	—	—	5 (*a*)	—	5	—	3 /OA
3.8	977.991	2	1.037.917	5	3.735.338	10.8	5.771.246	−1.915
4.2	977.991	18	1.434.381 7	5	8.408.854	27.2	10.821.226 7	−1.915

(*a*) inscription C. P. non couverte par des engagements dont l'annulation a été obtenue.

MINES.

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.
—	—	—	16	3.800.000	—	—	1.863.000	—
—	—	—	—	200.390	—	—	—	—
—	—	—	0.650	234.375	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	204.926	—
—	—	—	—	—	—	—	217.328	—
—	—	—	—	—	—	—	126.616	—
—	—	—	—	—	—	—	86.823	—
—	—	—	—	—	—	—	156.657	—
—	—	—	—	—	—	—	15.970	—
—	—	—	0.350	—	—	—	—	—
0.800	—	—	4	—	—	—	2.406.903	—
0.800	—	—	21	—	396.464 7	—	—	4.653.516
1.415	977.991	977.991	—	—	—	—	—	—
—	—	—	2	—	—	0.323	99 081	—
—	—	—	—	—	—	—	634.340	—
1	—	—	—	920.618	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	69.241	—

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
1	2	SERVICE DES MINES : 1° Matériel (*suite*)	Deux coffrets de rechange..... Fourniture matrice..... Six Jeeps, deux camions 3/4/ Dodge, trois canadians Ford.... Deux machines à affûter «Pacific»..... Matériel topographique, photographique..... Matériel Denver..... Séparateur magnétique..... Matériel et mobilier de bureau..... Pièces d'automobiles..... Matériel de campement..... TOTAL DU § 2..... TOTAL DU CHAPITRE VII.....

MINES. (*Suite.*)

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.
—	—	—	—	—	—	0.066	13.439	—
—	—	—	—	—	—	—	8.828	—
—	—	—	—	—	—	1.650	1.650.000	—
0.480	—	—	—	79.000	—	—	—	—
—	—	—	0.500	—	—	—	450.624	—
0.9 5	—	—	—	—	—	—	905.582	—
—	—	—	0.200	—	—	—	169.347	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	0.700	—	—	1.040	—	—
—	—	—	0.600	—	—	—	615.839	—
3.8	—	977.991	2	—	1.037.917	3.08	—	3.733.338
4.6	—	977.991	23	—	1.434.381 7	3.08	—	8.408.854

CHAPITRE 107. — MINES.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT.			CREDIT DE PAIEMENT.		
			DOTATION.	ENGAGEMENT.	REMANIEMENT 1950.	DOTATION.	MANDATEMENT.	REMANIEMENT 1950.
1		EQUIPEMENT DU SERVICE :						
	1 à 2	Service Géologique.....	1.5	1.5	—	1	999.9.8	—
		Service des Mines :						
		1° Matériel.....	2	0.9	—	1	861.634	—
		2° Bâtiments.....	25	—	—	15	—	—
		4° Laboratoire analyses minérales et d'essais industriels.	1.5	—	—	0.5	—	—
		TOTAL DU § 2.....	28.5	0.9	—	16.5	861.634	—
		TOTAL.....	30	2.4	—	17.5	1.861.632	—

CHAPITRE 107. — MINES.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	JUSTIFICATIONS.	ENGAGEMENTS.	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
			millions.	francs.	francs.
1	1	Editions cartes géologiques.....	1.5	—	999.998
	2	Reliquat paiement, de matériel de sondage (cinq sondeuses Sullivan) et leur transport.....	0.450.000	—	410.750
		Achat matériel Denver et autres séparateurs magnétiques....	0.450.000	—	450.884
		TOTAL	2.400.000	—	1.861.632

CHAPITRE VIII.

INDUSTRIALISATION.

L'industrialisation des Territoires d'Outre-mer est une question à l'ordre du jour. Elle intéresse davantage le secteur privé que le secteur public, et la Caisse Centrale de la France d'Outre-mer, intervient efficacement en la matière.

Déjà, diverses activités du Plan décennal prévoient quelques réalisations industrielles : atelier central des Travaux publics, atelier portuaire à Tamatave, etc., l'ensemble, encore qu'indispensable, ne conduit pas loin.

Le chapitre présent vise surtout à la production de matériaux de construction : Tuiles, briques, plâtre, et surtout ciment dont l'approvisionnement stable et le prix conditionnent toutes les entreprises du Plan décennal.

La seule dépense à l'heure actuelle consiste dans les frais d'expertise de l'unique cimenterie du Territoire, en vue d'un rachat éventuel pour améliorations. L'affaire n'a pas encore abouti, devant les prétentions du vendeur. Elle mérite d'ailleurs mûres réflexions, le coût et la qualité du ciment d'importation concurrençant trop aisément la production locale d'Amboanio.

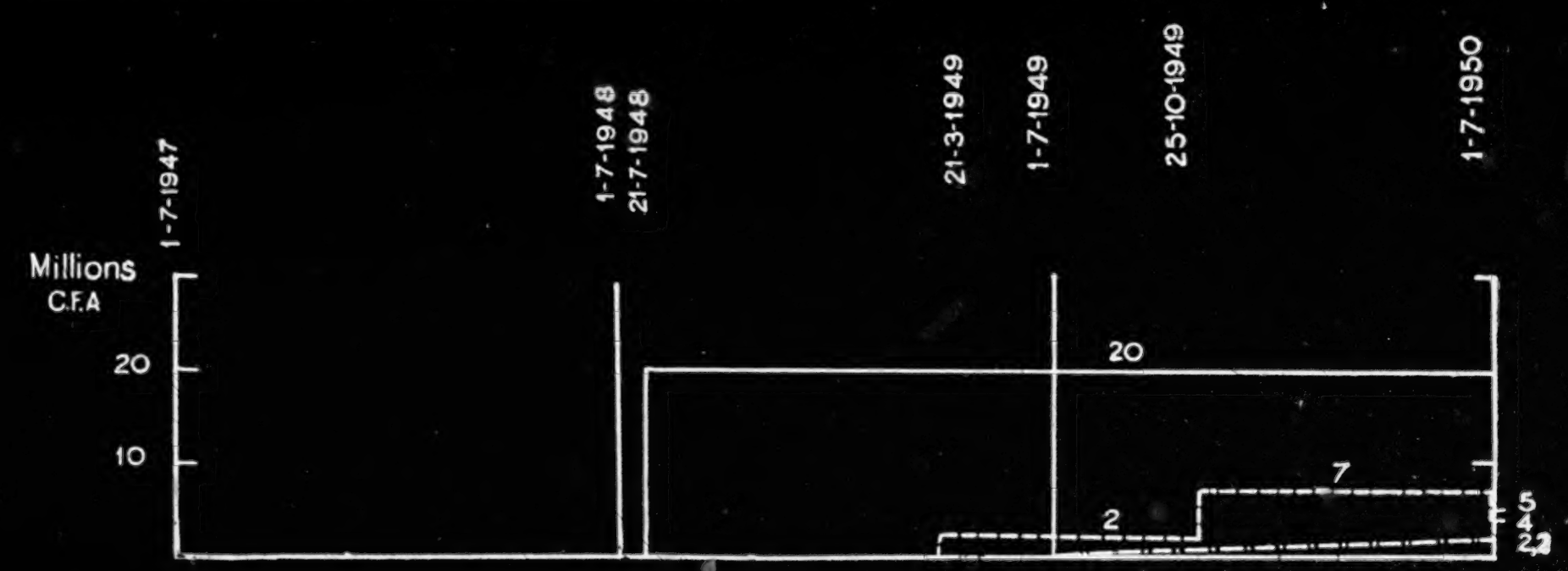

GRAPHIQUE 8. — INDUSTRIALISATION.

Le graphique ci-dessus démontre éloquemment la faiblesse des résultats, surtout si l'on se remémore le chiffre prévu au Plan décennal : 700 millions, dont la consommation en masse ne devait débuter, il est vrai qu'en 1950-1951.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT.								
			EXERCICE 1947-1948		EXERCICE 1948-1949		EXERCICE 1949-1950		TOTAUX		REMANIEMENT 1950.
			Dotation.	Engagement	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	
2		EQUIPEMENT :									
	2	Cimenterie	—	—	20	—	—	2.19	20	2 19	—15 80
		TOTAL.....	—	—	20	—	—	2 19	20	2 19	—15

CHAPITRE VIII. —

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
2		EQUIPEMENT :	
	2	Cimenterie	Paiement d'acompte pour le marché d'études par la Société d'Approvisionnement et d'Etudes Industrielles. (Mission Lindermayer Ces études portaient sur la prospection des possibilités d'exploitation de certaines terres susceptibles d'être utilisées pour la fabrication de produits rouges et plâtrerie.....
			Règlement des frais d'expertise de la cimenterie d'Amboanio (Majunga) .....
			TOTAL DU CHAPITRE VIII.....

INDUSTRIALISATION.

CREDITS DE PAIEMENT.								
EXERCICE 1947-1948.		EXERCICE 1948-1949.		EXERCICE 1949-1950.		TOTAUX.		REMANIEMENT 1950.
Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	
2 (*a*)	—	—	—	5	2.189.969	7	2 189.969	—3 0A
2	—	—	—	5	2.189 969	7	2.189 969	—3 0A

(*a*) En provenance du chapitre VI, n'ont pas été utilisés avant le 30 juin 1948 par manque d'A. E. correspondants (au 21 mars 1949 et 21 avril 1949).

INDUSTRIALISATION. (*Suite*).

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
—	—	—	—	—	—	2	—	2.000.000
—	—	—	—	—	—	0.19	—	189.969
—	—	—	—	—	—	2.19	—	2.189.969

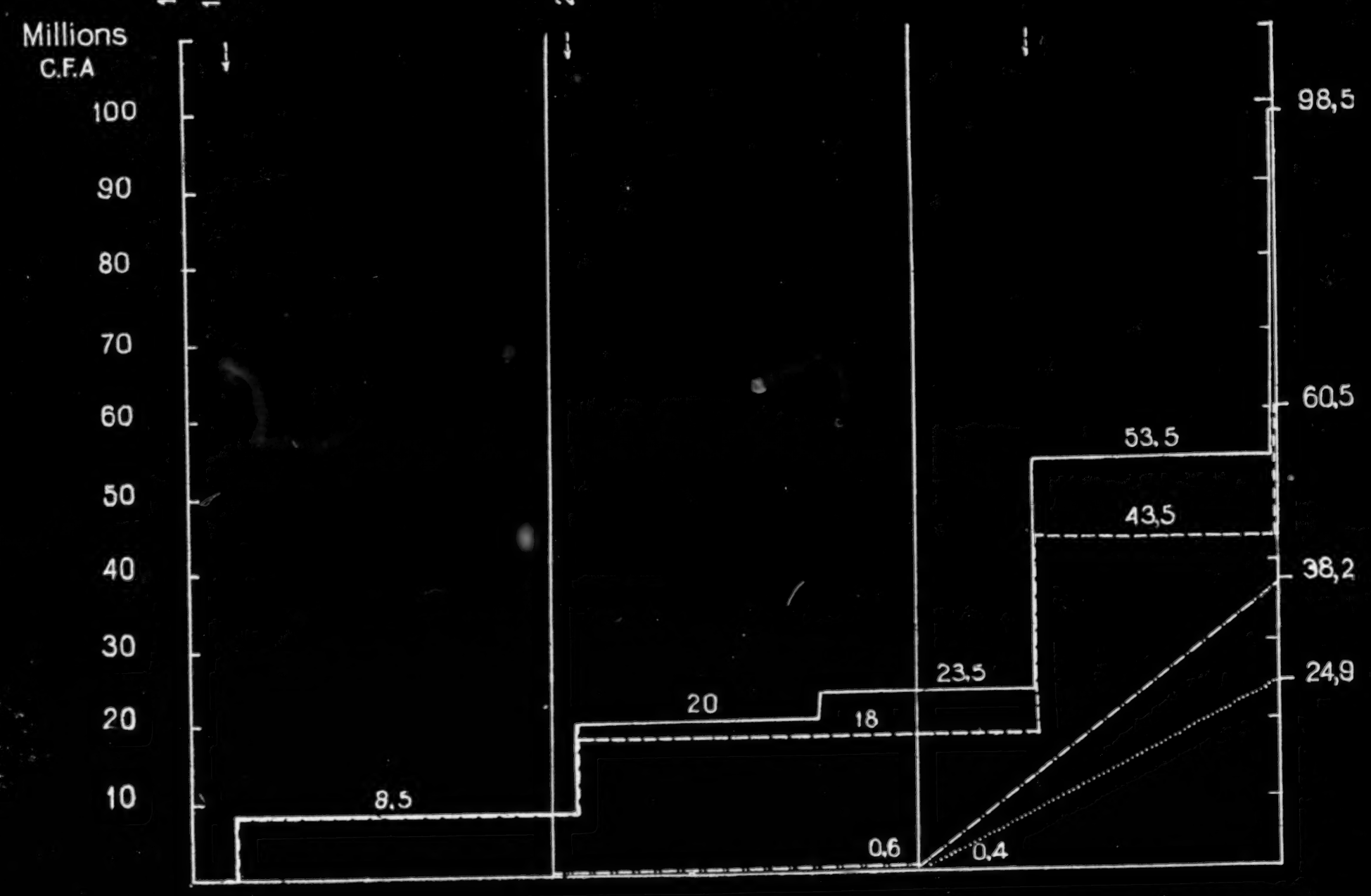

GRAPHIQUE 9. — FORCES HYDRAULIQUES ET ÉLECTRICITÉ.

CHAPITRE IX.

FORCES HYDRAULIQUES ET ÉLECTRICITÉ.

Le rang d'une contrée dans la hiérarchie mondiale se mesure de nos jours en «esclaves mécaniques» mis à la disposition de chacun, et essentiellement constitués par des kilowatts.

Selon ce barème, Madagascar ne jouit pas d'une position honorable, tant s'en faut. La notion d'énergie figure donc à la base du Plan décennal, qui prévoit 6.350 millions C. F. A. pour l'équipement électrique du Territoire, plus 2.000 millions pour l'électrification de la voie ferrée T. C. E. (provisoirement suspendue, les crédits devant être vraisemblablement utilisés ailleurs), soit, au total, un montant de 14,6 p. 100 de l'ensemble des investissements prévus.

Le montant élevé de ces dépenses d'investissement fait intervenir la notion de rentabilité d'une façon très stricte, dans le choix des aménagements. C'est dans ce sens que doit être interprétée la venue à Madagascar d'une mission E.D.F. chargée de prospecter les possibilités et les besoins de l'Ile. Ses conclusions conduisent, en première urgence, au démarrage prochain de la construction d'un barrage de retenue sur la Varahina du Sud à Tsiazompaniry (près de Tananarive). L'équipement du Territoire devra dépasser ce stade de très loin, en n'oubliant pas que l'électricité est à la base de la mise en valeur rationnelle des zones de production prévues au Plan (Alaotra, Mangoky, éventuellement Mahavavy du Nord). Il y aura peut-être lieu de réviser les aménagements prévus pour les amener à coïncider plus étroitement avec ces zones.

La réalité ne rejoint pas encore ces vues d'avenir ainsi qu'en témoigne le graphique ci-contre :

A ce jour, les seules dépenses effectives ont été causées par l'électrification de la ville de Diégo-Suarez où se trouve installé le port militaire de l'Ile doté d'un Arsenal important, et qui comptait en 1948 plus de 21.000 habitants.

A la fin de 1948, les installations électriques, nettement insuffisantes, ont démontré la nécessité de doter Diégo-Suarez d'un équipement électrique répondant aux besoins des usagers, qui alimentaient un budget communal de 20.800.000 francs (par son importance le quatrième de Madagascar, après Tananarive, Tamatave et Antsirabe).

Les pourparlers entre l'Administration et la Société Allain Frères (Société Electricité et Entreprises de Madagascar) concessionnaire de la distribution électrique depuis le 9 mars 1929 aboutirent aux résultats suivants :

1° La convention du 9 mars 1929 de la commune de Diégo-Suarez avec la Société Allain Frères a été résiliée à l'amiable;

2° Le Territoire a racheté à l'amiable les installations de la concession Allain Frères (14.165.000 francs C.F.A.);

3° L'exploitation provisoire de la concession, pour une durée de 18 mois a été confiée à la Société Electricité et Eaux de Madagascar qui s'est engagée à faire procéder aux travaux d'améliorations et de renforcement des installations.

Le devis de ces travaux doit être remis à l'Administration le 15 août 1950.

En attendant le renforcement et l'amélioration des installations, la Marine Nationale assurera une fourniture de 500 kilowatts pendant deux ans au bénéfice de la ville. En contre-partie, le Territoire participe aux frais d'achat et d'installation à l'arsenal de la Marine de Diégo-Suarez de deux groupes thermiques de 1.000 kilowatts.

Le cas de Diégo-Suarez ne se reproduira vraisemblablement plus, et à l'avenir, les crédits massifs réservés à l'électrification s'investiront exclusivement dans de très grands aménagements.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT.								REMANIEMENT 1950.
			EXERCICE 1947-1948		EXERCICE 1948-1949		EXERCICE 1949-1950		TOTAUX		
			Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	
1		Etudes	—	—	1	0.6	—	0.073	1	0.673	—
2		Equipement électrique du territoire :									
	4	Région Diégo-Suarez convention avec arsenal	12 (*a*)	—	10.5	—	—	22.5	22.5	22.5	—
		Total.....	12	—	11,5	0.6	—	22.573	23.5	23.173	—

(*a*) Dont 5.5 millions en provenance du chapitre VI (au 21 mars 1949 et 21 avril 1949).

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
1		Etudes	Etudes diverses : aménagements hydro-électriques de la région du Sud par Electricité de France.....
			Règlement du rachat des installations de Diégo-Suarez.....
2		Equipement électrique du Territoire...	Convention avec l'arsenal de Diégo-Suarez : règlement à la Marine de Diégo-Suarez (Achat de groupes électrogènes).....
			Total du chapitre IX.....

FORCES HYDRAULIQUES ET ÉLECTRICITÉ.

CREDITS DE PAIEMENT.								
EXERCICE 1947-1948.		EXERCICE 1948-1949.		EXERCICE 1949-1950.		TOTAUX.		REMANIEMENT 1950.
Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	
—	—	1	0.372.852	—	0.062.792 4	1	0.435.644 4	—
8.5	—	8.5	—	5.5	19.5	22.5	19.5	—
8.5	—	9.5	0.372.852	5.5	19.562.792 4	23.5	19.935.644 4	—

FORCES HYDRAULIQUES ET ÉLECTRICITÉ.

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.
—	—	—	0.6	—	372.852	0.073	137.616 4	—
—	—	—	—	—	—	15	—	12.000.000
—	—	—	—	—	—	7.500	—	7.562.792 4
—	—	—	0.6	—	372.852	22.573	—	19.562.792 4

CHAPITRE 109. — Forces hydrauliques et électricité.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT.			CREDIT DE PAIEMENT.		
			DOTATION.	ENGAGEMENT.	REMANIEMENT 1950.	DOTATION.	MANDATEMENT.	REMANIEMENT 1950.
1		Etudes	15	—	—3	15	—	—8
2		Equipement électrique du territoire :						
	1	Région Tananarive-Alaotra-Railway	—	—	+30	—	—	+15
	4	Région Diégo-Suarez...	15	15	—	5	5	+10
		Total de l'article 2...	15	15	+30	5	5	+25
		Total.....	30	15	+45	20	5	+17

CHAPITRE 109. — Forces hydrauliques et électricité.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	JUSTIFICATIONS.	ENGAGEMENTS.	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
			millions.	francs.	francs.
2	4	Convention avec l'arsenal de Diégo-Suarez du 26 avril 1950 : participation du Territoire à certains travaux d'Equipement de l'arsenal de Diégo-Suarez : installation de deux groupes électrogènes, d'une presse de formage et du matériel de pompage du bassin de radoub.....	15	—	5.000.000
		Total	15	—	5.000.000

CHAPITRE X.

CHEMINS DE FER.

Les travaux prévus au Plan décennal, dont l'effort portera essentiellement sur la ligne Tananarive-côte Est, constituent plutôt une modernisation que des travaux neufs proprement dits. Aucune construction de ligne nouvelle n'est en effet envisagée, en dehors du projet ferroviaire de la Sakoa, dont la réalisation relève de la mise en valeur du gisement charbonnier. L'état du chemin de fer à Madagascar, nécessite incontestablement ce gros effort de renouvellement pour le rendre à même de suivre l'accroissement de trafic devant résulter du Plan. Depuis 1939, aucun travail d'entretien ou d'accroissement n'a pu être entrepris, en raison des circonstances, et l'usure du matériel et de la voie exige un effort dépassant, de loin, les possibilités financières normales du Territoire. Le Plan décennal propose une dépense estimée initialement à 5.200 millions C. F. A., dont 22 p. 100 pour l'amélioration du tracé, 30 p. 100 pour l'amélioration de la voie et 48 p. 100 pour le rééquipement du parc roulant et du matériel fixe.

Le graphique suivant représente les dotations et consommations de crédits au 30 juin 1950 (sans tenir compte des 200 millions du pont de Brickaville) :

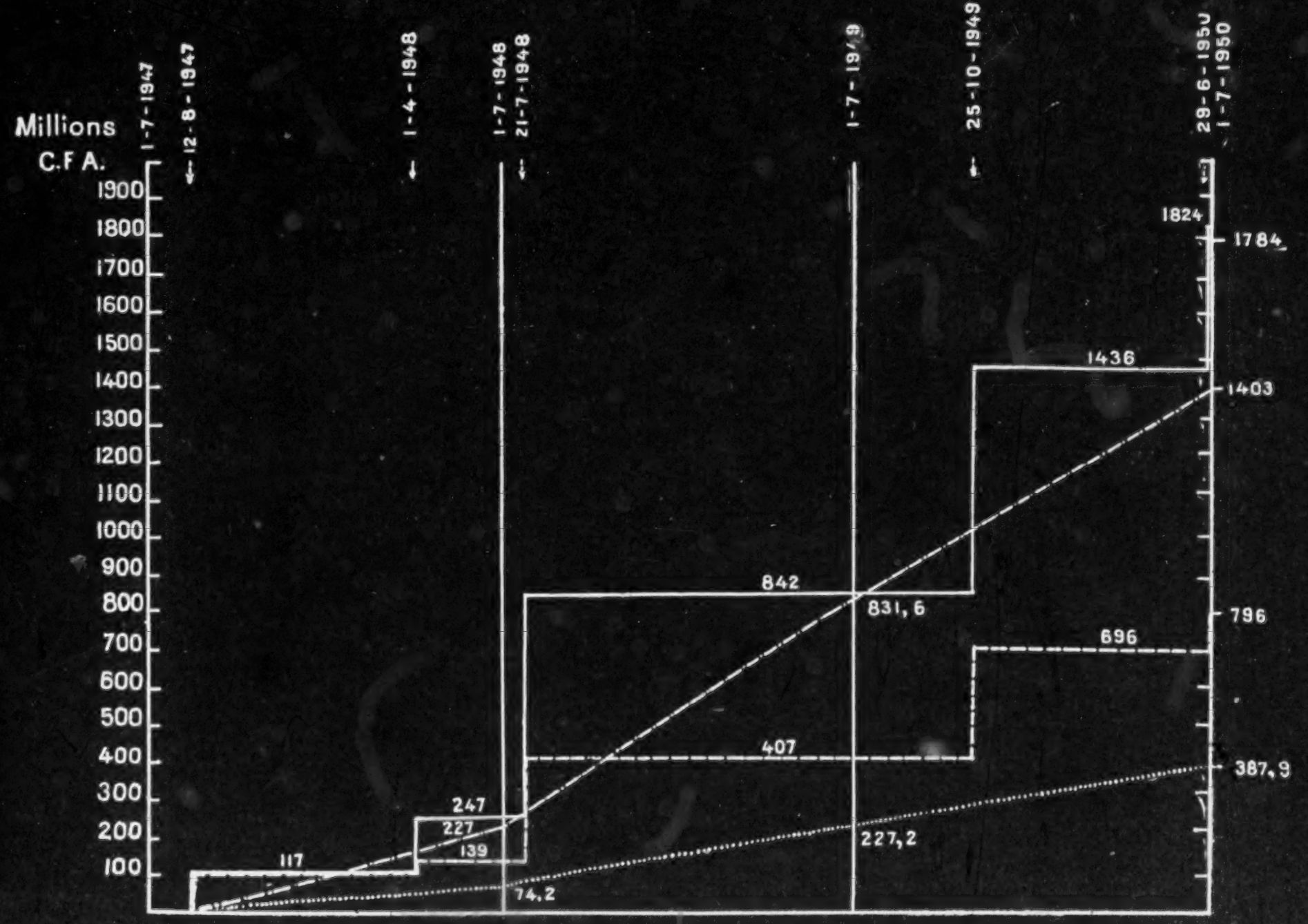

GRAPHIQUE 10. — CHEMIN DE FER.

MATÉRIEL ROULANT ET DE TRACTION.

Dès la mise en application du Plan, les premiers crédits furent engagés pour la fourniture de 150 wagons marchandises (75 couverts et 75 plats).

Les U. S. A. ont reçu cette commande; les wagons mis en service dès leur montage terminé, permirent immédiatement le dégagement du port de Tamatave, passablement encombré par suite des importations massives dues à la reprise des relations économiques.

Une deuxième commande comprenant soixante wagons couverts de 20 tonnes, quarante wagons plats de 28 tonnes et deux wagons citernes a été passée à des fournisseurs de la Métropole. La livraison s'échelonnera de la fin de l'année 1950, au premier semestre 1951.

Une première commande de sept locomotives Diesel de 600 C.V. a été passée à la Société Alsthom, les moteurs nécessaires (plus 1 moteur de rechange) devant provenir de la Société Suisse Sulzer Frères. Les premières réceptions s'effectueront au début de 1951.

Quatre locotracteurs Diesel Whitcomb de manœuvre, commandés aux U. S. A. servent actuellement au port de Tamatave.

Deux wagons grues destinés au relevage rapide du matériel permettent d'activer le dégagement des voies, en cas de nécessité.

La construction de ces commandes importantes impose des délais relativement longs. La mise en service de ces différents matériels s'effectuera néanmoins dans le courant de l'année 1951.

MATÉRIEL DE VOIE.

Le matériel de voie se groupe sous trois rubriques : matériel d'équipement, matériel de chantier, matériel d'entretien.

Les rails de 26 kilogrammes au mètre linéaire posés depuis de nombreuses années sont parvenus à l'extrême limite d'usure; leur remplacement s'impose d'autant plus que quelques secteurs seulement bénéficient de la marge de sécurité requise. Il importe d'assurer l'avenir et de profiter du renouvellement pour mettre les voies en état de répondre à un trafic plus intense. Cet alourdissement des voies actuelles doit être réalisé en leur substituant du rail standard de 30 kilogrammes au mètre linéaire, admettant l'essieu de 16 tonnes (ligne du T. C. E.).

Pour des raisons d'économie et de durée, des traverses métalliques remplaceront les traverses en bois existantes, sauf aux abords immédiats de la mer.

Dès 1947, les U. S. A. recevaient commande de 6.000 rails avec les accessoires et vingt appareils de changement de voie, la Grande-Bretagne celle de 20.000 traverses métalliques. Ces deux fournitures sont actuellement soldées et une partie des rails posée sur le secteur Ambila-Tamatave.

La Métropole assure la livraison de trois autres commandes totalisant : 13.680 rails standard avec accessoires, 80.000 traverses métalliques et quarante-trois appareils de voie. La plus ancienne de ces commandes est partiellement reçue (rails, traverses) le retard dans la fourniture des accessoires (tirefonds, crapauds, boulons) cause une sérieuse gêne dans la poursuite du renouvellement de la voie.

Du matériel de chantier facilitera les travaux en cours, tels que la construction des bâtiments (bétonnières, presse à agglomérés, grues diverses), l'exploitation des carrières à ballast et moellons (groupes motocompresseurs, groupes de concassage, locomobile, pelles mécaniques), l'entretien des ouvrages d'art (sonnette à vapeur, verins hydrauliques, groupe de soudure électrique), l'exploitation forestière (tracteurs, soie à grumes, bulldozer), l'exploitation d'une briqueterie-tuilerie (matériel complet de briqueterie-tuilerie, locomobile).

A l'exception de la sonnette à vapeur, les tracteurs et le bulldozer, la livraison a eu lieu, et permet déjà une accélération des travaux en cours.

Les engins d'entretien de la voie ne pourront être livrés que fin 1950. A cette date, l'existence d'un chantier mécanisé accélèrera, dans de notables proportions, le renouvellement de la voie, grâce à une dégarnisseuse-cribleuse à ballast, une bourreuse automatique, un groupe de bourrage et un pulsateur, des mototirefonneuses, des motoperceuses, des motolorries et des draisines.

MODERNISATION.

La nomenclature du Plan décennal comprend sous le titre de «travaux de modernisation», un ensemble de réalisations portant sur l'infrastructure (renouvellement de la voie), les ouvrages d'art, les bâtiments, les superstructures.

Ces travaux de modernisation subordonnés en grande partie à la mise en service de matériel de voie, subissent naturellement le contre-coup des retards apportés dans la livraison des fournitures diverses.

Le renouvellement de la voie couvre pour le moment trois sections.

Le renouvellement n'a pu être maintenu à la cadence prévue à l'origine sur la section Ambila-Tamatave par suite du manque d'accessoires : tirefonds, crapauds, boulons, etc., déjà signalé. A la suite de demandes réitérées et sur l'intervention de l'Office central, les premiers arrivages sont parvenus à Tamatave courant juin 1950.

Au 30 juin 1950, la moitié de la première phase des travaux était terminée.

Le projet de réfection de la section Anivorano-Brickaville est en cours d'approbation, et les études se poursuivent sur la section Périnet-Fanovana.

Une opération complémentaire au renouvellement de la voie porte sur sa rectification. Les études préalables, en cours, étaient subordonnées à la création de la brigade d'études dont le chef a dû être recruté dans la Métropole. Les premières réalisations ne tarderont plus.

A ce jour, le programme d'ouvrages d'art a comporté :

a. Reconstruction du pont du P. K. 274 (T. C. E.) : travaux terminés depuis novembre 1949;

b. Construction de deux ponts sur le M. L. A. aux P.K. 124 + 070 et 124 + 890, actuellement à 20 p. 100 d'avancement;

c. Renforcement des ponts à Ambila et à Mahatsara, qui vient d'être entrepris.

La rubrique «construction de bâtiments» comprend les bâtiments d'exploitation et les cités-ouvrières pour le logement du personnel. Le chemin de fer effectue les travaux en régie et le programme prévu au Plan décennal a pu être réalisé dans son ensemble à deux exceptions près. Les études définitives concernant la reconstruction du bâtiment-voyageurs de Moramanga et la construction du nouveau dépôt Diesel de Tananarive (conséquence de l'achat de sept diesels) n'ont pu être faites en temps utile. Si un avant-projet du bâtiment-voyageurs de Moramanga permettra l'engagement des crédits correspondants, les travaux de construction du nouveau dépôt Diesel n'auront lieu que sur un exercice ultérieur.

Une première étude intéressant la substitution des barrières roulantes des passages à niveau très fréquentés, par des barrières oscillantes se poursuit. La Direction des chemins de fer supposait l'imputation de la dépense de réalisation au budget du Plan, mais ce dernier ne l'assumera vraisemblablement pas.

Car, plus que tout autre, le chapitre des Chemins de fer sera soumis ultérieurement à une critique très serrée des prévisions et des travaux envisagés au titre du Plan décennal; la rentabilité servira de base d'examen. Une part seulement des dépenses s'applique au renouvellement de la voie ou du matériel, encore que ce renouvellement n'améliore pas intégralement la capacité, puisqu'il y a souvent substitution à une réalisation ancienne disparue. La concurrence des routes est trop sévère, la longueur des voies ferrées trop faible pour que les chemins de fer soient l'objet de mesures peu économiques à l'intérieur d'un Plan aux ressources limitées.

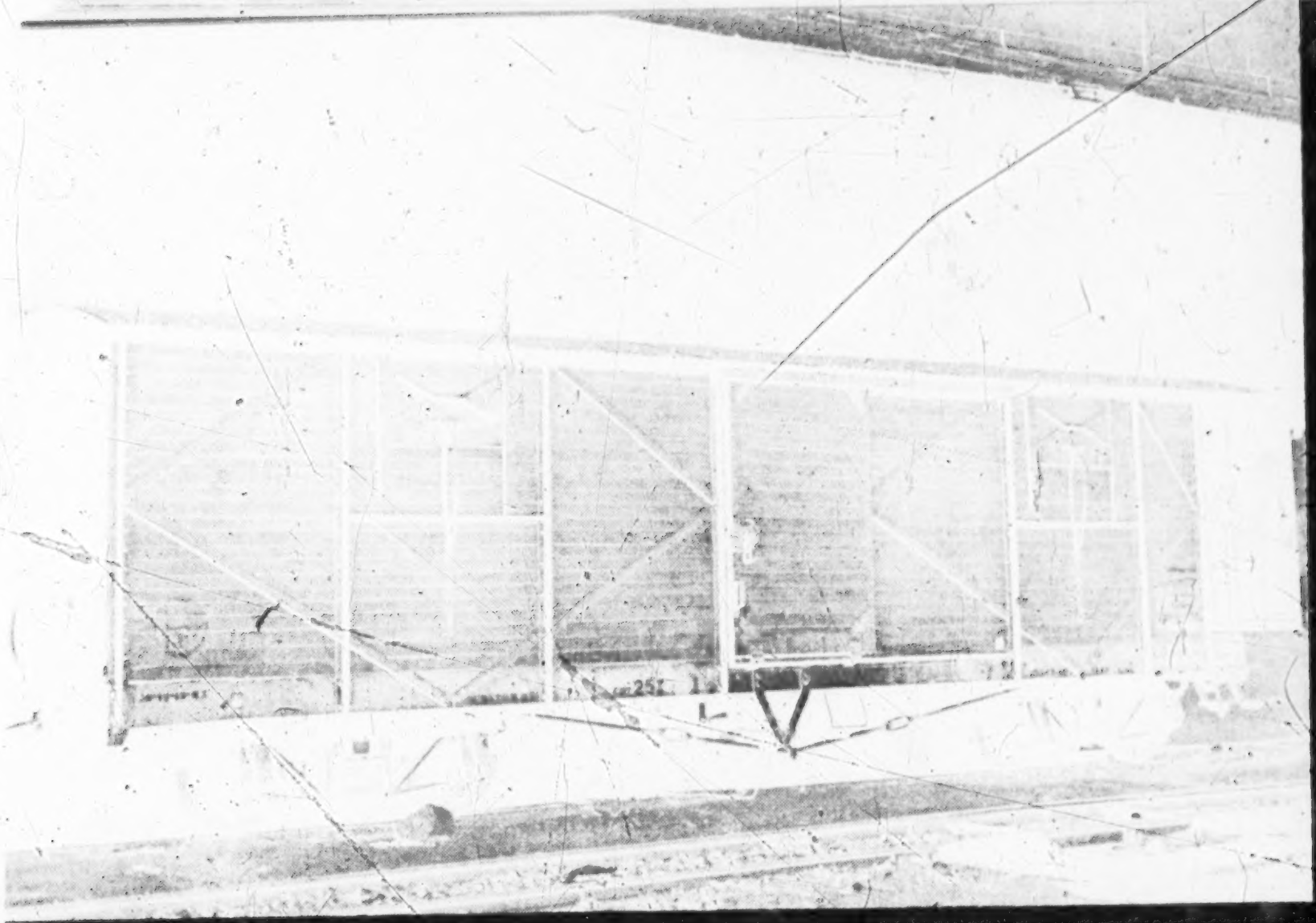

T. C. E. — CHASSIS AMÉRICAIN MONTÉ EN FOURGON A TANANARIVE
(15 MAI 1950).

CHASSIS AMÉRICAIN NU (15 MAI 1950).

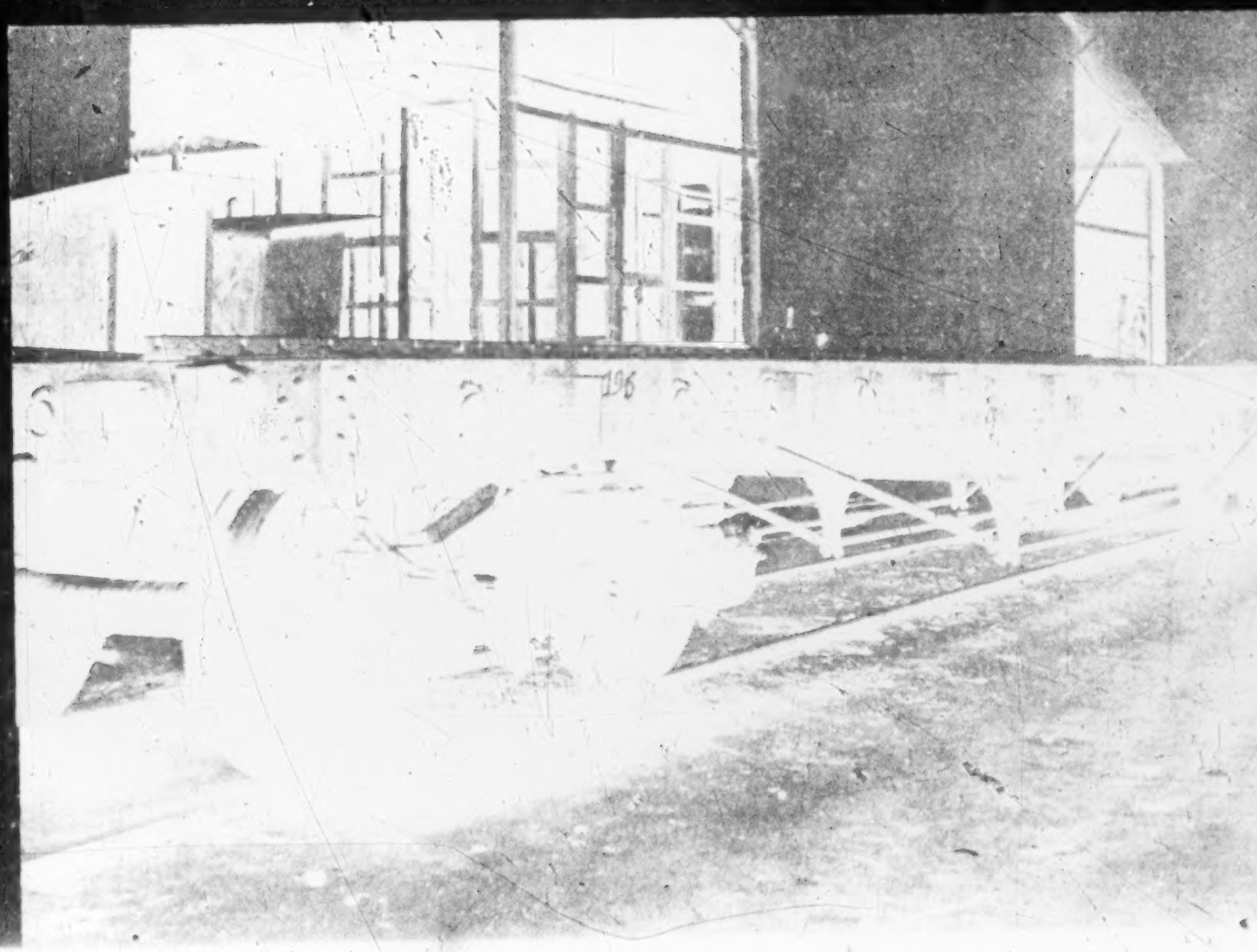

TANANARIVE T. C. E. (15 MAI 1950). — LOGEMENTS DE FONCTIONNAIRES.

TANANARIVE T. C. E. (15 MAI 1950). — MAGASINS DE FONDS DE ROULEMENT
ET BUREAU DE L'ORDONNANCEMENT.

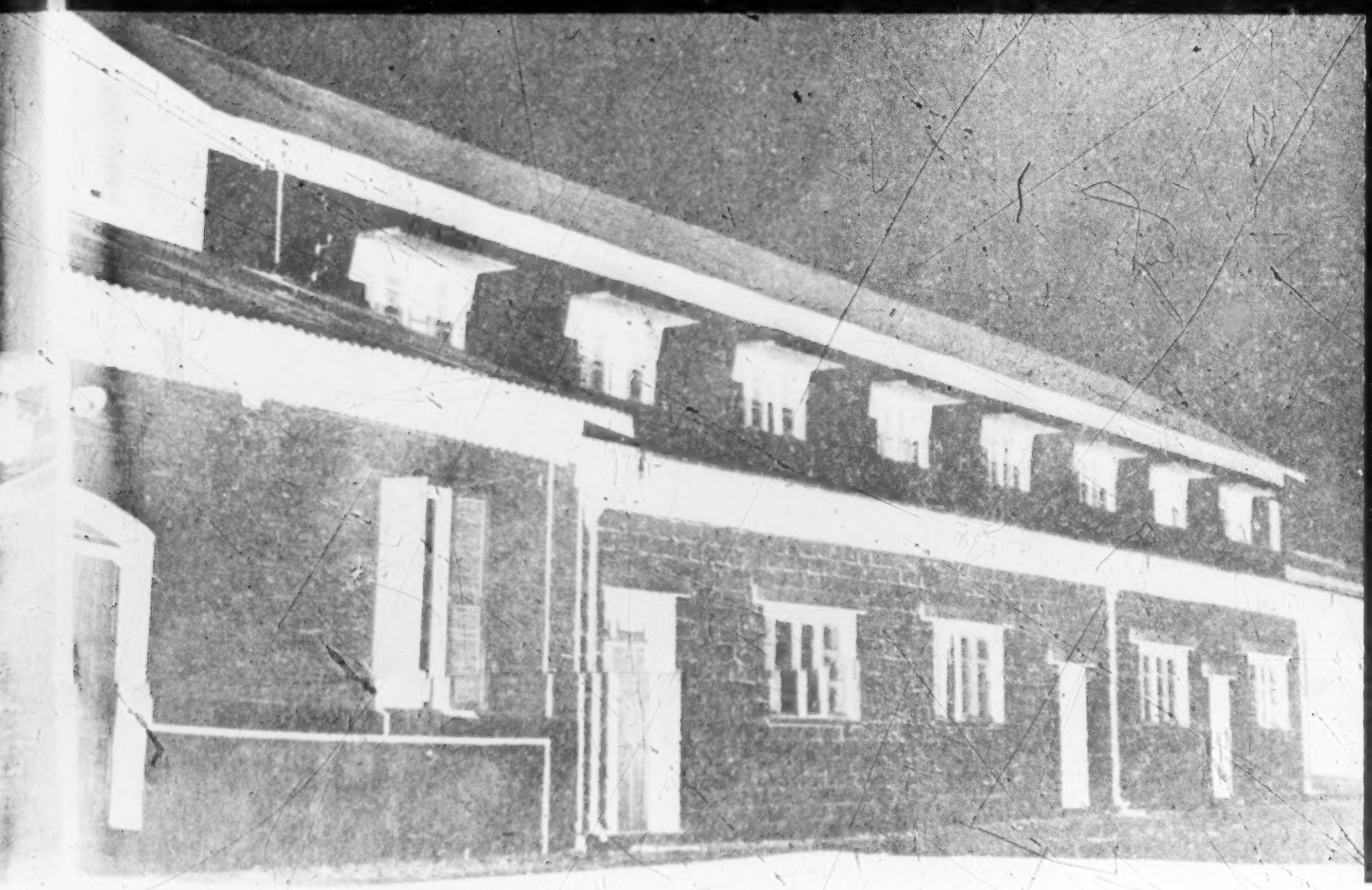

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT.								REMANIEMENT 1950.
			EXERCICE 1947-1948		EXERCICE 1948-1949		EXERCICE 1949-1950		TOTAUX		
			Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	
1		ETUDES :									
	1	Modernisation	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2		MATÉRIEL ROULANT ET TRACTION :									
		a. Parc général.....	144	144	350	350	375	280	869	774	— 10/0A
		b. Wagons-citernes.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3		MATÉRIEL DE VOIE.....	60	60	163	163	158	115	381	358	—
4		TRAVAUX DE MODERNISATION :									
	1	Infrastructure	—	—	20	17	—	—	20	17	—
	2	Ouvrages d'art.....	8	5	200	3	—	—	208	8	—
	3	Bâtiments (constructions)	35	18	62	71.57	15	22.43	112	112	—
	4	Améliorations diverses..	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 4.....	43	23	282	91.57	15	22.43	340	137	—
		TOTAL	247	227	795	604.57	548	417 43	1.390	1.249	— 10

CREDITS DE PAIEMENT.								
EXERCICE 1947-1948.		EXERCICE 1948-1949.		EXERCICE 1949-1950.		TOTAUX.		REMANIEMENT 1950.
Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	
—	—	—	—	—	—	—	—	—
54	51.360.712 6	150	87.999.675 4	95	77.988.828 5	299	217.349.216 5	+ 127 04
—	—	—	—	—	—	—	—	—
60	11.632.983 5	63	33.839.199	72	35 370.516 1	195	80.842.698 6	—
—	—	7	2.062.366 2	10	4.937.000	20	9.999.566 2	—
5	5	3	3	—	—	8	8	+ 3 80
20 (*a*)	6.037.367 9	45	26.060.171 6	50	41.563.513	112	70.661.052 5	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
25	11.037.367 9	55	31.122.737 8	60	46 500.513	140	88 660.618 7	+ 3
139	74.231.064	268	152.961.612 2	227	139 859 857 6	634	387.052.333 8	+ 130

(*a*) Par suite d'un report insuffisant de 2 millions, cette dotation n'a réellement été que de 18 millions.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
2		MATÉRIEL ROULANT ET TRACTION.....	150 wagons nus U.S.A..... Achat de bois pour montage..... Frais de montage des wagons..... 60 wagons couverts de 20 tonnes..... 40 plate-formes de 28 tonnes..... 2 citernes ..... 7 locos Diesel..... 1 moteur ..... 1 lot de pièces de rechange..... 4 locos Whitcomb..... 2 wagons-grue ..... 1 portique ..... 1 grue à bras..... TOTAL DE L'ARTICLE 2.....
3		MATÉRIEL DE VOIE.....	U. S. A. : 6.000 rails, 6.200 p. éclisses..... 24.600 boulons d'éclisses, 20 appareils changement de voie..... Angleterre : 20.000 traverses..... Métropole : 5.060 rails, 5.200 p. éclisses..... 20.700 boulons éclisses, 265.000 tire-fonds.....
			1 groupe électrogène..... 1 scie à débiter les grumes..... 1 bétonnière Richier..... 1 machine Tassabloc..... 2 appareils Simrup..... 1 combinée Chuet..... 1 machine Cpoac..... 1 machine Tassabloc..... 1 machine Universal..... 1 scie «La Forestière»..... 1 groupe moto compresseur Gardner-Denver..... 1 concasseur Bergeaud-Dupleix..... 4 bétonnières Comix..... 2 grues à tour Perbal..... 1 grue de chantier..... 1 groupe Sarazin..... 4 vérins hydrauliques Tangye..... 1 matériel de briqueterie..... 2 locomobiles Weyher Richemond..... 2 tracteurs Diesel..... 1 bulldozer .....

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions	francs.	francs.	millions	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.
—	—	—	—	—	—	—	—	—
144	—	75 w 51.560 712 6	5	—	75 w 52 187.686 4	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	3	—	—	180	—	9.972.897 5
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	310	—	35.811.989	100	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	68.015.931
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	30	—	—	—	—	—
144	—	51.560.712 6	350	—	87.999.675 4	280	—	77.988.828 5
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	3.653.065 1	23.5	31.701.354 5	—	—	—	—
—	—	7.267.793 6		1.160.300	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	2.901	—
—	—	—	—	—	—	—	3.783.209 8	—
—	—	—	—	342.754	—	—	25.107.684 5	—
—	—	—	—	—	—	—	5 200	—
—	—	—	—	—	—	—	1.072.278	—
59 3	—	10.920.839 7	23.5	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	712.124	0.01	59.719	—	—	—	—
0.7	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	244.880	—	—	—	—
—	—	—	—	90.000	—	—	—	—
—	—	—	—	43.230	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	173.857	—
—	—	—	—	—	—	—	130.142	—
—	—	—	—	—	—	—	144.800	—
—	—	—	20.4	—	—	—	912.890	—
—	—	—	—	—	—	—	380.101	—
—	—	—	—	—	—	—	1.172 747	—
—	—	—	—	—	—	—	955.930	—
—	—	—	—	—	—	—	2.361.689	—
—	—	—	—	—	—	—	2.162.243	—
—	—	—	—	—	—	—	317.640	—
—	—	—	—	—	—	—	157.533	—
—	—	—	—	—	—	—	116.650	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	23	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
3		MATÉRIEL DE VOIE (*suite*).....	1 sonnette à vapeur.....
			1 presse à agglos.....
			1 pelle mécanique.....
			1 ausculteur Hallade.....
			1 bourreuse et 1 pulsateur.....
			1 machine Minor.....
			1 matériel topographique Wild T 1 et T 2.....
			1 scie à rails Jami.....
			3 lorries doubles.....
			10 motolorries .....
			3 draisines inspection.....
			30 draisines transport personnel.....
			85 postes portatifs.....
			1 matériel topographique Chasselon.....
			1 cribleuse à ballast.....
			5.020 rails, 5.060 p. éclisses.....
			20.900 boulons éclisses et accessoires.....
			257.000 tire-fonds.....
			35 branchements de voie.....
			40.000 traverses métal.....
			8 appareils changement de voie.....
			42.000 mètres rails.....
			51.500 TM et accessoires.....
			TOTAL DE L'ARTICLE 3.....
4		TRAVAUX DE MODERNISATION :	
	1	Infrastructure-Renouvellement de la voie	Renouvellement de la voie, section Ambila-Tamatave, première tranche de 23 kilomètres.....
			Renouvellement de la voie, section Anivorano-Brickaville, première phase .....
			Remplacement des traverses en bois par des TM sur le TA et le MLA .....
			TOTAL DU § 1er.....
	2	Ouvrages d'art.....	Reconstruction du PK. 274 :
	3	Bâtiments	1 bâtiment n° 4 à Tamatave-Hastie.....
			1 bâtiment n° 1 à Tananarive.....
			1 bâtiment n° 3 à Tananarive.....
			1 bâtiment n° 4 à Antanimena.....
			2 bâtiments n°s 5 et 6 à Tamatave-Hastie.....
			2 bâtiments n°s 7 et 8 à Antsirabe.....
			Agrandissement magasin F.R.....
			Construction bureaux pour l'ordonnancement.....
			Construction magasin G.V. à Antsirabe.....
			Achat de neuf hangars métalliques.....

CHEMINS DE FER (*suite*).

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions.	francs	francs.	millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.
—	—	—	—	—	—		—	—
—	—	—	—	—	—	23	—	—
—	—	—	—	—	—		—	—
—	—	—		—	—		173.000	—
—	—	—		—	—		586.893	—
—	—	—		—	—		82.367	—
—	—	—		—	—		321.145	—
—	—	—		—	—	79.2	92.290	—
—	—	—		—	—		199.603	—
—	—	—	20.1	—	—		—	—
—	—	—		—	—		8.044.702	—
—	—	—		—	—		—	—
—	—	—		—	—	0.8	0.007.160	—
—	—	—		—	—	—	—	—
—	—	—		—	—		—	—
—	—	—		—	—		2.925/5.125.172	—
—	—	—		—	—		—	—
—	—	—	99	—	—	12	200.000/500.000	—
—	—	—		—	—		—	—
—	—	—		194.961 5	—		22.575/3.004.445	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
80	—	11.632.983 7	163	—	33.839.199	115	—	35.370.516
—	—	—	17	2.062.566	—	—	4.937.000	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	17	2.062.566	—	—	4.937.000	—
8	3.000.000	—	—	3.000.000	—	—	—	—
	—	—		—	—		—	—
	3.958.467 5	—		—	—		—	—
7.349	—	—	18.369	—	—	16.43	—	—
	—	—		13.794.408 3	—		—	—
	—	—		—	—		24.595.400	—
	—	—		—	—		—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
7.651	2.078.900	—	—	—	—	—	—	—
	—	—	—	3.060.420	—	—	189.000	—
	—	—	—	2.322.000	—	—	—	—

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
4		TRAVAUX DE MODERNISATION (*suite*) : Bâtiments	Un bâtiment cantonnier sur le T.A..... Cité ouvrière de vingt et une maisons à Moramanga..... Trois bâtiments à Tananarive..... Cité ouvrière de quatre maisons à Manakara..... Cité ouvrière de deux maisons à Fianarantsoa..... Deux bâtiments à Tamatave-Hastie..... Maison de passage à Tamatave..... Un bâtiment pour logement d'agents à Ambila..... Cités ouvrières Manampatra et Fichier..... Commissariat spécial à Tananarive..... B.V. Ampitambe..... Cercle cheminots et coopératives, Tananarive..... Scierie Périnet..... Briqueterie sur le T.A..... TOTAL DE L'ARTICLE 4..... TOTAL DU CHAPITRE X.....

CHEMINS DE FER. (*Suite.*)

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	6.351.960	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	40	—	—	—	16.042.030	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	12.5	—	—	6	—	—
—	—	—	—	393.980	—	—	—	—
—	—	—	3.5	—	—	—	737.083	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
23	—	11.037.367 9	91.569	—	31.122.737 8	22.43	—	46.500.513
227	—	74.231.064 2	604.568	—	152.961.612	417.43	—	159.859.857 6

CHAPITRE 110. — Chemins de fer.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT.			CREDIT DE PAIEMENT.		
			DOTATION.	ENGAGEMENT.	REMANIEMENT 1950.	DOTATION.	MANDATEMENT.	REMANIEMENT 1950.
2		Matériel roulant et traction	230	—	—30	30	—	—30
3		Matériel de voie.....	104	79	—	—	—	—
4		Travaux de modernisation :						
	1	Infrastructure	20	20	—	7	—	—
	2	Ouvrages d'art.....	20	20	—	8	835.000	—
	3	Bâtiments (constructions)	50	25	—	14	—	—
	4	Améliorations diverses.	10	10	—	3	—	—
		Total de l'article 4...	100	75	—	32	835.000	—
		Total.....	434	154	—30	62	835.000	—30

CHAPITRE 110. — Chemins de fer.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	JUSTIFICATIONS.	ENGAGEMENTS.	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
			millions.	francs.	francs.
3		Commande à la Métropole de : 8 appareils de changement de voie 42.000 mètres de rails, 51.500 traverses métalliques et accessoires.....	79	—	—
4	1	Renouvellement de la voie section Anivorano-Brickaville, première phase : remplacement des traverses en bois par des traverses métalliques sur le T.A. et le M.L.A.....	20	—	—
	2	Constructions de deux ponts sur le M.L.A., première phase, avancement 20 p. 100 : Renforcement pont d'Ambila et de Manatsara.....	20	—	835.000
	3	Deux bâtiments à Tananarive; cité ouvrière de dix bâtiments Manangareza (Tamatave); deux bâtiments pour les 17e et 18e cantons du M. I. A.; cité ouvrière de sept bâtiments à Tananarive; cité ouvrière de onze bâtiments à Moramanga (deuxième phase), travaux à entreprendre incessamment)..	25	—	—
	4	Equipement des passages à niveau très fréquentés avec barrières oscillantes et sémaphores. Remaniement des voies du port de Tamatave et des postes d'enclenchement.....	10	—	—
		Total de l'article 4.....	75	—	835.000
		Total	154	—	835.000

CHAPITRE XI.

ROUTES ET PONTS.

Le problème des routes à Madagascar est complexe. Les dimensions de l'Ile, et la courte distance de n'importe quel point à la mer (comparée à la massivité du bloc africain) semblent faciliter la solution. Les difficultés considérables imposées par un terrain chaotique, un nombre considérable de rivières, le manque de ports d'écoulement réduisent cet avantage à néant.

Dans les années d'avant 1939, le réseau malgache se comparait favorablement à celui de n'importe quelle Colonie. Il a souffert depuis, des hostilités et du manque d'entretien. La plainte unanime des usagers signale sa déficience par rapport à son état antérieur, et ce, justement, au moment où l'emploi de véhicules de plus en plus lourds se multiplie.

Le Plan décennal consacre une part importante de son effort, 8.108 millions C.F.A. à la réfection des routes de l'Ile. Au bout de trois ans d'application, les résultats ne semblent pas encore convaincants, malgré le gros effort entrepris, d'abord commande de matériel, et mise en route des études, puis réalisations, car les fruits, recueillis çà et là, ne constituent pas pour le profane, un ensemble cohérent. Cet effort devra se poursuivre de longues années encore avant d'obtenir un résultat satisfaisant.

ÉTUDES.

L'amélioration et l'extension du réseau routier nécessitent d'importantes enquêtes sur le terrain pour le tracé et l'implantation des ouvrages d'art. Ceux-ci exigent des sondages d'autant plus nombreux que les abords et le lit des fleuves de Madagascar présentent, au point de vue résistance du sol, des problèmes difficiles et toujours variés.

Les études déjà terminées ont permis de passer à l'exécution de divers travaux.

MATÉRIEL.

Avant l'ouverture du Budget du Plan, la Direction générale des Travaux publics ne disposait que d'un matériel réduit et ancien. Des rouleaux concasseurs ayant au moins quinze ans d'existence fonctionnaient seuls, avec quelques camions en provenance pour la plupart de la récupération, du parc ex-britannique de Diégo-Suarez. Aussi, en 1947 un programme d'acquisition de matériel de génie civil fut dressé comportant les engins d'usage courant nécessaires au fonctionnement d'une subdivision, et, ceux modernes de terrassements.

Le matériel commandé provient de trois sources :

— importateurs locaux, après appels d'offres;

— surplus alliés à la Métropole, en Italie, en Grande-Bretagne;

— récupération allemande.

Il comporte, entre autre, 8 bulldozers, 12 scrapers, 3 rippers, 1 turnapul, 3 rooters 28 motorgraders, 42 tracteurs, 24 remorques, 43 rouleaux, 59 camions, 19 camionnettes, 8 épandeurs, 5 gravillonneuses, 2 rechauffeuses, 7 pelles, 15 arroseuses, 13 groupes de soudure, 29 motocompresseurs, 18 motopompes, 15 treuils, 10 presses, 16 transporteurs et chargeurs, 25 concasseurs, 2 sonnettes, 13 sondeuses, 13 marteaux, 10 kilomètres de voie de 60 centimètres, 362 wagonnets, 7 locotracteurs, 3 locomotives.

Le matériel importé par les importateurs locaux est aux trois quarts livré, celui provenant des surplus alliés l'est pour la moitié, la récupération allemande, en ce qui concerne le génie civil est entièrement à pied d'œuvre.

La lenteur des livraisons, du matériel d'origine américaine (des tracteurs commandés dès l'ouverture du Plan ne sont pas encore livrés ou n'ont pas leurs équipements) ne permet pas

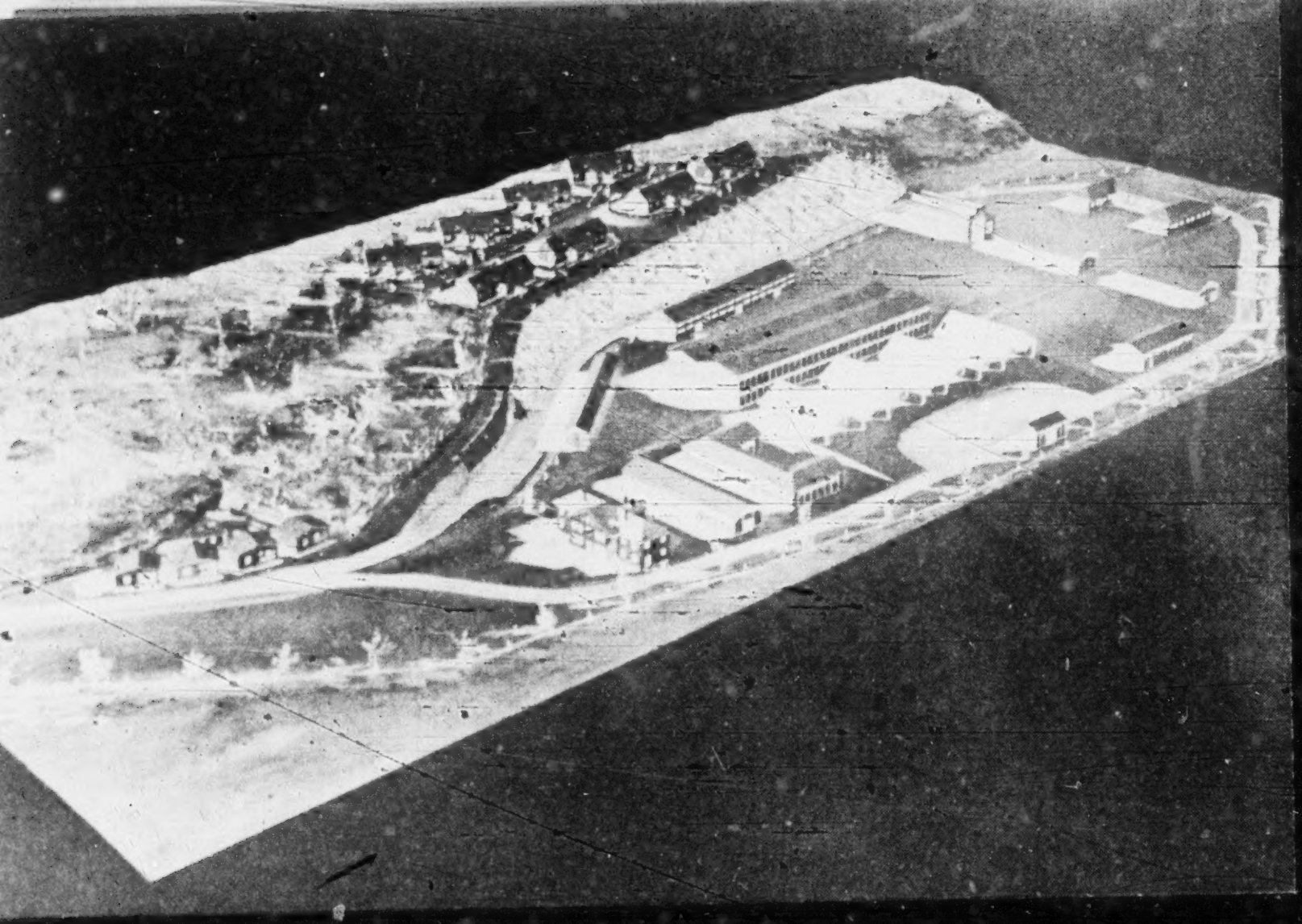

MAQUETTE DE L'ATELIER CENTRAL DES TRAVAUX PUBLICS
A ALAROBIA, TANANARIVE.

CONSTRUCTION DU PONT SUR L'IKOPA (1er JUILLET 1950).

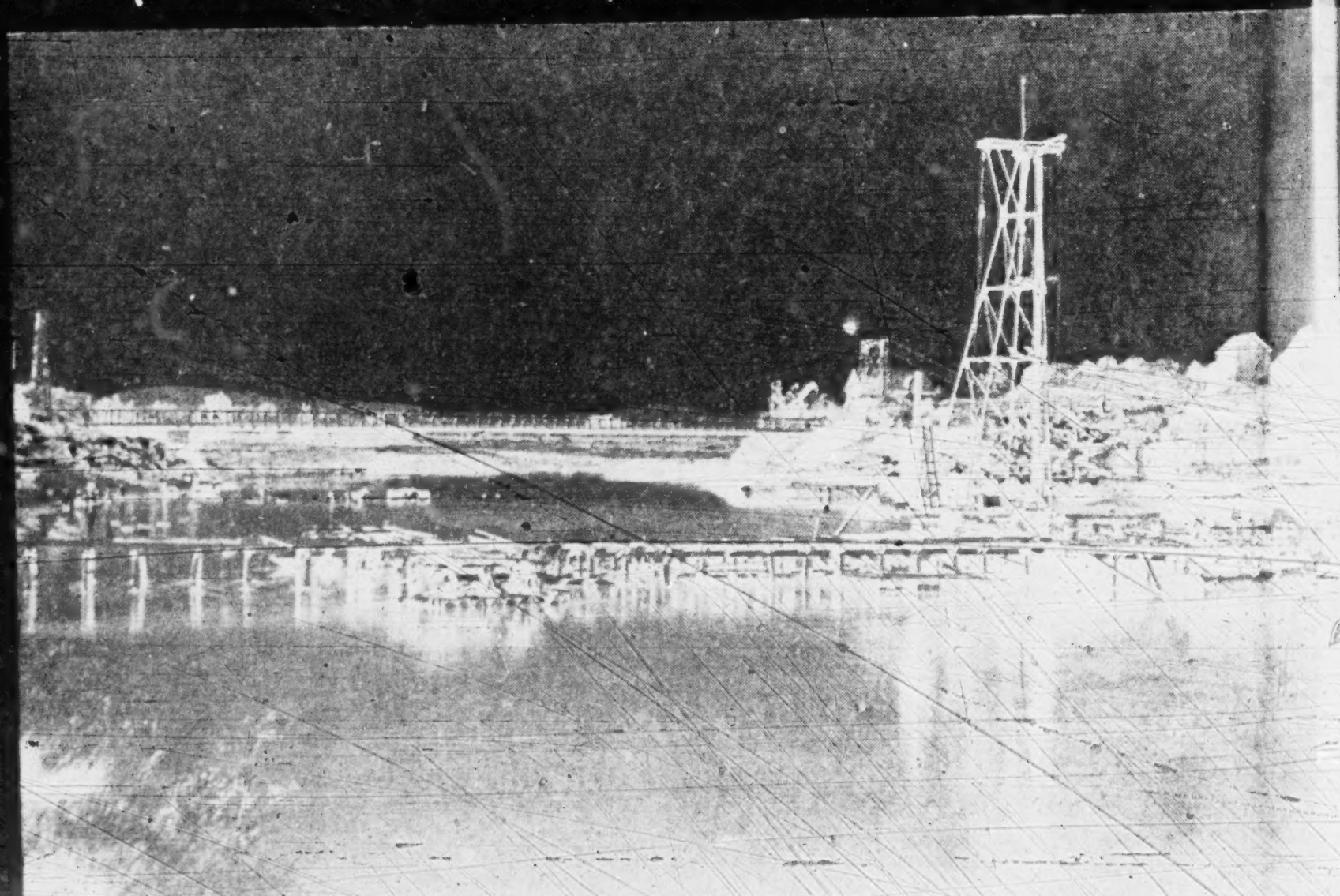

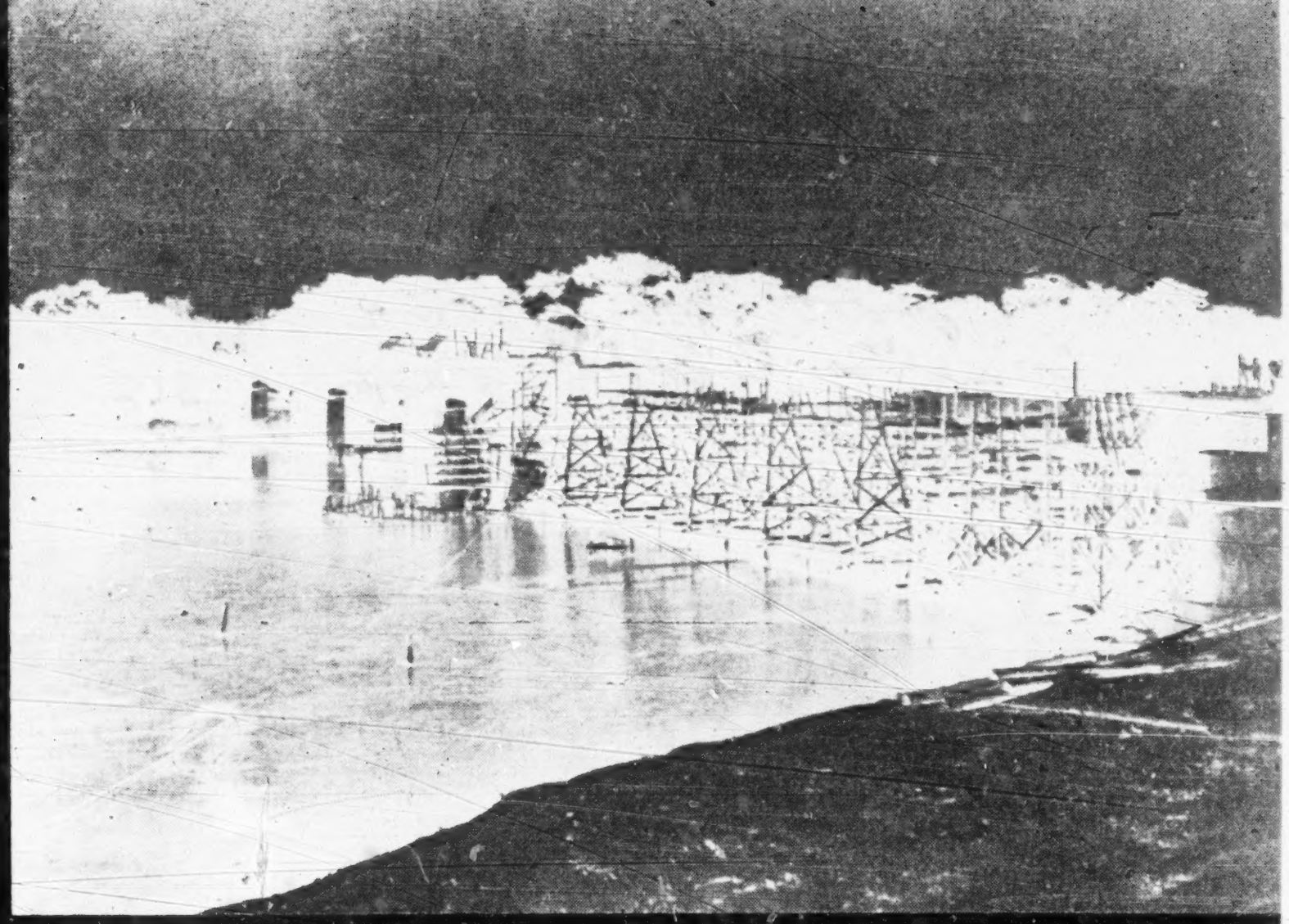

CONSTRUCTION DU PONT DE LA MAHAVAVY.

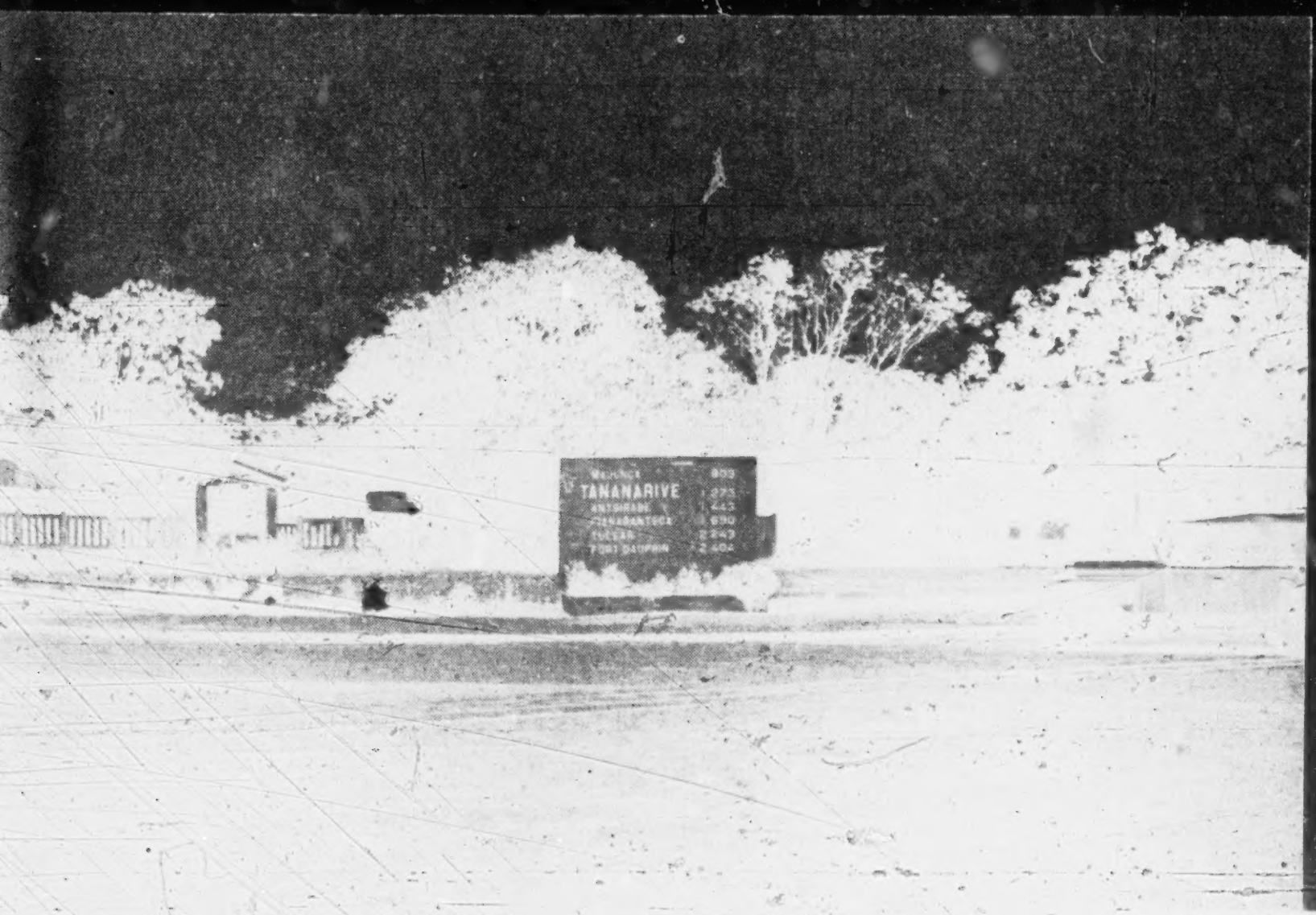

ROUTE DE DIÉGO-SUAREZ. — PANNEAU INDICATEUR A DIÉGO.

ainsi l'utilisation d'ensemble rationnelle. Les premiers engins des surplus étaient arrivés très usés et mal revisés.

L'absence de contingents normaux de pièces de rechange, de documentation sérieuse, de moniteurs et de spécialistes comptent parmi les difficultés rencontrées.

Quelques mécaniciens se sont adaptés rapidement à la réparation des gros matériels, pendant que la Direction générale des Travaux publics menait à bien la formation d'une soixantaine de conducteurs. La firme Caterpillar enverra, sous peu, un moniteur démonstrateur.

D'une manière générale, compte tenu de l'état ancien de certains engins des surplus, les pannes ont été assez rares.

Le matériel acquis pour l'exécution de certains transports routiers, dans des conditions économiques, notamment pour les charbons de la Sakoa, comporte : douze camions de 3 t. 500, trois camions de 20 tonnes et deux trains charbonniers de 40 tonnes.

Les difficultés naissent de la rareté des conducteurs locaux s'adaptant à la conduite des gros véhicules, et de la faiblesse relative, en tenant compte des conditions d'utilisation, de la suspension et de l'embrayage de ces camions pourtant très favorablement connus à la Métropole. Le constructeur apportera les corrections propres à remédier à cet état de choses.

ATELIERS.

La remise en état du matériel à son arrivée ou en cours d'utilisation à Tananarive, et dans les régions extérieures, nécessitait la création d'un réseau d'ateliers.

Un parc central à matériel s'achève à Alarobia (Tananarive) où son équipement permet les réparations les plus importantes sur les plus gros engins.

La construction est avancée : terrassements terminés, 50 p. 100 des logements pour le personnel de maîtrise terminés, les autres ayant leur gros œuvre et toiture achevés. Les ossatures métalliques pour les ateliers seront livrées bientôt. Le magasin définitif est en voie de finition.

Actuellement quatre hangars métalliques servent d'ateliers provisoires et assurent l'exécution de toutes les réparations demandées. Les premières machines neuves reçues et quelques autres de récupération allemande les équipent.

Deux difficultés ont gêné la réalisation de ce parc, d'une part, la nécessité d'utiliser celui-ci, malgré l'exécution des travaux, d'autre part, l'absence d'outillage et de documentation sur les machines de récupérations allemandes.

Les travaux de terrassements de ce parc ont formé mécaniciens et conducteurs de gros engins de terrassements. Mais chaque année, du 15 juin au 31 août, le système comptable du Plan soulève de très grosses difficultés de personnel du fait de la quasi-impossibilité de régler normalement les salaires.

Le Plan dote les ateliers provinciaux d'ossatures métalliques pour les ateliers à métaux (livrées) et à bois (commandées), et de machines commandées soit par importateurs, soit au titre de la récupération allemande commencent à arriver.

Le manque de personnel qualifié constitue la difficulté majeure, le recrutement métropolitain étant pratiquement nul.

TRAVAUX ROUTIERS.

Des travaux se poursuivent, ou sont achevés, sur les routes suivantes :

Route Ambilobe — Société Sucrière.

La construction de cette route est liée aux travaux d'aménagement du delta de la Mahavavy entrepris par les Sucreries Marseillaises.

Elle relie les centres d'exploitation agricole et industrielle entre eux et avec le centre d'Ambilobe sur la route d'intérêt général Diégo-Ambanja. Les études de la route sont faites, y compris les ouvrages. Son exécution, consistant en grosses améliorations des pistes actuelles, marchera de pair avec la réalisation, en cours, des travaux relevant d'autres disciplines.

Route Ambanja-Ambazoana.

Ce tronçon de la route d'intérêt général n° 11 (Diégo-Suarez-Ambanja) parcourt une région

agricole riche et susceptible de nouveaux développements. Le remplacement d'un tracé qui comporte certains passages inondés en saison des pluies et des ouvrages provisoires (la plupart en bois) s'avère indispensable. A la suite d'une série d'ouvrages définitifs déjà exécutés, les terrassements d'une déviation de 11 kilomètres desservant ces ouvrages sont en cours d'adjudication. De nouveaux ouvrages, à l'étude, et une deuxième déviation compléteront l'ensemble de la section.

Route Morondava-Ankilizato-Malaimbandy.

Cette route existante assure l'évacuation sur le Port de Morondava des produits de l'arrière pays, principalement du maïs, produit pauvre. L'emploi de camions lourds impose son amélioration. Les premiers ouvrages vont passer prochainement à l'adjudication.

Route Sakoa-Bekily.

La mise en valeur des charbonnages de la Sakoa nécessite leur liaison, non seulement avec la mer, mais avec l'intérieur. Des débouchés existent dans la zone des industries du mica par la création de centrales électriques thermiques, en sens inverse la région peut contribuer au ravitaillement de la mine.

L'insuffisance de la piste actuelle implique son remplacement par une route à caractéristiques convenables. Les travaux sont en cours sur un premier tronçon de sept kilomètres, avec emploi de matériel mécanique. Le terrain peu accidenté, ne présente pas de difficultés particulières.

Route Mandrare-Fort-Dauphin.

Ce tronçon de la route d'intérêt général n° 13 (Ihosy-Fort-Dauphin) assure l'évacuation sur le port des produits de la région (dont certains tels sisal et ricin sont pauvres). Il n'offre actuellement que des ouvrages insuffisants, la plupart en bois, un bac, de fonctionnement difficile, soit à l'étiage du fait des bancs de sable à traverser, soit en période de pluies du fait de la violence des crues, franchit le fleuve Mandrare .

Le Département procède actuellement à l'examen technique du dossier de concours pour l'exécution d'un grand ouvrage de 300 mètres. L'étude systématique des autres ouvrages se poursuit : le projet d'un premier pont de 21 mètres est en cours d'approbation.

Route Tananarive-Majunga.

Portion de la grande artère dorsale du Territoire. Cette route (route d'intérêt général n° 4) supporte normalement un trafic notable qui peut devenir très lourd en cas d'interruption des relations ferroviaires entre Tamatave-Tananarive.

Construite lors de la conquête (tout au moins la partie Maevatanàna-Tananarive), elle présente encore, malgré des améliorations successives, des tronçons difficiles et des ouvrages insuffisants.

Les travaux déjà exécutés pour la rendre conforme aux besoins de la circulation moderne concernent la déviation et le pont du Km. 51. Une adjudication, en cours pour le pont du P.K. 101 + 960 sera suivie, sous peu, d'une autre visant les projets des ponts et déviations aux P.K. 213, 231, 244 et 290 — les plus urgents. Les entreprises ne peuvent être intéressées en effet que par une masse de travaux suffisante. Certains ponts métalliques, corrects au point de vue résistance mais trop étroits pour les gros camions, doivent subir des travaux d'élargissement.

A cette route se rattachent les travaux de l'antenne la reliant au parc central du matériel d'Alarobia, en cours (élargissement et remplacement d'ouvrages).

Route Tananarive-Antsirabe (route d'intérêt général n° 7).

Ce tronçon de la grande dorsale nécessite quelques améliorations, en particulier le remplacement d'un pont au P.K. 56, détruit accidentellement et provisoirement remplacé, et la réfection des passages supérieurs aux P.K. 109 et 111, trop étroits et d'abord difficile — L'étude est en cours pour ces derniers.

ATELIER CENTRAL DES TRAVAUX PUBLICS A ALAROBIA,
CONSTRUCTION DE LOGEMENTS.

ÉTAT ACTUEL DE LA ROUTE DU SUD AVANT LES TRAVAUX.

ALAROBIA. — VUE GÉNÉRALE DE L'ATELIER CENTRAL.

ÉTAT ACTUEL DE LA ROUTE DE L'OUEST AVANT LES TRAVAUX.

Route Antsirabe-Fianarantsoa (route d'intérêt général n° 7).

Cet autre tronçon de la grande dorsale dessert les centres agricoles d'Ambositra et Ambohimahasoa et relie les têtes de ligne des chemins de fer T.A. et F.C.E. d'où une importance économique considérable, qui fit envisager la construction d'une voie ferrée reliant les deux terminus. A défaut de celle-ci, la route doit permettre l'emploi de camions lourds. Le programme qui prévoit le remplacement des ouvrages en commençant par les plus faibles, a été entamé : ponts métalliques des P.K. 207 + 500 et 344 (ce dernier grâce à une déviation évitant de nombreux lacets). Diverses autres déviations améliorent le tracé en divers points de la route.

Parmi les prochaines réalisations figurent les ponts des P.K. 228 et 237 en cours d'approbation, puis les ponts des P.K. 271, 279, 335, 337, 364, 397, ponts métalliques trop faibles pour le convoi-type envisagé. Les élargissements et rectifications de tracé nécessaires au plein rendement de cette route feront l'objet de travaux futurs.

Route Tananarive-Tamatave.

La route d'intérêt général n° 2 double en grande partie le chemin de fer T.C.E., mais s'en écarte sur deux tronçons entre Périnet et Brickaville et entre Brickaville et Tamatave ,d'un intérêt économique certain et où n'existent que des ouvrages provisoires limitant les charges à 5 tonnes au maximum.

Leur remplacement a commencé au départ de Périnet par les ponts des P.K. 155 + 400 et P.K. 170 + 800 en cours. A l'autre extrêmité, côté Tamatave, les études sont en cours pour les ponts sur la Sahave et le Vorinkina.

Route Fianarantsoa-Mananjary (route d'intérêt général n° 8).

Cette route a déjà fait l'objet de nombreuses améliorations. Le tracé est très difficile, il impose encore le remplacement de quelques petits ouvrages par des ponts 12 tonnes et quelques déviations.

Route Fianarantsoa-Ihosy-Tuléar.

Sur ces sections de la route d'intérêt général n° 7 subsistent des ouvrages provisoires à remplacer. En premier lieu, un pont à Ankaramena supprimera le radier actuel souvent dangereux à utiliser.

Route Ihosy-Mandrare.

De nombreux ouvrages en bois sont à remplacer, la réfection et l'amélioration de radiers à entreprendre, sur cette section de la route d'intérêt général n° 13.

Route Diégo-Suarez-Ambazoana.

La route d'intérêt général n° 11 présente un intérêt économique et stratégique. La partie Diégo-Suarez-Ambilobe ne demande que peu de grands travaux, mis à part la reconstruction du pont sur la Besokatra au Km. 26 et la surélévation du pont sur la Mananjeba au Km. 123. L'ensemble des autres ouvrages est satisfaisant et la route ne demandant que des rectifications et élargissements locaux.

Par contre, d'Ambilobe à l'Ambazoana, presque tous les ouvrages sont insuffisants et à refaire. Actuellement, les travaux de grands ponts sur la Mahavavy et l'Ifasy se poursuivent, tandis que les ponts de la digue de l'Ambazoana ont pu être achevés. Le programme d'avenir comprend un ouvrage de décharge de l'Ifasy (marché à l'approbation), la réfection progressive de tous les ponts provisoires sur le tracé conservé, et des déviations évitant les bas-fonds submersibles, en particulier au passage de la rivière Seranana.

Routes du bataillon du génie.

Venues lors de rébellion de 1947, les unités du génie ont d'abord exécuté des travaux d'ordre stratégique en ouvrant ou améliorant des pistes dans la zone d'opérations militaires. Le Territoire estime utile maintenant d'intégrer ces pistes au réseau routier en leur donnant un caractère permanent.

Leur rôle purement militaire terminé, les troupes du génie achèvent pour les besoins

économiques du pays diverses routes ouvertes par elles, en particulier les routes assurant la liaison Mahanoro-Hauts Plateaux et la liaison Ambositra-Ifanadiana-Fort-Carnot. Une unité détachée aide le Service des Travaux publics dans l'amélioration de la route d'intérêt général n° 7 (section Antsirabe-Fianarantsoa) où elle a commencé divers travaux d'élargissement et rectification.

Route Tananarive-Arivonimamo.

Les cinquante premiers kilomètres de la route d'intérêt général n° 1 (Tananarive-Miarinarivo) servent à la desserte de l'aérodrome impérial d'Arivonimamo. Ils assurent donc une circulation intense nécessitant une route à grande vitesse aux caractéristiques voisines de l'autostrade.

Le doublement du pont sur la Sisaony, la protection et l'élargissement de la digue bordant cette rivière figurent parmi les premières réalisations terminées. Le remplacement du vieux pont suspendu de Nosizato sur l'Ikopa s'effectue actuellement, tandis que la route directe d'accès au terrain d'aviation va s'achever en régie. Enfin, une adjudication prochaine comprendra deux grandes déviations de cinq kilomètres qui amélioreront sensiblement le tracé.

En dehors de ces travaux proprement routiers, la Direction générale des Travaux publics a mis en œuvre, au cours des dernières années, de nouvelles techniques de revêtement de chaussée. En dehors de techniques onéreuses réservées aux routes à circulation très intense, un choix s'ouvre entre plusieurs solutions ayant toutes pour but de réaliser économiquement des revêtements utilisant ou non le macadam classique, utilisant ou non les liants hydrocarbonés : imprégnations superficielles, bétons d'argile, sols améliorés. Divers essais restreints ont été effectués (dans la région Diégo-Suarez-Ambanja) ou vont l'être (région d'Ihosy) dans des zones où le prix de la pierre, à cause de sa rareté, conduit à chercher des solutions nouvelles autres que le macadam revêtu ou non.

A la lumière des résultats constatés, de plus grandes sections bénéficieront de ces essais.

Des villages de cantonniers peuvent attirer et retenir la main-d'œuvre dans des zones peu peuplées, en lui offrant un logement et des possibilités de culture. Le premier de ces villages, celui de Mananovy sur la route Ihosy-Fort-Dauphin, est achevé.

Certaines commandes de ponts ne reçoivent qu'une destination de principe, leur utilisation s'effectue au fur et à mesure de l'avancement des études : ce sont en quelque sorte des ponts métalliques standard à affecter en remplacement d'ouvrages insuffisants.

Ainsi les huit ponts métalliques E.M.C. trouvent leur emploi :

— 1 à la Besokatra (route I.G. 11);
— 3 au P.K. 290 (route I.G. 4);
— 3 au P.K. 213 (route I.G. 4);
— et 1 au P.K. 101 + 960 (route I.G. 4).

les deux ponts Arnodin iront :

— l'un au P.K. 231 (route I.G. 4);
— l'autre à la digue de Seranana (route I.G 11).

D'autres ouvrages isolés sont prévus en dehors des itinéraires de base : parmi ceux-ci le pont de Manakara fera l'objet d'un concours dont le dossier est en voie de finition.

Au 30 juin 1950, le graphique suivant expose l'état des dotations et des consommations de crédits, au titre des routes et ponts. La part utilisée est encore faible.

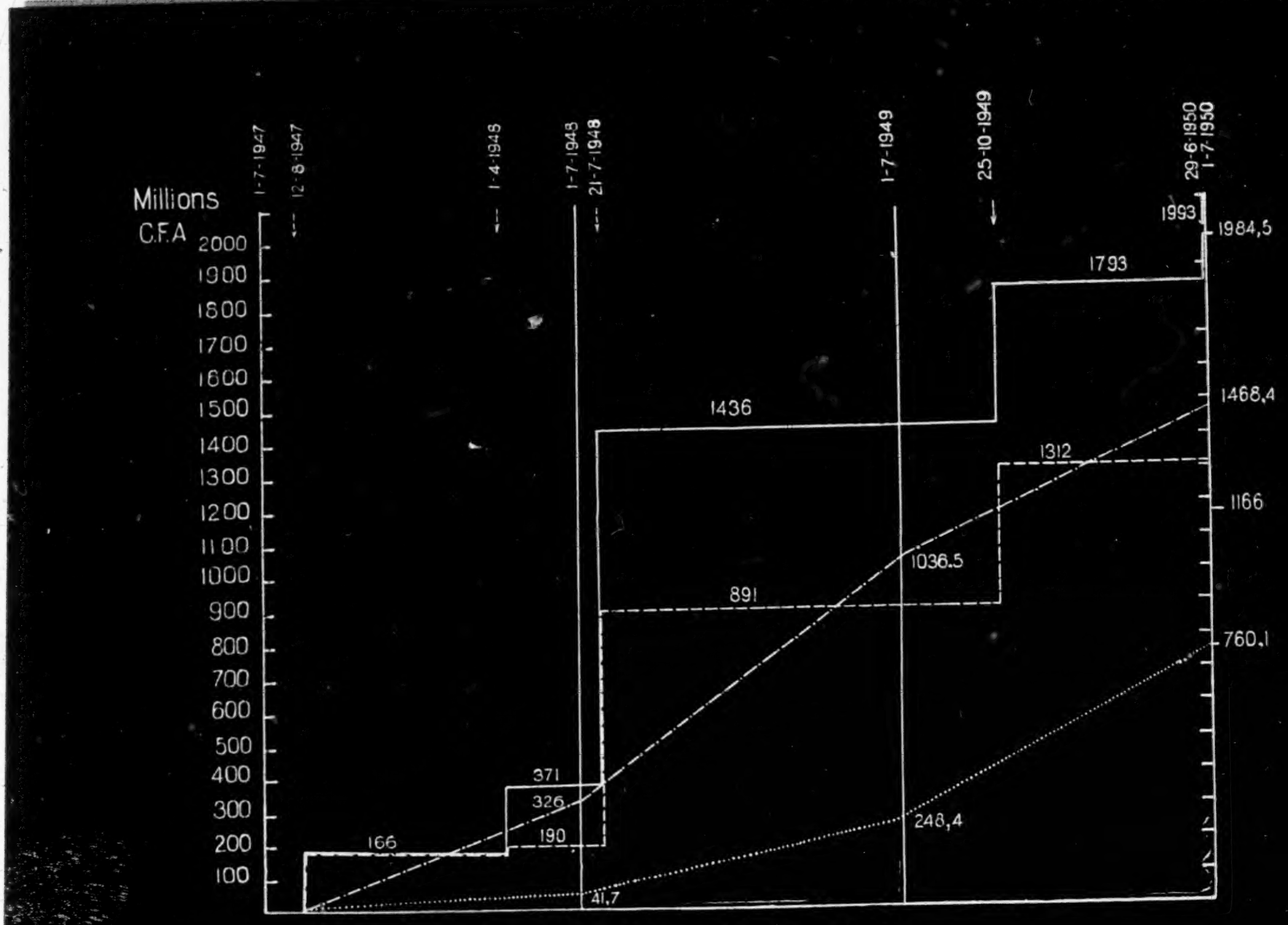

GRAPHIQUE 11. — ROUTES ET PONTS.

Cet état de chose tient essentiellement aux difficultés surgies dans le Territoire pour procéder à la réalisation en régie de tous les projets envisagés. Le matériel est arrivé — avec du retard; le personnel nécessaire pour son utilisation se forme — lentement. Mais la Direction générale des Travaux publics manque de techniciens, manque de moyens, manque de souplesse pour poursuivre à la fois la réalisation des dépenses du Budget général ou provinciaux, et celles beaucoup plus considérables du Plan décennal. L'Ile a voulu éviter les gaspillages de crédits consécutifs à l'adjudication de ses projets routiers à des sociétés privées sous le régime de la dépense contrôlée. Le gaspillage n'a pas eu lieu, mais les crédits ont été peu utilisés. Pour cela, Madagascar risque d'être sanctionné aujourd'hui.

Désormais, les travaux, les études même dans la majorité des cas, seront donnés à des entreprises spécialisées, ce qui accroîtra dans des proportions considérables la cadence d'exécution.

Le programme routier de Madagascar lui-même est sujet à révision, pour suivre l'évolution de l'Ile. Les prévisions budgétaires du Plan ne suffiront jamais si l'on veut vraiment obtenir des routes modernes. On a posé le principe que les routes étaient moins un problème de chaussée qu'un problème d'ouvrages d'art; le dessin actuel des routes ne permettra pas un débit important, même une fois tous les ouvrages achevés : tracé et chaussée doivent entrer en considération.

Lors de l'établissement du programme du Plan décennal, la fixation trop impérative du montant des crédits accordés pour les routes a laissé à la charge du Budget général presque toutes les améliorations et réfections du réseau principal. Les mêmes raisons financières ont limité à l'extrême les constructions de routes neuves. Des aménagements beaucoup plus

sérieux se révèlent nécessaires aujourd'hui sur l'axe Diégo-Majunga-Tananarive-Fianarantsoa-Ihosy-Tuléar et Fort-Dauphin, et la transversale Tamatave - Tananarive - Soavinandriana - Belobaka-Morondava et Maintirano. Le Plan contient, grosso-modo, ces deux ensembles mais pour une somme insuffisante. De plus, une rocade ouest offre un intérêt économique indiscutable : Maevatanàna, Morafenobe, Miandrivazo, Beroroha, Sakoa, Bekily, Haut-Mandrare et Fort-Dauphin. L'ensemble reviendrait à 25.175 millions C.F.A., alors que les possibilités de financement par le Plan décennal se montent à 5.435 millions. Le drame de la route malgache se lit dans la comparaison de ces deux chiffres, mais il est impensable que la nation, qui s'est donnée depuis toujours un des meilleurs réseau routier du monde, ne puisse le résoudre. Plaie d'argent n'est pas mortelle dit le dicton; dans le cas des communications de l'Ile, l'adage pourrait bien être faux.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT.								REMANIEMENT 1950.
			EXERCICE 1947-1948		EXERCICE 1948-1949		EXERCICE 1949-1950		TOTAUX		
			Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	
1		ÉTUDES	—	—	55	2.5	—	6.74	55	9.24	—30 /S0
2		MATÉRIEL GÉNIE CIVIL :									
	1	Matériel Gouvernement général	229.64	223	300	282.55	—	24	529.64	529.55	—
	2	Matériel province.....	—	—	150	—	—	150	150	150	—
	3	Matériel exploitation....	—	—	40	18	—	11.5	40	29.5	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 2...	229.64	223	490	300.55	—	185.50	719.64	709.05	—
3		ATELIERS :									
	1	Atelier central.....	40	13	90	115	—	—	130	130	—
4		TRAVAUX (ROUTE DE) :									
	11	Mandrare-Fort-Dauphin.	—	—	15	—	—	—	15	—	—
	14	Majunga-Tananarive ...	6	6	27	21.6	15	17.9	48	45.5	—
	15	Tananarive-Antsirabe ..	—	—	9	—	—	—	9	—	—
	16	Antsirabe-Fianarantsoa.	4.5	4.5	56	10	—	10.8	60.5	25.3	—
	17	Tananarive-Tamatave ..	—	—	2	—	—	1.24	2	1.24	—
	19	Fianarantsoa-Ihosy	—	—	10	—	—	—	10	—	—
	20	Ihosy-Tuléar	—	—	5	—	—	—	5	—	—
	21	Ihosy-Mandrare	—	—	5	—	—	—	5	—	—
	22	Diégo-Suarez - Ambazoana	61.4	58	78	47.5	20	46.51	159.4	152.01	—
	23	Bataillon du génie.....	—	—	145	137.25	—	7.75	145	145	—
	24	Tananarive-Tsiroanomandidy	21.46	11.5	31	35.5	11	7.57	63.46	54.57	—
	25	Modernisation chaussées	—	—	7	2.99	—	1.48	7	4.47	—
	25	Villages cantonniers....	—	—	3	0.6	—	0.2	3	0.8	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 4...	93.36	80	393	255.44	46	93.45	532.36	428.89	—
5		PONTS ET BACS :									
	1	Ponts divers.....	8	8	37	37	—	—	45	45	—
		TOTAL.....	371	326	1.065	710.50	46	285.69	1.482	1.322.19	—30

CRÉDITS DE PAIEMENT.								
EXERCICE 1947-1948.		EXERCICE 1948-1949.		EXERCICE 1949-1950.		TOTAUX.		REMANIEMENT 1950.
Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	
—	—	5	0.354.331 5	12	3.224.293 0	17	3.578.626 5	—6/0A
123	12.639.164	230	83.388.808 7	80	167.397.444 3	433	263.425.417	—100/80
—	—	150	—	—	61.965.321 0	150	61.965.321	—
—	—	20	—	18	14.039.429 0	38	14.039.429	—
123	12.639.164	400	83.388.808 7	98	243.402.194 3	621	339.430.167	—100
4	—	60	14.078.037	50	57.804.520 6	114	71.882.557 6	—20/0A
—	—	—	—	—	—	—	—	
—	—	12	662.934 1	5	1.856.355 6	17	2.519.289 7	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
4	1.396.698	9	6.538.364 4	15	8.634.112 8	28	16.789.175 2	—
—	—	2	—	—	0.274.612 0	2	0.274.612 0	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
42	25.987.063	21	22.206.757 6	45	37.375.707 5	108	85.563.528 1	—
—	—	128	65.446.000 3	—	59.652.885 7	128	125.098.886 0	—
9	1.442.100	17	7.234.627 6	25	14.249.232 3	51	22.925.959 9	—
—	—	7	1.253.081	—	0.429.131 0	7	1.682.212 0	—
—	—	3	0.511.368	—	0.087.760 0	3	0.599.128 0	—
55	29.025.861	199	103.873.133	90	122.359.796 9	344	255 458 790 9	—
8	—	37	5.028.749	—	3.068.941 5	45	8 097 690 5	—10/80
190	41.663.025	701	206.723.059 2	250	430.059.748 3	1.141	678 447.832 5	—136

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
1		ETUDES	Etudes d'ouvrages d'art, de déviations sur les routes I. G. n°s 11, 7, 8, 4 et 13, etc., fonctionnement des brigades d'études et de sondages. Sondages aux ponts Manakara et du Mandrare.....
2		MATÉRIEL GÉNIE CIVIL :	
	1	Matériel Gouvernement Général.....	Achat de 7 scrapers, 24 remorques, 7 groupes soudure, 20 groupes moto-compresseurs, 7 groupes électrogènes, 24 tracteurs, 15 treuils, 8 bulldozers, 3 rippers, 20 motor graders, 39 camions divers, 10 presses, 1 tournapull, 12 rouleaux, 1 rouleau pied de mouton, 14 arroseuses, 1 pelle Pinguely. Machines-outils diverses. Pièces de rechange diverses pour ce matériel, etc.....
			Achat de 2 répandeuses à bitume, 8 rouleaux, 16 transporteurs et chargeurs, 5 gravillonneuses, 5 groupes concasseurs. Pièces de rechange, etc.....
			Achat 1 compresseur, 2 concasseurs, 2 réchauffeuses, 2 grues, 8 motor-graders, 6 rouleaux à pneus, 5 scrapers, 14 tracteurs, 3 groupes soudure, 3 rooters, 1 sondeuse, 1 rouleau pied de mouton, 2 distributeurs. Pièces diverses et de rechange.....
			Achat de 10 kilomètres de rails voie de 60, 362 wagonnets divers, 2 bétonnières, 1 élévateur, 1 tapis roulant, 4 locotracteurs, 1 compresseur, 3 locomotives à vapeur. Pièces diverses et de rechange.
			Achat de 3 groupes moto-pompes, 15 groupes concassage, 1 groupe moto-compresseur, 1 moto-faucheuse, 10 rouleaux, 8 camions, 4 moteurs, 3 marteaux, câbles métalliques. Pièces de rechange pour divers matériels.....
			Achat de 3 command-cars, 10 Dodges 3/4, 6 camionnettes, 4 camions, 2 bennes, 3 pelles, 4 groupes moto-compresseurs, 8 marteaux, 3 loco-tracteurs Diesel. Pièces de rechange diverses.....
			Achat deux équipements sonnettes, 3 pelles, 4 tracteurs, 8 camions, 4 épandeurs, 6 rouleaux, 1 arroseuse. Pièces diverses.....
			Achat de 2 groupes moto-compresseurs, 15 groupes moto-pompes, 12 soudeuses, 2 répandeurs, 1 pompe injection ciment, 20 aiguillages, 1 concasseur, 2 marteaux. Pièces diverses et de rechange .....
			Achat de matériel divers pour les ateliers provinciaux.....
			TOTAL DU § 1er DE L'ARTICLE 2.....
	2	Matériel des provinces.....	Crédit géré par la Direction des finances.....
	3	Matériel exploitation.....	Achat de 2 trains charbonniers, 15 camions. Pièces diverses et de rechange .....
3		ATELIERS :	
	1	Atelier central.....	Construction d'un atelier central à Alarobia et d'un parc de réserve du gros matériel en cours.....
			Prévision achat machines-outils pour les ateliers provinciaux....
			Achat de matériaux et trois ensembles stations de lavage graissage Satan-Tecalemit .....
			TOTAL DE L'ARTICLE 3.....

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.	millions	francs	francs.
—	—	—	2.5	—	0.354.331 5	6.746	—	3.224.295
138	12.639.164	—	51	69.547.105	—	—	65.686.89	—
44 5	—	—	22.5	9.462.246	—	—	15.081.406 7	—
34	—	—	18	—	—	—	6.173.882	—
6 5	—	—	3.5	0.125.083	—	—	0.598.272 8	—
—	—	—	81.25	0.692.557	—	—	42.918.005	—
—	—	—	30.2	1.240	—	—	28.813.376	—
—	—	—	49	2 5	—	—	36.326.593 1	—
—	—	—	27.1	—	—	—	9.211.712	—
-	—	—	—	—	—	24	—	—
223	—	12.639.164	282.55	—	83.388.808 7	24	—	167.397.444 3
—	—	—	—	—	—	150	—	61.965.321
—	—	—	18	—	—	11.5	—	14.039.429
15	—	—	91	—	14.078.037	—	—	57.804.520 6
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	24	—	—	—	—	—
15	—	—	115	—	14.078.037	—	—	57.804.520 6

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
4		TRAVAUX (ROUTE DE :)	
	10	Sakoa-Bekily	Construction en régie d'un premier tronçon de la route Sakoa-Bekily : en cours.....
	14	Majunga-Tananarive	Construction pont P.K. 51 et 101 : en cours.....
			Projet pont P.K. 290 : en cours.....
			Elargissement route et construction ouvrage d'art. Travaux commencés en régie.....
			Projet pont P.K. 213 : en cours.....
		TRAVAUX (ROUTE DE :)	
	16	Antsirabe-Fianarantsoa	Construction pont P.K 207-800. Travaux en cours.....
			Construction pont P.K. 344 et déviations Sahamadio et Tarafidy. Travaux en cours.....
			TOTAL DU § 16 DE L'ARTICLE 4.....
	17	Tananarive-Tamatave	Construction ponts P.K. 155-800 et 170-800. Commencement d'exécution du pont au P.K. 155-800.....
	18	Diégo-Suarez-Ambazoana	Construction trois ponts en béton armé et remblais digue. Travaux à l'entreprise pour les ponts et en régie pour la digue. Presque terminés .....
			Construction pont Mahavavy, pont Ifasy, ouvrage décharge Ifasy. Travaux en cours à l'entreprise.....
			Remplacement de treize ouvrages par des ouvrages en béton armé. Terminés. Ouvrage défense Mananjaba en cours. Pont Besokatra, première tranche en cours.....
			TOTAL DU § 16 DE L'ARTICLE 4.....
	23	Bataillon du Génie.....	Achat et paiement de 8 rouleaux compresseurs «Richier».....
			Travaux exécutés par le Bataillon du Génie pour la construction ou l'amélioration des pistes et routes dans la région Est (Mahanoro-Moramanga-Ambatondrazaka-Ifanadiana) et sur les Hauts Plateaux (Fianarantsoa et Ambatolampy) .....
			Travaux de terrassements effectués par le Génie au terrain d'aviation de Fianarantsoa.....
			Travaux routiers identiques à ceux de l'opération 2002-L.....
			TOTAL DU § 23 DE L'ARTICLE 4.....
	24	Tananarive-Arivonimamo	Continuation construction pont sur Sisaony, à l'entreprise.....
			Travaux d'élargissement et d'exhaussement presque totalement terminés : en régie.....
			Continuation construction pont sur l'Ikopa, à l'entreprise.....
			Travaux déviation du P.K. 47-900 au terrain d'aviation d'Arivonimamo, en régie, Non encore commencés.....
			TOTAL DU § 24 DE L'ARTICLE 4.....

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs
—	—	—	—	—	—	—	—	—
2.6	—	—	10	—	0.662.934 1	1.4	1.764.880 9	—
3.4	—	—	11.6	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	6.3	0.116.551	—
—	—	—	—	—	—	10	—	1.856.335 6
2.3	—	—	3	1.314.600 7	—	—	1.410.657	—
2	1.596.698	1.596.698	3	3.714.229 7	—	10.8	7.383.993	—
4.3	—	1.596.698	10	—	6.338.364 4	10.8	—	8.634.112 8
—	—	—	—	—	—	1.24	—	0.274.612
1.3	—	—	4	4.544.302	—	3.22	2 940 354	—
36.3	25.987.063	25.987.063	23.3	8.984 105	—	42 29	33.920 163	—
—	—	—	20	8.359.407	—	1	1.908.405	—
38	—	25.987.063	47.3	—	22.206.757 6	46.31	—	37.373.707 5
—	—	—	17	—	—	—	13.082.561	—
—	—	—	112.25	64.264.252	—	7.75	59.448.545	—
—	—	—	8	5.328.657	—	—	1.999.871	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	137.25	—	65.446.000 3	7.75	—	59.652.883 7
6	1.442.1	1.442.1	7	2 989.463	—	1.3	5.308.938	—
—	—	—	7	3.671.989	—	1.9	3.299.849	—
5.3	—	—	21.3	2.676.549	—	2.17	5.642.59	—
—	—	—	—	—	—	2	—	—
11.3	—	1.442.1	33.3	—	7.234.627 6	7.37	—	14.249.232 3

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
	25	Essais de modernisation des chaussées.	Essais en terre améliorée et compactée, avec ou sans revêtement léger de bitume à Fort-Dauphin, Tuléar et Diégo-Suarez.....
		Villages de cantonniers.....	Construction du camp de Mananovy : terminée.....
5		PONTS ET BACS :	
	1	Ponts divers.....	Achat de pont Bailey livraison partielle.....
			Achat de poutrelles des surplus dont la livraison ne semble pas devoir se faire.....
			Achat de pont métalliques EMC et Arnodin. Livraison non encore faite .....
			Règlement d'achat de pirogues et chalands pour bacs.....
			TOTAL DE L'ARTICLE 5.....
			TOTAL DU CHAPITRE XI.....

ROUTES ET PONTS (*suite.*)

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.
—	—	—	2.99	—	1.253.081	1.48	—	0.429.131
—	—	—	0.6	—	0.511.368	0.2	—	0.087.76
8	—	—	7	5.760.085	—	—	2.054.604	—
—	—	—	5.5	—	—	—	—	—
—	—	—	19	0.002 788	—	—	0.413.407	—
—	—	—	5.5	—	—	—	0.627.593	—
8	—	—	37	—	5.028.749	—	—	3.068.941 5
326	—	41.665.025	710.49	—	206.723.059 2	285.69	—	430.059.748 3

CHAPITRE 111. — ROUTES ET PONTS.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT. DOTATION.	ENGAGEMENT.	REMANIEMENT 1950.	CRÉDIT DE PAIEMENT. DOTATION.	MANDATEMENT.	REMANIEMENT 1950.
2		MATÉRIEL GÉNIE CIVIL :						
	1	Matériel Gouvernement général	200	—	—	—	—	—
3		ATELIERS :						
	2	Ateliers provinciaux....	70	5.615	—	20	1.105.500	—
4		TRAVAUX (ROUTE DE) :						
	2	Ambilobe-Société S....	30	—	—	15	—	10
	3	Ambanja-Ambazoana ...	45	33.5	—	6	—	—
	8	Morondava - Ankilizato-Malaimbandy	10	—	—	—	—	—
	10	Sakoa-Bekily	15	7.1	—	15	—	—
	17	Tananarive-Tamatave ..	10	—	—	10	—	—
	18	Fianarantsoa-Mananjary	5	—	—	5	—	—
	23	Bataillon du génie.....	100	100	—	100	80.577.520	—
	25	Modernisation chaussées	6	—	—	—	—	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 4...	221	140.6	—	151	80.577.520	—
5		PONTS ET BACS :						
	1	Ponts divers.....	20	—	+ 21.5	—	—	—
		TOTAL.....	511	146.215	+ 21.5	171	81.683.020	10

CHAPITRE 111. — ROUTES ET PONTS.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	JUSTIFICATIONS.	ENGAGEMENTS.	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
			millions.	francs.	francs.
3	2	Achat de matériaux et de trois ensembles stations de lavage, graissage Satan-Técalemit.....	5.615	—	1.105.500
4		Travaux de déviation de la route entre les P. K. 216 et 227. Projet en cours d'approbation.....	33.5	—	—
	10	Construction en régie d'un premier tronçon de la route Sakoa-Bekily : en cours.....	7.1	—	—
	23	Divers travaux routiers du Génie dans la région Est (Mahanoro, Moramanga, Ambatondrazaka, Ifanadiana).....	100	—	80.577.520
		TOTAL DE L'ARTICLE 4.....	140.6	—	80.577.520
		TOTAL	146.215	—	81.683.620

CHAPITRE XII.

PORTS.

L'équipement portuaire optimum de Madagascar doit répondre à deux conditions :

— briser l'insularité du Territoire;

— ne pas se concentrer en un seul port à cause des dimensions de l'Ile.

Le programme retenu par le Plan décennal comporte l'équipement complet d'un grand port en eau profonde : Tamatave, et l'aménagement d'un certain nombre de ports côtiers essentiellement orientés vers le batelage.

Les crédits proposés couvrent cinq postes essentiels, études, matériel terrestre, matériel flottant, modernisation et extension des ports, balisage et éclairage. Les sommes les plus importantes et de loin seront affectées à la modernisation et à l'extension des ports (4.993,5 millions C.F.A. sur un total de 8.076,25, dont 3.880 pour Tamatave).

Au 30 juin 1950, les dotations s'élevaient à 1.629,75 millions en autorisation d'engagement, et 690,25 en crédit de paiement. Dès les trois premières années d'exécution du Plan, un retard existe donc dans l'attribution des dotations au Territoire; retard malheureusement encore plus sensible dans la consommation qui n'atteint que 66 p. 100 des autorisations d'engagement, et 32 p. 100 des crédits de paiement, ainsi que le prouve le graphique suivant :

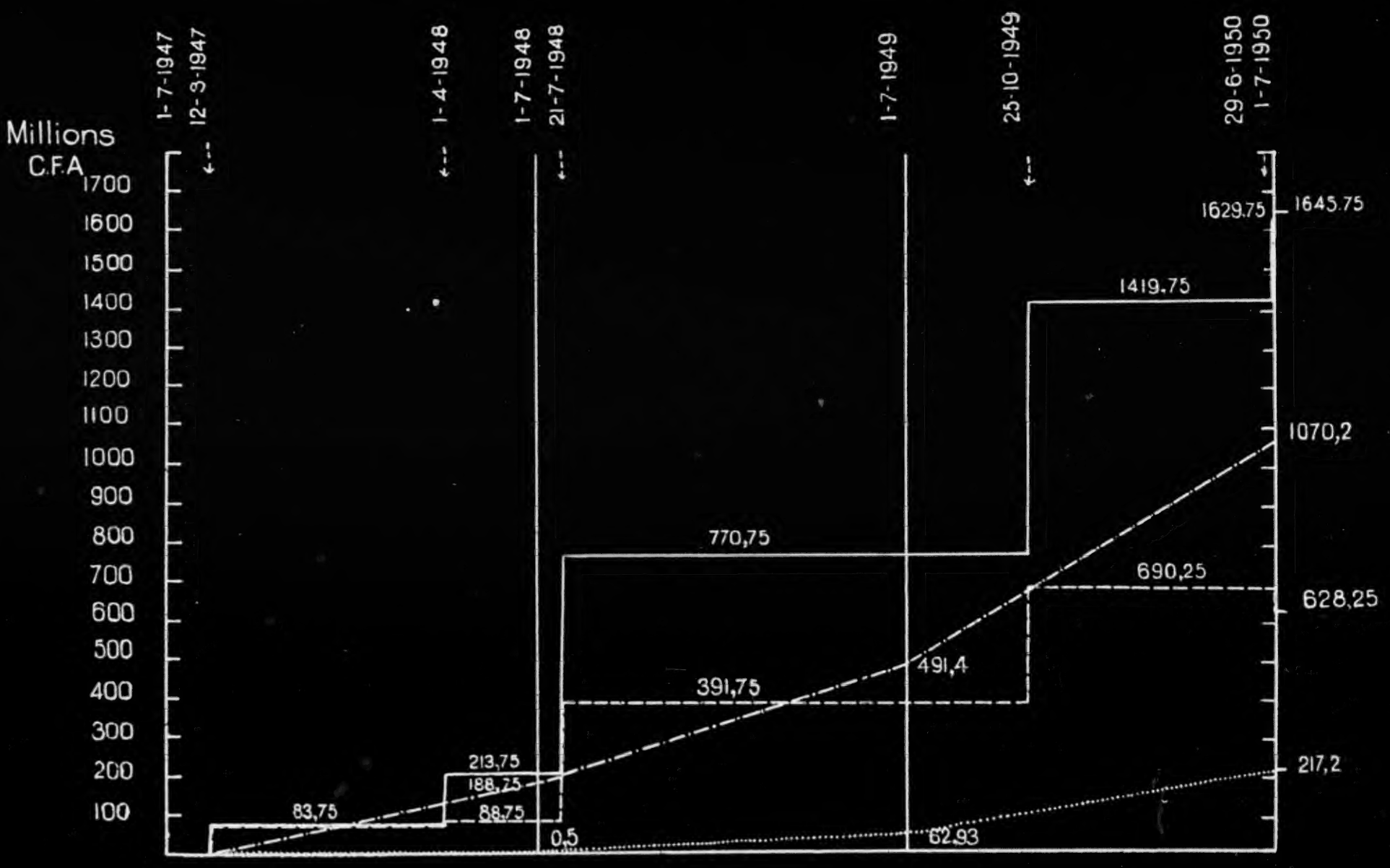

GRAPHIQUE 12. — PORTS.

De multiples raisons expliquent une consommation trop lente des crédits. Ainsi qu'il ressort de l'étude des différents postes de dépense, elles se rapportent aux deux causes essentielles communes à l'ensemble du Plan : manque d'études, retard dans la réception du matériel.

Les études conditionnent d'une part les travaux futurs d'amélioration portuaire, d'autre part les commandes de matériel par la détermination de leurs caractéristiques. Jusqu'à présent, elles ont concerné essentiellement des essais sur modèle réduit du port de Tamatave, et subsidiairement l'aménagement de la digue d'Antsahampano, la construction d'un ponton pour sondeuses, l'achat de six marégraphes, la prise de photos aériennes, le fonctionnement de brigades d'études, et l'étude de remorqueurs, vedettes-tractrices, chaloupes de pilotage, etc.

ÉQUIPEMENT DE TAMATAVE.

L'exploitation du port de Tamatave dépend de la Direction générale des Chemins de fer de Madagascar. Comme pour le Chemin de fer, les installations portuaires désuètes ne correspondant plus aux nécessités actuelles, alors que les importations atteignent un tonnage élevé et provoquent un ralentissement dans les opérations, un matériel moderne de levage, de manutention et de transport, améliorera l'équipement à terre de ce port.

A ce titre, une partie des engins nécessaires a été commandée et reçue : 10 camions, 2 jeeps, 2 locos, 12 motorettes, 10 grues, 39 chariots, 12 ponts-bascules, 100 diables, etc. L'absence d'inscription de crédits, à partir du programme 1949, risque de compromettre la poursuite de l'équipement du port. Cette suspension, qu'on doit souhaiter temporaire, se tient en contradiction formelle avec les besoins évidents de l'Ile, où le développement de l'économie générale exerce une pression accrue sur les moyens d'évacuation.

A l'issue du dernier conflit, le matériel flottant à la disposition du port de Tamatave était pratiquement inexistant. Pour donner à ce port des moyens adéquats à son importance croissante, vingt-trois chalands dont dix de 100 tonnes, dix de 50 tonnes et trois chalands citernes de 100 tonnes ont été commandés. Dès leur réception, en pièces détachées, l'atelier du Port a procédé au montage et à leur mise en service.

Un remorqueur de haute-mer de 1.000 C.V. commandé en 1947 a été reçu fin décembre 1949 et un remorqueur de 160 C.V. pourvu d'un équipement complet pour la lutte contre les incendies vient de parvenir à Tamatave. De plus, la Métropole a reçu commande de deux remorqueurs de 120 C.V.

Deux vedettes rapides équipent le service du pilotage et l'on procède actuellement aux formalités pour la commande de trois vedettes à passagers, absolument nécessaires pour les opérations en rade. Un appel d'offres récent couvre la fourniture d'un chaland à clapet de 40 tonnes.

Toutefois, comme pour le matériel terrestre, l'insuffisance des crédits délégués au titre du matériel flottant n'assure pas la continuité du programme prévu au Plan décennal.

ÉQUIPEMENT DES AUTRES PORTS.

De leur côté, les ports secondaires ont bénéficié de la commande de 7 grues et de 1 camion, de 5 remorqueurs de 160 C.V., 4 pinasses à moteur, 5 chalands de 50 tonnes, 10 de 35 tonnes et 2 de 25 tonnes, 5 vedettes-tractrices, 1 vedette de pilotage, 1 drague automotrice.

MODERNISATION EXTENSION DES PORTS.

Tamatave. — Tamatave souffre actuellement d'une insuffisance de postes à quai pour les allèges et insuffisance de magasin cales pour les «divers» déchargés par chalands. Pour pallier à cette double déficience, un projet de terre-pleins, avec hangars couverts, et nouveau quai de batelage se situant à l'enracinement du môle A et sur sa face Ouest, va passer dans la phase de réalisation, en même temps que le prolongement d'environ 70 mètres du quai pour caboteurs. La construction de cet ouvrage permettra d'attendre l'extension du grand port qui ne se terminera pas avant une dizaine d'années. Par ailleurs, les navires venant à quai, une fois ce port achevé, auront intérêt à travailler simultanément à contre-bord avec des allèges pour augmenter la vitesse de rotation.

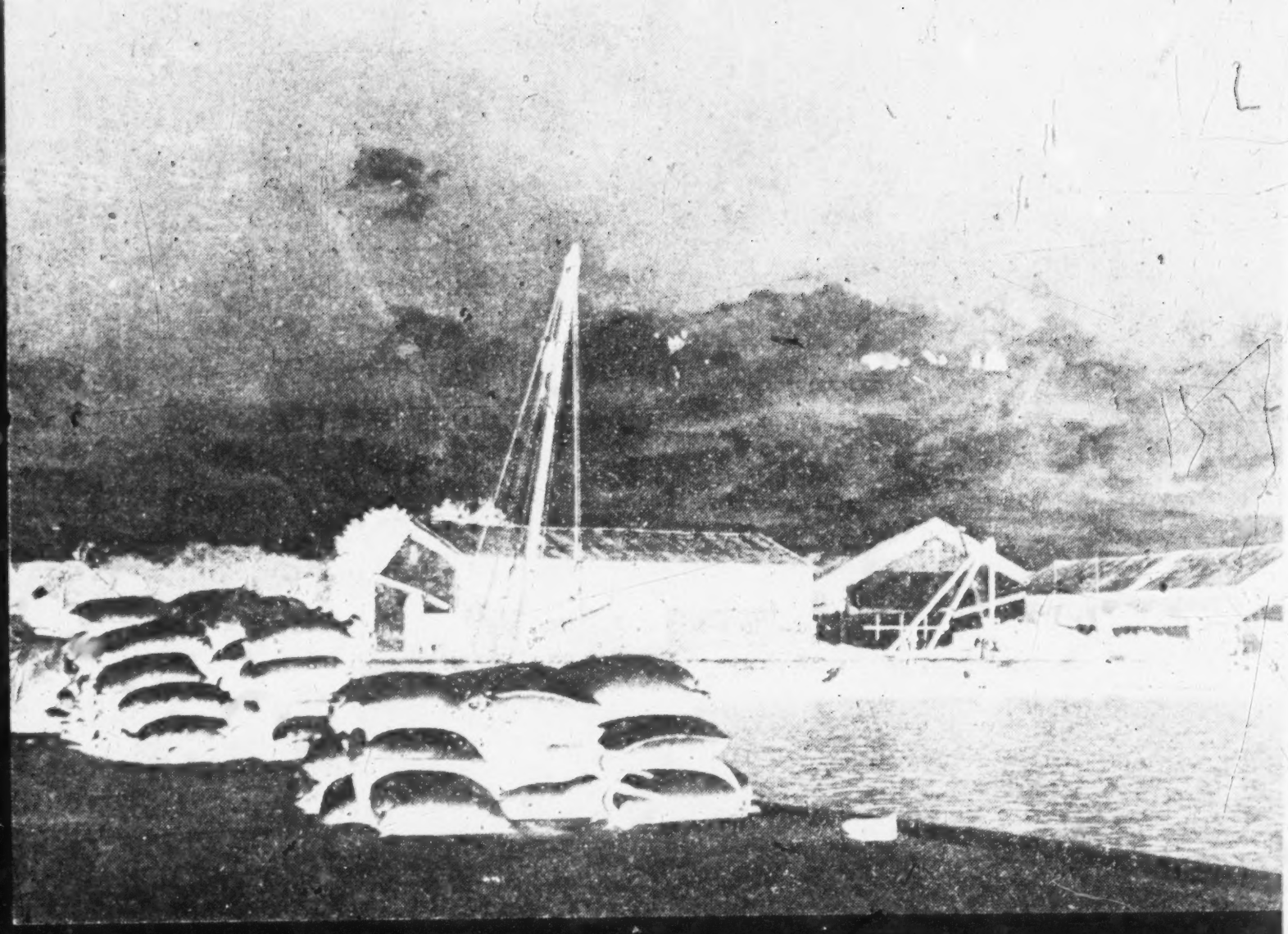

AMBANJA. — PORT DE BATELAGE D'ANTSAHAMPANO.

VUE AÉRIENNE DU PORT DE TAMATAVE.

Les installations de chantier, terminées en mars 1950, ont permis le début des dragages en juin 1950.

Un différend s'est élevé entre l'Administration et l'Entreprise sur l'interprétation de l'article 38 du devis particulier, en ce qui concerne des dragages réglés en dépenses contrôlées, par contre, un avenant au marché, accompagné d'un bordereau des prix suplémentaires, amena une réduction du prix des blocs artificiels pour tenir compte de la mise à la disposition de l'entreprise de coffrages métalliques appartenant à l'Administration. Ce même avenant donnait satisfaction à la demande formulée par l'entreprise de voir payer en approvisionnement les blocs artificiels stockés sur parc.

Hell-Ville. — Presque tous les long-courriers touchent le port d'Hell-Ville à chacun de leurs voyages. Pour réduire la durée de l'escale et permettre de «travailler» plusieurs navires simultanément, l'augmentation de la longueur des quais accostables aux chalands et la surface des terre-pleins, actuellement insuffisants, vont s'accroître. Ces nouveaux quais permettront l'accostage des grosses goélettes qui assurent le trafic entre Nosy-Be et la Grande-Terre.

Au début de juillet 1950, le Département a reçu le dossier de concours, envoyé pour accord.

Antsahampano. — Les usagers réclament depuis longtemps l'aménagement maritime d'Antsahampano, débouché du Sambirano. Chaque année, une certaine quantité de produits s'avariaient faute de pouvoir être évacués assez rapidement sur Nosy-Be pour y être traités (canne à sucre).

L'implantation de l'appontement et des terre-pleins se trouve en un point de chenal accessible à toutes marées par les chalands remorqués ou automoteurs et par les goélettes. On court-circuite ainsi la partie du chenal sans profondeur sera évitée, au prix d'une digue route qui, partant d'Antsahampano à la hauteur du port actuel, rejoint l'appontement à travers une zone marécageuse inondée à certaines marées.

Cet ouvrage participe des mêmes disciplines techniques que celui d'Hell-Ville, et se situe dans la même zone; tous les deux feront l'objet d'un même concours.

Majunga. — La construction d'un appontement de 158 mètres de longueur établi par fonds de — 0,50 à — 1 mètre doit accélérer les opérations de batelage, réduire la durée de stationnement des navires, et faciliter les manutentions à terre.

En deuxième étape, la construction d'une digue en avant de l'appontement mettra le front d'accostage à l'abri de la houle. L'exécution ne commencera toutefois que si, après une année d'expérience, les interruptions de travail du fait de la houle, le long de l'appontement, semblent fréquentes et ne coïncident pas avec celles à contre-bord du navire.

Après les dernières mises au point avec les Entreprises Métropolitaines et Coloniales, adjudicataires, le projet de marché a été envoyé au Département le 26 juillet 1950.

Morondava. — Un équipement portuaire suffisamment perfectionné pour atteindre couramment la cadence de 400 T/j., conditionne le relèvement économique de la région et le développement de la mise en valeur.

La construction d'un môle d'escale relié à la côte par une estacade ne s'impose pas absolument, un wharf praticable au batelage convient le mieux aux nécessités. La dernière mise au point du projet de marché avec la S.N.T.P., adjudicataire, a eu lieu en juin 1950, avant envoi au Département, le 26 juillet 1950 du projet de marché.

Fort-Dauphin. — Le projet d'aménagement vise deux buts différents :

— prolongation de la digue actuelle par un môle plongeant, de façon à étendre la zone d'eau calme derrière la digue à l'endroit où s'abrite ordinairement le matériel de batelage.

— augmentation de la surface des terre-pleins, du nombre des hangars et des magasins pour permettre l'évacuation plus rapide des productions de l'arrière pays et activer la rotation des caboteurs et des long-courriers touchant Fort-Dauphin. Une petite cale de halage assurera l'entretien du batelage.

Le projet est encore à l'étude.

BALISAGE.

Le budget du Plan prévoit pour le Service des phares et balises, l'acquisition de matériel, fanaux, éclipseurs, boués, chaînes, etc. et la construction ou le rétablissement de balises en divers ports.

Seule, à ce jour, la première partie bénéficie de crédits, qui vont devenir insuffisants.

La deuxième partie doit être dotée dès la réception des devis demandés depuis parfois deux ans.

La sécurité de la navigation maritime sera alors complètement assurée par un éclairage et un balisage améliorés.

Le programme a été établi à la suite de la visite de l'Inspecteur Général de Rouville, Directeur des phares et balises, en 1948, et en harmonie avec la partie supportée par le Budget métropolitain, pour les phares à caractère impérial ou international (améliorations et constructions). Il intéresse des ouvrages définis comme de caractère uniquement local.

Parmi les travaux et commandes au 30 juin 1950, figurent les phares électriques de Majunga, Diégo et Tamatave pourvus d'éclipseurs pour rythmer les éclats (avec amélioration de l'éclairage); le nouveau fanal de Pointe-aux-Sorciers (Sainte-Marie) reçu mais non encore en place, (tourelle à refaire); des lampes modernes posées dans grand nombre de feu; la réception de bouées de balisage pour Tuléar, Morombe, Diégo, Tamatave, et de coffres d'amarrage pour Diégo et Tamatave.

Le Service des phares accepte d'examiner les commandes au point de vue technique, et les passe aux fournisseurs, bénéficiant ainsi de ristournes et priorités; les coffres et les chaines ont été commandés sur place diminuant ainsi les délais.

Par contre, le manque de personnel des services locaux et le peu d'intérêt manifesté par les entreprises retardent les réalisations. Par ailleurs, certains travaux sur récifs de corails comme à Tuléar et Morombe sont délicats.

Le programme des ports à Madagascar échappe en partie à la critique faite habituellement au Plan décennal: la dispersion des efforts. Une grande partie des crédits est allée et continuera d'aller s'investir dans le port de Tamatave. Toutefois, une révision des programmes des ports secondaires présenterait quelques avantages dans un proche avenir, car la nécessité d'un port en eau profonde sur la côte Ouest demeure. Les travaux prévus pour une douzaine de ports ne représentent qu'une faible importance, tout à fait à la taille d'autres moyens de financement que le Plan. Celui-ci doit donc pouvoir poursuivre sa concentration en quelques grands ensembles à la hauteur du progrès maritime moderne.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT. EXERCICE 1947-1948 Dotation.	EXERCICE 1947-1948 Engagement.	EXERCICE 1948-1949 Dotation.	EXERCICE 1948-1949 Engagement.	EXERCICE 1949-1950 Dotation.	EXERCICE 1949-1950 Engagement.	TOTAUX Dotation.	TOTAUX Engagement.	REMANIEMENT 1950.
1		ETUDES :									
	1	Tamatave	—	—	2.25	2.25	2	—	4.25	2.25	—
	2	Ports secondaires.....	0.4	0.4	0.81	0.81	—	—	1.21	1.21	—
	4	Matériel exploitation...	0.35	0.35	1.94	1.94	2	—	4.28	2.29	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 1er.	0.75	0.75	5	5	4	—	9.75	5.75	—
2		MATÉRIEL TERRESTRE :									
	1	Tamatave	60	60	30	30	10	10	100	100	—
	2	Ports secondaires.....	—	—	25	24	—	—	25	24	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 2...	60	60	55	54	10	10	123	124	—
3		MATÉRIEL FLOTTANT :									
	1	Tamatave	53	53	15	15	32	32	100	100	—
	2	Ports secondaires.....	80	55	170	37.7	—	155.3	250	248	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 3...	133	108	185	52.7	32	187.3	350	348	—
4		MODERNISATION ET EXTENSION DES PORTS :									
	1	Tamatave	20	20	160	116.4	75	112	255	248.4	+ 10/0A
	2	Autres ports.....									
		6° Majunga.....	—	—	52	1.5	—	—	52	1.5	—
		7° Morondava.....	—	—	50	50	—	—	50	50	—
		9° Fort-Dauphin.....	—	—	5	—	—	5	5	5	—
		10° Surfaces couvertes.	—	—	10	10	—	—	10	10	—
		11° Divers ports.....	—	—	25	8	—	17	25	25	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 4...	20	20	302	185.9	75	134	397	339.9	+ 10/0A
6		ECLAIRAGE ET BALISAGE DES CÔTES :									
	4	Travaux et améliorations	—	—	10	3.02	5	1.98	15	9	—
		TOTAL.....	213.76	188.75	557	302.62	126	333.28	896.75	824.65	+ 10

CREDITS DE PAIEMENT.								
EXERCICE 1947-1948.		EXERCICE 1948-1949.		EXERCICE 1949-1950.		TOTAUX.		REMANIEMENT 1950.
Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	
—	—	1.25	—	2	0.625.262 5	3.25	0.625.262 5	—
0.4	—	0.81	215.758 8	—	0.800.205	1.21	1.024.963 8	—
0.35	—	1.94	—	2	1.346.267 4	4.29	1.346.267 4	—
0.75	—	4	215.758 8	4	2.780.734 9	8.75	2.996.493.7	—
30	—	30	14.614.065 4	10	21.202.974	70	35.817.039 4	—
—	—	15	—	10	12.996.422	25	12.996.422	—
30	—	45	14.613.065 4	20	34 199.396	95	48.813.461 4	—
38	525.350	15	21 091.196	32	22.366.036 6	85	43.982.582 6	—
15	—	75	158.309	60	23.042.689 1	150	23.200.998 1	—
53	525.350	90	21.249.505	92	45.408.725 7	235	67.183.580 7	—
5	—	80	19.665.779 2	54	43.082.533 8	139	62.748.313	— 25/80
—	—	24	—	—	—	24	—	—
—	—	15	—	—	—	15	—	—
—	—	5	—	—	2.142.538	5	2.142.538	—
—	—	10	6.667.027	—	395.615 4	10	7.062 642 4	—
—	—	25	—	—	1.720.773 3	25	1.720.771 3	—
5	—	159	26.332.806 2	54	37.341.458 5	218	73.674.214 7	— 25
—	—	5	—	5	680.482 5	10	680.482 5	—
88.75	525.350	303	62.412.135 4	175	130.410.797 6	546.75	193.348.283	— 25

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
1		ETUDES :	
	1	Tamatave	Etudes en modèle réduit du port de Tamatave. Règlement des ouvertures de paiement de la Métropole.....
	2	Ports secondaires.....	Etudes pour l'aménagement de la digue d'Antsahampano..... Fonctionnement de brigades d'études. Construction d'un ponton pour sondeuse.....
	4	Matériel d'exploitation.....	Etudes de remorqueurs, vedettes tractrices, chaloupes de pilotage, etc., et règlement des ouvertures de paiement de la Métropole....
			TOTAL DE L'ARTICLE 1er.....
2		MATÉRIEL TERRESTRE :	AUGMENTATION DU MATÉRIEL :
	1	Tamatave	1 perceuse électrique sensitive 1/4 C.V. 220 V.....
			12 motorettes .....
			6 grues Applevage (pourcentage réglé à Oferfom commission intervention) .....
			1er terme 10 p. 100 marché grue Applevage.....
			2e terme 30 p. 100 marché grue Applevage.....
			4 groupes moto-pompes Guinard.....
			3 chariots Stacatruc.....
			4 grues sur chenille et pièces de rechange.....
			36 chariots métalliques.....
			1 poste Sarazin.....
			12 ponts bascules.....
			2 élévateurs petits Quevilly.....
			1 palan Fenwick 2 tonnes.....
			100 diables en tubes.....
			2 palans Fenwick 10 tonnes et 15 tonnes.....
			10 camions Dodge, deux Jeeps, pièces de rechange.....
			2 locos Corpet-Louvet.....
			1 tour origine anglaise.....
			1 moteur Piquand et accessoires.....
			4 centrales électriques.....
			TOTAL DU § 1er.....
	2	Ports secondaires : Matériel de manutention	Achat de sept grues, 1 camion Ward Lafrance.....
			TOTAL DE L'ARTICLE 2.....
3		MATÉRIEL FLOTTANT :	
	1	Tamatave	10 chalands 100 tonnes et dix chalands 50 tonnes.....
			3 chalands-citernes 100 tonnes. Coût.....
			3 chalands-citernes 100 tonnes. Montage.....
			1 remorqueur 1.000 C.V.....
			2 vedettes de pilotage.....

PORTS.

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.
—	—	—	2.25	—	—	—	—	625.262 5
—	—	—	0 26	94.462 8	215.758 8	—	—	809 205
0.4	—	—	0.33	143.271		—	—	
0.35	—	—	1.94	—	—	—	—	1.346.267 4
0.75	—	—	5	—	215.758 8	—	—	2.780.734 9
—	—	—	8.089.8	—	—	—	—	—
—	—	267.350	0.027.5	—	—	—	—	—
—	—	258.000	—	—	—	10	—	—
—	—	—	—	2.850.000	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	6.379.000	—
—	—	—	—	748.249	—	—	—	—
—	—	—	4	939.544	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	10.010 136	—
—	—	—	—	—	—	—	1.491.169	—
—	—	—	—	—	—	—	259.863	—
—	—	—	—	—	—	—	1.445.577	—
—	—	—	—	—	—	—	946.508	—
—	—	—	—	—	—	—	102.385	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	6	4.605.803	—	—	—	—
—	—	—	7	4.837.767	—	—	—	—
—	—	—	0 882.7	882.700	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	368.336	—
—	—	—	4	—	—	—	5.779.115 5	—
60	—	525.350	30	—	14.614.065 4	10	—	21.202.974
—	—	—	24	—	—	—	—	12.996.422
60	—	525.350	54	—	14.614.065 4	10	—	34.199.390
—	—	—	—	—	9+9/ 21.091.196	—	—	141/ 2.407.762
—	—	—	—	—	—	—	—	11.223.969
—	—	—	—	—	—	—	—	2.830.300
—	—	—	—	—	—	17	—	—
—	—	—	—	—	—	15	—	2.293.415

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
3		MATÉRIEL FLOTTANT :	
	1	Tamatave (*suite*) :	1 remorqueur 160 C.V.
			2 remorqueurs 120 C.V.
			3 vedettes à passagers.
			1 chaland métallique à clapets.
			TOTAL DE L'ARTICLE 1er.
	2	Ports secondaires : Equipement.	Achat de cinq remorqueurs de 160 C.V., quatre pinasses à moteur, cinq chalands de 50 tonnes, dix chalands de 35 tonnes, deux chalands de 25 tonnes, une vedette de pilotage, deux vedettes tractrices, deux pontons, règlements partiels d'une partie de ce matériel
			TOTAL DE L'ARTICLE 3.
4		MODERNISATION ET EXTENSION DES PORTS :	
	1	Tamatave	Construction de deux groupes de cinq hangars métalliques.
			Construction d'un hangar n° 12 en béton armé.
			Construction d'un quai de batelage et hangar en béton armé.
			Achat de machines-outils pour l'atelier naval en provenance de la récupération allemande.
			Achat de coffres d'amarrage.
			Etablissement d'un terre-plein à l'aide des déblais du canal des Pangalanes
			Travaux dessertes ferroviaires exécutés par les Chemins de fer.
			TOTAL DU § 1er.
	2	Autres ports :	
		6° Majunga	Marché en cours d'approbation pour la construction d'un appontement adossé à un terre-plein à Majunga.
		7° Morondava.	Marché en cours d'approbation pour la construction d'un wharf à Morondava.
		9° Fort-Dauphin.	Travaux en régie pour la construction d'une digue de fermeture de la darse et aménagements divers au port de Fort-Dauphin.
		10° Surfaces couvertes.	Achat de onze hangars métalliques pour les ports et montage.
		11° Divers ports.	Travaux en régie d'installations terrestres au port de Tuléar.
			TOTAL DU § 2.
			TOTAL DE L'ARTICLE 4.
5		ECLAIRAGE ET BALISAGE DES COTES :	
	1	Travaux et améliorations.	Achat de matériel pour les phares et balises.
			TOTAL DU CHAPITRE XII.

PORTS (*suite*).

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs	millions.	francs.	francs
—	—	—	—	—	—	—	—	3.610.390 6
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
33	—	—	15	—	21.091.196	32	—	22.366.036 6
53	—	—	37 7	—	158.309	153.3	—	23.042.689 1
106	—	—	52.7	—	21.249.505	187.3	—	45.408.725 7
20	—	—	8.9	—	—	4	12.658.030 2	—
—	—	—	12	—	—	4	3.974.786 2	—
—	—	—	90	—	—	80	25.636.321 3	—
—	—	—	—	—	—	4	—	—
—	—	—	5.5	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	18	—	—
—	—	—	—	—	—	2	—	—
20	—	—	116.4	—	19.665.779 2	112	—	43.082.333 8
—	—	—	1.5	—	—	—	—	—
—	—	—	50	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	5	2.142.538	2.142.538
—	—	—	10	6.656.740	6.667.027	—	395.615 4	395.615 4
—	—	—	8	—	—	17	1.897.281	1.720.771 3
—	—	—	69.5	—	6.667.027	22	—	4.259.924 7
20	—	—	185.9	—	26.332 806 2	134	—	47.341.458 5
—	—	—	5.02	—	—	1.98	680.482 5	680.482 5
88.75	—	525.350	302.62	—	62.412.135 4	333.28	—	130.410.797 6

CHAPITRE 112. — PORTS.

ARTICLE.	PARAGRAPHE	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT.			CREDIT DE PAIEMENT.		
			DOTATION.	ENGAGEMENT.	REMANIEMENT 1950.	DOTATION.	MANDATEMENT.	REMANIEMENT 1950.
1		ETUDES :						
	1	Tamatave	4	—	—	2.5	—	—
	2	Ports secondaires	3	1.350	—	3	23.814	—
	3	Matériel constructions	1	—	—	1	—	—
	5	Balisage et hydraulique	—	—	+ 13	—	—	+ 7.5
		TOTAL DE L'ARTICLE 1er	8	1.350	+ 13	6.5	23.814	+ 7.5
2		MATÉRIEL TERRESTRE :						
	2	Ports secondaires	10	—	—	5.5	—	— 2
3		MATÉRIEL FLOTTANT :						
	1	Tamatave	10	10	—	2	—	—
4		MODERNISATION ET EXTENSION :						
	1	Tamatave	230	230	—	50	—	— 20
	2	Autres ports :						
		2° Diégo-Suarez	22.5	—	— 19	22.5	—	— 22.5
		3° Ambilobe	30	—	—	25	—	—
		6° Majunga	70	—	+ 20	—	—	—
		7° Morondava	300	—	—	—	—	—
		9° Fort-Dauphin	10	—	—	7	—	—
		10° Surfaces couvertes	5	—	—	5	—	—
		11° Divers ports	17.3	4	— 10	—	—	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 4	705	234	— 9	109.5	—	— 42.5
		TOTAL	733	245.350	+ 6	123.5	23.814	— 37

CHAPITRE 112. — PORTS.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	JUSTIFICATIONS.	ENGAGEMENTS.	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
			millions.	francs.	francs.
1		Etudes de la digue d'Antsahampano.....	0.4	—	—
		Fonctionnement des brigades d'études et de sondage pour les travaux maritimes.....	0.15	—	—
		Etudes diverses de matériel (remorqueurs, vedettes, chaloupes) et de brigades d'études.....	1	—	23.814
		TOTAL DE L'ARTICLE 1er.....	1.55	—	23.814
		Marché passé après appel à la concurrence pour la fourniture de trois vedettes à passagers et d'un chaland métallique à clapet de 40 tonnes.....	10	—	—
		Etablissement du Parc des hydrocarbures dont le marché est en cours avec les Etablissements Desmarais Frères....	230	—	—
		Travaux d'enracinement du Wharf de Tuléar :			
		a. A l'entreprise suivant marché approuvé le 31 août 1949;		—	—
		b. En régie	4		
		TOTAL	245.55	—	23.814

CHAPITRE XIV.

VOIES NAVIGABLES.

Au 30 juin 1950, les «Voies navigables» bénéficient intégralement des dotations prévues, pour les trois premiers exercices. La consommation de ces disponibilités atteint le chiffre de 100 p. 100 des autorisations d'engagement et 50 p. 100 des crédits de paiement.

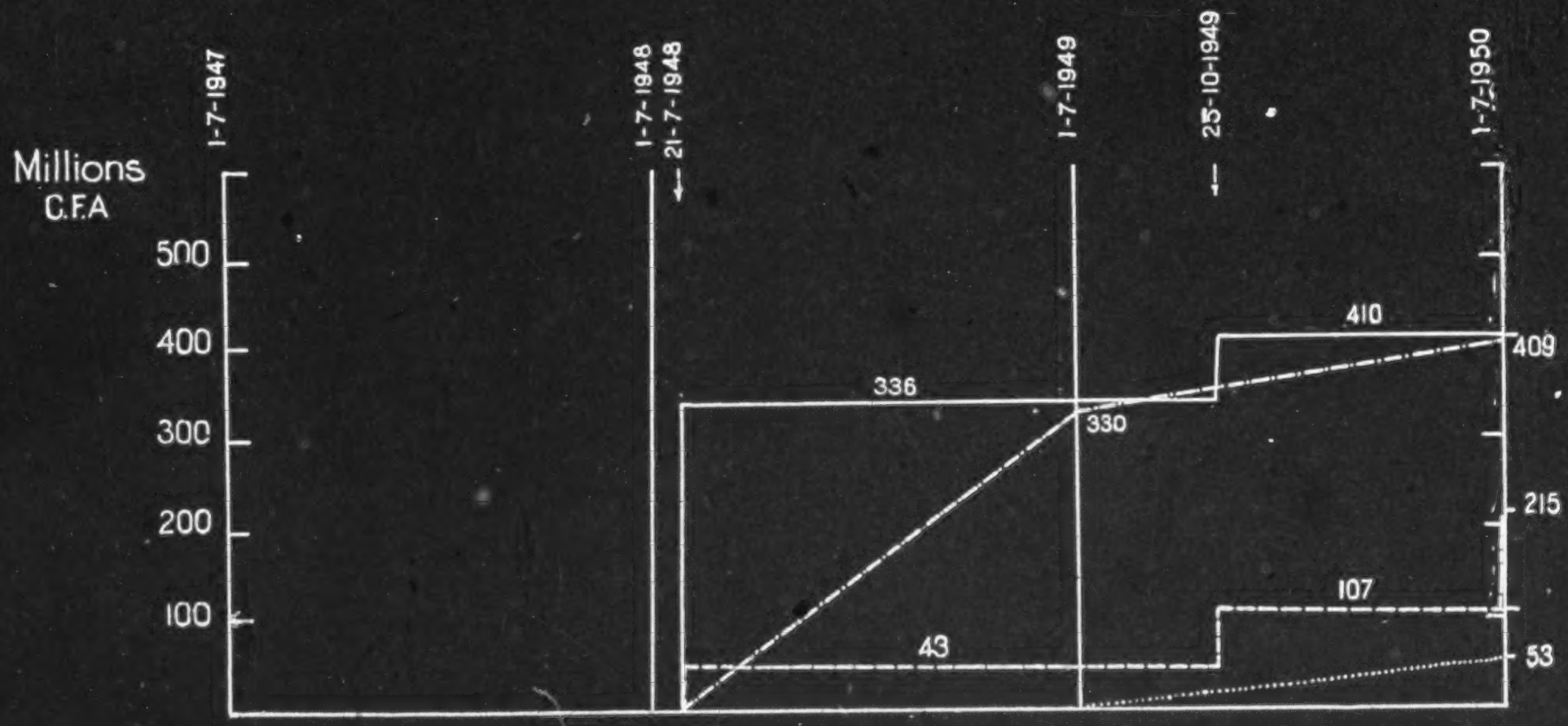

GRAPHIQUE 13. — VOIES NAVIGABLES.

Le percement du canal des Pangalanes constitue la pièce maîtresse de l'équipement en voies navigables de Madagascar. Il permettra à un port unique et à grand débit, Tamatave, de desservir directement la côte Est, sans cabotage et sans batelage maritimes.

Sur cette côte — de Manankambahiny au nord de Foulpointe à Farafangana — existe un chapelet de lacs, de lagunes et de cours d'eau, séparés de l'océan Indien par un cordon de sable généralement couvert de végétation. Des seuils impraticables à la navigation coupent la ligne d'eau en certains points. Avant notre arrivée à Madagascar, les difficultés d'établissements de routes le long d'un rivage coupé de nombreux cours d'eau et celle du cabotage, en raison d'une mer assez difficile et du manque d'abris naturels avaient conduit les autochtones à tenter le percement de ces seuils pour compléter le travail de la nature.

Le Gouvernement de la Colonie comprit de suite l'intérêt de cette voie fluviale de 640 kilomètres de long. En 1897, une convention accordait la concession de la construction et de l'exploitation du canal, dit des Pangalanes, entre Tamatave et Andevoranto, à la Compagnie Française de Madagascar qui aménagea dès 1901 cette section en un canal de 90 kilomètres de 15 mètres au plafond et de 1 m. 50 de tirant d'eau. En 1925, un projet d'ensemble des travaux fut établi et

depuis l'effort de percement des seuils et l'élargissement des passages les plus difficiles se poursuit.

Actuellement, les solutions de continuité suivantes subsistent encore :

1° Discontinuité de 15 kilomètres à Tamatave, entre Salazamay au Nord et Mahatsara sur l'Ivondro;

2° Seuil de Masomeloka (9 kilomètres environ) entre Mahanoro et Mananjary;

3° Seuil de Ranomainty entre Farafangana et Manakara.

En outre, de très nombreuses sections sont à élargir et à approfondir pour obtenir les caractéristiques adoptées par le Plan décennal : 12 mètres de largeur au plafond et 1 m. 40 de mouillage.

La Société Nationale des Travaux Publics, titulaire du marché de travaux, signé le 5 octobre 1949, entreprend actuellement le percement du canal entre Tamatave et l'Ivondro (11 kilomètres) avec des moyens importants. Les travaux d'établissement d'une gare fluviale à Tamatave susceptible d'assurer un trafic annuel de 60.000 tonnes et divers ouvrages annexes notamment un slip de carenage s'ajoutent au percement proprement dit.

Le montage d'une drague suceuse commandée en Hollande pour l'exécution des dragages est en voie d'achèvement.

Par ailleurs, un marché d'études topographiques sur le tronçon Ivondro-Vatomandry, signé le 30 mai 1950, permettra de mettre au gabarit les sections qui n'y sont pas encore.

Si les dotations de crédit ne subissent aucune fluctuation, tout porte à croire que l'ouvrage sera terminé selon les prévisions.

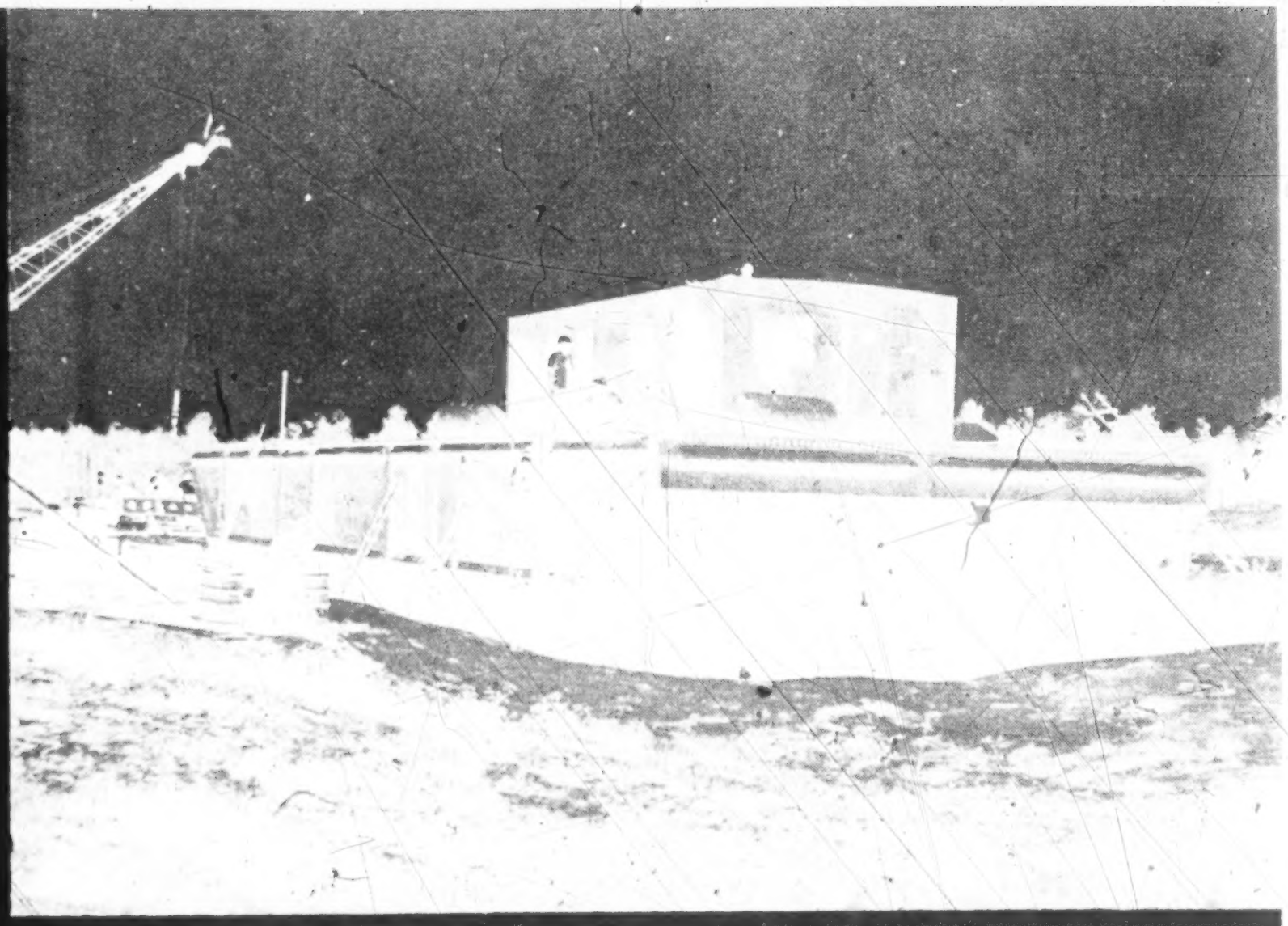

TAMATAVE. — MONTAGE DE LA DRAGUE SUCEUSE DU CANAL DES PANGALANES.

TAMATAVE. — MONTAGE DE LA DRAGUE SUCEUSE DU CANAL DES PANGALANES.

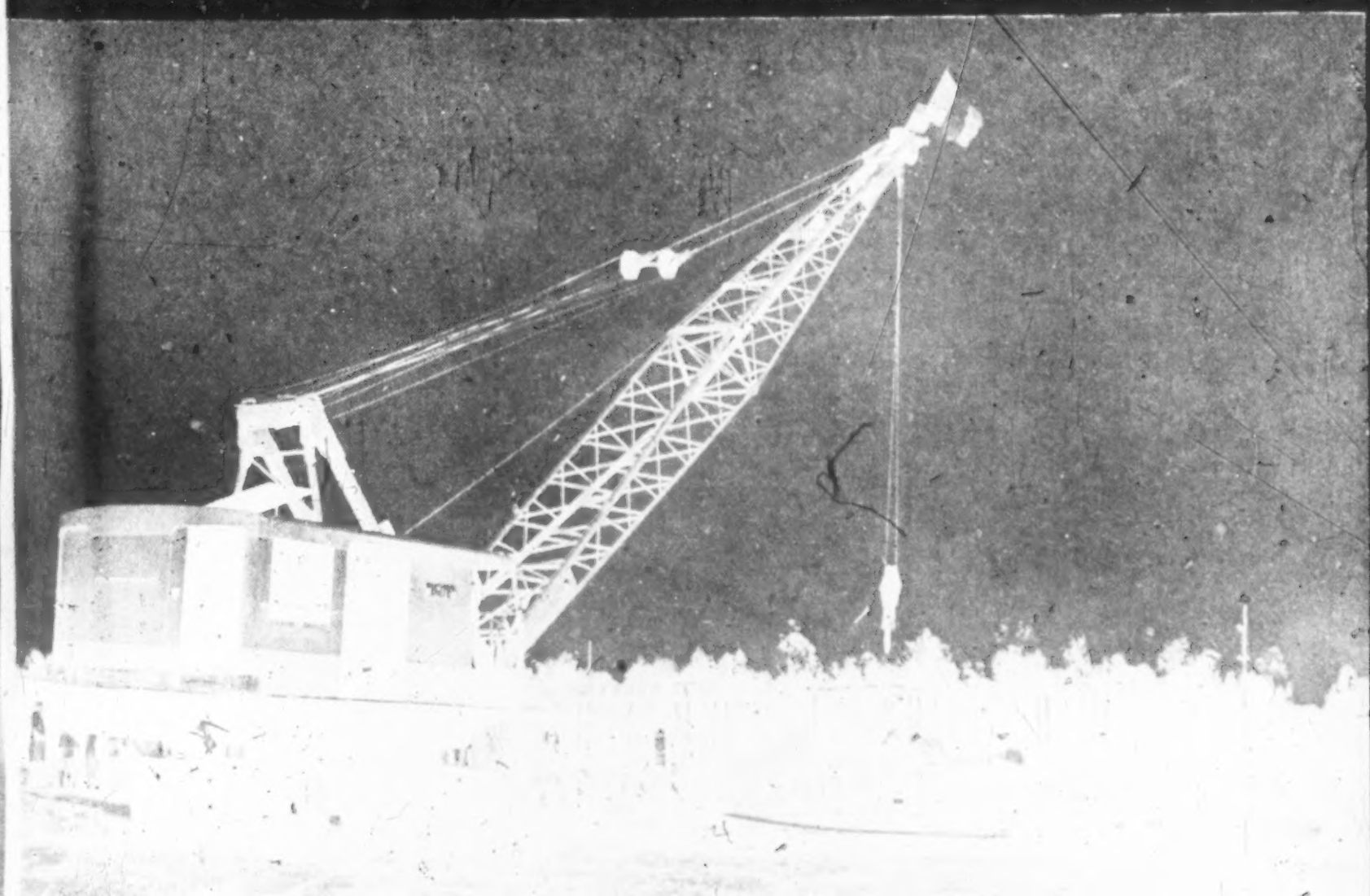

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT.								
			EXERCICE 1947-1948		EXERCICE 1948-1949		EXERCICE 1949-1950		TOTAUX		REMANIEMENT 1950.
			Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	
1		ETUDES :									
	1	Pangalanes	—	—	6	0.05	—	5.95	6	6	—
2		VOIES NAVIGABLES NATURELLES (Canal des Pangalanes) :									
	1	Tamatave-Ivondro	—	—	330	330	70	70	400	400	—
		TOTAL.....	—	—	336	330.05	70	75.95	406	406	—

CHAPITRE XIV. —

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
1		ETUDES :	
	1	Pangalanes	Etudes sur le canal des Pangalanes suivant marché avec le pool de la Société Nationale des travaux publics.....
			Etudes diverses.....
2		VOIES NAVIGABLES NATURELLES :	
	1	Tamatave-Ivondro	Marché avec le pool de la Société Nationale des travaux publics pour la construction du tronçon Tamatave-Ivondro.....
			TOTAL DU CHAPITRE XIV.....

VOIES NAVIGABLES.

CRÉDITS DE PAIEMENT.								
EXERCICE 1947-1948.		EXERCICE 1948-1949.		EXERCICE 1949-1950.		TOTAUX.		REMANIEMENT 1950.
Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	
—	—	3	—	—	0.067.372	3.0	0.067.372	+ 3/0A
—	—	40	—	60	52.866.174 5	100	52.866.174 5	+103/0A
—	—	43	—	60	52.933.746 5	103	52.933 746 5	+108/0A

VOIES NAVIGABLES.

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.
—	—	—	0.05	—	—	5.95	73 914	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	330	—	—	70	52 866.174 5	—
—	—	—	330.05	—	—	75.95	52.933.746 5	—

CHAPITRE 114. — VOIES NAVIGABLES.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT. DOTATION.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT. ENGAGEMENT.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT. REMANIEMENT 1950.	CREDIT DE PAIEMENT. DOTATION.	CREDIT DE PAIEMENT. MANDATEMENT.	CREDIT DE PAIEMENT. REMANIEMENT 1950.
1		ETUDES :						
	1	Pangalanes	4	3.1	—	4	—	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 1er.	4	3.1	—	4	—	—
		TOTAL.....	4	3.1	—	4	—	—

CHAPITRE 114. — VOIES NAVIGABLES.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	JUSTIFICATIONS.	ENGAGEMENTS.	LIQUIDATIONS	MANDATEMENTS.
			millions.	francs.	francs.
1	1	Etudes topographiques sur le tronçon Ivondro-Vatomandry suivant marché signé le 30 mai 1950, avec la Société Nationale des Travaux publics.....	3.1	—	—
		TOTAL.....	3.1	—	—

CHAPITRE XV.

AÉRONAUTIQUE.

Madagascar qui a toujours manifesté un attrait particulier pour l'aviation et son équipement aérien, tant en terrains d'escales qu'en lignes aériennes, s'est constamment maintenu à la tête des autres territoires d'Outre-mer, tant français qu'étrangers.

La guerre 1939-1945 devait ralentir cet essor, sans l'interrompre. Dès 1946, les lignes aériennes intérieures sillonnaient le ciel malgache, plus nombreuses et plus fréquentées chaque année. Le nombre de terrains disponibles suffit actuellement à tous les besoins de l'Ile, et la qualité de leur piste gazonnée a été satisfaisante, tant que les appareils utilisés furent des Junker «JU 52.»

De plus en plus, des avions lourds et plus rapides apparaissent, aujourd'hui «D. C. 3», demain aéronefs aux performances encore plus poussées, nécessitant des pistes bétonnés inexistantes, et des bandes d'envol plus longues.

Ces tranformations, indispensables à une économie en expansion, figurent au Plan décennal; le coût envisagé s'élève pour le Territoire à 2.525 millions C.F.A. Une participation additionnelle de la Métropole de 1.249,3 millions, pour la réalisation des terrains impériaux d'Arivonimamo, Majunga, Tuléar et Diégo-Suarez, porte l'ensemble à 3.774,3 millions C. F. A.

Les dépenses ont suivi l'allure générale du graphique suivant :

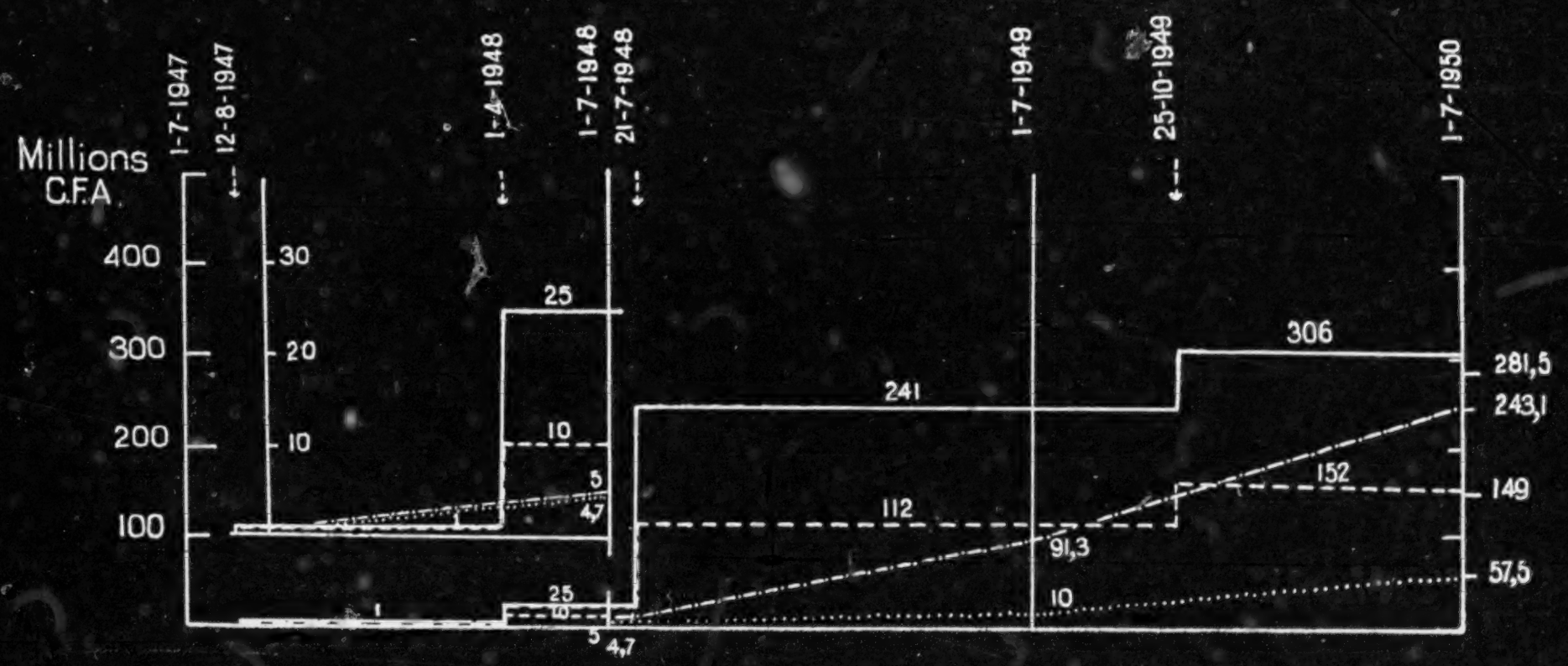

GRAPHIQUE 14. — AÉRONAUTIQUE.

Dans l'ensemble, la consommation des crédits d'engagement peut paraître satisfaisante, comparativement à beaucoup d'autres chapitres du Plan. Le manque de matériel, les retards dans sa livraison, la pénurie de plans, la dispersion des chantiers, ont conduit néanmoins à un ralentissement incontestable, encore que passager, puisqu'un certain nombre de travaux sont actuellement prêts à démarrer.

Les divers terrains suivants ont fait l'objet de travaux d'infrastructure :

Fianarantsoa. — Terrain «d'intérêt général» classe C.

Fianarantsoa ne disposait que d'un terrain de

secours, situé à environ 22 kilomètres de la ville (terrain de Sahambavy). Les liaisons aériennes utilisaient plus généralement le terrain d'Ambalavao, situé à environ 53 kilomètres. L'aménagement d'un terrain à proximité immédiate de Fianarantsoa et offrant plus de sécurité, terrain stratégique aussi bien qu'un terrain d'escale Air France, commença dès fin 1947 par le dessouchage. Une aide appréciable du génie militaire, cessée fin 1949, permit le démarrage des travaux proprement dits au milieu de 1948.

Depuis le début de 1950, la pénurie de matériel et la nécessité d'études complémentaires (reprofilages et drainages) ralentissent les travaux. Environ 250.000 mètres cubes de terrassement, les drainages et gazonnements de talus, les empierrements et bitumage, restent à exécuter.

Ivalo. — Terrain «d'intérêt général» à utilisation mixte, civile et militaire, classe B locale.

Les aménagements prévus par les études en cours amélioreront la bande actuelle, par allongement jusqu'à 1.350 × 40 mètres, reprofilage, empierrements et bitumages, drainage. Les travaux pourront commencer fin 1950.

Les travaux publics poursuivent actuellement en régie les approvisionnements en pierre dans une carrière extrêmement difficile située à quelques kilomètres du terrain. La plus proche carrière exploitable rationnellement est à plus de 60 kilomètres.

Antsirabe. — Terrain «d'intérêt provincial» classe C.

Le choix d'un premier emplacement n'a pas été retenu et les travaux de terrassement à l'entreprise et les frais d'expropriation, qui représentent la totalité des dépenses à ce jour, s'appliquent à un deuxième emplacement. Il se revèle à l'usage moins favorable que le premier. La suspension des travaux évite toute dépense jusqu'à ce qu'un choix intervienne entre les deux sites.

Fort-Dauphin. — Aménagements du terrain existant «d'intérêt général» classe C.

La faible longueur de la piste actuelle et son sol mal drainé et trop mou ne permettent pas d'assurer avec la sécurité requise le service régulier d'avions «D. C. 3» d'Air France.

Les projets, dont les études sont à faire, portent sur l'extension de la piste d'envol à 1.200/1.300 mètres, son drainage, son empierrement et bitumage.

Nosy-Be (Fascène). — Terrain «d'intérêt provincial» classe C.

Les travaux comprennent l'allongement de la piste d'envol à 1.350 mètres sur 45 mètres de large, avec empierrement et drainage.

Ils ont débuté depuis avril 1950, aux soins de l'entreprise : «Société des Chantiers et Ateliers de Diégo-Suarez», avec des délais de deux ans.

Miandrivazo. — Terrain «d'intérêt provincial» classe C.

Le terrain actuellement en service se trouve de l'autre côté de la rivière Mahajilo par rapport à la ville. Les difficultés de transbordement ont fait conclure, dès 1947, à la nécessité d'aménager un nouveau terrain sur la rive gauche de cette rivière.

Les Travaux publics commencèrent la réalisation au début 1950, en régie, elle sera achevée à la fin de l'année, y compris le bitumage de la piste empierrée de 1.000 × 45 mètres. Une réestimation dès prévisions de dépenses récente les porte de 15 à 20 millions.

Tamatave. — Terrain «d'intérêt général» classe B locale.

Ce terrain de relais sur la ligne aérienne vers Maurice et la Réunion impose une piste de 1.700 mètres, empierrée et bitumée.

Elle sera aménagée sur l'emprise actuelle, parallèlement à l'existante et en mitoyenneté; les Travaux publics poursuivent depuis fin 1949 de terrassements importants, la création d'un drainage, des travaux d'amélioration du sol sablonneux et un empierrement bitumé. La fourniture de pierre a été confiée à l'entreprise.

Le matériel très important utilisé sur ce terrain, permettra, fin 1951, l'achèvement des travaux qui viennent d'être réévalués à 60 millions.

Diégo-Suarez. — La ville dispose actuellement de deux aéroports, pour lesquels un choix se posera.

L'aménagement éventuel d'Andrakaka (terrain classé «impérial» Bm), se fera sur des crédits du budget métropolitain et, vraisemblablement Arrachart (terrain «d'intérêt provincial») sera abandonné à ce moment-là. Le budget

du Plan ne contient aucun crédit au moins jusqu'au 30 juin 1951.

Morondava. — Terrain «d'intérêt général» classe C.

L'étroitesse de la piste actuelle, trop courte et au sol trop mou, ne permet pas d'assurer un service régulier par avions «D. C. 3» d'Air France. Son extension est projetée.

Sainte-Marie. — Terrain «d'intérêt provincial» classe C.

Les travaux en cours, en régie Travaux publics, comprennent le décalage, l'allongement à 1.000 × 40 mètres de la piste d'envol actuelle et l'empierrement en coraux.

Des marchés pour l'achat de 20 pirogues faciliteront l'approvisionnement en coraux.

Les dépenses pour les superstructures des divers aéroports demeurent encore très faibles, la priorité allant évidemment à l'infrastructure. Seul, Ivato bénéficie d'un engagement de dépenses, concernant un bâtiment de radio-gonio, divers logements, et le transfert du hangar militaire d'Ihosy; en tant qu'aéroport tête de ligne de toutes les dessertes intérieures, la nécessité d'un équipement moderne se faisait sentir.

Le matériel commandé pour la réalisation de ces terrains : plaques perforées, 3 pelleteuses, 1 pelle excavatrice, 2 rouleaux, 9 tracteurs, un motorgrader, 9 camions, un râteau à rocs, 1 pelle, 4 rippers caterpillar, est en partie reçu.

Les travaux continueront durant les prochains exercices, afin de poursuivre l'amélioration de tous les aéroports, desservis par les lignes régulières. Toutefois, aucune décision métropolitaine n'est intervenue pour les quatre terrains impériaux; une situation définie à leur sujet éclaircirait le Territoire car l'utilisation intensive de ces pistes par les lignes aériennes nécessitera à bref délai un aménagement plus substantiel de leur infrastructure et de leurs moyens existants.

TAMATAVE. — AMÉNAGEMENT DU TERRAIN D'AVIATION

TAMATAVE. — AMÉNAGEMENT DU TERRAIN D'AVIATION.

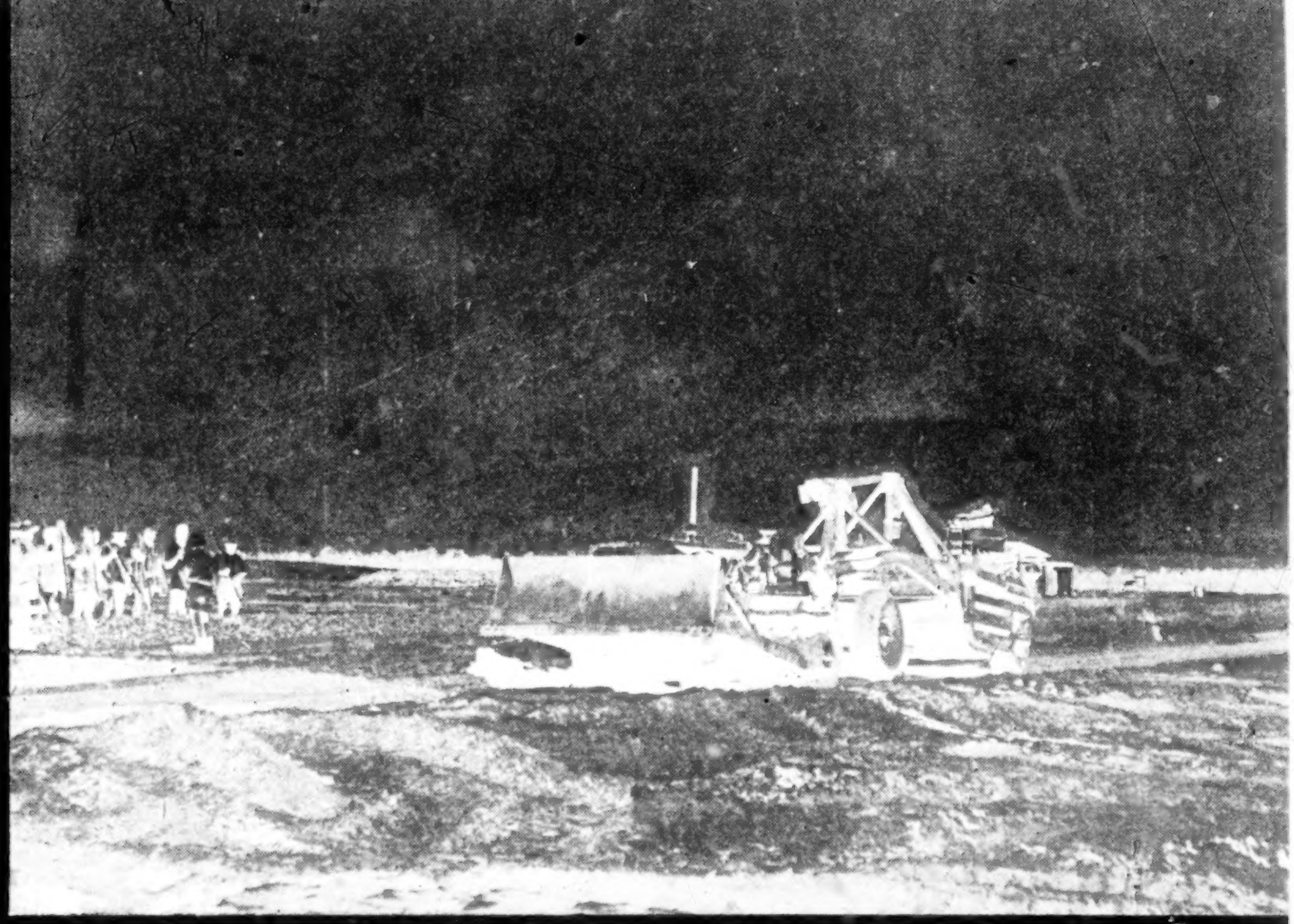

TAMATAVE. — AMÉNAGEMENT DU TERRAIN D'AVIATION.

TAMATAVE. — AMÉNAGEMENT DU TERRAIN D'AVIATION.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT.								
			EXERCICE 1947-1948		EXERCICE 1948-1949		EXERCICE 1949-1950		TOTAUX		REMANIEMENT 1950.
			Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	
2		INFRASTRUCTURES :									
	1	Fianarantsoa	6.23	—	4	—	—	10.23	10.23	10.23	—
	2	Ivato	—	—	11.5	—	—	—	11.5	—	—11.5/80
	3	Miandrivazo	—	—	15	15	—	—	15	15	—
	4	Tamatave	8.6	—	45.5	28.5	—	25.6	54.1	54.1	—
	6	Morondava	—	—	20	—	—	20	20	20	—
	7	Antsirabe	9.83	5	21	1.83	—	1.72	30.83	8.55	22
	9	Nossi-Bé	—	—	48	—	—	48	48	48	+12/80
	10	Divers (Sainte-Marie)...	0.34	—	10	—	—	10.34	10.34	10.34	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 2...	25	5	175	45.33	—	115.89	200	166.12	—21.5
4		ACHAT DE MATÉRIEL DE TRAVAUX	—	—	41	41	10	9.95	51	50.95	—
		TOTAL.....	25	5	216	86.33	10	125.84	251	217.17	—21.5

CRÉDITS DE PAIEMENT.								
EXERCICE 1947-1948.		EXERCICE 1948-1949.		EXERCICE 1949-1950.		TOTAUX.		REMANIEMENT 1950.
Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	
—	—	10.19	—	—	1.523.626 4	10.19	1.523.626 4	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	13.18	0.175.298 5	—	6 098.441 3	13.18	6.273.709 8	—
4S	—	22	3.687.295 2	—	18.021.413 8	26.5	21.708.709 0	+5.011/SO
—	—	9.4	—	—	3.710.826 0	9.4	3.710.826 0	+2/SO-0.72/SS
5.5	4.674.900	4.63	1.435.938	—	1.721.137 0	10.13	7.831.975 0	-2.304/SS
—	—	12	—	—	—	12	—	-4 /SO
—	—	6.6	—	—	0.989.056 4	6.6	0.989.056 4	—
10	4.674.900	78	5.298.531 7	—	32.064.470 9	88	42.037.902 6	-0.013
—	—	24	—	10	15.424.435 0	34	15.424.435 0	—
10	4.674.900	102	5.298.531 7	10	47.488.905 9	122	57.462.337 6	0.013

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
2		INFRASTRUCTURES :	
	1	Fianarantsoa	Travaux en régie du terrain de Fianarantsoa, rectification du profil en long, drainage de la bande et empierrement superficiel provisoire .....
	3	Miandrivazo	Travaux en régie du terrain de Miandrivazo, terrassements effectués : 4.500 mètres cubes, empierrements effectués : 4.200 mètres cubes.....
	4	Tamatave	Travaux en régie du terrain de Tamatave : extraction et transports à pied d'œuvre des approvisionnements, exécution des terrassements pour l'allongement et l'élargissement du terrain, dessouchage en cours, aménagement de deux raquettes, aux extrémités Nord et Sud de la piste d'envol provisoire.....
	6	Morondava	Travaux en régie du terrain de Morondava, aménagement d'une raquette à l'extrêmité de la piste d'envol en cours.....
	7	Antsirabe	Travaux en régie du terrain d'Antsirabe, travaux arrêtés.....
	9	Nossi-Bé	Travaux à l'entreprise du terrain de Nossi-Bé (Fascène). Viennent de commencer.....
	10	Divers (Sainte-Marie).....	Travaux en régie du terrain de Sainte-Marie, travaux commencés pour aménagement d'une bande d'envol de 1.000 × 100 mètres avec piste empierrée de 40 mètres de largeur. Projet approuvé par l'Assemblée représentative. Evalué à 11.000.000. Achat de 20 pirogues pour approvisionnement en coraux.....
			TOTAL DE L'ARTICLE 2.....
4		MATÉRIEL DE TRAVAUX.....	Achat de plaques perforées.....
			Achat de trois pelleteuses, deux pelles excavatrices, deux rouleaux, neuf tracteurs, un motor-grader, neuf camions, un rateau à rocs, etc.....
			Achat d'une pelle Nordest et quatre rippers Caterpillar.....
			TOTAL DE L'ARTICLE 4.....
			TOTAL DU CHAPITRE XV.....

AÉRONAUTIQUE.

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.
—	—	—	—	—	—	10.23	—	1.523.626
—	—	—	15	—	175.298 5	—	—	6.098.411
—	—	—	28.5	—	3.687.295 2	25.6	—	18.021.412
—	—	—	—	—	—	20	—	3.710.826
5	—	4.674.900	1.83	—	1.435.938	1.72	—	1.721.137
—	—	—	—	—	—	48	—	—
—	—	—	—	—	—	10.34	—	989 056
5	—	4.674.900	45.33	—	5.298.531 7	115.89	—	32.064 470
—	—	—	1	—	—	—	775.800	—
—	—	—	40	—	—	9.952	23.494.425	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	41	—	—	9.952	—	15.424.435
5	—	4.674.900	86 33	—	5.298.531 7	125.842	—	47.488.905

CHAPITRE 115. — AÉRONAUTIQUE.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT. DOTATION.	ENGAGEMENT.	REMANIEMENT 1950.	CREDIT DE PAIEMENT. DOTATION.	MANDATEMENT.	REMANIEMENT 1950.
1		ETUDES :						
		Etudes diverses.....	5	2	—0.46	5	1.575	—
2		INFRASTRUCTURE :						
	2	Ivato	2	—	—	—	—	+1
	6	Morondava	3	—	—	—	—	+1
	10	Divers :						
		Sainte-Marie	0.658	0.658	—	—	—	—
		Ambilobe	2.342	—	—	—	—	+2
		Mananjary	2	—	—	—	—	+1
		TOTAL DE L'ARTICLE 2...	10	0.658	—	—	—	+3
3		SUPERSTRUCTURE :						
	1	Fianarantsoa	6	—	—3	0	—	—5
	4	Tamatave	9.7	—	—2	3	—	—
		Ivato	14.3	13.8	+3	6	—	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 3...	30	13.8	—2	13	—	+3
4		ACHAT DE MATÉRIEL.....	10	9.459 7	—0.54	10	—	—3
		TOTAL.....	55	25.917 7	—3	30	1.575	—3

CHAPITRE 115. — AÉRONAUTIQUE.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	JUSTIFICATIONS.	ENGAGEMENTS.	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
			millions	francs.	francs
1		Etudes des terrains d'aviation et frais divers.....	2	—	1.575
2	10	Travaux en régie du terrain de Sainte-Marie.....	0.658	—	—
		Terrain d'Ivato : bâtiment radio gonio et logements.....	4.3	—	—
3		Terrain d'Ivato : transfert à Ivato du hangar militaire d'Ihosy.	9.5	—	—
		TOTAL.....	16.458	—	1.575

CHAPITRE XVI.

TRANSMISSIONS.

L'impuissance est la grande critique qui, ces dernières années, s'adressait au Service téléphonique. L'organisation télégraphique, moins incomplète, pêche malgré tout par faiblesse. Le service radio a surtout souffert du manque de bâtiments. Ainsi, dans toutes les parties du service des transmissions, l'insuffisance notoire des installations existantes nécessitait un effort d'amélioration d'équipement. Le Plan décennal intervient à l'heure propice pour remettre les choses sur la bonne voie.

Les prévisions financières portent sur 1.686,1 millions C.F.A. Les trois premiers exercices dénotent un retard important. Les mêmes causes, communes à d'autres services, ont joué complètement ici : lenteur de fabrication ou de l'arrivage du matériel technique, difficultés rencontrées dans la réalisation de la construction des bâtiments, insuffisance ou blocage des crédits.

Ces retards se retrouvent dans l'allure générale des courbes ci-après :

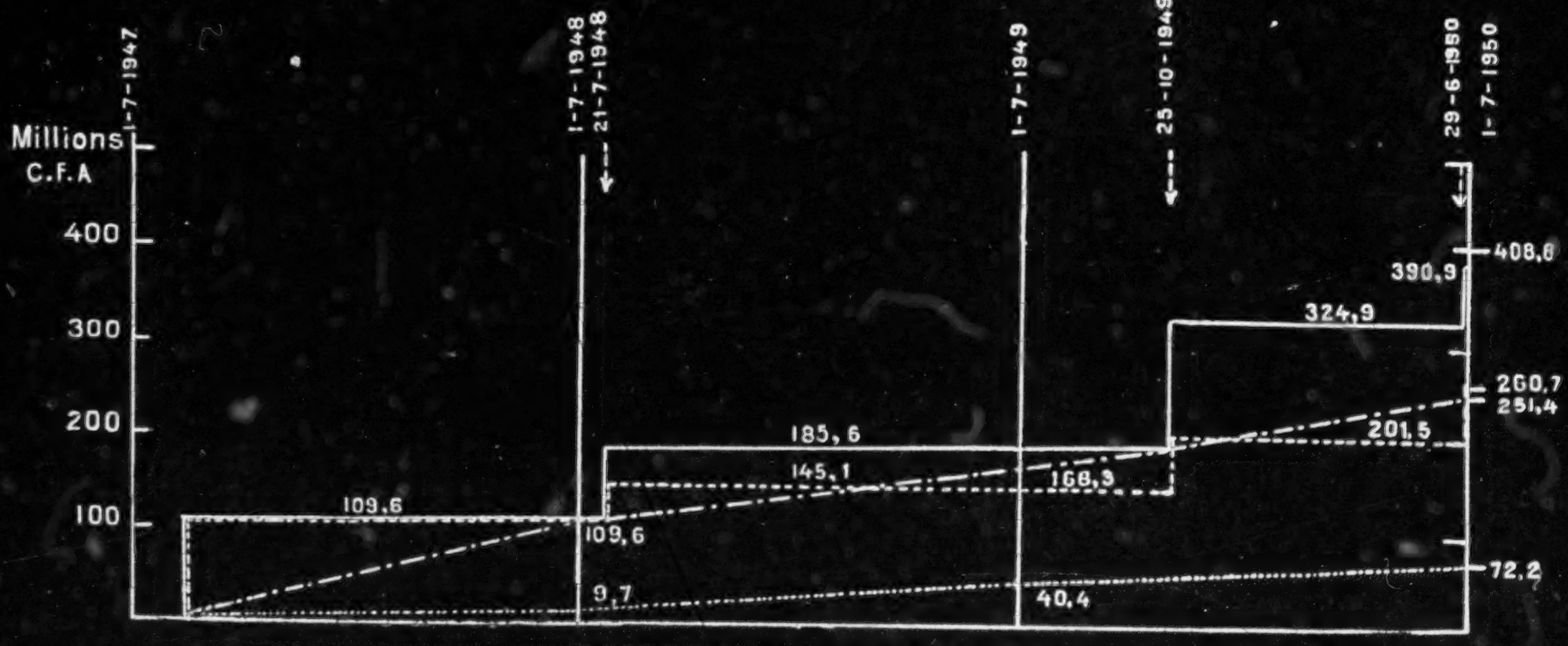

GRAPHIQUE 15. — TRANSMISSIONS.

BATIMENTS.

Etalées, à partir de l'exercice 1948-1949, sur la durée entière du Plan, les constructions prévues allaient des centres administratifs rassemblant les bureaux techniques et les services de télécommunications, aux bureaux de postes et aux stations-radio : ensemble de bâtiments répondant aux nécessités et conditions modernes de l'exploitation.

Les travaux entrepris se bornent présentement à la construction d'un bureau centràl des Télécommunications situé en plein cœur de Tananarive. Cet immeuble groupera la téléphonie automatique, la téléphonie interurbaine, la télégraphie intérieure, la radio locale et le bureau central radio pour les liaisons avec l'extérieur. Ils atteignent, en ce moment, le cinquième et dernier étage.

Etudes et plans du futur bureau-gare (bureau d'échange des colis-postaux et bureau de quartier de Tananarive-Tsaralalàna) sont terminés,

le marché en cours d'approbation, et le chantier s'ouvrira incessamment.

MATÉRIEL.

L'achat de matériel de bureau portant sur des armoires à documents, des casiers, des machines à oblitérer, à calculer, etc., permettra d'équiper les futures constructions.

La traction automobile facilite tout ce qui se rapporte au courrier postal : distribution urbaine, levée de boîtes, liaison des bureaux de quartiers, courriers-gares, etc., et au service d'inspection des bureaux. Les achats actuellement réalisés, payés ou en cours de paiement, se résument en quatre machines à calculer, deux machines à oblitérer, une commande de casiers métalliques de tri; pour le parc roulant : cinq camions Dodge, deux camionnettes, une Jeep station-wagon et une berline traction-avant.

FIL.

Le programme fil préconise la réfection des artères électriques principales, l'amélioration de certains circuits secondaires, l'installation de l'automatique à Tananarive, l'extension de centraux urbains dans les localités les plus importantes, et, découlant de ces perspectives d'avenir, l'acquisition de matériel technique destiné aux centraux télégraphiques et téléphoniques, de matériel roulant à mettre à la disposition des agents de lignes, d'outillage et machines pour l'équipement des ateliers.

Un important matériel d'armement des lignes aériennes a été commandé au cours de l'exercice 1947-1948 et reçu en bonne partie durant les derniers mois écoulés : 250 tonnes de fils de cuivre et de bronze, 50.000 isolateurs, 100.000 brides (sur une commande de 240.000), 15.000 traverses (sur un total de 40.000 à fournir), 50.000 consoles (sur 121.000), 40.000 semelles.

La dépense finale de ce matériel d'armement s'élèvera approximativement à 57 millions pour un crédit au départ de 43 millions, des réévaluations permettront en temps voulu, de rétablir la situation, si le Département consent à les accepter.

L'exercice 1948-1949 comprend des commandes complémentaires de fil de cuivre et d'isolateurs; 50.000 isolateurs sont arrivés et en instance de paiement.

Le blocage de tout crédit sur la rubrique fil empêcha toute commande en 1949-1950, et ainsi les acquisitions prévues de matériel nécessaire aux lignes Tananarive-Tamatave et Tananarive-Majunga restent incomplètes par suite du manque de moyens budgétaires. L'ouverture de la première de ces liaisons reste conditionnée par l'achat de poteaux métalliques destinés à la pose du matériel d'armement.

L'automatique existera à Tananarive, dès l'achèvement du bâtiment des télécommunications; les canalisations souterraines de Tananarive sont prêtes et la pose des câbles téléphoniques se poursuit. Les réseaux urbains de Diégo-Suarez, Fianarantsoa et Tuléar ont également bénéficié de travaux pour la pose de lignes souterraines.

Durant les exercices 1947-1948-1949, il faut noter les ordres d'achat de 2.000 postes téléphoniques avec récepteurs et cadrans d'appel, de 37.000 mètres de câbles téléphoniques, de 165 tableaux mobiles automatiques. La construction des canalisations a entraîné l'acquisition sur place de matériaux de maçonnerie tels que ciment, tuyauteries, buses et le paiement d'une main-d'œuvre journalière. Au titre du programme 1949, une commande supplémentaire de 3.900 mètres de câble et une deuxième commande de 10.000 mètres ont été transmises par les soins du Département.

Les paiements se limitent à une fourniture partielle de câbles et à un acompte de 40 p. 100 sur la valeur des postes téléphoniques à fournir.

Faute de crédits, l'ordre d'achat d'un commutateur central automatique destiné au groupe administratif du Gouvernement Général a été reporté, tandis qu'aucun engagement de crédits ne permet la confirmation d'un marché de 700 postes téléphoniques et de 40 tableaux muraux et accessoires.

Pour les besoins du Service des Lignes, les achats de véhicules comportent trois motos et une dizaine de bicyclettes; l'atelier a été équipé de dix perceuses électriques, d'un étau limeur, d'une machine à scier les métaux, d'un tour

Titan; diverses autres machines, outils à fer et à bois restent à livrer.

RADIO.

Le but recherché par le Service Radio consiste à augmenter les moyens d'action des stations et à disposer de bâtiments convenables.

Si la partie construction de bâtiments reste pour le moment négative, par contre un important matériel radioélectrique a fait l'objet de commandes tant dans la Métropole qu'aux U.S.A.

D'une longue liste d'articles commandés en 1947-1948 (quatre émetteurs OM, dix récepteurs OC, dix récepteurs professionnels, dix émetteurs-récepteurs, seize groupes électrogènes, six émetteurs OM de 500 watts), en 1948-1949 (quatre émetteurs OC avec leurs accessoires), en 1949-1950 (cinq groupes Diesel, six émetteurs de 200 watts, deux mille isolateurs, trois dispositifs complets de liaison au réseau, quatre récepteurs panoramiques), on peut relever la fourniture de deux groupes Windpower aéromoteurs, de douze postes récepteurs RCA, de deux générateurs BF, de dix ondemètres hétérodynes, d'accessoires pour mâts d'antenne de mille isolateurs et la livraison d'une commande faite aux U.S.A. comprenant 8 émetteurs RCA de 200 watts en ordre de marche avec pièces de rechange, neuf émetteurs-récepteurs de 50 watts, treize groupes d'alimentation.

Au titre du matériel roulant figurent cinq camionnettes Peugeot 202 et pour l'atelier SR deux tours à métaux, une machine à percer et leurs accessoires.

Pour apporter la voie des ondes dans les endroits les plus reculés et les plus isolés de l'Ile et afin de toucher les pays voisins, les moyens techniques de la radio méritent un sérieux aménagement.

Les commandes du matériel relèvent du service radioélectrique, qui a effectué, dans ce but, l'achat de dix ensembles de radio-sonorisation publique, de deux postes émetteurs d'une puissance de 1 kilowatt, de deux microphones à ruban, d'un tourne-disques avec tables appropriées, d'un ensemble de microphones, de relais pour consoles de prise de son, de prise pour micros.

Les travaux vont se poursuivre dans les années à venir, dans le sens le plus utile à l'économie malgache : les liaisons par fil. Si, au début, les fins du Plan n'avaient pas encore été assimilées, ce qui a laissé place à des réalisations de deuxième urgence : centraux téléphoniques, radiodiffusion, bâtiments, ou à des constructions que le FIDES n'aurait jamais dû alimenter : bureaux de poste, par exemple, de tels errements ne se renouvelleront plus.

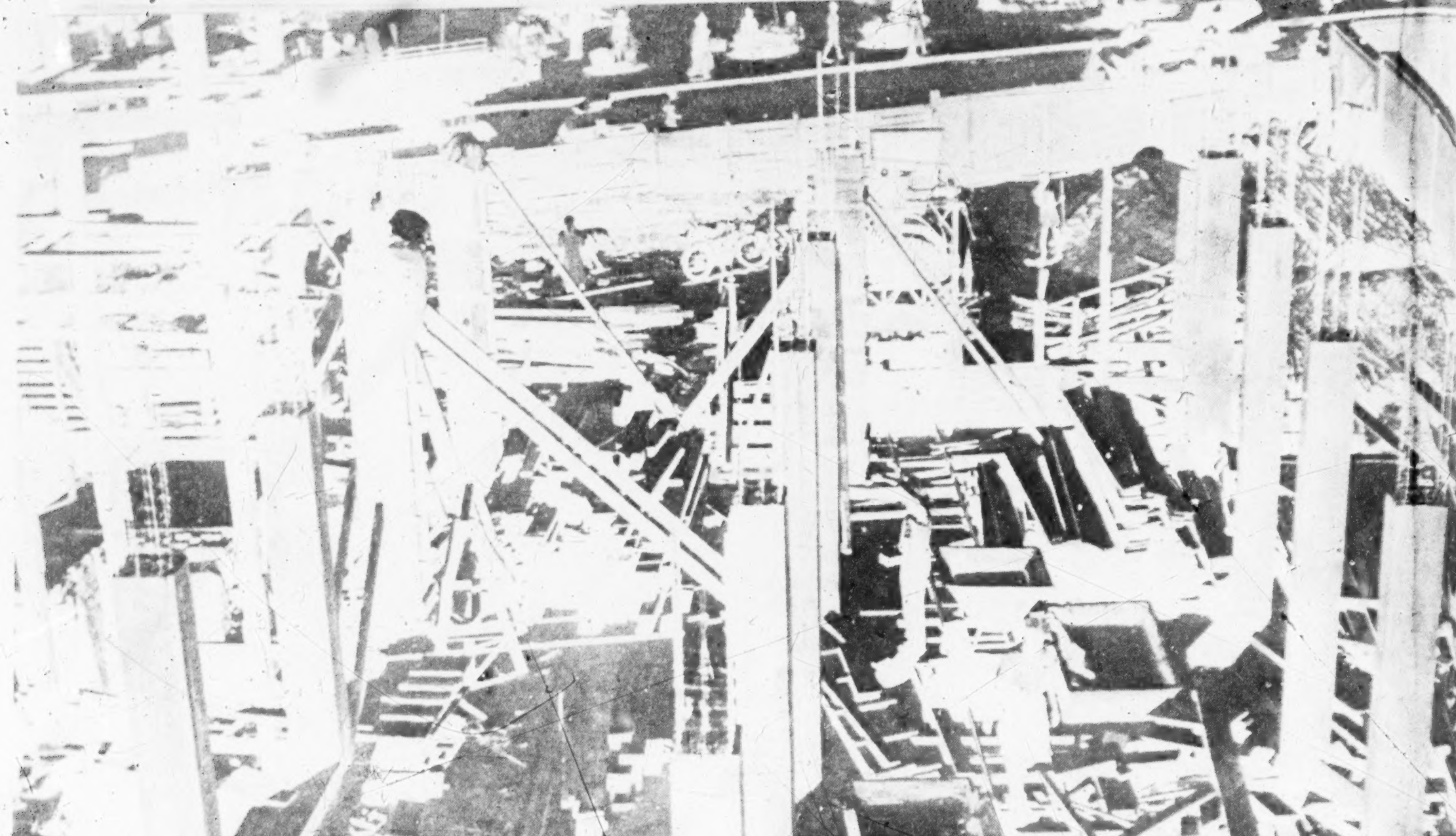

CENTRAL TÉLÉPHONIQUE AUTOMATIQUE D'ANALAKELY (PREMIER BATIMENT).

POSTE D'ÉMISSION A ANTANIMENA (JUILLET 1950).

TANANARIVE. — CONSTRUCTION DU BUREAU D'ANALAKE
DES TRANSMISSIONS.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT. EXERCICE 1947-1948 Dotation.	EXERCICE 1947-1948 Engagement.	EXERCICE 1948-1949 Dotation.	EXERCICE 1948-1949 Engagement.	EXERCICE 1949-1950 Dotation.	EXERCICE 1949-1950 Engagement.	TOTAUX Dotation.	TOTAUX Engagement.	REMANIEMENT 1950.
1		BATIMENTS :									
	1	Communs à plusieurs services	—	—	28	28	—	—	28	28	+ 2/0A
	2	Service postal.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	3	Télécommunication Fort-Dauphin	—	—	2	2	4	—	6	2	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 1er.	—	—	30	30	4	—	34	30	+ 2
2		POSTES :									
	1	Matériel de bureau.....	—	—	1.23	0.69	—	0.54	1.23	1.23	—
	2	Matériel roulant.....	1.32	1.32	0.77	0.32	—	0.45	2 09	2.09	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 2...	1.32	1.32	2	1.01	—	0.99	3.32	3.32	—
3		FIL :									
	1	Lignes aériennes : 1° Matériel.....	43.04	43.04	13.2	13.2	—	—	56.24	56.24	+13/0A
	2	Lignes souterraines : 1° Matériel.....	5.03	5 03	4.43	4.11	—	0.32	9 46	9.46	+ 6 9/0A
		2° Travaux de pose..	—	—	1.57	1.57	—	—	1.57	1 57	—
	3	Centraux télégraphiques.	—	—	0.84	0.68	—	0.16	0.84	0.84	—
	4	Centres téléphoniques..	0.42	0.42	—	—	—	—	0.42	0.42	—
	5	Matériel poste abonnés.	20.15	20.15	1.8	1.8	—	—	21.95	21.95	—
	6	Outillage	1.31	1.31	0.69	0.69	—	—	2	2	—
	7	Matériel roulant.....	0.33	0.33	0 47	0.47	—	—	0.80	0.80	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 3...	70.28	70.28	23	22.52	—	0.48	93 28	93.28	+ 21.9
4		SERVICE RADIO :									
	1	Matériel d'émission....	27.12	27.12	15.79	3.75	—	18.04	42.91	42.91	+ 16
	2	Matériel de réception...	3 48	3.48	1.21	1.21	—	—	4.69	4.69	—
	3	B. C. R.....	—	—	3	—	—	3	3	3	—
	5	Travaux de montage....	5.68	5.68	1	0.22	—	0.78	6.88	6.68	—
	7	Matériel roulant.....	1.72	1.72	—	—	—	—	1.72	1.72	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 4...	38	38	21	6.18	—	15.82	59	59	+ 16
		TOTAL.....	109 6	109.6	76	38.71	4	17.29	189.6	185.6	+ 39.9

CREDITS DE PAIEMENT.								
EXERCICE 1947-1948.		EXERCICE 1948-1949.		EXERCICE 1949-1950.		TOTAUX.		REMANIEMENT 1950.
Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	
—	—	12	3.326.466 9	—	6.941.913	12	10 268.379 9	+ 18 /OA
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	2	—	2	—	+ 4 /OA
—	—	12	3.326.466 9	2	6.941.913	14	10.268.379 9	+ 22
—	—	0.32	—	—	0.093.984	0.32	0.093.984	+ 1 /OA
1.32	165.122	0.68	0.639.500	—	0.900.116	2	1.704.738	—
1.32	165.122	1	0.639.500	—	0.994.100	2.32	1.798.722	+ 1
43 04	2.354.887 6	8.95	22.510.876 7	—	4.889.124 5	51.99	29.754.888 8	+ 4 /OA
5.03	0.875.324	1.08	1.333.025 1	3.9	1.226.128 8	10.01	3.434.477 9	—
—	—	1.92	1.145.904 2	—	0.773.490 4	1.02	1.919.394 6	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
0.42	0.423.832	—	—	—	—	0.42	0.423.832	—
20 15	—	0.05	—	—	3.786.147 3	20.2	3.786.147 3	—
1.31	—	—	—	—	1.304.267 8	1.31	1.304.267 8	—
0.33	0.116 844	—	—	—	0.214.035 4	0.33	0.330.879 4	—
70.28	3.770.887 6	12	24.989.806	3.9	12.193.194 2	86.18	40.933.887 8	+ 4
27.12	5.356.612	6.79	0.533.969	—	0.485.120	33.91	6.375.701	+ 7.4/OA
3 48	0.176.010 7	1.21	—	—	1.222.515	4.69	1.398.525 7	—
—	—	2	—	—	1.989.203	2	1.989.203	+ 3 /OA
5.68	—	0.5	0.154.682	—	2 879.945 5	6.18	3.034.627 5	—
1.72	0.218.504	—	1.075.186	—	0.425.310	1.72	1.719.000	—
38	5.751.126 7	10.5	1.763 837	—	7.002.093 5	48.5	14.517.057 2	+ 10.4
109.6	9.687.136 3	35.5	30.719 609 9	5.9	27.131.300 7	151	67.538.046 9	+ 37.4

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
1		BATIMENTS	Bureau central des télécommunications de Tananarive-Analakely.. Centre technique des télécommunications, première tranche.... Bureau-gare de Tananarive-Tsaralalàna, première tranche..... Bureau maritime et gare de Tamatave..... Bureau poste de Mananjary..... Centre émetteur de la station radio de Fort-Dauphin..... TOTAL DE L'ARTICLE 1er.....
2		POSTES	Deux machines à oblitérer..... Vingt meubles métalliques de tri..... Quatre machines à calculer..... Cinq camions Dodge..... Une camionnette Peugeot..... Une berline 11 C.V. Citroën..... Une camionnette Renault..... Une jeep station wagon..... TOTAL DE L'ARTICLE 2.....
3		FIL	Matériel d'armement ligne Tananarive-Tamatave..... 90 tonnes fil cuivre 50.000 isolateurs, 270 poteaux en bois..... 37.000 câbles souterrains, 17.000 mètres câbles téléphoniques, 5.137 mètres fil jarretière, 213 tonnes de ciment..... 130 tonnes de ciment, matériaux divers pour maçonnerie, 3.900 mètres câbles, 10.000 mètres câbles..... Réseaux urbains de Tananarive, Diégo-Suarez, Fianarantsoa et Tuléar ..... Cinq téléimprimeurs Creed avec système d'alimentation..... Une valise de contrôle circuits électriques..... Cession matériel téléphoniques américain (30 postes mobiles, 1.200 lampes signalisation, coupe circuits, fiches, etc.)..... 2.000 postes téléphoniques avec récepteurs et cadrans d'appel.... 165 tableaux mobiles automatiques..... Machines-outils à fer et à bois..... Machines-outils et outillage.....
	7	Matériel roulant.....	Cinq camions Chevrolet..... Une moto Terrot..... 10 bicyclettes..... Complément prix camions..... Trois motos Terrot..... TOTAL DE L'ARTICLE 3.....
4	1	SERVICE RADIO : Matériel d'émission.....	Matériel d'émission commandé Département postes émetteurs, groupes, etc.....

Transmissions.

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.
—	—	—	28	—	3.326.466 9	—	—	6.941.913
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	2	—	—	—	—	—
—	—	—	30	—	3.326.466 9	—	—	6.941.913
—	—	—	0.360	—	—	—	—	—
—	—	—	0.230	—	—	0.344	—	—
—	—	—	0.094	—	—	—	93.000	—
0 829	—	—	—	—	—	—	—	—
0.166	—	165.122	—	—	—	—	446.000	—
0.325	—	—	—	—	322.300	—	—	—
—	—	—	0.327	—	317.000	—	—	—
—	—	—	—	—	—	0.454	454.000	—
1.320	—	165.122	1.011	—	639.300	0.998	—	994.100
43.039	2.335.000	—	—	22.322.000	—	—	12.785.000	—
—	—	—	13 2	189.000	—	—	—	—
5.031	874.000	—	—	444.600	—	—	3 559.000	—
—	—	—	4.111	889.000	—	0.319	576.000	—
—	—	—	1.37	1.146.000	—	—	773.000	—
—	—	—	0.685	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	0.157	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
0.424	424.000	—	—	—	—	—	—	—
14.2	—	—	—	—	—	—	3.774.000	—
—	—	—	1.8	—	—	—	—	—
6.519	—	—	—	—	—	—	1.305.000	—
—	—	—	0.685	—	—	—	—	—
0.950	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
0.117	117.000	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	0.223	—	—	—	—	—
—	—	—	0.250	—	—	—	228.000	—
70.280	—	3.770.887 6	22.524	—	24.989.806	0.476	—	12.193.194 2
—	—	—	—	—	—	—	182.000	—

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
4		SERVICE RADIO (suite) :	
			Commande Parisier aux U.S.A. : huit émetteurs R.C.A., neuf émetteurs-récepteurs, treize groupes, etc.....
			Cession trois émetteurs aéronautiques, deux groupes.....
			Matériel d'émission : commande Fraise, deux émetteurs R.C.A., etc. et commande Fossard, deux groupes Windpower aéro.....
			Matériel d'émission, commande Département quatre émetteurs O.C. S.I.F., etc.....
			Commande Département : six émetteurs de 200 w., cinq groupes, etc.....
			Matériel d'émission U.S.A., cinq Speechs inverteurs, quinze mâts d'antenne, oscillographes, etc.....
	1	Matériel de réception.....	Dix récepteurs O.C., dix récepteurs professionnels, etc., cession de quinze récepteurs.....
			Commande Fraise de 12 récepteurs.....
			Commande au Département : matériels divers de liaisons.....
	2	B. C. R.....	Commande matériel de transmissions automatique Creed.....
			Quatre téléimprimeurs sur bande, quatre appareils panoramiques..
			Six convertisseurs, deux appareils R.C.A.....
	5	Travaux de montage.....	Un dispositif liaison réseau, dix transfos différentiels.....
			Dix ondemètres hétérodynes, tour câbles, machines-outils, instruments de mesure, etc.....
			Matériel, deux générateurs B.F. et jeu de lampes.....
			Personnel .....
			Commande au Département : 10.000 mètres câbles et transport matériel .....
			Frais transport commande Parisier U.S.A.....
			Un ensemble récepteurs Diversity avec lampes de rechange.....
			Dix ensembles de radiosonorisation publique et deux groupes électrogènes .....
			Quatre classeurs métalliques et meuble métallique.....
	7	Matériel roulant.....	Une camionnette Renault.....
			Cinq camionnettes Peugeot 202.....
			TOTAL DE L'ARTICLE 4.....
			TOTAL DU CHAPITRE XVI.....

TRANSMISSIONS (*suite*).

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.
—	5.356.000	—	—	—	—	—	—	—
27.125	—	—	—	534.000	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	3.915.000	—
—	—	—	3.75	—	—	12.04	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
3.477	177.000	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	1.21	—	—	—	1.214.400	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	2.99	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
3.482	—	—	—	142.000	—	—	1.422.000	—
—	—	—	0.22	—	—	—	361.000	—
—	—	—	—	12.000	—	0.786	92.000	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
0.536	—	—	—	—	—	—	—	—
1.661	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
0.219	219.000	—	—	—	—	—	—	—
1.5	—	—	—	1.076.000 (*a*)	—	—	254.000 (*b*)	—
38	—	5.751.126 7	5.18	—	1.763.837	15.816	—	7.002.093 5
109.6	—	9.687.136 3	58.71	—	30.719.609 9	17.29	—	27.131.300 7

(*a*) 4 camionnettes. — (*b*) 1 camionnette.

CHAPITRE 116. — TRANSMISSIONS.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT. DOTATION.	ENGAGEMENT.	REMANIEMENT 1950.	CREDITS DE PAIEMENT. DOTATION.	MANDATEMENT.	REMANIEMENT 1950.
1		BATIMENTS :						
	1	Communs à plusieurs services	71	—	—19	25	381.215	—9
	2	Service postal.....	57	35	—	14.134	—	+10.1
		TOTAL DE L'ARTICLE 1er.	128	35	—19	39.134	381.215	+1.1
2		POSTES :						
	1	Matériel de bureau.....	1.2	—	—1.2	—	—	—
	2	Matériel roulant.....	1	0.866	—0.1	0.866	866.000	+0.9
		TOTAL DE L'ARTICLE 2...	2.2	0.866	—1.3	0.866	866.000	+0.9
3		FIL :						
	1	Lignes aériennes :						
		1° Matériel.....	30	—	+5.1	—	—	—
	3	Centraux télégraphiques.	0.8	—	—0.8	—	—	—
	4	Centraux téléphoniques.	2	—	—2	—	—	—
	5	Matériel postes d'abonnés	—	—	+4	—	—	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 3...	32.8	—	+6.3	—	—	—
4		SERVICE RADIO :						
	1	Matériel d'émission.....	16.6	12.007 5	—4.59	4	2.550.000	+8.01
	2	Matériel réception.....	3	3	—	1	—	+2
	3	B. C. R.....	1.5	1.37	—0.13	1	230.000	+0.37
	4	De liaison au réseau....	1.5	1.144	—0.35	1	—	+0.15
	5	Travaux de montage....	12	10.870	- 1.13	3	560.000	+7.87
	6	Matériel de bureau.....	0.1	0.1	—	0.1	98.080	—
	7	Matériel roulant.....	0.4	0.4	—	0.4	—	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 4...	35.1	28.891 5	—6.2	10.5	3.438.080	+18.40
5		RADIODIFFUSION :						
	2	Réception	1	—	—1	—	—	—
	3	Auditorium	1.9	1.05	—0.8	—	—	+1.1
	4	Sonorisation	0.3	—	—	—	—	+0.3
		TOTAL DE L'ARTICLE 5...	3.2	1.05	—1.8	—	—	+1.4
		TOTAL.....	201.3	65.807 5	—22	50.5	4.685.295	+21.8

CHAPITRE 116. — TRANSMISSIONS.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	JUSTIFICATIONS.	ENGAGEMENTS.	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
			millions.	francs.	francs.
1		Bureau central des télécommunications de Tananarive-Analakely	35	—	381.215
2	2	Complément de la valeur de deux camions Dodge achetés au Service de ravitaillement	0.866	—	866.000
4	1	Commande au Département de six émetteurs de 200 W., de cinq groupes, etc	9.437.5	—	—
		Commande aux U. S. A. de : cinq Speech inverteurs, quinze mâts d'antenne, oscillographes, etc	2.550	—	2.550.000
	2	Commande au Département : matériels divers de liaison	3	—	—
	3	Quatre téléimprimeurs sur bande, quatre appareils panoramiques	1.140	—	—
		Six convertisseurs, deux appareils R.C.A	0.230	—	230.000
	4	Un dispositif de liaison du réseau, dix transfos, moteurs différentiels, etc	1.144	—	—
	5	Commande au Département du 16.000 mètres de câbles et transport du matériel	10.31	—	560.000
		Frais de transport commande Parisier U.S.A	0.560	—	
	6	Quatre classeurs métalliques et meubles métalliques	0.1	—	98.080
	7	Achat d'une voiture utilitaire destinée aux dépannages rapides des postes de brousse	0.4	—	—
5	3	Un ensemble double magnétophones	0.750	—	—
		Un ensemble magnétophone portatif	0.200	—	—
		Cent rubans magnétiques	0.100	—	—
		TOTAL	65 807.5	—	4.683.295

CHAPITRE XIX.

SANTÉ.

Une alimentation suffisante, bien équilibrée, complétée par des conditions de logement meilleures, réalisent une amélioration de l'état sanitaire des populations. L'Agriculture et l'Urbanisme pourvoiront à ces besoins de base. En même temps, la lutte contre les maladies et les endémies rendent indispensable le développement des établissements hospitaliers et des formations qui y sont rattachées, ainsi que la lutte contre le paludisme, ennemi n° 1 à Madagascar.

Il s'agit de faire de la médecine de masse dont les résultats au point de vue accroissement de la population sont strictement proportionnels aux crédits investis. Les considérations économiques nées de la pénurie de main-d'œuvre et de la déficience physique concordent avec les obligations sociales et humanitaires primordiales.

Pour obtenir un pareil résultat, le Service de Santé observe le schéma suivant :

a. La lutte antipalustre, avec de très importants moyens;

b. La formation de médecins et de sage-femmes malgaches;

c. Le développement de l'infrastructure hospitalière, dans les différentes régions de l'Ile, et dans les zones appelées à un développement économique par le Plan décennal;

d. L'équipement matériel et en médicament nécessaire ainsi que les magasins propres à sa conservation sous les tropiques.

Le Plan décennal prévoit une somme de 3.097,8 millions C.F.A. pour un tel programme dont l'ampleur et l'urgence s'imposent au Territoire. Cette somme marque le plafond de l'effort financier qu'il a été possible jusqu'à présent de dégager du total du Plan. On ne peut que regretter de ne pas avoir pu faire beaucoup plus, tant la santé comporte de répercussions dans un pays d'Outre-mer.

MATÉRIEL.

En 1947-1948, quelques constructions n'étaient qu'au stade fondations. L'effort du point de vue équipement portait principalement sur les moyens de transport, et des marchés furent passés en ce sens. Les livraisons de matériel ne s'effectuèrent, pour la majeure partie, qu'en 1949-1950, nouveau témoignage des retards importants causés au démarrage du Plan.

Le matériel a reçu la destination suivante (liquidations) :

Matériel de transport...	24.733.649 30
Matériel technique.....	9.396.400 00
Matériel d'exploitation..	18.623.928 50
TOTAL.....	52.753.977 80

Le matériel de transport comporte essentiellement, 1 pinasse coloniale, 2 ambulances, 17 camions, 10 camionnettes, 4 voitures, 3 motocyclettes.

Le matériel technique se compose de 4 groupes électrogènes, de 4 appareils radio, etc.

Le matériel d'exploitation a accru le stock existant de 800 lits, 1.000 matelas et de mobilier secondaire.

Démarré plus tard, l'effort sur les constructions n'en a pas moins été honorable, et ce, malgré les difficultés de réaliser les plans des bâtiments. L'urgence des réalisations sanitaires a été comprise de tous, et Madagascar présente un bilan intéressant qui comporte les constructions suivantes :

— Pavillon des contagieux à Diégo-Suarez (achevé fin 1949);

— Bloc opératoire à Majunga (début 1949);

— Pavillon pour malades psychiques et détenus à Fianarantsoa (avril 1949);

— Pavillon pour isolés à Fianarantsoa (avril 1949);

BATIMENT DE L'INSPECTION MÉDICALE SCOLAIRE.

MAJUNGA. — L'HÔPITAL (1er MAI 1950).

BUREAU CENTRAL DES INFIRMIÈRES-VISITEUSES.

FIANARANTSOA. — L'HÔPITAL.

— Cuisines, dépenses et lingeries à Fianarantsoa (début 1949);

— Pavillon de 44 lits à Tuléar (début 1950);

— Morgue à Tuléar (début 1950);

— Bâtiment de l'inspection médicale scolaire à Tananarive (début 1950);

— Aménagement de la radio à l'hôpital principal de l'A. M. I. à Tananarive (fin 1949).

D'autres immeubles sont en cours, ou en voie d'achèvement :

— Pavillon des contagieux à Tamatave;

— Ecole d'infirmières-visiteuses à Tananarive;

— Maternité et école de sage-femmes à Tananarive;

— Pavillon de balnéothérapie et hôpital d'Antsirabe;

— Polyclinique et château d'eau à Fianarantsoa.

Commencé effectivement depuis dix mois, le programme de la lutte antipalustre se développe rapidement. Doté d'un matériel roulant de 30 camions, d'une jeep, de 200 pulvérisateurs, et complètement pourvu en personnel (25 chefs d'équipes et 150 manœuvres), ce service obtient un plein rendement, et a traité les régions suivantes :

Hauts-Plateaux : province de Tananarive jusqu'à Antsirabe;

Côte Est : de Vatomandry à Diégo-Suarez;

Côte Ouest : Diégo-Suarez, Ambilobe, Nosy-Be, Ambanja.

Les trois centres d'Analalava, de Majunga et de l'Alaotra sont encore en traitement, alors qu'un deuxième passage va commencer dans la province de Tananarive et la région de Moramanga.

Le Service antipalustre prendra possession d'un immeuble acheté pour son installation dès que les travaux d'aménagement seront terminés, vraisemblablement début septembre.

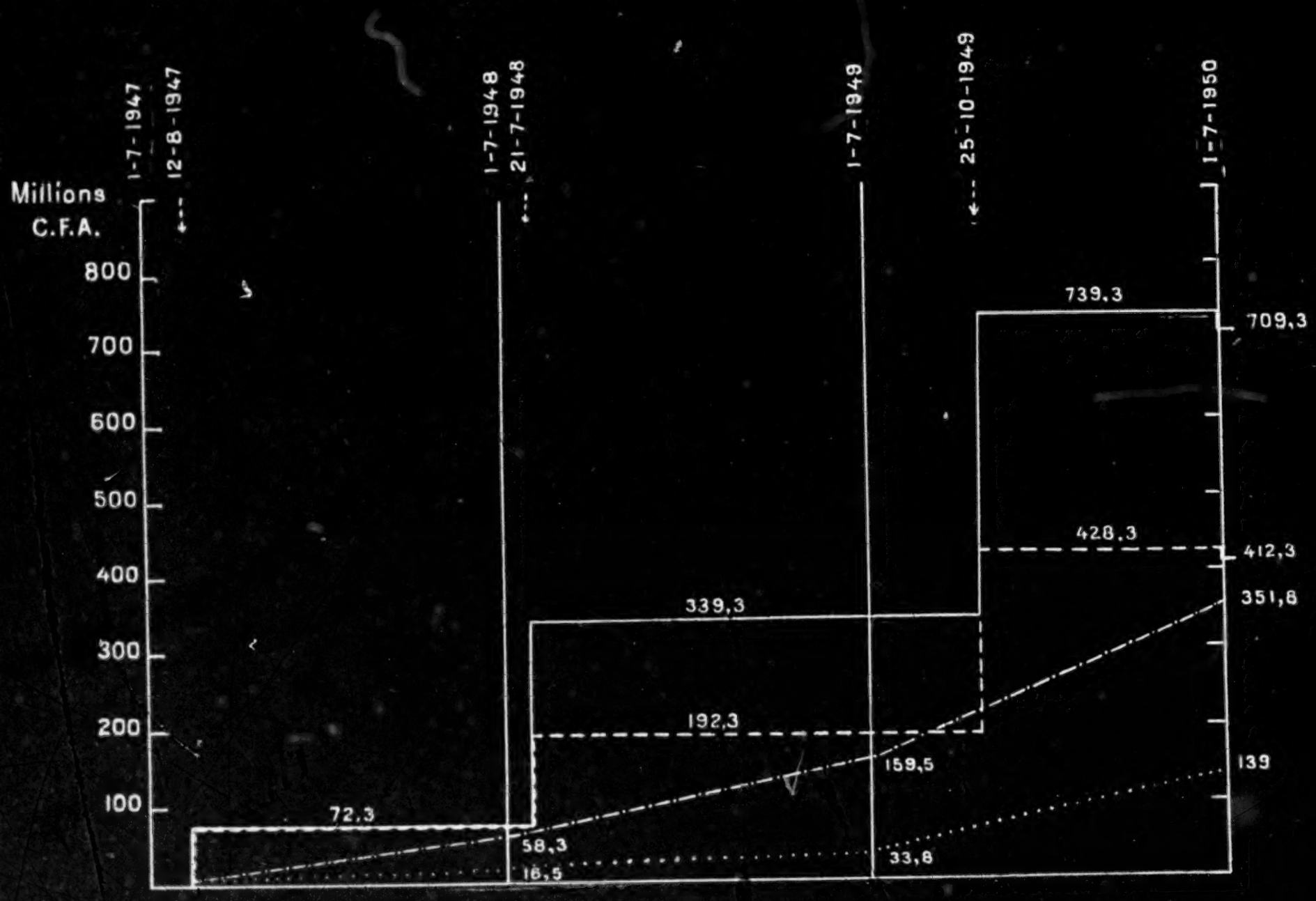

GRAPHIQUE 16. — SANTÉ.

Le graphique ci-dessus montre le démarrage lent puis de plus en plus progressif des dépenses «Santé». Les dépenses de matériel ont débuté avant les dépenses de constructions.

A. — *Dépenses de matériel liquidées* :

1947-1948	10.390.475,50
1948-1949	4.336.669,00
1949-1950	38.026.833,30
	52.753.977,80

B. — *Dépenses de construction* :

1947-1948	6.113.233,00
1948-1949	13.992.348,20
1949-1950	49.279.842,00
	69.385.423,20

Toutefois, dans l'ensemble, les bâtiments représentent une masse de crédits considérable, qui de plus en plus dépasseront les dépenses mobilières. Les commandes de matériel sont toujours passées bien avant l'achèvement des immeubles qu'elles équiperont, afin de s'assurer de la réception en temps voulu.

Un problème se pose : trouver à l'intérieur d'un montant fixé de dépenses d'ordre social, les postes qui exercent la meilleure influence humaine. Le Plan Décennal a envisagé trois parts égales pour la Santé, l'Enseignement, les Travaux urbains et ruraux. Rien n'exclut une balance nouvelle, où la Santé bénéficierait de dotations plus substantielles au détriment de certaines inscriptions de l'Enseignement ou d'adduction d'eau. Par ordre d'urgence, les mesures qui favorisent l'homme, sont à Madagascar : lutte antipalustre — groupes sanitaires mobiles — eau potable et assainissement — enseignement. L'effort du Plan doit donc remonter des derniers postes vers le premier, insuffisamment doté, et le second, qui ne fait encore l'objet d'aucune inscription.

D'enthousiasme, la plupart des *fokonolona* malgaches ont accepté la lutte antipalustre, mais une répugnance demeure à l'égard de l'hôpital. Pour soigner et rendre confiance, il faut aller au malade, et non attendre que le malade vienne, justification des groupes sanitaires mobiles qui ont acquis leurs lettres de noblesse en Afrique.

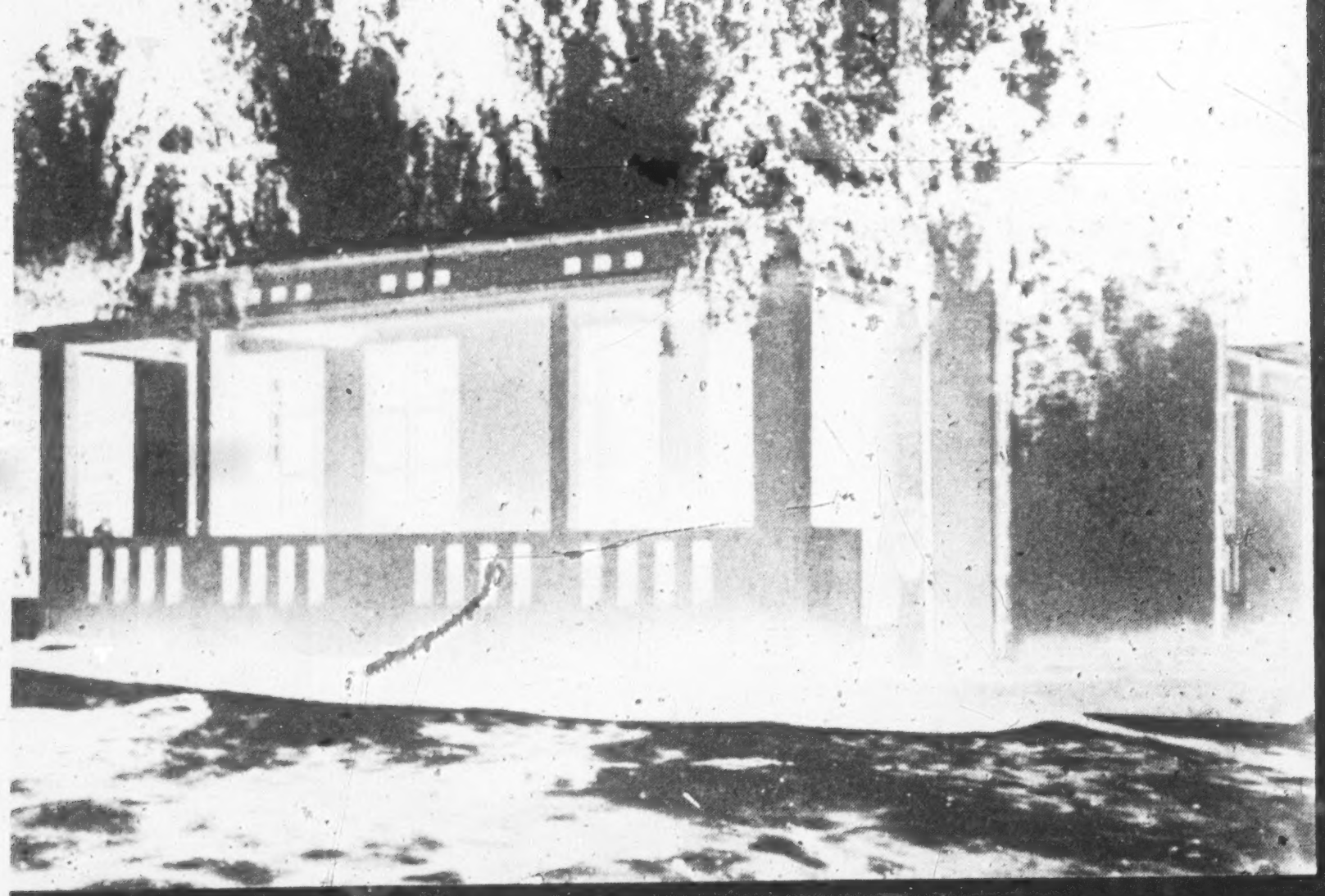

TULÉAR. — PAVILLON DE QUARANTE-QUATRE LITS.

TAMATAVE. — L'HÔPITAL, CONSTRUCTION DU CENTRE OPÉRATOIRE.

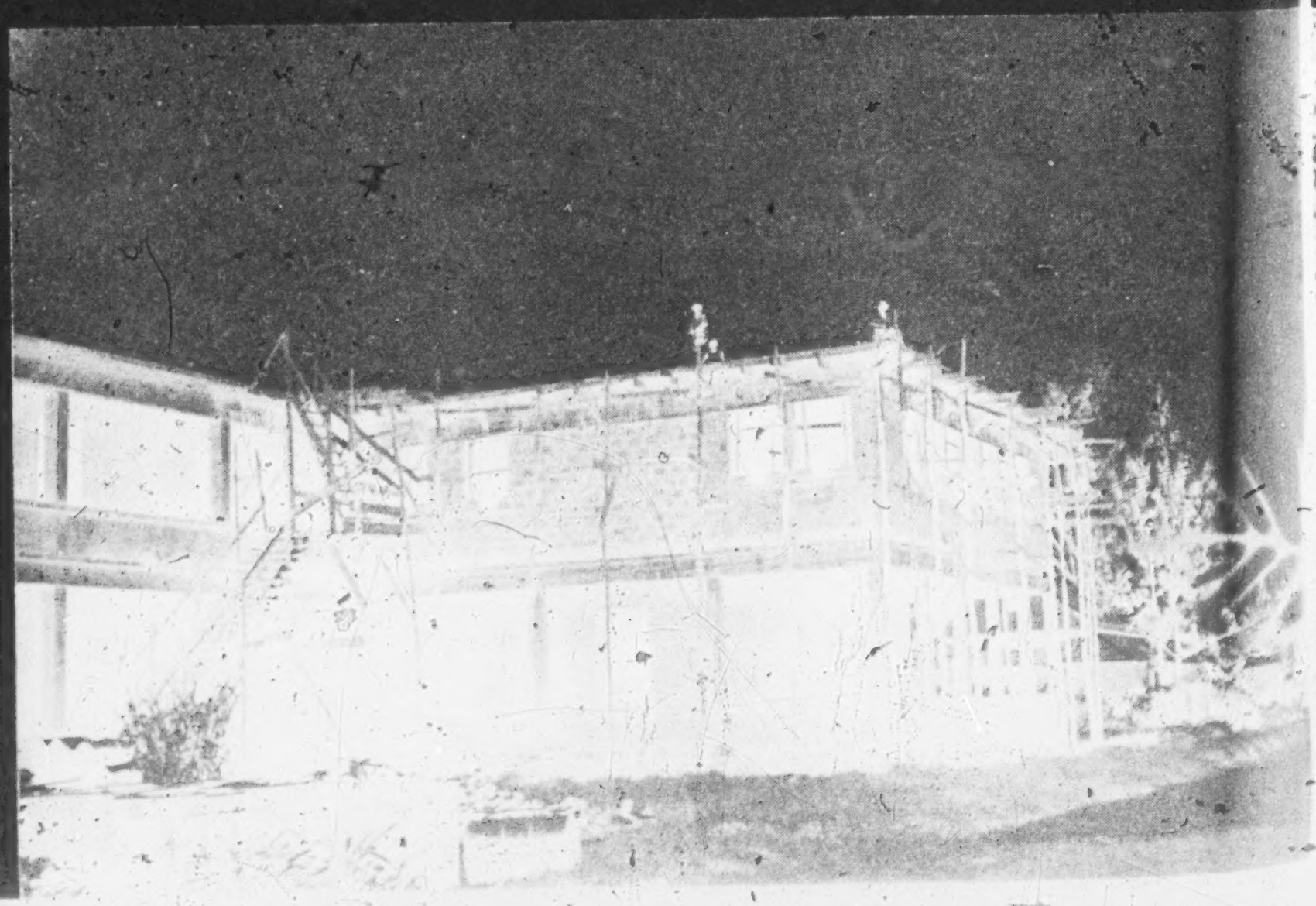

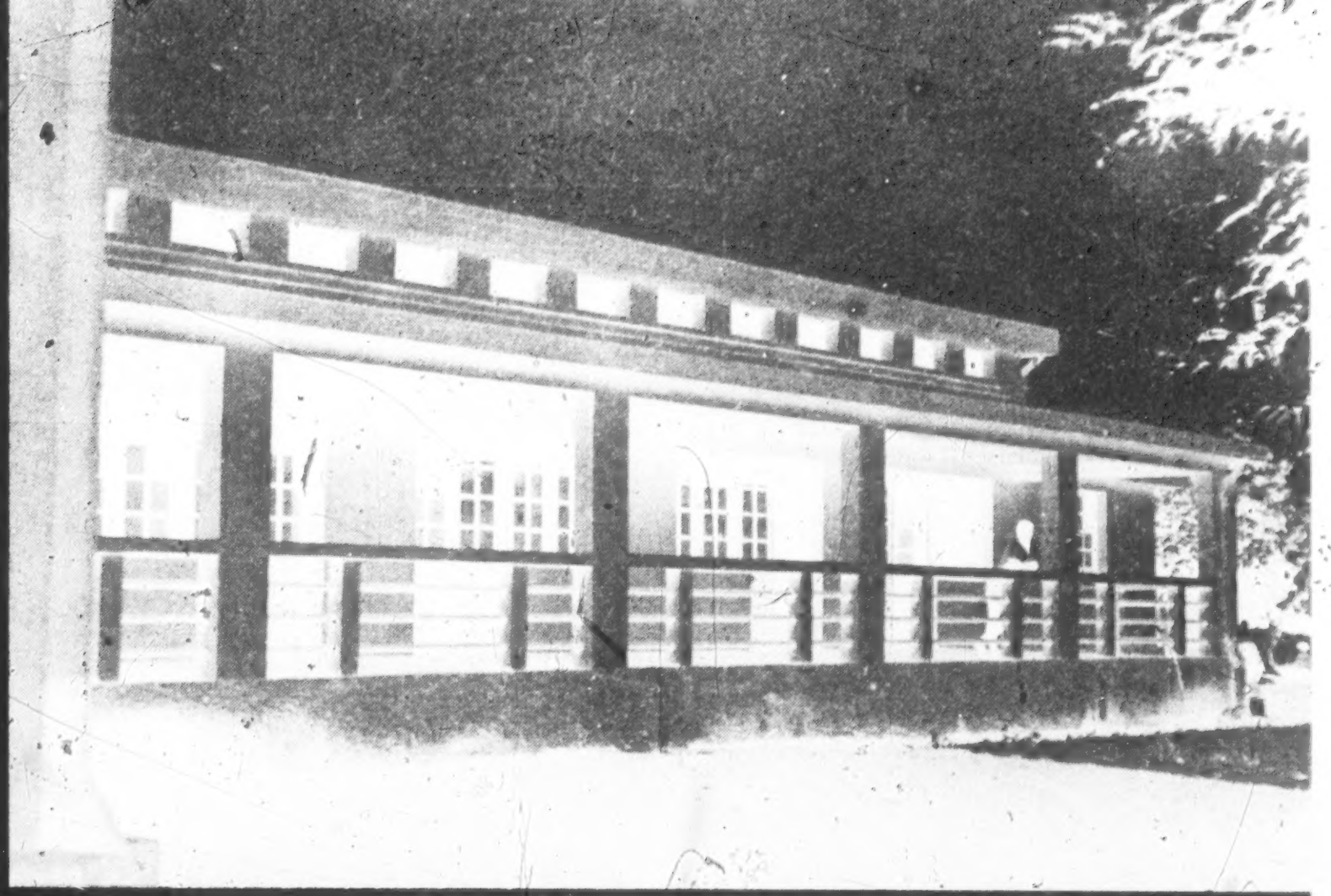

DIÉGO-SUAREZ. — L'HÔPITAL, PAVILLON DES CONTAGIEUX.

DIÉGO-SUAREZ. — L'HÔPITAL, PAVILLON DES ISOLÉS.

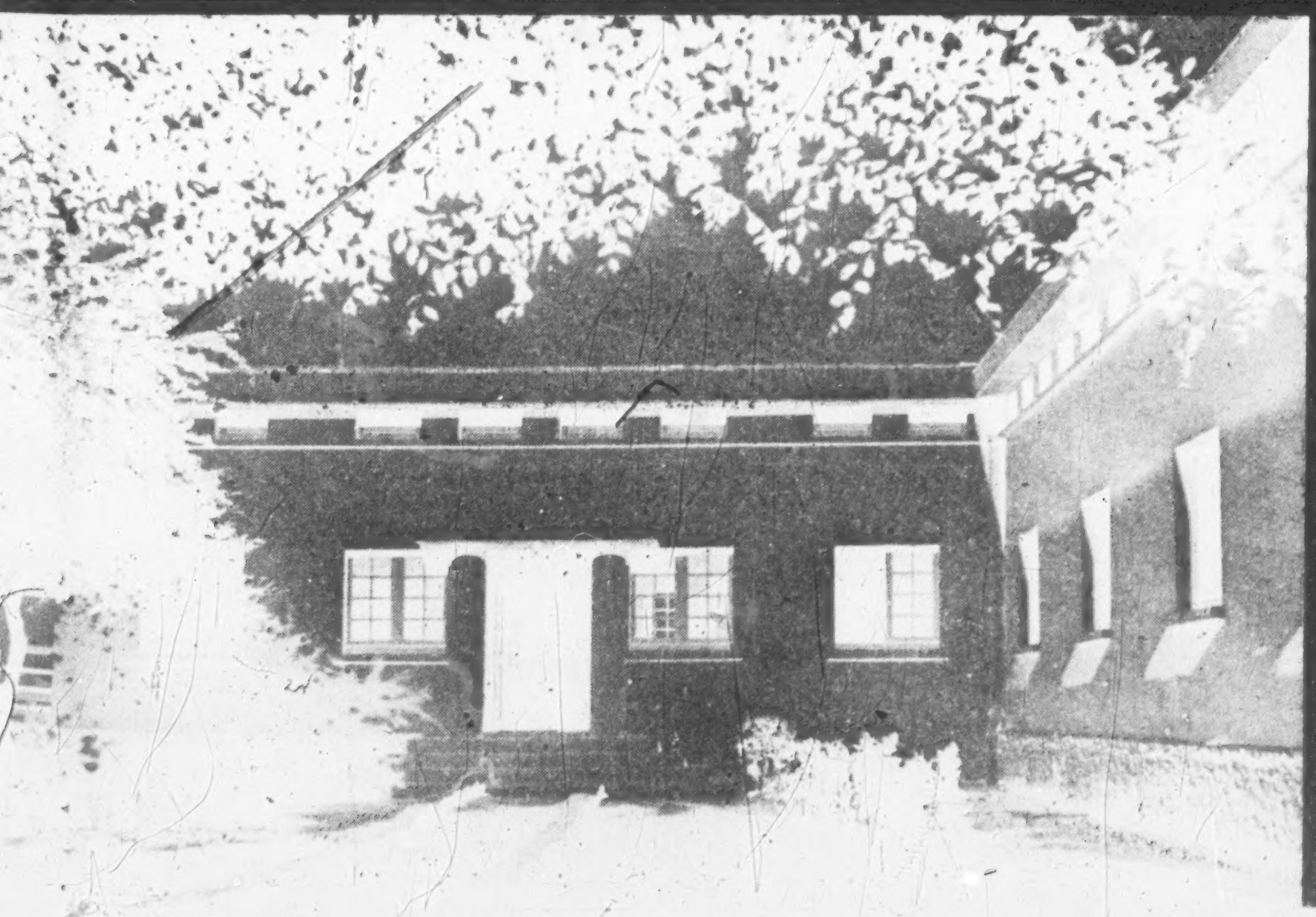

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT.								
			EXERCICE 1947-1948		EXERCICE 1948-1949		EXERCICE 1949-1950		TOTAUX		REMANIEMENT 1950.
			Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	
1		CONSTRUCTIONS :									
	1	Internat école de médecine	—	—	40	—	32	13.41	72	13.41	—
	2	Ecole sages-femmes maternité	—	—	100	—	—	0.3	100	0.3	—10/80
	3	Nouveaux bâtiments Befelatanana	4.3	4.3	—	—	15	11.41	19.3	15.71	—
	4	Hôpitaux des provinces.	10.2	10.2	32	32	50	14.4	92.2	56.62	—
	5	Institut d'hygiène sociale	12	12	5	5	28	12.04	45	29.04	—12/0A
		TOTAL DE L'ARTICLE 1er.	26.5	26.5	177	37	125	51.58	328.5	115.08	—22
2		MATÉRIEL :									
	1	Matériel établissement hospitalier	45.8	31.78	30	23.73	30	27.16	105.8	82.67	—8/0A
3		LUTTE ANTIPALUSTRE :									
	1	Travaux assainissement.	—	—	60	40.51	90	71.01	150	111.52	—
		TOTAL.....	72.3	58.28	267	101.24	245	149.75	384.3	309.27	—30

CREDITS DE PAIEMENT.								
EXERCICE 1947-1948.		EXERCICE 1948-1949.		EXERCICE 1949-1950.		TOTAUX.		REMANIEMENT 1950.
Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	
—	—	15	—	—	6.696.307 7	15	6.696.307 7	+25/0A —1/80
—	—	25	—	—	0.037.768	25	0.037.768	—15 80
3.05	3.035.864	—	—	5	2.022.935	8.05	5.058.799	+5/0A
23.45	3.077.369	15	12.869.893 2	35	24.728.121 9	73.45	40.675.386 1	—6/0A
—	—	5	0.100.104	25	8.281.935 5	30	8.382.039 5	—9/0A
26.5	6.113.233	60	12.969.999 2	65	41.767.068 1	151.5	60.850.310 3	—1
45.8	10.390.479 5	20	4.336.667	25	30.885.702 3	90.8	45.612.844 8	—15/0A
—	—	40	—	90	26.995.118 9	130	26.995.118 9	—
72.3	16.503.708 5	120	17.306.666 2	180	99.647.889 5	372.3	133.458.274	—16

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
1		CONSTRUCTIONS :	
	1	Internat école médecine.....	.....
	2	Ecole sages-femmes.....	.....
	3	Nouveaux bâtiments Befelatanana.....	Centre de prothèse et orthopédie.....
			Morgue et radiologie.....
	4	Hôpitaux des provinces.....	Groupe opératoire Majunga.....
			Pavillon des isolés à Tamatave.....
			Pavillon des détenus et mal. psychiques à Fianarantsoa.....
			Pavillon des isolés à Fianarantsoa.....
			Pavillon pour lingerie, cuisine, etc., à Fianarantsoa.....
			Pavillon des contagieux à Diégo-Suarez.....
			Premier pavillon de quarante-quatre lits à Tuléar.....
			Pavillon des isolés à Tuléar.....
			Morgue à Tuléar.....
			Installation eau et électricité à Fianarantsoa.....
			Bloc consultations à Fianarantsoa.....
			Deuxième pavillon de quarante-quatre lits à Tuléar.....
			Réservoir d'eau à Fianarantsoa.....
			Pavillon des isolés à Diégo-Suarez.....
			Pavillon hospitalisation à Antsirabe.....
			TOTAL DU § 4.....
	5	Institut d'hygiène sociale.....	Bâtiments inspection médicale scolaire.....
			Ecole infirmière-visiteuse.....
			TOTAL DU § 5.....
			TOTAL DE L'ARTICLE 1er.....
2		MATÉRIEL :	
	1	Matériel des établissements hospitaliers.	Soixante-quatre autos.....
			Cinquante motos.....
			Appareils radioscopie, radiodiagnostic, appareils de rechange....
			Deux groupes électrogènes et un ensemble œsophagoscopie.....
			Huit cuisinières électriques.....
			Trois salles à manger, six buffets de cuisine.....
			Deux réfrigérateurs «Electrolux».....
			Meubles métalliques : 1° chaises, pliants en fer; 2° tables en fer..
			Meubles en bois.....
			11.810 couvertures en laine.....
			Un motogodille.....
			Deux ambulances Chenard-Walker.....
			200 armoires métalliques.....
			1.000 matelas à ressorts.....
			Deux Simca-8 et mobilier d'hôpital.....
			Un tableau noir et meubles en palissandre.....
			500 couvertures E.G.T.....

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions	francs.	francs.	millions.	francs.	francs	millions.	francs.	francs.
—	—	—	—	—	—	13.41	—	6.696.307 7
—	—	—	—	—	—	0.3	—	37.768
4.3	—	3.035.864	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	8	—	—
—	—	—	—	—	—	3.41	—	2.022.935
1.95	—	90.200	3	—	—	—	3.410 188	—
2.8	—	378.000	9	3.614.338 2	—	3.642	5.202.450	—
1.33	—	875.863	1.5	162.696	—	1.083	1.247.311	—
1	—	—	6	1.613.330	—	0.470	3.559.303	—
1 5	—	143.306	2.3	2.479.960	—	0.080	—	—
1.6	—	1.390.000	10	3.757.800	—	—	5.350.279	—
—	—	—	—	2.263.900	—	—	3.811.254	—
—	—	—	—	—	—	1.344	—	—
—	—	—	—	—	—	—	1.055.339	—
—	—	—	—	—	—	0.888	—	—
—	—	—	—	—	—	2.3	594.398	—
—	—	—	—	—	—	3	—	—
—	—	—	—	—	—	1.158	—	—
—	—	—	—	—	—	0.455	—	—
—	—	—	—	—	—	—	5.499.800	—
10.2	—	3.077.369	32	—	12.869.895 2	14.42	—	24.728.121 9
12	—	—	3	—	100.104	0.74	9.870.337 6	—
—	—	—	—	—	—	11.3	5.656.226 5	—
12	—	—	3	—	100.104	12.04	—	8.281.935 5
26.3	—	6.113.233	37	—	12.969.999 2	31.38	—	41.767.068 1
13.377	32/5390.500	—	—	—	—	—	46/16.721.904	—
1 860	—	—	—	—	—	—	—	—
6.62	—	—	—	—	—	—	4.396.950	—
2.38	—	—	—	—	—	—	232 235	—
0 927	1.200.000	—	—	—	—	—	—	—
0 092	65.400	—	—	—	—	—	—	—
0.115	1 4.483	—	—	—	—	—	—	—
1.59	—	—	—	600/817.255	—	—	—	—
0.091	10.000/	—	—	—	—	—	—	—
4 403	2.937.637 5	—	—	863/839.839	—	—	—	—
0.023	25.334	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	1.486	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	200/4591.247	—
—	—	—	4.403	—	—	—	4.696 200	—
—	—	—	4.908	2/498.600	—	—	—	—
—	—	—	0.063	—	—	—	65.000	—
—	—	—	0.217	300/217.200	—	—	—	—

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.	
2		MATÉRIEL :		
	1	Matériel des établissements hospitaliers.	Une pinasse coloniale et une chaîne galvanisée	
			Un hélicoptère	
			Dix motocyclettes Terrot	
			Une Simca-8	
			Trois châssis Chevrolet	
			Une Peugeot 202 et trois motos	
			Deux ambulances	
			Matériel technique	
			Deux marmites électriques	
			Trente-neuf microscopes	
			Matériel sanitaire et de laboratoire Vernes	
			Cinq chambres froides et machines à glace	
			500 tables de nuit en fer et 800 lits d'hôpital	
			Achat matériel pour camions Dodge	
			Six stérilisateurs «Sanlan»	
			Deux groupes électrogènes «Caterpillar»	
			Six ventilateurs, un frigidaire	
			Un moteur Diésel	
			Un groupe électrogène	
			Ophtalmomètre Javal, périmètre, etc	
			Quatre frigelux	
			TOTAL DE L'ARTICLE 2	
3		LUTTE ANTIPALUSTRE :	D. D. T., pulvérisateurs, poudreuses Procall	
			Salaires du personnel	
			Trente camions Canadian	
			Achat immeuble «Hôtel Central»	
			TOTAL DE L'ARTICLE 3	
			TOTAL DU CHAPITRE XIX	

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.
—	—	—	0.766	—	—	—	799.773	—
—	—	—	11.200	—	—	—	—	—
—	—	—	0.690	696.000	—	—	—	—
—	—	—	—	249.000	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	2.81	—	—
—	—	—	—	—	—	0.49	—	—
—	—	—	—	—	—	1.99	—	—
—	—	—	—	—	—	14.36	—	—
—	—	—	—	—	—	0.6	—	—
—	—	—	—	291.023.375	—	2.27	—	—
—	—	—	—	—	—	2.24	—	—
—	—	—	—	—	—	1.60	—	—
—	—	—	—	—	—	0 80	3.427 100	—
—	—	—	—	—	—	—	338.918	—
—	—	—	—	—	—	—	998.115	—
—	—	—	—	—	—	—	1.732.378	—
—	—	—	—	—	—	—	109.150	—
—	—	—	—	—	—	—	249.000	—
—	—	—	—	—	—	—	72.000	—
—	—	—	—	—	—	—	173.200	—
—	—	—	—	—	—	—	4/443.442	—
31.780	—	10.390.475 3	23.73	—	4.336.667	27.16	—	30.885.702 3
—	—	—	37.86	32/130.400	—	43.83	865.941	—
—	—	—	0.10	—	—	10.3	9.804.435	—
—	—	—	2.33	—	—	3.68	6.238.950	—
—	—	—	—	—	—	11	11.000.000	—
—	—	—	40.51	—	—	71.01	—	26.995.118 9
58.28	—	16.303.708 3	101 24	—	17 306 666 2	149.75	—	99.647 889 3

CHAPITRE 119. — SANTÉ.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT.			CREDIT DE PAIEMENT.		
			DOTATION.	ENGAGEMENT.	REMANIEMENT 1950.	DOTATION.	MANDATEMENT.	REMANIEMENT 1950.
1		CONSTRUCTIONS :						
	6	Sanatorium	10	—	—	5	—	— 4
	7	Pharmacie centrale.....	35	—	—	—	—	+ 20
	16	Formations sanitaires :						
		4° Nossi-Bé.....	25	14.5	—	13	—	+ 4
		13° Ambovombe.....	20	—	—	13	—	— 5
		14° Manakara.....	—	—	+ 2	—	—	—
	17	Centre traitement poliomyélite	63	28	— 2	25	5 498 900	— 15
		TOTAL DE L'ARTICLE 1er.	155	42.5	0	56	5.498.900	0
		TOTAL.....	155	42.5	0	56	5.498.900	0

CHAPITRE 119. — SANTÉ.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	JUSTIFICATIONS.	ENGAGEMENTS.	LIQUIDATIONS	MANDATEMENTS.
			millions.	francs.	francs.
1	16	4 Hôpital d'Andranomady à Hellville (Nossi-Bé). Construction voie d'accès, aménagement terre plein, évacuation des eaux.	14.5	—	—
	17	Pavillon d'hospitalisation d'Antsirabe.....	28	—	5.498.900
		TOTAL	42.5	—	5.498.900

CHAPITRE XX.

ENSEIGNEMENT.

Les principaux objectifs du Plan décennal, en ce qui concerne l'enseignement visent, d'une part le renforcement de l'Enseignement de masse, afin d'améliorer largement la scolarisation, et notamment de développer l'instruction technique; d'autre part, d'assurer localement le développement des cadres et des élites.

Le programme se divise en enseignement supérieur destiné à la formation des élites, enseignement secondaire pour alimenter ces études supérieures et fournir des cadres aux autres enseignements, enseignement technique dont le rôle est immense à Madagascar, enseignement primaire. A côté de ces activités relevant de la Direction de l'Enseignement, les écoles d'Agriculture, d'Elevage, etc., chacune dans sa sphère propre d'activité, complètent l'enseignement de base donné à Madagascar.

Pour une telle tâche dont l'ampleur est considérable malgré l'effort des décades antérieures, le Plan décennal a prévu un crédit global de 3,058 milliards. Là encore, des difficultés sérieuses n'ont pas permis de consommer ces dotations à la cadence voulue, mais là aussi, le redressement s'amorce nettement.

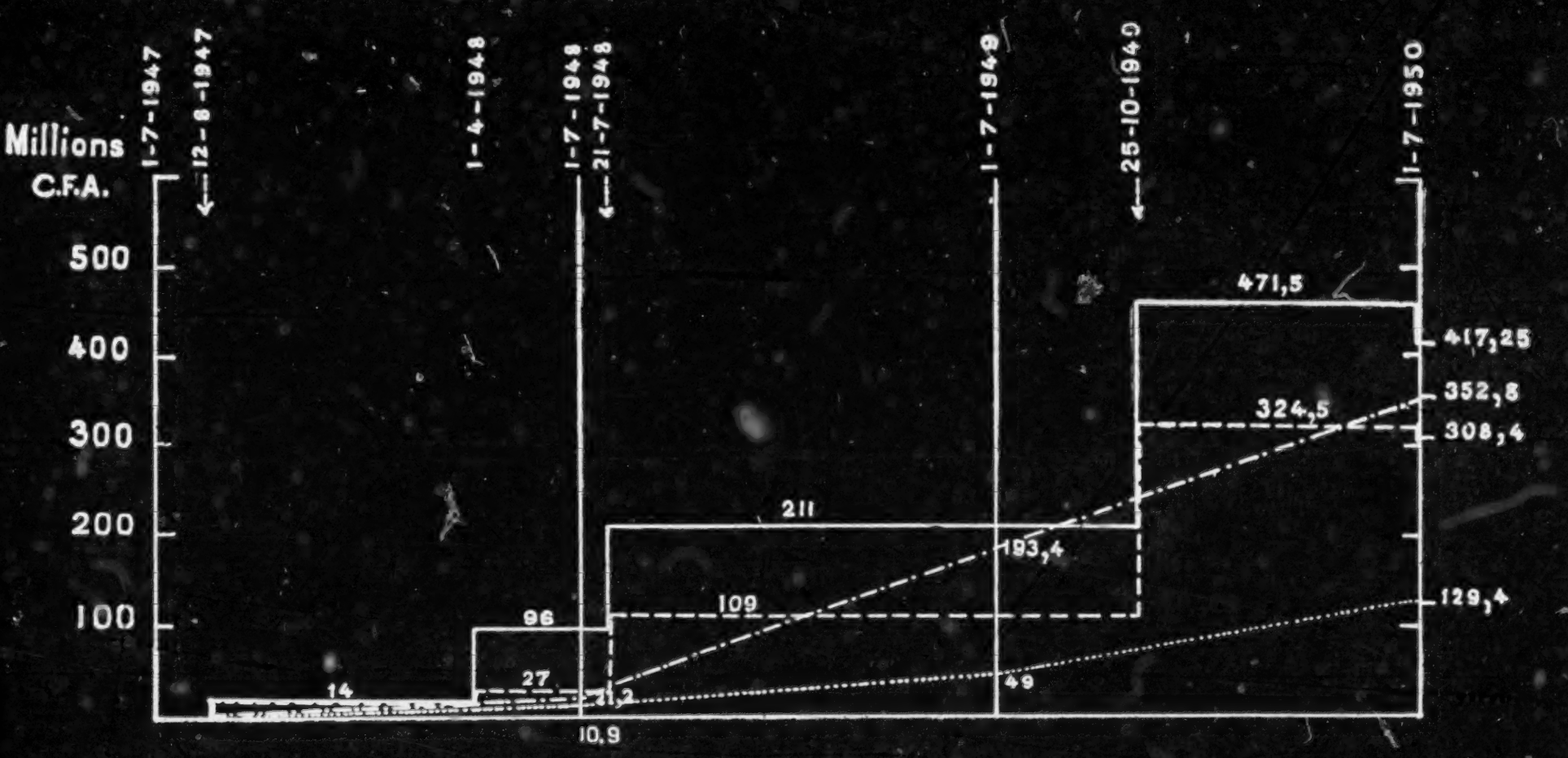

GRAPHIQUE 17. — ENSEIGNEMENT.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET SECONDAIRE.

En 1948, un immeuble a été acheté à Paris pour les étudiants malgaches.

L'exercice 1949-1950 marque la commande en France de matériel scientifique destiné au laboratoire des cours P.C.B à Tananarive, et à livrer en septembre 1950.

A la suite de l'adjudication du 4 février 1950, les travaux pour la construction d'un nouvel internat au lycée Gallieni ont commencé début juin 1950. Le nouveau bâtiment de huit étages

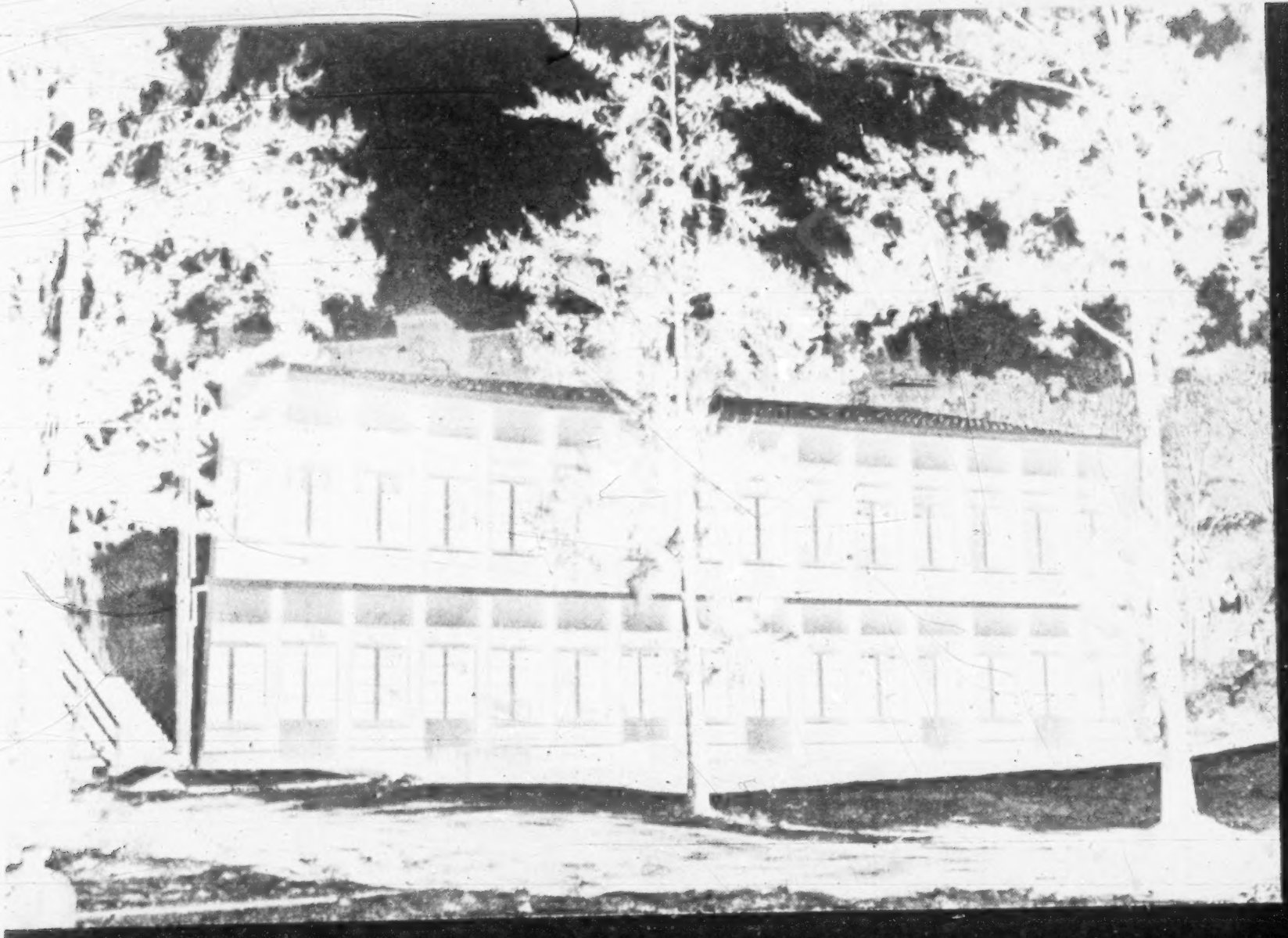

GROUPE SCOLAIRE DU SQUARE POINCARÉ A MAHAMASINA (TANANARIVE).

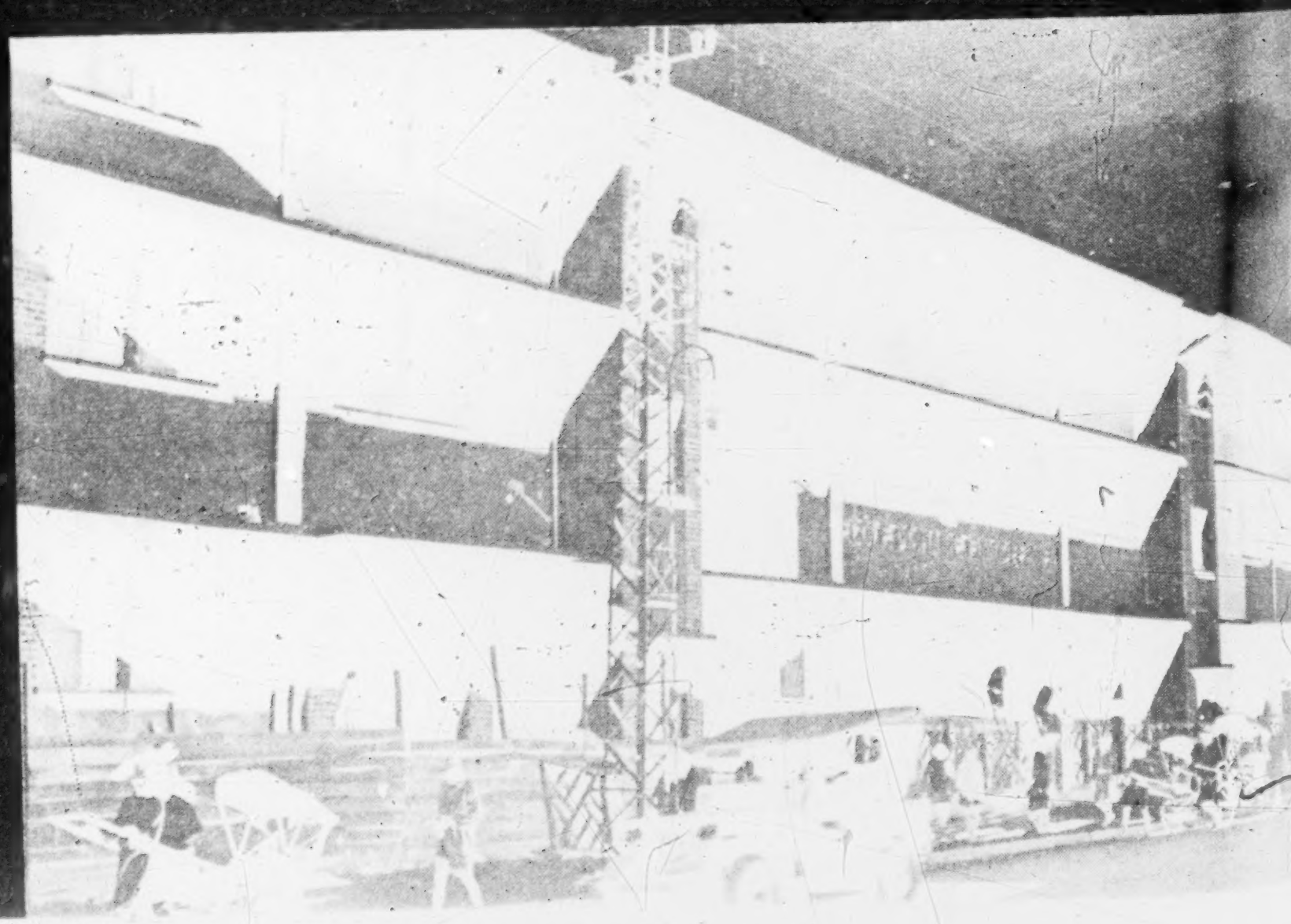

ÉCOLE PRIMAIRE D'ANALAKELY A TANANARIVE.

TULÉAR. — LE NOUVEAU CENTRE PÉDAGOGIQUE.

FIANARANTSOA. — TRAVAUX DU GROUPE SCOLAIRE.

devrait recevoir 240 internes et comprendrait huit dortoirs de trente élèves chacun dont un dortoir spécial pour les Musulmans, 6 salles d'études de quarante élèves chacune, deux réfectoires, deux foyers salles de jeu, une lingerie, une cuisine spéciale pour les Musulmans, une buanderie, les bureaux de l'économat. La construction en serait achevée en 1952. Toutefois, l'emplacement changera vraisemblablement, car la hauteur de l'immeuble et son site ne répondent pas aux cadres de Tananarive. Les travaux continueront jusqu'à une hauteur moindre, et recevront une autre affectation.

Au lycée Jules-Ferry, la construction d'un internat de 200 élèves, de huit classes nouvelles pour l'enseignement primaire et de huit classes pour l'enseignement secondaire figurent en première urgence, la réalisation n'a pu être entreprise à ce jour, faute de plan. L'estimation des dépenses dépasse d'ailleurs les prévisions du Plan.

Le Département étudie actuellement les plans du lycée d'Antsirabe, conçu comme un établissement secondaire très moderne rappelant les lycées climatiques de France.

D'après les prévisions du Plan, l'extension du Collège Moderne s'élèverait à 10 millions. Le devis étudié dépasse ce chiffre, et n'a encore reçu aucune suite.

L'école Le Myre-de-Vilers nécessite la construction d'une cuisine avec magasins. Les travaux n'ont pas encore commencé quoique l'adjudication remonte à 1949.

Les centres pédagogiques assureront la formation du personnel enseignant local. La construction du premier centre à Tuléar, qui recevra 120 internes, sera achevée en décembre 1950.

Les travaux se poursuivent au centre pédagogique de Tamatave.

Des études et des plans cernent l'école régionale de Fort-Dauphin, sans que la construction ait commencé.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

Après une étude approfondie de projets de sections professionnelles, la Direction de l'Enseignement a demandé la construction de deux sections du bâtiment à Ambatondrazaka et Antsirabe et d'une section de charpenterie de marine à Majunga; ces écoles pourront vraisemblablement fonctionner fin 1950, suivies par la création d'une S.P.S. Charpenterie de Marine à Morondava.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Les groupes scolaires de Fianarantsoa, Diégo-Suarez, Antsalaka, Antsirabe sont terminés ou le seront pour la rentrée d'octobre 1950. Les travaux du groupe scolaire de Majunga commencés le 8 juillet 1949 doivent durer vingt-sept mois.

A Tananarive, l'extension de l'école européenne d'Analakely et la réalisation d'une première tranche de travaux à l'école du square Poincaré (six classes) ne forment qu'un début du plan de scolarisation de la capitale. Les circonstances ne permettront pas la construction au compte du budget du Plan de l'école du tunnel d'Ambanidia, l'extension du groupe scolaire de Faravohitra et l'édification des autres classes primaires prévues au square Poincaré. L'importance primordiale, l'urgence en raison de l'accroissement de la population de la ville, laissent supposer qu'un autre budget acceptera d'en assumer la réalisation.

Le plan de scolarisation de Madagascar prévoit en dix ans, c'est-à-dire, avant juillet 1957, la création de 1.500 classes nouvelles (120.000 élèves). Les résultats obtenus pendant les deux dernières années grâce aux crédits du Plan sont encourageants puisque le nombre des élèves dans les écoles primaires publiques a fait une ascension de 120.000 à 145.000.

En vue de dégager des disponibilités nouvelles pour les Services sanitaires et médicaux, l'élimination du Plan décennal de toutes les dépenses d'enseignement qui ne répondent pas à son objet seront poursuivies rigoureusement. L'enseignement primaire et secondaire tomberont en partie sous le coup de ces mesures, seul l'enseignement technique verra son champ d'action accru, puisqu'il assure à Madagascar les ouvriers de son développement.

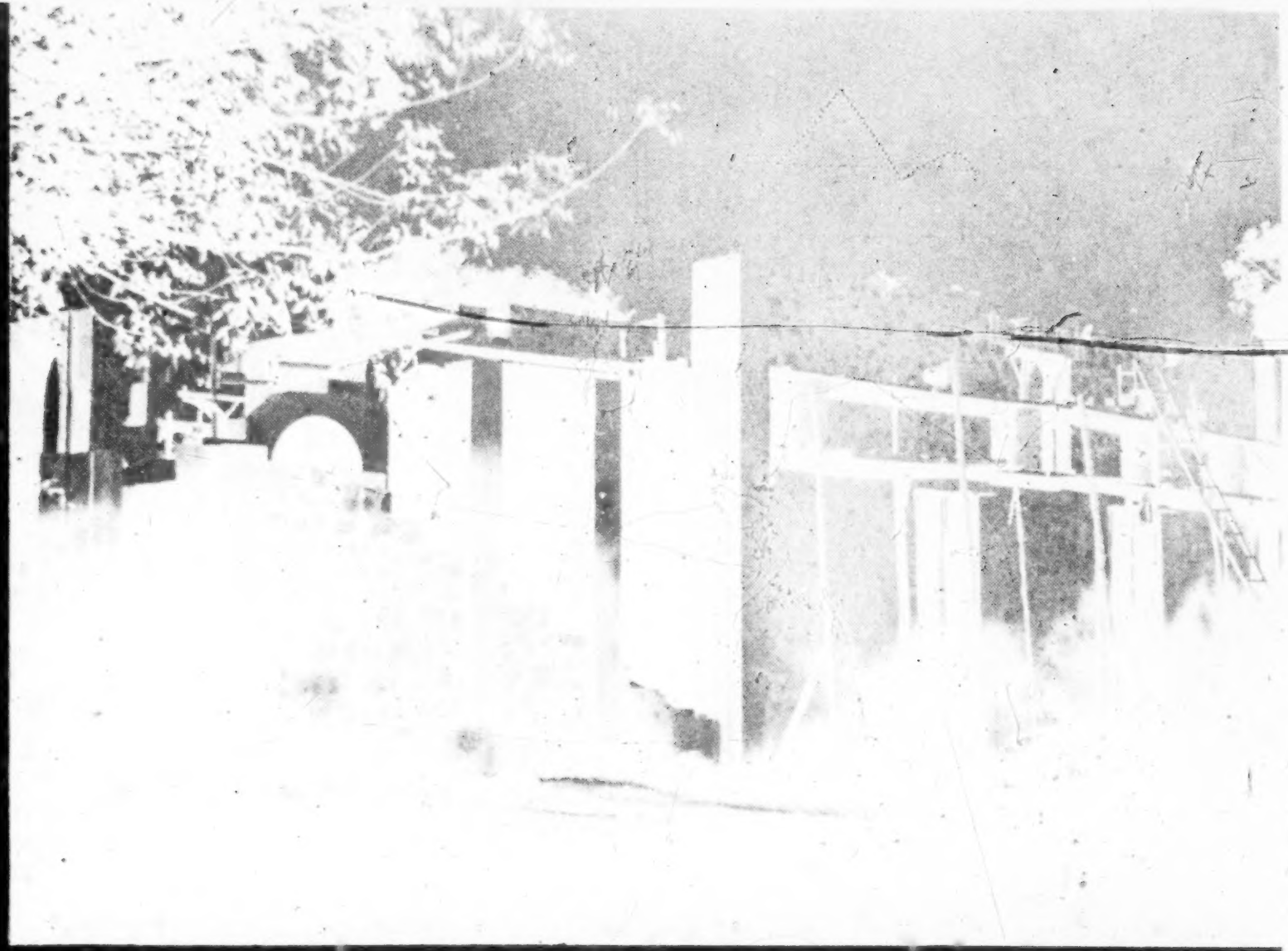

MAJUNGA. — CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE.

TAMATAVE. — CONSTRUCTION D'UNE AILE DU CENTRE PÉDAGOGIQUE.

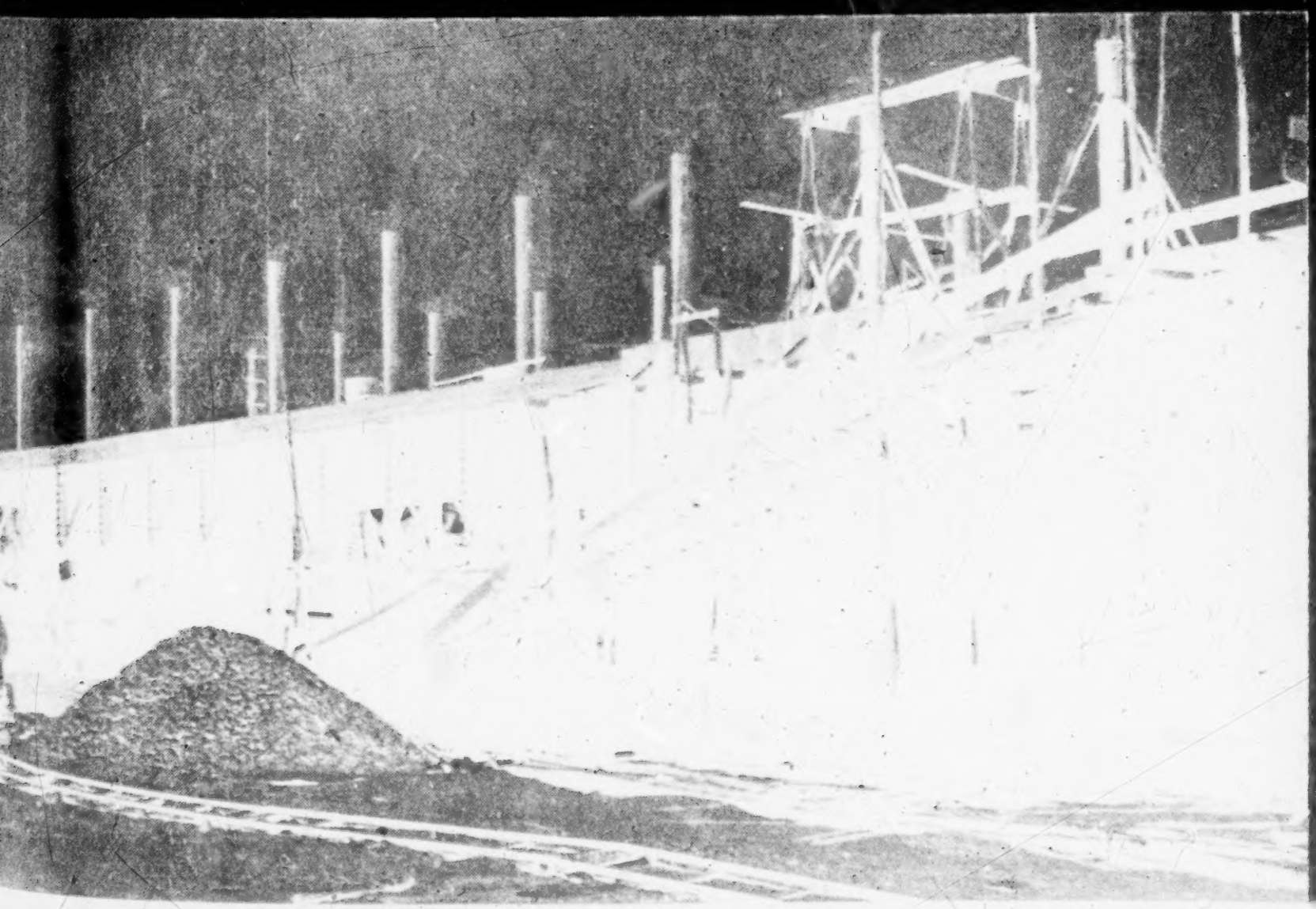

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT. EXERCICE 1947-1948 Dotation.	EXERCICE 1947-1948 Engagement.	EXERCICE 1948-1949 Dotation.	EXERCICE 1948-1949 Engagement.	EXERCICE 1949-1950 Dotation.	EXERCICE 1949-1950 Engagement.	TOTAUX Dotation.	TOTAUX Engagement.	REMANIEMENT 1950.
1		ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :									
		Enseignement supérieur (étudiant malgache)..	—	—	14	12.25	—	—	14	12.25	—1.75/80
2		ENSEIGNEMENT SECONDAIRE:									
		Lycée Gallieni.....	—	—	5	5	60	30	65	35	—
	2	Lycée Jules-Ferry.....	—	—	5	5	—	—	5	5	—
	3	Collège Moderne.....	—	—	2	2	3	—	5	2	—3/0A
	4	Lycée d'Antsirabe.....	—	—	15	15	—	—	15	15	—
	8	Centres pédagogiques :									
		1° Tuléar.....	30	10	1	21	32	24	63	55	—
		2° Diégo-Suarez.....	—	—	30	26	10	4	40	30	—5/0A —4/80
	9	Ecoles régionales :									
		1° Extension écoles..	0.05	0.05	—	—	5	—	5.05	0.05	—
		2° Morondava.....	3.66	0.66	—	—	—	—	3.66	0.66	—3/88
		3° Fort-Dauphin.....	15	—	10.5	25.5	—	—	25.5	25.5	—
		9° Farafangana.....	—	—	1	1	—	—	1	1	—
	12	Achat matériel.....	—	—	—	—	—	—	—	—	+5/0A
		TOTAL DE L'ARTICLE 2...	48.71	10.71	69.50	100.5	110	58	228.21	169.21	—10
3		ENSEIGNEMENT TECHNIQUE :									
	6	Six sections professionnelles	—	—	5	2.15	5	7.85	10	10	+2 0A
4		ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :									
	1	Groupes scolaires :									
		1° Fianarantsoa.....	—	—	6	6	5	5	11	11	—
		2° Diégo-Suarez.....	3.02	2.23	1.5	2.3	0.70	0.13	5.22	4.66	—0.5/0A
		3° Antsalaka.....	4.05	1.25	—	2.2	2	—	6.05	3.45	+1.4/0A
		4° Majunga.....	29.4	—	—	29.8	12	—	41.40	30	—11.4/0A
		5° Antsirabe.....	5.8	3	—	3	3.8	1	9.60	6.8	—2.5/0A
		6° Tananarive (6 écoles)	—	—	10	5	40	30	50	35	—8/0A
		Tamatave.....	0.02	0.02	—	—	—	—	0.02	0.02	—
	2	Ecoles du premier degré	3	2.03	7	7	3	2	13	11.03	—0.5/0A —1/88
	5	Cantines scolaires.....	—	—	1.5	1.5	—	—	1.50	1.5	—
	8	Matériel	2	1.95	0.5	0 5	—	—	2.50	2.45	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 4...	47 29	10.48	26 5	57 3	66.5	38.13	140.29	105 91	—22.5
		TOTAL.....	96	21.19	115	172 2	181.5	103.98	392.50	297.37	—32.25

CREDITS DE PAIEMENT.								
EXERCICE 1947-1948.		EXERCICE 1948-1949.		EXERCICE 1949-1950.		TOTAUX.		REMANIEMENT 1950.
Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	
—	—	12.25	—	—	—	12.25	—	—
—	—	—	—	30	0.044.590	30	0.044.590	+15/OA
—	—	—	—	5	—	5	—	— 5/OA
—	—	2	—	3	0.198.300	5	0.198.300	—3/OA
—	—	5	3.241.731	—	—	5	3.241.7 1	1.758/80
9.26 (a)	7.504.210	23.97	23.974.612	28	23.517.284	61.13	54 996.111	- 0.046/88
—	—	5.03	10.755	10	5.015.000	15.03	5.025.755	+2.5/OA
—	—	—	—	5	—	5	—	—
3.66	—	—	—	—	—	3.66	—	—3.66/88
—	—	8	699.477	17.5	—	25.5	699.477	—2.5/OA
—	—	1	953.918	—	40.850	1	994.768	— 9.3/SO
—	—	—	—	—	—	—	—	+5/OA
12.92	7.504.210	45	28.880.498	98.5	28.816.024	162.42	65.200.732	+0.24
—	—	0.75	—	9	1.358.173 1	9.75	1.358.173 1	—
—	—	3	2.338.203	8	3.073.626	11	5.411.829	—
2.7	—	1.5	1.661.691	1	1.211.958	5.2	2.873.649	—1/OA — 1.314/88
4.05	1.295.924	—	2.506.973	2	—	6.05	3.802.897	+2 OA
—	—	5.5	—	18	7.523.870	23.5	7.523 870	—3/OA
5.8	589.600	—	—	4	4.760.968	9.8	5.350.568	—2.5/OA
—	—	5	—	40	24 005.731 8	45	24.005.731 8	—8/OA
—	—	—	—	—	—	—	—	—
0.14	151.696	7	1.793.084	2	5.319.692 5	9.14	7.266.472 5	+0.5/OA
—	—	1.5	401.443	—	895.101	1.5	1.296.544	—
1.39	1.382.481	0.5	487.500	—	—	1.89	1.869.981	—0.012/80
14.08	3.419.701	24	9.190.894	75	46.790.947 3	113.08	59.401.542 3	—16.326
27	10.923.911 0	82	38 071.392	182.5	76.963.144 4	291.5	125.960.447 4	—16.08 4

(a) aucun report de 1947-48 sur 1948-49, conduit à l'annulation détournée de 1,71 millions sur cette ligne.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
1		ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :	
	1	Immeubles étudiants malgaches.....	Achat de l'immeuble.....
2		ENSEIGNEMENT SECONDAIRE :	
	1	Lycée Jules-Ferry.....	Construction nouvel internat et des services généraux du Lycée..
	2	Lycée Jules-Ferry.....	Construction nouvel internat et classes primaires au lycée Jules-Ferry .....
	3	Collège Moderne.....	Agrandissement du Collège moderne.....
	4	Lycée d'Antsirabe.....	Construction de l'école normale d'Antsirabe.....
	8	Centres pédagogiques :	
		1° Tuléar.....	Construction du centre pédagogique.....
		2° Diégo-Suarez.....	Construction du centre pédagogique.....
	9	Ecoles régionales :	
		1° Extension écoles.....	Dortoir d'Analalava.....
		2° Morondava.....	Construction dortoir école régionale de Morondava.....
		3° Fort-Dauphin.....	Construction de l'école régionale.....
		6° Farafangana.....	Construction de l'école régionale.....
			TOTAL DE L'ARTICLE 2.....
3		ENSEIGNEMENT TECHNIQUE :	
	6	Six sections professionnelles.....	Construction du centre pédagogique de Tuléar.....
			Maçonnerie d'Antsirabe.....
			Charpenterie de marine de Majunga.....
			Charpenterie de marine de Majunga.....
			S. P. S. de Farafangana.....
			S. P. S. d'Antsirabe.....
			S. P. S. d'Ambatondrazaka.....
			2 groupes électriques pour Maroantsetra et Vatomandry.....
			1 machine coupeau pour S. P. S. de Fianarantsoa.....
			1 machine par paings.....
			1 scie à grumes.....
			TOTAL DE L'ARTICLE 3.....
4		ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :	
	1	Groupes scolaires :	
		1° Fianarantsoa.....	Construction du groupe scolaire.....
		2° Diégo-Suarez.....	Construction du groupe scolaire.....
		3° Antsalaka.....	Construction du groupe scolaire.....
		4° Majunga.....	.....
		5° Antsirabe.....	Construction du groupe scolaire.....
		6° Tananarive (6 écoles).....	Construction des écoles primaires européennes d'Analakely et square Poincaré.....
		Tamatave	Réfection du préau de l'E. E. de Brickaville.....
	2	Ecoles du premier degré.....	Construction d'écoles du premier degré dans les provinces scolaires.

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions.	francs.	francs.	millions	francs.	francs.	millions.	francs	francs
—	—	—	12.25	—	—	—	—	—
—	—	—	5	—	—	30	—	0.044.590
—	—	—	3	—	—	—	—	—
—	—	—	2	—	—	—	—	0.198.300
—	—	—	15	—	3.241.731	—	—	—
10	—	7.504.210	21	—	23.974.617	24	—	23.517.284
—	—	—	26	—	0.010.735	4	—	5.015.000
0.05	—	—	—	—	—	—	—	—
0.66	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	25.3	—	0.699.477	—	—	—
—	—	—	1	—	0.963.918	—	—	0.040.850
10.71	—	7.504.210	100.5	—	28.880.498	58	—	28.816.024
—	—	—	1.40	1.25	—	—	—	—
—	—	—	0.15	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	1 265	—	—
—	—	—	—	—	—	2 733	—	—
—	—	—	—	—	—	1	0.967.880	—
—	—	—	—	—	—	1.250	—	—
—	—	—	—	—	—	0.885	—	—
—	—	—	0.35	0.35	—	—	0.333.660	—
—	—	—	0.25	0.25	—	—	0 240.767	—
—	—	—	—	—	—	0.115	0.110.718	—
—	—	—	—	—	—	0.600	0.012.196	—
—	—	—	0.15	—	—	7.85	—	1.358.173 1
—	—	—	6	—	2 338.203	5	—	3.073.626
2.23	—	—	2.3	—	1.661.691	0.134	—	1.211.958
1.25	—	1.295.924	2.2	—	2.306.973	—	0.65	—
—	—	—	29 8	—	—	—	—	7.523.870
3	—	589.600	3	—	—	1	—	4.760.968
—	—	—	5	—	—	30	—	24 005.731 8
0.02	—	—	—	—	—	—	—	—
2.03	—	151.696	7	—	1.795.084	2	—	5.319.692 5

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
	§ 8	Cantines scolaires	Achat de denrées
		Matériel	494 lits métalliques
			Armoires frigorifiques
			Equipement dortoirs
			4 machines à écrire
			Divers
			TOTAL DU § 8
			TOTAL DE L'ARTICLE 4
			TOTAL DU CHAPITRE XX

ENSEIGNEMENT. (*Suite.*)

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.
—	—	—	1.5	—	401.443	—	—	893.401
0.43	—	—	0.5	—	487.500	—	—	—
0.330	—	—	—	—	—	—	—	—
0.880	—	—	—	—	—	—	—	—
0.110	—	—	—	—	—	—	—	—
0.20	—	1.382.481	—	—	—	—	—	—
1.93	—	1.382.481	0.5	—	487.500	—	—	—
10.48	—	3.419.701	57.3	—	9.190.894	38.13	—	46.790.947 3
21.19	—	10.923.911	172.2	—	38.071.392	103.98	—	76.963.144 4

CHAPITRE 120. — ENSEIGNEMENT.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT.			CREDIT DE PAIEMENT.		
			DOTATION.	ENGAGEMENT.	REMANIEMENT 1950.	DOTATION.	MANDATEMENT.	REMANIEMENT 1950.
1		ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :						
	6	Achat de matériel pour laboratoire des cours P. C. B.....	4	4	—	4	668.230	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 1er.	4	4	—	—	668.230	—
2		ENSEIGNEMENT SECONDAIRE :						
	8	Centres pédagogiques : 3e Tamatave.....	51	39 5	— 11	15	466.173	+ 1
	9	Ecoles régionales : 1e Extension écoles régionales existantes	17	5.37	— 10	7	362.301	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 2...	68	44.87	— 21	22	828.474	+ 1
4		ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :						
	8	Achat matériel.....	7	5.343.73	— 1	7	1.947 489	— 1
		TOTAL.....	79	34.413.73	— 22	33	3.444 193	0

CHAPITRE 120. — ENSEIGNEMENT.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	JUSTIFICATIONS.	ENGAGEMENTS.	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
1	6	Appel d'offres *J. O.* M. du 18 mars 1950 pour matériel laboratoire	3.462.500	—	—
		Achat sur facture de vingt-cinq chaises à tubes destinées aux cours de P.C.B.	0.062.500	—	668 230
		Divers matériel P.C.B.	0.475.000	—	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 1er	4	—	668.230
2	8	*Centre pédagogique de Tamatave :*			
		Matériel destiné au centre pédagogique de Tamatave	0 500.000	—	—
		Marché de gré à gré du 21 février 1950 passé avec M. Lemaire pour deux bâtiments à usage de salles de classes et dortoirs	39	—	466 173
	9	Extension de l'école régionale d'Ambositra :			
		1° Travaux d'extension	0 250.000	—	
		2° Grosses réparations	0.120.000	—	
		3° Construction d'un bâtiment neuf	0 520.000	—	
		4° Transformation du bâtiment	0 100.000	—	
		5° Reconstruction des W.C.	0 180.000	—	362.301
		Aménagement école Le Myre-de-Vilers :			
		1° Transformation en logement du 1er étage du bâtiment nord	0.100.000	—	
		2° Construction d'une cuisine avec réserve et magasin à bois	3.900.000	—	
		TOTAL DE L'ARTICLE 2	44 87	—	828.474
4	8	Matériel destiné aux écoles primaires indigènes et européennes des provinces scolaires	—	—	1.947.489
		25 collections de tableaux photographiques en héliogravure éditées par le Service de documentation du Ministère de l'Education Nationale (coût 1.750 francs C.F.A. pièce)	0.043 750	—	—
		1° Matériel d'équipement des classes nouvelles du 1er degré, à raison de 800.000 francs par province	4.000 000	—	—
		2° Matériel de l'école européenne du square Poincaré à Tananarive	1 500 000	—	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 4	5.543.750	—	1.947.489
		TOTAL	54 413.750	—	3.4 4.193

CHAPITRE XXI.

URBANISME ET HABITAT.

L'urbanisme à Madagascar peut se traiter sous deux angles différents, d'une part le plan directeur des villes et des bourgades, à charge aux collectivités publiques ou privées d'en observer la réalisation matérielle, d'autre part la construction de collectivités témoins dispersées dans les campagnes malgaches.

La première partie demande essentiellement un personnel d'architectes-urbanistes et quelques topographes et préposés à la recherche des fonds de cartes. Mais Madagascar peut aider à la construction ultérieure par des prêts (Société Immobilière). La deuxième partie, beaucoup plus délicate, demande la collaboration constante de tous les services du Territoire, à cause des incidences économiques et humaines d'un centre d'habitation moderne. De plus, la notion même de «centre cantonal rural» doit s'étendre jusqu'à la notion de «canton témoin» où les cultures, la reforestation, l'élevage seront également l'objet d'efforts rationnels.

Sur 1.336 millions prévus au Plan décennal dont 450 pour les centres cantonaux ruraux et 800 pour la Société Immobilière, la consommation actuelle est infime, quoique d'un montant atteignant 84,4 p. 100 des dotations en autorisation d'engagement et 78,5 p. 100 en crédit de paiement.

Les sommes dépensées pour l'établissement des projets d'urbanisme, ont servi au paiement du personnel de bureau et spécialiste, pour lui permettre de poursuivre les études des villes de Sambava, Fort-Dauphin et du centre cantonal d'Ankadivoribe.

L'étude et le commencement des réalisations des centres cantonaux d'Ankadivoribe (près de Tananarive), de Beloha (district d'Ambovombe, près de Fort-Dauphin), de Mandabe (district de Mahabo, près de Morondava) et de Bemanevika (district d'Ambanja, ont nécessité outre les levers topographiques et diverses fournitures, la commande de quatre hangars métalliques, des matériaux de construction, du matériel d'atelier de dessin et le paiement de salaires.

Le besoin en constructions immobilières, particulièrement en maisons d'habitation, nécessite la création, à Madagascar, d'un organisme spécialisé, dans lequel il serait souhaitable que l'initiative privée prenne la part maxima.

L'Administration locale a donc envisagé une formule faisant place à la participation du Territoire, des Communes et de la Caisse Centrale, sous réserve de l'accord de l'Assemblée, des Conseils municipaux, et de la Direction Générale de la Caisse Centrale de la France d'Outre-mer.

L'accueil favorable rencontré du côté des particuliers et des Sociétés de l'Ile laisse entrevoir la composition suivante du capital social :

Territoire :	60 millions;
Communes :	15 millions;
Caisse Centrale :	50 millions;

Particuliers et Sociétés : 75 millions, dont la plus grande partie en terrains.

La Société Immobilière de Madagascar aura un double objectif : achat des terrains, lotissement, construction des immeubles, mise à la disposition des usagers publics et privés par vente, location, et, d'autre part, crédit à ses sociétaires, pour la réalisation des mêmes buts.

La décision, au stade qu'ont atteint les pourparlers, dépend essentiellement de la Métropole, où les bruits les plus favorables courent à ce propos.

Le Plan a engagé en 1947-1948 une somme de 60 millions pour cette Société Nationale Immobilière. Malheureusement, l'utilisation de ces crédits s'est faite sur l'Office de l'habitation, à titre de dotation non remboursable. Le malheur n'est pas grand puisque, le cas échéant, le budget général prendra à sa charge la participation du Territoire à cette société.

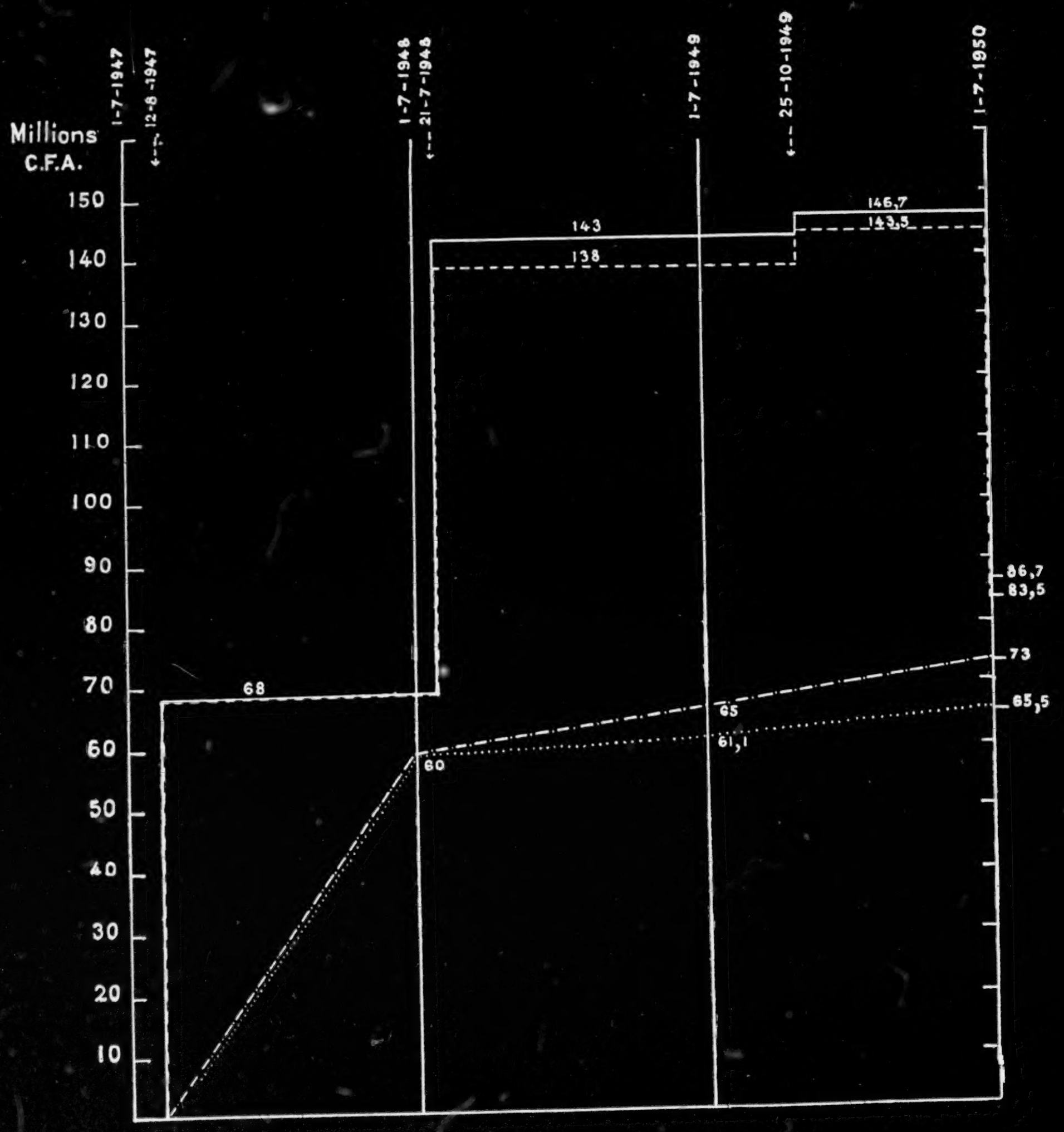

GRAPHIQUE 18. — URBANISME ET HABITAT.

La plus grande tâche de l'urbanisme fait encore partie de l'avenir, les réalisations passées pouvant paraître très légères. A part Diégo-Suarez, objet de la mission Tambuté, l'étude des autres localités de Madagascar sera effectuée par des urbanistes chargés de mission en liaison avec la Direction de l'Architecture, de l'urbanisme et de l'habitat de Madagascar. Avant la mise en route, il a fallu procéder à la centralisation d'une documentation de base concernant les études des projets partiels effectuées par les Administrations communales, les études déjà

faites par certains services locaux, les relevés topographiques établis par le Service topographique ou le Service géographique, et certains renseignements d'ordre général recueillis en vue de faciliter le travail des urbanistes, conformément aux dispositions du décret n° 46-1496 en date du 18 juin 1946.

Cette centralisation, actuellement terminée, rend possible la venue des urbanistes métropolitains déjà pressentis et qui devront travailler en liaison étroite avec la Direction du Plan, celle de l'Architecture et les divers services locaux.

Pour certaines localités, l'urgence de leurs besoins a imposé l'établissement rapide d'un plan directeur. Fort-Dauphin et Sambava bénéficient de cette mesure et la procédure d'homologation de leurs plans suit son cours.

Les architectes-urbanistes nécessaires sont arrivés à Madagascar courant août 1950, en partie à la charge du budget général qui leur a confié certaines tâches. Des propositions ont été adressées au Département pour dégager du programme 1950-1951 une somme de 100 millions destinée à les faire participer aux problèmes urbains et ruraux du Plan. L'acceptation de cette formule permettra de doter les centres de Madagascar de leur plan directeur à l'intérieur duquel les réalisations futures pourront s'inscrire. Bien des désordres et bien des anarchies seront ainsi évités.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT.								REMANIEMENT 1950.
			EXERCICE 1947-1948		EXERCICE 1948-1949		EXERCICE 1949-1950		TOTAUX		
			Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	
1		ETABLISSEMENT PROJETS D'AMÉNAGEMENTS :									
	1	Villes et régions économiques	2	—	—	1.036	1	1.964	3	3	—
	2	Localités secondaires	—	—	—	—	1	—	1	—	—
	3	Travaux topographiques	—	—	—	—	1.5	—	1.5	—	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 1er.	2	—	—	1.036	3.5	1.964	5.5	3	—
4		CENTRES CANTONAUX RURAUX	6	—	15	4	—	6	21	10	—
5		SOCIÉTÉ NATIONALE IMMOBILIÈRE (Office de l'habitation)	60	60	60	—	—	—	120	60	— 60 80
		TOTAL	68	60	75	5.036	3.5	7.964	146.5	73	— 60

CREDITS DE PAIEMENT.								
EXERCICE 1947-1948.		EXERCICE 1948-1949.		EXERCICE 1949-1950.		TOTAUX.		REMANIEMENT 1950.
Dotation.	Mandatement.	Dotation	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	
2	—	—	0.917.154 8	1	1.396.392 3	3	2 313.547 1	—
—	—	—	—	1	—	1	—	—
—	—	—	—	1.5	—	1.5	—	—
2	—	—	0.917.154 8	3.5	1.396.392 3	5.5	2.313.547 1	—
6	—	10	0.167.294	2	3.034.527	18	3.201.821	—
60	60	60	—	—	—	120	60	— 60/80
68	60	70	1.084.448 8	5.5	4.430 919 3	143.5	65.515.368 1	— 60

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
1		ETABLISSEMENT PROJETS D'AMÉNAGEMENTS :	
	1	Villes et régions économiques.....	Paiement des soldes et accessoires, des frais de déplacement du personnel pour les études des villes de Sambava et Fort-Dauphin et du Centre cantonal d'Ankadivoribe (Tananarive-banlieue)...
			TOTAL DE L'ARTICLE 1er.....
4		CENTRES CANTONAUX-RURAUX.....	Levers topographiques d'*Ankadivoribe*.....
			Fournitures.....
			Salaires.....
			Maquette d'Ankadivoribe.....
			Machines à calculer, à écrire, électrogène, matériel de dessin....
			Matériaux pour centres de Beloha (Androy) et Mandabe (Morondava) .....
			2 hangars métalliques.....
			Matériaux .....
			Anivorano (Nord).....
			Ambanja (Nossi-Bé).....
			TOTAL DE L'ARTICLE 4.....
5		Société Nationale immobilière (Office de l'habitation)	
			TOTAL DU CHAPITRE XXI.....

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.
—	—	—	1.036	—	917.154 8	1.964	—	1 396.392 3
—	—	—	1.036	—	917.154 8	1.964	—	1.396.392 3
—	—	—	2	31.338		—		
—	—	—	—	65.602	157.294	—	1.097.511	—
—	—	—	—	99.869		—		
—	—	—	—	10.000	—	—	—	—
—	—	—	1	—	—	0.5	2.000.000	—
—	—	—	—	—	—	—	1.320.000	—
—	—	—	—	—	—	—	2.100.000	
—	—	—	1	—	—	1.9	—	—
—	—	—	—	—	—	3.6	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	4	—	157.294	6	—	3.034.527
60	—	60	—	—	—	—	—	—
60	—	60	5.036	—	1.084.448 8	7.964	—	4.430.919 3

CHAPITRE 121. — URBANISME ET HABITAT.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT.			CRÉDIT DE PAIEMENT.		
			DOTATION.	ENGAGEMENT.	REMANIEMENT 1950.	DOTATION.	MANDATEMENT.	REMANIEMENT 1950.
2		BUREAU D'URBANISME :						
		Matériel de bureau....	0.2	—	—	—	—	—
		TOTAL.....	0.2	—	—	—	—	—

CHAPITRE XXII.

TRAVAUX URBAINS ET RURAUX.

Le programme du Plan décennal groupe sous ce titre les travaux d'assainissement et d'adduction d'eau envisagés dans un certain nombre de localités de Madagascar, la plupart d'entre elles érigées en communes.

ASSAINISSEMENT.

Les assainissements figurent parmi les entreprises les plus onéreuses et bien que le champ d'application ne manque pourtant pas à Madagascar, cinq centres seulement en bénéficieront. Les études ont déjà commencé pour deux d'entre eux : Tananarive et Tamatave.

Tananarive. — Le développement sans cesse croissant de Tananarive (171.000 habitants en 1948) exige une solution rapide au problème de son assainissement. La question avait déjà fait l'objet d'études mais les solutions proposées ne satisfirent pas, aussi le Territoire a-t-il chargé la firme métropolitaine «Eau et Assainissement» de reprendre l'étude en tenant compte des résultats antérieurs.

La Direction générale des Travaux publics n'a pu accepter un avant-projet fourni le 19 septembre 1949 en exécution de ce contrat, car le système gravitaire d'évacuation des eaux usées comportait des siphons et un nombre assez important de postes de relevage.

Dans ces conditions, de nouvelles directives à Eau et Assainissement, par lettre du 7 octobre 1949 lui prescrivent de modifier les dispositions prises et d'adopter l'écoulement gravitaire à l'air libre, l'augmentation de la pente des collecteurs et la réduction, à une ou deux seulement, du nombre des stations de relevage.

L'avant-projet répondant à ces données vient d'être remis le 10 août 1950.

Tamatave. — Le Territoire élabore également une convention avec la société «Eau et Assainissement» pour l'étude d'un avant-projet d'assainissement de Tamatave, qui tiendra compte, comme pour Tananarive, des extensions prévues, de l'accroissement de la population (28.000 habitants en 1948) et du cube d'eau usée par habitant.

ADDUCTION D'EAU.

Les études et travaux d'adduction d'eau ont déjà commencé pour un certain nombre de centres où l'urgence se signalait tout particulièrement. En général, la solution adoptée pour le règlement comporte la participation du Territoire pour 75 p. 100 de la dépense, si le bénéficiaire est une Commune (couvrant sur ses ressources les 25 p. 100 restant), le Territoire, dans les autres cas, couvre la dépense entière.

Tananarive. — Tananarive distribue journellement 10.000 à 11.000 mètres cubes.

Un programme d'amélioration et d'extension de la distribution a été demandé à la société «Electricité et Eaux de Madagascar», qui a fourni une première étude en juillet 1948; elle visait à la distribution d'environ 20.000 mètres cubes par jour. Selon une étude complémentaire adressée en mars 1950, l'amélioration de l'adduction et de la distribution peut se faire en trois stades successifs de 20.000, 30.000 et 40.000 mètres cubes par jour.

Les travaux comprennent l'augmentation des capacités de production de l'usine de Mandroseza, la pose de nouvelles canalisations de refoulement et la construction de nouveaux réservoirs à Andohalo, Fort-Voyron (en voie d'achèvement), Faravohitra et Fort-Duchesne.

Un projet modificatif, plus étroitement adapté à la topographie de la ville, a été demandé en mai 1950 à «Electricité et Eaux de Madagascar»,

si cette dernière en peut effectuer rapidement cette étude, le Territoire envisage de la confier à la société «Eau et Assainissement».

Antsirabe. — L'alimentation en eau d'Antsirabe, réalisée par le captage de plusieurs sources, ne pouvait fournir journellement que 450 mètres cubes en saison sèche, volume nettement insuffisant pour une population de 15.000 habitants dont 840 Européens ou assimilés en 1948, dont les besoins se montent à environ 1.800 mètres cubes par jour.

Un projet d'amélioration dressé par le Service de la voirie de cette ville au début de l'année 1948 comprend essentiellement : le captage des sources d'Andohamambolo (2.000 mètres cubes d'eau par jour), une conduite d'adduction d'environ 5.800 mètres de longueur, la construction d'un réservoir en maçonnerie de 856 mètres cubes, la pose de nouvelles conduites de distribution et de bornes-fontaines.

Après adjudication, les travaux sont actuellement en cours.

Fianarantsoa. — La diminution progressive du débit des sources du Vatosolo captées pour l'alimentation de la ville de Fianarantsoa (19.000 habitants en 1948) et un réseau de distribution ancien rendent l'alimentation de cette ville insuffisante.

Une convention a été conclue, le 23 mars 1950, avec la société «Eau et Assainissement» pour l'étude des améliorations et extensions à apporter, en vue de satisfaire à des besoins journaliers évalués à 3.500 mètres cubes.

Les études sur place actuellement en cours semblent s'orienter vers le captage de la haute Mandrarasy dont le débit serait susceptible de fournir en tout temps le volume d'eau nécessaire. L'adduction se ferait par gravité.

Nosy-Be. — Hell-ville (4.000 habitants en 1948) disposait d'un système d'alimentation en eau insuffisant. Les améliorations portant sur le captage des sources d'Ampombolava, la construction d'un nouveau réservoir de 500 mètres cubes de capacité et la pose de nouvelles canalisations, sont actuellement virtuellement terminées.

Soavinandriana. — L'adduction et la distribution d'eau de Soavinandriana (2.000 habitants) ont fait l'objet d'un projet dressé en mai 1946.

Il comprend le captage des sources de Miadamanjaka (1 litre 5/seconde), la construction de deux réservoirs de 30 mètres cubes et de 110 mètres cubes de capacité, les canalisations d'amenée et de distribution.

Les captages et les réservoirs sont terminés, en régie. A la suite d'un marché du 16 mars 1948 les canalisations sont approvisionnées en presque totalité.

Ambalavao. — Du projet d'adduction d'eau d'Ambalavao (2.000 habitants) dressé en juillet 1945, seuls les captages (500 mètres cubes par jour) et un canal d'amenée en maçonnerie sont exécutés.

Le projet, repris en 1949, a subi des modifications pour accroître la pression de distribution en ville. Les nouvelles dispositions comprennent le remplacement du canal d'amenée par une conduite sous pression jusqu'au réservoir de distribution (longueur 6 kilomètres environ); la construction d'un château d'eau surélevé de 500 mètres cubes de capacité, alimenté par gravité, dont l'étude s'achève; la création d'un réseau de distribution avec bornes-fontaines.

Le premier lot des travaux comprenant la fourniture et la pose des canalisations a fait l'objet d'un appel d'offres.

Ambatondrazaka. — Un projet d'adduction et de distribution pour Ambatondrazaka (3.000 habitants), élaboré en 1940, comprenait le captage d'une source située à quelques kilomètres de la ville, le refoulement de l'eau dans un réservoir de 100 mètres cubes en maçonnerie, enterré, l'amenée d'eau jusqu'à une seule borne-fontaine, installée à l'entrée de la ville.

Les travaux ont été interrompus du fait de la guerre, après achèvement des captages et du réservoir. Le 1er juillet 1947, la Société Industrielle et Commerciale de l'Emyrne acceptait la fourniture des canalisations. Le 22 août 1949, du matériel complémentaire était demandé à la même société.

Le projet a été retouché en mai 1948 et mis en adjudication en août 1948, il étend la distribution à l'ensemble de la ville. Quoique la batterie de béliers n'élève que deux litres 3 d'eau par seconde sur les 45 litres nécessaires à son fonctionnement, ce mode d'élévation a été conservé pour des raisons d'économie d'exploitation. Le cube d'eau distribué sera 200 mètres cubes par jour.

Aucune soumission n'ayant eu lieu, les travaux sont effectués en régie, depuis le 1er juillet 1949, grâce à l'arrivée complète du matériel.

PUITS DANS L'ANDROY.

Le sud de Madagascar souffre d'un climat sub-aride, les rivières ont un régime ouedique, Pourtant, la région renferme une part importante des ressources animales et minérales de Madagascar et sa population est prolifique. Le problème de l'alimentation en eau s'oppose à la mise en valeur.

Pour y remédier, la seule solution consiste en forage de puits.

Une première campagne a abouti à la construction des puits système Friry suivants, dans la région Mandrare-Manambovo.

	PROFONDEUR. — mètres.
Puits Katoala : terminé (eau assez salée)	30,00
Puits Malaindoza-Ouest : terminé (eau assez salée)	24,25
Puits Malaindoza-Est : terminé (eau très bonne)	22,60
Puits Ionka : terminé (bonne)	31,80
Puits Iankoba : terminé (eau salée)	30,20
Puits Egaha : terminé (bonne)	37,50
Puits Ambotrebotreka : terminé (en cours)	21,00
Puits Ambovombe (district) : terminé (eau très bonne)	19,15
Puits Ambovombe (marché) : terminé (eau très bonne)	18,60

Des pompes les équiperont ultérieurement.

L'observation des résultats montre que trois des puits donnent de l'eau guère utilisable, même si le degré de minéralisation s'atténuait après un épuisement plus ou moins prolongé; des sondages doivent donc précéder l'exécution des puits futurs pour déceler la qualité de l'eau.

Le matériel de sondage est en cours d'approvisionnement.

Selon l'ordre d'urgence, les travaux futurs s'effectueront dans :

1° Région Mandrare-Manambovo;
2° Région Manambovo-cap Sainte-Marie;
3° Région cap Sainte-Marie-Menarandra;
4° Région Menarandra;
5° Région Menarandra-Linta.

Au cours de l'exercice 1948-1949, du matériel de surplus pour l'adduction d'eau avait été proposé au Territoire, qui l'a commandé immédiatement. A l'heure actuelle, ce matériel comme beaucoup d'autres nécessaires au Plan n'est pas encore parvenu à Madagascar et ne semble plus devoir le faire.

2.526,5 millions C. F. A. représentent l'estimation du coût de tous les travaux urbains et ruraux, inscrits au Plan décennal. Au 30 juin 1950, les dotations s'élevaient à 273 millions en autorisation d'engagement (38,2 p. 100 de consommé) et à 107 millions en crédit de paiement (39,9 p. 100 de consommé).

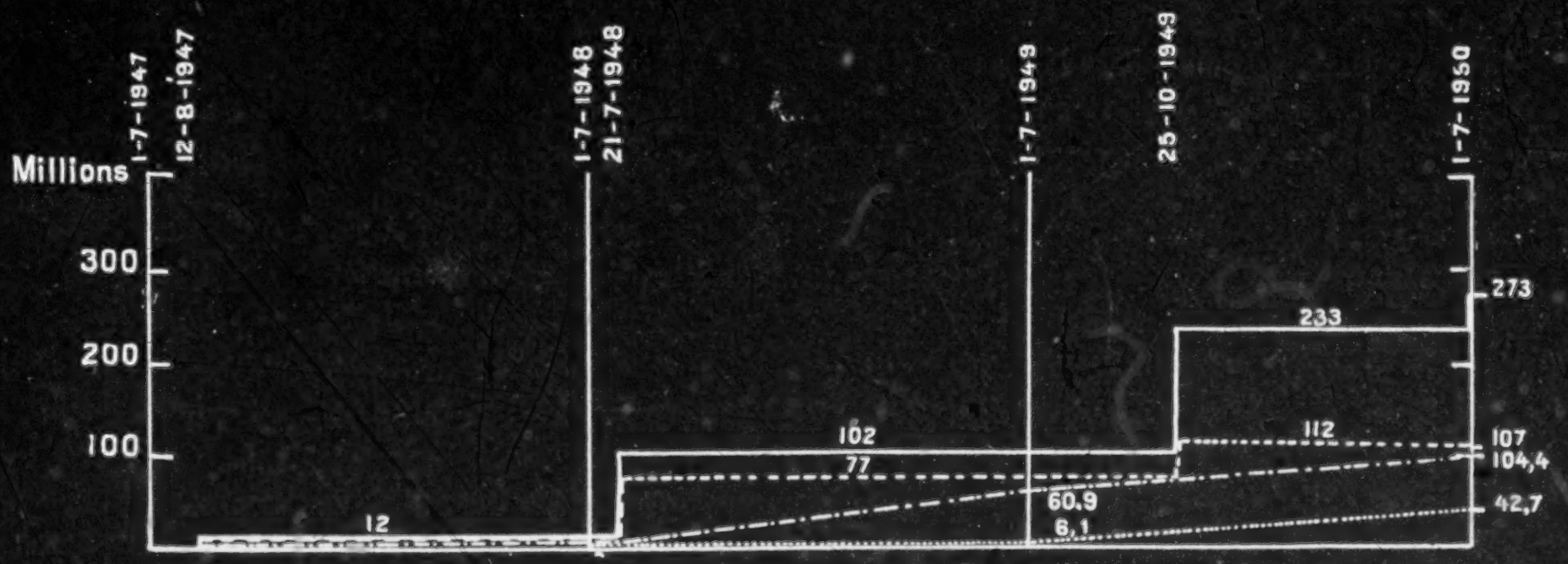

GRAPHIQUE 19. — TRAVAUX URBAINS ET RURAUX.

Cet état de chose provient avant tout du manque d'études et de moyens propres à utiliser les crédits importants mis à la disposition du Territoire en 1949-1950. L'éparpillement des réalisations, dont beaucoup portent sur de petites localités, les retards apportés aux plans préparés pour Tananarive (qui figure pour 105 millions), expliquent, mais ne justifient pas, une consommation trop insuffisante. La question pour Tananarive pourra être certainement résolue à brève échéance, créant ainsi un gros poste de consommation des crédits. Le problème des petits et moyens centres subsistera; ils ne peuvent, en général, participer seuls au frais entrainés par une adduction d'eau. Si l'intérêt primordial de ces travaux ne se discute pas, par contre la participation du budget du Plan à leur réalisation peut prêter le flanc à la critique. Pourquoi limiter le nombre des participants, beaucoup d'autres bourgades peuvent se prévaloir d'un droit égal. De plus, ces sommes sont relativement faibles, et dispersées, eu égard aux moyens massifs de financement offerts par le Plan. La sagesse voudrait qu'un autre mode de soutien des communes soit envisagé dans cette recherche d'un mieux-être social. Le report des crédits ainsi disponibles se fera sur d'autres postes d'un intérêt social tout aussi évident, particulièrement la santé.

ANTSIRABE : ADDUCTION D'EAU.

ANTSIRABE : ADDUCTION D'EAU.

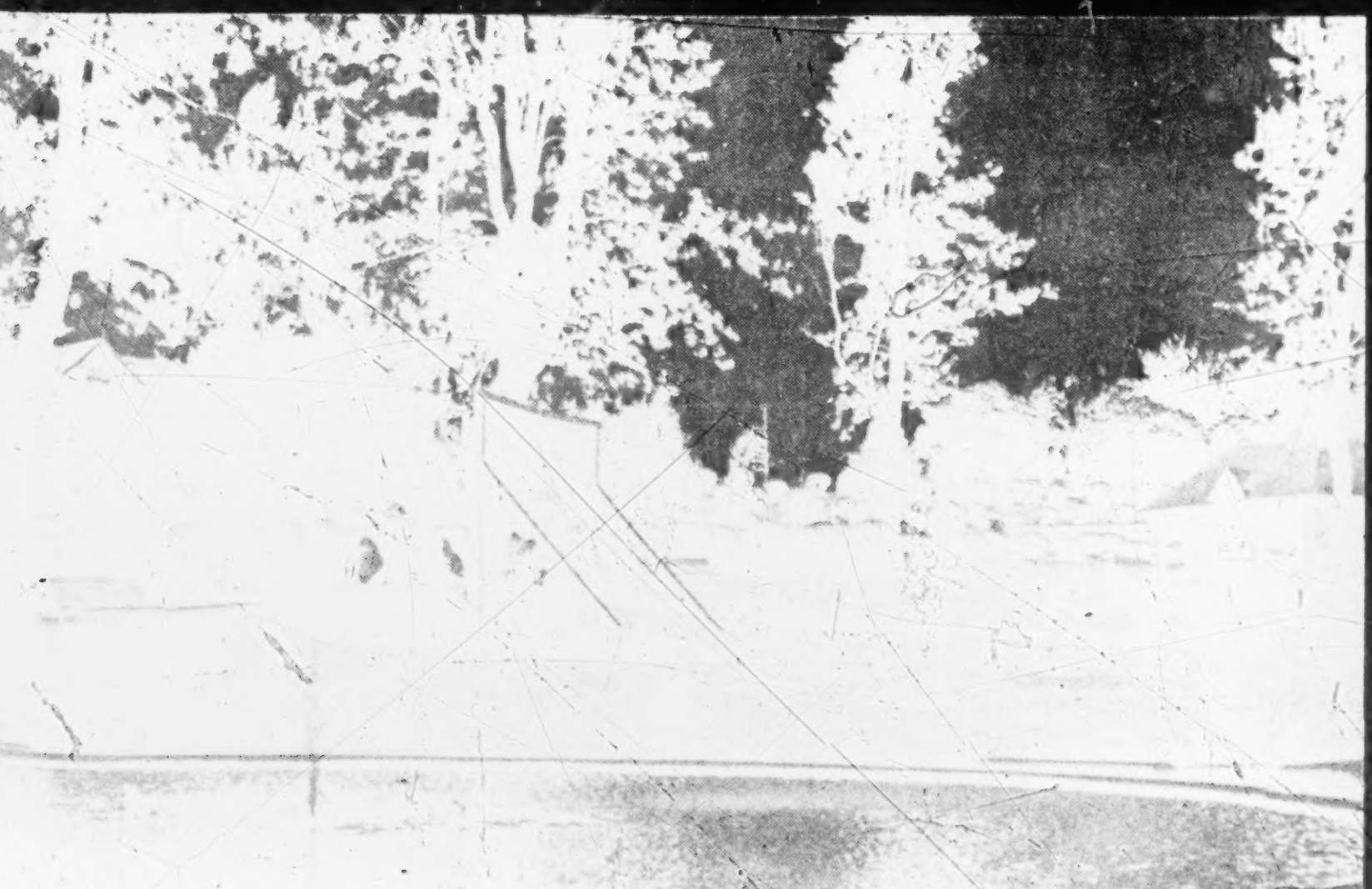

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT. EXERCICE 1947-1948 Dotation.	EXERCICE 1947-1948 Engagement.	EXERCICE 1948-1949 Dotation.	EXERCICE 1948-1949 Engagement.	EXERCICE 1949-1950 Dotation.	EXERCICE 1949-1950 Engagement.	TOTAUX Dotation.	TOTAUX Engagement.	REMANIEMENT 1950.
1		ETUDES :									
	1	Adduction d'eau.....	—	—	8.09	0.05	—	8.04	8.09	8.09	—
	2	Assainissement	—	—	6.91	5	3	1.91	9.91	6.91	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 1er.	—	—	15	5.05	3	9.95	18	15	—
2		ADDUCTION D'EAU :									
	1	Extension des réseaux existants :									
		3° Antsirabe	—	—	30	30	3	—	33	30	—
		4° Fianarantsoa	—	—	22	—	—	—	22	—	—
		7° Nossi-Bé.....	5.63	—	—	5.63	—	—	5.63	5.63	—
		Créations nouvelles :									
		1° Soavinandriana ..	—	—	4.87	2.87	2	2	6.87	4.87	—
		2° Ambatondrazaka..	6.37	3	3.13	3.37	—	1.21	9.5	7.58	—
	3	Puits dans l'Androy	—	—	—	—	10	—	10	—	—
	4	Matériel et travaux....	—	—	15	11	—	—	15	11	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 2..	12	3	75	52.87	15	3 21	102	59.08	—
		TOTAL	12	3	90	57.92	18	13.16	120	74.08	—

TRAVAUX URBAINS ET RURAUX.

CREDITS DE PAIEMENT.								
EXERCICE 1947-1948.		EXERCICE 1948-1949.		EXERCICE 1949-1950.		TOTAUX.		REMANIEMENT 1950.
Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	
—	—	3.087 5	48.707	—	59.118 6	3.087 5	107.823 6	—
—	—	6 912 5	448.925	3	6.442.234	9.912 5	6 912.159	—
—	—	10	498.632	3	6.521.352 6	13	7 019 984 6	—
—	—	33	—	—	22.500 000	33	22.500 000	—
—	—	4	—	—	—	4	—	—
5 625	—	—	5 625 000	—	—	5 625	5 625.000	—
—	—	4.875	—	2	4.875.000	6.875	4.875.000	—
6 375	—	3.125	—	—	2.701.940 6	9 5	2.701.940 6	—
—	—	—	—	10	—	10	—	— 5/0 A
—	—	10	—	—	—	10	—	—
12	—	55	5.625 000	12	30.076.940 6	79	35.701.940 6	— 5
12	—	65	6 123 632	15	36.598.293 2	92	42 721.925 2	— 5

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
1		ETUDES :	
	1	Adduction d'eau.....	Forage de puits d'essais à Fort-Dauphin.....
			Convention avec la Société Eau et Assainissement pour études des adductions d'eau Arivonimamo et Fianarantsoa et avec les E.M.C pour Diégo-Suarez, études diverses.....
			Exécution de sept puits système «Friry» totalisant une profondeur de 197 mètres cubes. Achat de quatre pompes.....
	2	Assainissement	Convention d'études avec la Société Eau et Assainissement pour Tananarive .....
2		ADDUCTION D'EAU :	
	1	Extension des réseaux existants :	
		3° Antsirabe.....	Subvention à la commune d'Antsirabe pour amélioration des captages et de la distribution (nouveau réservoir, etc.).....
		7° Nossi-Bé.....	Subvention à la commune de Nossi-Bé pour amélioration de la distribution .....
	2	Créations nouvelles :	
		1° Soavinandriana	Subvention du Budget provincial de Tananarive pour l'exécution des travaux (captage, réservoirs et distribution) à Soavinandriana.
		3° Ambalavao	Exécution des canalisations et fontaineries à Ambalavao. Reste à exécuter le réservoir et l'épuration.....
		5° Ambatondrazaka	Achat de canalisations accessoires et fontaineries, 3 béliers hydrauliques pour l'adduction d'eau d'Ambatondrazaka.....
	3	Matériel	Achat matériel des surplus qui ne semble pas devoir être livré..
			TOTAL DU CHAPITRE XXII.....

Travaux urbains et Ruraux.

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs.
—	—	—	0.03	—	48.707	0.03	57.000	
—	—	—	—	—	—	3.307 5	479.531	59.118 6
—	—	—	—	—	—	4 7	1 535.845	
—	—	—	5	—	449 925	1.912 5	—	6.462 234
—	—	—	30	—	—	—	—	22.500.000
—	—	—	5.625	—	5.625.000	—	—	—
—	—	—	2.873	—	—	2	—	4.875.000
—	—	—	—	—	—	—	—	—
3	—	—	3.375	1.107	—	1.211 2	—	2.701.940 6
—	—	—	11	—	—	—	—	—
3	—	—	57.925	—	6.123.632	13.161 2	—	36.598.293 2

CHAPITRE 122. — TRAVAUX URBAINS ET RURAUX.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT. DOTATION.	ENGAGEMENT.	REMANIEMENT 1950.	CREDIT DE PAIEMENT. DOTATION.	MANDATEMENT.	REMANIEMENT 1950.
1		ETUDES :						
	1	Adduction d'eau.....	5	—	—	5	—	—
	2	Assainissement	3	0.3	—	3	1.440	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 1er.	8	0.3	—	8	1.440	—
2		ADDUCTIONS D'EAU :						
	1	Extension des réseaux existants :						
		1° Tananarive.....	65	—	+40	—	—	—
	2	Créations nouvelles :						
		3° Ambalavao	30	20	—	12	—	—
	3	Puits dans l'Androy....	—	—	—	—	—	—
		Matériel et travaux....	5	—	—	—	—	—
	4	Matériel	5	—	—	—	—	—
		TOTAL DE L'ARTICLE 2..	105	20	+ 40	12	—	—
		TOTAL	113	20.3	+40	20	1.440	—

CHAPITRE 122. — TRAVAUX URBAINS ET RURAUX.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	JUSTIFICATIONS.	ENGAGEMENTS.	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
			millions.	francs.	francs.
1	2	Etudes diverses d'assainissement.....	0.3	—	1.440.000
2	2	3° Exécution des canalisations et fontaineries à Ambalavao. Reste à exécuter le réservoir et l'épuration. Appel d'offres en cours.....	20	—	—
		TOTAL	20 3	—	1.440.000

CHAPITRE XXIII.

CARTOGRAPHIE.

Le Service Géographique participe au plan d'équipement du Territoire dans le domaine de la cartographie. Celle-ci comporte les opérations diverses suivantes :

a. Equipement géodésique complet du Territoire;

b. Couverture photographique aérienne (échelle variant du 1/40.000e au 1/50.000e);

c. Levés topographiques;

d. Levés photogrammétriques;

e. Etablissement de chaînes de nivellement de précision;

f. Rédaction et publication des levés topographiques en coupures normales au 1/100.000e *formant la carte de Madagascar.*

Aux cours de deux premiers exercices (1947-1948 et 1948-1949) et grâce aux crédits du plan :

12.000 kilomètres carrés ont été couverts par la géodésie de premier ordre;

6.000 kilomètres carrés ont été couverts par la géodésie de deuxième ordre;

5.000 kilomètres carrés ont été levés à l'échelle du 1/80.000e;

23 kilomètres ont été cheminés en nivellement de précision.

L'escadrille de prise de vues aériennes de l'Institut Géographique National, arrivée à Arivonimamo le 17 mars 1949, assura, avant le 30 juin 1949, la couverture de 100.000 kilomètres carrés, soit 4.500 clichés 24 × 24 à une échelle voisine du 1/40.000e.

Quelques constructions et travaux particuliers modernisèrent, pendant cette période, l'équipement du Service Géographique de Madagascar :

a. Surélévation d'un étage au-dessus du bâtiment de direction;

b. Magasins et aménagements d'un laboratoire, d'un salle de photogrammétrie et d'un magasin à papier d'imprimerie;

c. Construction d'un garage pour vingt véhicules, soute à essence, atelier, magasin, dans la carrière d'Ankazotokana;

d. Confection de signaux et mires géodésiques et de plus des matériels divers ont pu être acquis :

a. Roto-calco (en cours de livraison);

b. Presse à bras;

c. Massicot, (marché en cours d'exécution);

d. Scie circulaire et machine à raboter (en cours de livraison);

e. Voiture touriste 13 C.V.

Le Service Géographique de Madagascar a été rattaché à compter du 1er juillet 1949 à la Section Générale du F. I. D. E. S. (chap. 57). Pendant l'exercice 1949-1950, entièrement réglé sur fonds métropolitains :

5.750 km2 + ... ont été couverts par la géodésie de premier ordre;

4.900 km2 + ... ont été couverts par la géodésie de deuxième ordre;

1.560 km2 + ... ont été levés à l'échelle au 1/80.000e;

50 kilomètres ont été cheminés en nivellement de précision.

Du 1er juillet au 19 octobre 1949, l'escadrille de prises de vues aériennes stationnée à Arivonimamo, a établi la couverture partielle de Madagascar et des Comores en réalisant 12.947 clichés 24 × 24, soit 324.000 kilomètres carrés à une échelle voisine de 1/40.000e.

De retour à Madagascar le 30 mai 1950, cette escadrille, toujours basée à Arivonimamo, doit poursuivre la couverture de l'Ile. Au 30 juin 1950, 52.000 kilomètres carrés étaient à nouveau couverts. L'est de l'Ile, qui reste à photographier, présente de grosses difficultés par suite de la situation climatique et il convient de se montrer réservé quant à la réalisation complète du programme au cours de l'année 1950.

La modernisation de l'équipement du Service Géographique de Madagascar a été poursuivie.

Les travaux de construction du garage de la carrière d'Ankazotokana, commencés en 1948-1949, exécutés d'une façon anormalement lente, sur des plans incomplets restent, au 30 juin 1950 inachevés.

La construction d'une maison de fonction située à proximité immédiate de ce garage, sur des plans également incomplets, a été entreprise. On doit regretter une telle méthode de réalisation. Les travaux supplémentaires indispensables pour rendre les constructions viables constituent une source de profits, espérée d'ailleurs par l'entrepreneur, qui n'ignore pas cet état de fait lors de l'adjudication.

Le matériel acheté au cours de l'exercice comporte : 2 camionnettes (2 en cours de livraison), 2 voitures légères (en cours de livraison), 1 pick up, 3 jeep, ainsi que 2 théodolites et 2 machines à calculer.

Les heureux résultats déjà obtenus, et que les chiffres expriment, indiquent le rôle futur et tracent le programme du Service Géographique de Madagascar. La réalisation tiendra à la fois à son activité propre et à l'aide apportée par les crédits du Plan.

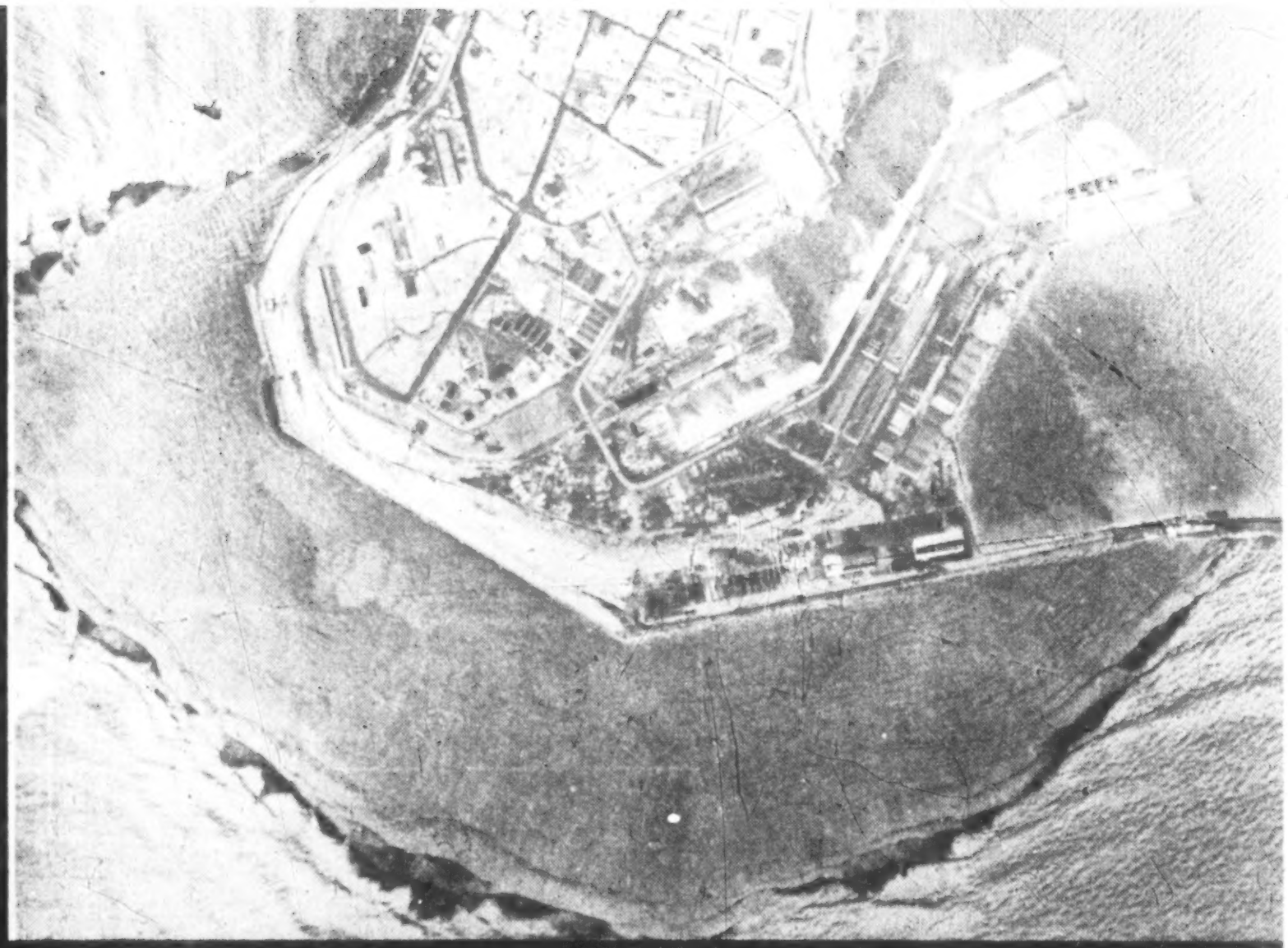

VUE AÉRIENNE VERTICALE DU PORT DE TAMATAVE.

VUE AÉRIENNE VERTICALE DU PORT DE TULÉAR.

CHAPITRE 23-57. —

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT.								REMANIEMENT 1950.
			EXERCICE 1947-1948		EXERCICE 1948-1949		EXERCICE 1949-1950		TOTAUX		
			Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	
1		CONSTRUCTIONS ET INSTALLATIONS NOUVELLES.....	6	0.315	10	15.683	15	3.296	31	19.296	—
2		MATÉRIEL	—	—	4	4	10	7.414.350	14	11.414.350	—
3		PRISES DE VUES AÉRIENNES ET EXPLOITATION.....	—	—	33	5	22	32.632.754	55	37.632.754	—
		TOTAL	6	0.315	47	24.683	47	43.343.104	100	68.343.104	—

CHAPITRE 23. —

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
1		CONSTRUCTIONS ET INSTALLATIONS NOUVELLES :	
	1	Constructions (bâtiments d'exploitation).	Construction d'un atelier bois et fer.....
			Aménagement d'une salle à papier et d'un balcon.....
			Construction de magasin.....
			Construction de murs de soutènement.....
			Construction d'un atelier type.....
			Construction d'une salle de photogrammétrie.....
			Achat de matériel de l'Escadrille.....
			Achat de matériels de signaux.....
			Achat de mires Géodésiques.....
			Construction d'un garage.....
			Construction d'un garage.....
			Construction logements de fonction du garage.....
			Surélévation d'un étage.....
			Achat d'un groupe diesel.....
			Achat matériel de construction.....
			TOTAL DE L'ARTICLE 1er.....
2		EQUIPEMENT : MATÉRIEL TECHNIQUE :	
	1	Matériel.....	Achat d'une machine Marinoni.....
			Achat d'une presse à bras.....
			Achat d'un massicot.....
			Achat d'une scie circulaire.....
			Achat d'une machine à raboter.....
			Achat d'une voiture touriste 13 CV.....

CARTOGRAPHIE.

CREDITS DE PAIEMENT.								
EXERCICE 1947-1948.		EXERCICE 1948-1949.		EXERCICE 1949-1950.		TOTAUX.		REMANIEMENT 1950.
Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	
6	0.314.789	10	4.296.104	15	6.889.257 1	33	11.300.150 1	
—	—	4	452.000	10	1.133.318	14	1.585.318	
—	—	19	3.258.792	22	32.920.913 9	41	35.279.705 9	
6	0.314.789	33	8.006.896	47	49.043.489	86	48.365.174	

SERVICE GÉOLOGIQUE.

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions.	francs.	francs.	millions.	francs	francs.	millions.	francs.	francs.
—	—	—	—	—	—	—	—	—
0.315	—	314.789	—	—	—	—	—	—
—	—	—				—	—	—
—	—	—				—	—	—
—	—	—				—	—	—
—	—	—				—	—	—
—	—	—	15.695	—	4.296.104	—	—	—
—	—	—				—	—	—
—	—	—				—	—	—
—	—	—				—	—	—
—	—	—				—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	3.296	—	6.889.257 1
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
0 315	—	314.789	15.685	—	4.296.104	3.296	—	6.889.257 1
—	—	—				—	—	—
—	—	—				—	—	—
—	—	—				—	—	—
—	—	—	4	—	432.000	—	—	—
—	—	—				—	—	—
—	—	—				—	—	—

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
2		EQUIPEMENT : MATÉRIEL TECHNIQUE :	
	1	Matériel	Achat d'une machine Marinoni.....
			Achat d'une presse à bras.....
			Achat d'une scie circulaire.....
			Achat d'une machine à raboter.....
			Achat d'un massicot.....
			Achat de 2 machines à calculer, électriques, marchant.....
			Achat de 3 Thédolites T3.....
			Achat d'un camion Citroën.....
			Achat d'un P.U. canadian Ford.....
			Achat de cinq camions Citroën.....
			Achat de deux touristes Citroën, deux camionnettes Renault, trois Willys Overland et accessoires.....
			TOTAL DE L'ARTICLE 2.....
3	1	PHOTOGRAMMÉTRIE AÉRIENNE.....	Dépenses du personnel contractuel et auxiliaire de la photogrammétrie.
			Achat de matériel de photos et de laboratoire, entretien et réparation automobile.....
	2	RELEVÉS PHOTOGRAPHIQUES AÉRIENS ET EXPLOITATION	Dépenses du personnel contractuel et auxiliaire. Achat de matériel de photos et de laboratoire, entretien et réparation automobile.
			Dépenses de l'escadrille aérienne.....
			TOTAL DE L'ARTICLE 3.....
			TOTAL DU CHAPITRE 23.....

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
millions.	francs.	francs.	millions.	francs.	francs	millions.	francs.	francs.
—	—	—	—	—	—			
—	—	—	—	—	—			
—	—	—	—	—	—			
—	—	—	—	—	—			
—	—	—	—	—	—			
—	—	—	—	—	—			
—	—	—	—	—	—			
—	—	—	—	—	—			
—	—	—	—	—	—			
—	—	—	—	—	—			
—	—	—	—	—	—	7 414	—	1.133.318
—	—	—	4	—	452.000	7.414	—	1.133.318
—	—	—	5	—	3.258.792	—	—	—
—	—	—	—	—	—	32.632	—	32.020.913 9
—	—	—	5	—	3.258.792	32.632	—	32.020.913 9
0.315	314.789	314.789	24.685	—	8.006.896	43.343	—	40.043.489

CHAPITRE XXIV.

CARTE GÉOLOGIQUE.

L'établissement de la carte géologique de Madagascar a une origine antérieure à la guerre 1939-1945, mais les crédits restreints alloués à cette activité n'autorisaient pas une cadence rapide des travaux. Cette lenteur imposée était regrettable, car la carte géologique conditionne les recherches minérales de Madagascar et leur exploitation.

Le Plan décennal, afin de permettre une activité minière plus active, a donc pris à sa charge une partie des frais d'établissement : 134,5 millions. L'importance des réalisations s'en trouve nettement améliorée.

Ce chapitre est resté rattaché à la section de Madagascar du Plan décennal jusqu'au 30 juin 1949. Depuis lors, il dépend de la section métropolitaine (chap. 55).

Sa première dotation remonte en 1948-1949 : 5 millions en autorisation d'engagement, 4 millions en crédit de paiement, pour les frais de solde du personnel et d'édition de la carte géologique.

Au 30 juin 1949, la totalité de l'engagement était consommée, et 796.155,8 mandatés.

Les reports de crédits de paiement ont fait l'objet d'une reprise au titre de la section générale en 1949-1950, qui a alimenté le chapitre avec 6.000.000 de délégation (autorisation d'engagement et crédit de paiement). Ces sommes ont trouvé leur emploi dans l'achat de 4 jeep avec remorques, de matériel topographique, de dessin et de campement, d'un microscope Ward et d'un microscope Nachet, à la solde du personnel, et à l'acquisition des fournitures diverses d'entretien (pneus, essence, pièces de rechange, réparations, produits photographiques et chimiques, édition de la carte).

Les résultats se revèlent intéressants :

1° *Exercices 1947-1948, 1948-1949 :* levers des cartes : Ranohira, Sakaraha, Bekodika, Andavakoera, Ambatomainty, Vohémar, Andranomavokely, Itampolo, Efoetsy, Androka et Tuléar, toutes publiées en édition provisoire en deux couleurs.

Etude d'aménagements hydroélectriques;

2° *Exercice 1949-1950 :* levers de cartes : Moramanga, Brickaville, lac Alaotra, Andranovory, Sambava, Anosibe et Vatomandry.

Etude hydrogéologique de l'Androy.

Publications régulières : cartes géologiques en couleur avec notices explicatives sorties en 1949 : Ampanihy, Bekily, Tsivory, Esira, Manantenina, Ampotaka, Tsihombe, Ambovombe, Behara et Fort-Dauphin.

A l'impression : Bekodoka, Bebao, Tambohorano, Soalala, Besalampy, Midongy-du-Sud, Ranotsara, Vangaindrano, Iakora, Vondrozo et Farafangana.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT.								
			EXERCICE 1947-1948		EXERCICE 1948-1949		EXERCICE 1949-1950		TOTAUX		REMANIEMENT 1950.
			Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	
		ETABLISSEMENT DE LA CARTE	—	—	5	5	6	6	11	11	—

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	JUSTIFICATIONS.
2		Etablissement de la carte.....	Levers des cartes : Ranohira, Sakaraha, Bekodoka, Andavakoera, Vohémar, Ambatomainty, Andranomavokely, Itampolo, Efoetsy, Tuléar, Androka, toutes publiées en édition provisoire en deux couleurs. Etude d'aménagements hydroélectriques..... Levers des cartes : Moramanga, Brickaville, lac Alaotra, Andravory, Sambava, Anosibe, Vatomandry. Etude hydrogéologique de l'Androy.....

CARTE GÉOLOGIQUE.

CREDITS DE PAIEMENT.								
EXERCICE 1947-1948.		EXERCICE 1948-1949.		EXERCICE 1949-1950.		TOTAUX.		REMANIEMENT 1950.
Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	
—	—	4	0.796.155 8	6	6.839.646 1	10	7 635.801 9	—

CARTE GÉOLOGIQUE.

1947-1948.			1948-1949.			1949-1950.		
ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS	ENGAGEMENTS	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
—	—	—	5	—	0.796.155 8	—	—	—
—	—	—	—	—	—	6	—	6.839.646 1

CHAPITRES.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT. EXERCICE 1947-1948 Dotation.	EXERCICE 1947-1948 Engagement.	EXERCICE 1948-1949 Dotation.	EXERCICE 1948-1949 Engagement.	EXERCICE 1949-1950 Dotation.	EXERCICE 1949-1950 Engagement.	TOTAUX Dotation.	TOTAUX Engagement.	REMANIEMENT 1950.
	PREMIÈRE PARTIE. **Dépenses de développement économique.**									
	TITRE I. PRODUCTION.									
1	Dépenses générales.....	4.4	0.4	10	5.524	—	5.865	14.4	11.789	— 2
2	Production agricole.....	35	21.09	191	123.53	89	109.08	313	233.7	+ 6
3	Aménagements fonciers et hydraulique agricole...	4.5	2.5	71	48.3	1	15.7	76.5	66 5	+ 10
4	Forêts	—	—	60.5	12.894	5	26.986	65.5	39.880	— 11
5	Elevage	12	2.4	39	22.95	30.5	8 18	81.5	33.53	— 5
6	Pêche	10 (*a*)	—	—	—	—	—	(*a*) 6.5	—	— 6.5
7	Mines	7.7	4.6	23	23	—	3.08	30.7	30.68	—
8	Industrialisation	—	—	20	—	—	2.19	20	2.19	— 15
	TOTAL DU TITRE I....	71.6	30.99	414.5	236.198	125.5	171.081	611.6	439.269	— 23.5
	TITRE II. ÉQUIPEMENT DE BASE.									
9	Force hydraulique et électricité	(*a*) 8 5	—	11.5	0.6	—	22.573	(*a*) 23.5	23.173	—
10	Chemins de fer.....	247	227	795	604.57	548	417.43	1.590	1.249	— 10
11	Routes et ponts.....	371	326	1.065	710.50	46	296.69	1.482	1.322.19	— 30
12	Ports	213.75	188.75	557	302 62	126	333.28	896.75	824.65	+ 10
14	Voies navigables.....	—	—	336	330.05	70	75.95	406	406	—
15	Aéronautique	25	5	216	86.33	10	125.84	251	217.17	— 21.5
16	Transmissions	109.6	109.6	76	58.716	4	17.284	189.6	185.6	+ 39.9
	TOTAL DU TITRE II...	974.85	856.35	3.056.5	2.093.38	904	1.278.04	4.835.35	4.227.78	— 11.6
	TOTAL DE LA 1re PARTIE	1.046.85	887.34	3.471	2.329.58	929.5	1.449.12	5.446.95	4.666.05	— 35.1
	DEUXIÈME PARTIE. **Dépenses de développement social.**									
19	Santé	72.3	58.28	267	101.24	245	149.75	584.3	309.27	— 30
20	Enseignement	96	21.19	115	172.2	181.5	103.98	392.5	297.37	— 32.25
21	Urbanisme et habitat....	68	60	75	5.036	3.5	7.96	146.5	73	— 60
22	Travaux urbains et ruraux.	12	3	90	57.92	18	13.16	120	74.08	—
	TOTAL DE LA 2e PARTIE.	248.3	142.47	547	336.396	448	274.85	1.243.3	753.72	—122.35
	TOTAL GÉNÉRAL.....	1.294 75	1.029.81	4.018	2.665.98	1.377.5	1.723.98	6.690.25	5.419.77	—157.35

(*a*) Un virement de 3,5 millions a été effectué du chapitre VI au chapitre XI.
(*b*) Un virement de 2 millions a été effectué du chapitre VI au chapitre VIII.

CRÉDITS DE PAIEMENT.								
EXERCICE 1947-1948.		EXERCICE 1948-1949.		EXERCICE 1949-1950.		TOTAUX.		REMANIEMENT 1950.
Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	
4.4	0.388.692 4	10	3.204.674	—	5.586.737 5	14.4	9.180.103 9	— 2
30	4.868.855 3	120.5	38.965.776 3	111.5	74.972.138 4	252	118.804.770	— 34.5
2.85	1.049.965	33.5	15.850.715	35.5	30.802.724 3	71.85	47.703.404 3	+ 8
—	—	43.5	0.301.439 8	4	0.070.749 4	47.5	6.372.189 2	+ 8 8
12	1.396.220	30	4.358.885 1	18	11.069.801 3	60	17.724.904 4	— 20 3
10 (*b*)	—	—	—	—	—	8 (*b*)	—	— 8
4.2	0.977.991	18	1.434 381 7	5	8.468.854	27.2	10.821.226 7	— 1.915
(*b*)	—	—	—	5	2.189.969	7 (*b*)	2.189.969	— 3
63.45	8.681.723 7	255.5	84.115.869 9	179	140.000.973 9	497.95	212.798.567 5	— 70 515
8.5	—	9.5	0 372.852	5.5	19.562.792 4	23.5	19.935.644 4	—
130	74.251.064	268	152.961.612 2	227	159.859.857 6	634	387.052 533 8	+ 130
190	41.665.025	701	206.723.059 2	250	430.059.748 3	1.141	678.447.832 5	— 136
88.75	0.525.350	303	82.412.135 4	175	130.410.797 6	566.75	193.348.283	— 25
—	—	43	—	60	52.933.746 5	103	52.933.746 5	+ 108
10	4.674.900	102	5.298.531 7	10	47.488.905 9	122	57.462 337 6	— 1.013
10.6	9.687.136 3	35.5	30.719.609 9	5.9	27.131.300 7	151	67.538.046 9	+ 37.4
545.85	130.783.475 3	1.462	458.487.800 4	733.4	867.447.149 0	2.741.25	1.456.718 424 7	+ 114.387
609.30	139.465.199 3	1.617.5	522.603.670 3	912.4	1.007.448.122 9	3.241.20	1.669.516.992 2	+ 43.872
72.3	16.503.708 5	120	17.306.666 2	180	99.647.889 3	372.3	133 458.264	— 16
27	10.923.911	82	38.071.392	182.5	76.965.144 4	291.5	125.960.447 4	— 16.084
68	60	70	1.084.448 8	5.5	4.430.919 3	143.5	65.515.368 1	— 60
12	—	65	6.123.632	15	36.598.293 2	92	42.721.925 2	— 5
179.3	87.427.619 5	337	62.586.139 0	383	217.442.246 2	899.3	367.656.004 7	— 97.084
788.6	226.892.818 5	2.054.5	585 189.809 3	1.295.4	1.225.090.369 1	4.140.5	2.037.172.996 9	— 53 212

CHAPITRES.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT.								REMANIEMENT 1950.
		EXERCICE 1947-1948		EXERCICE 1948-1949		EXERCICE 1949-1950		TOTAUX		
		Dotation.	Engagement.	Dotation	Engagement.	Dotation.	Engagement.	Dotation.	Engagement.	
	TROISIÈME PARTIE. **Dépenses d'ordre scientifique.**									
23/37	Cartographie	6	0.315	47	24.685	47	43.343	100	68.343	—
24/55	Carte géologique.....	—	—	5	5	6	6	11	11	—
	TOTAL DE LA 3e PARTIE	6	0.315	52	29.685	53	49.343	111	79.343	—

GÉNÉRALE (*suite*).

CRÉDITS DE PAIEMENT.								
EXERCICE 1947-1948.		EXERCICE 1948-1949.		EXERCICE 1949-1950.		TOTAUX.		REMANIEMENT 1950.
Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	Dotation.	Mandatement.	
6	0.314.789	33	8.006.896	47	40.043.489	86	48.365.174	—
—	—	4	0.796.153 8	6	6.839.646 1	10	7.635.801 9	—
6	0.314.789	37	8.803.051 8	53	46.833.135 1	96	36.000.975 9	—

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

CHAPITRES	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT.			CREDIT DE PAIEMENT.		
		DOTATION.	ENGAGEMENT.	REMANIEMENT 1950.	DOTATION.	MANDATEMENT.	REMANIEMENT 1950.
	PREMIÈRE PARTIE. **Dépenses de développement économique.**						
	TITRE I. PRODUCTION.						
101	Dépenses générales.....	20	2.347	+ 7	20	2.337.576 1	+ 7
102	Production agricole.....	51 5	42.226	+ 0	48.5	28.557.712	— 3
103	Aménagements fonciers et hydraulique agricole...	592 5	29.079 1	— 12 5	158.7	7.919.906 2	+ 41.3
104	Forêts	19	—	— 7	12	—	—
105	Elevage	63 7	4.560 6	— 16.5	44	4.494.148 5	— 7
107	Mines	30	2.4	—	17.5	1.861.632	—
	TOTAL DU TITRE I....	776 7	80.612 7	— 19	300.7	44.870.974 8	+ 38.3
	TITRE II. ÉQUIPEMENT DE BASE.						
109	Force hydraulique et électricité	30	15	+ 45	20	5.000.000	+ 17
110	Chemins de fer.....	434	154	— 30	62	835.000	— 30
111	Routes et ponts.....	511	146.215	+ 21.5	171	81.683 020	— 10
112	Ports	733	245.550	+ 6	123.5	23.814	— 37
114	Voies navigables.....	4	3.1	—	4	—	—
115	Aéronautique	55	25.917 7	— 3	30	1.575	— 1 3
116	Transmissions	201 3	65.807 5	— 22	50.5	4.685.295	+ 21 8
	TOTAL DU TITRE II...	1.968 3	635.590 2	+ 17.5	461	92.228.704	— 41.2
	TOTAL DE LA 1re PARTIE	2.745	736.202 9	— 1.5	761.7	137.099.678 8	— 2.9
	DEUXIÈME PARTIE. **Dépenses de développement social.**						
119	Santé	153	42.5	—	56	5.498.900	—
120	Enseignement	79	54.413 85	— 22	33	3.444.193	—
121	Urbanisme et habitat.....	0 2	—	—	—	—	—
122	Travaux urbains et ruraux.	113	20.3	+ 40	20	1.440	—
	TOTAL DE LA 2e PARTIE	347 2	117.213 75	+ 18	109	8.944.533	—
	TOTAL GÉNÉRAL.....	3.092 2	853.416 65	+ 16.5	870.7	146.044.211 8	— 2.9

CHAPITRE 172. — (S. G.) Enseignement et assistance sociale.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	NOMENCLATURE.	AUTORISATION D'ENGAGEMENT.			CREDIT DE PAIEMENT.		
			DOTATION.	ENGAGEMENT.	REMANIEMENT 1950.	DOTATION.	MANDATEMENT.	REMANIEMENT 1950.
1		Subventions	34	34	—	34	34	—

CHAPITRE 172. — (S. G.) Enseignement et assistance sociale.

ARTICLE.	PARAGRAPHE.	JUSTIFICATIONS.	ENGAGEMENTS.	LIQUIDATIONS.	MANDATEMENTS.
			millions.	francs.	francs.
1		Ecole professionnelle et groupe scolaire féminin à Majunga..	25	—	25.000.000
		Ecole du deuxième degré à Fandriana (province de Fianarantsoa)	2	—	2 000.000
		Ferme-école de Fianarantsoa.....	2	—	2.000 000
		Collège secondaire de jeunes filles à Tananarive.....	5	—	5 000 000
		Total.....	34	—	34 000 000

LE ROLE DE LA CAISSE CENTRALE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER.

Par rapport à l'exécution du Plan décennal de Madagascar, la Caisse Centrale de la France d'Outre-mer joue un double rôle :

Elle assure le financement des programmes;

Elle effectue des prêts aux Communes, aux Chambres de Commerce, et à divers organismes publics et privés.

Les deux rôles ne sont pas séparés. Car sous peine de se transformer en un programme de grands travaux, le Plan doit demeurer un assemblage cohérent d'initiatives publiques, semi-publiques et privées. La politique de crédits et de prêts suivie par la Caisse Centrale conditionne le succès.

FINANCEMENT DES PROGRAMMES.

La Caisse Centrale assure le financement des budgets annuels d'équipement de Madagascar. D'après la loi du 30 avril 1946, ces budgets doivent être couverts en recettes, d'une part, par une subvention du F. I. D. E. S. et d'autre part, par une contribution du Territoire, en provenance notamment, d'avances de la Caisse Centrale.

La Caisse Centrale verse à Madagascar les subventions du F. I. D. E. S., comme ses propres avances, puisque la même loi du 30 avril 1946 la charge de la gestion du F. I. D. E. S.

Le tableau ci-après indique, pour chacun des trois budgets d'équipement de Madagascar approuvés depuis cette loi, le montant des autorisations de programme, des crédits de paiement accordés, ainsi que les recettes destinées à couvrir les crédits de paiement. Ce tableau donne également la décomposition de ces recettes en subventions du F. I. D. E. S., en avance de la Caisse Centrale et en ressources propres du Territoire. Il chiffre, enfin, le montant des versements effectués par la Caisse Centrale au Territoire, montant très inférieur à celui des ressources accordées, puisque les programmes d'équipement ne se sont pas exécutés au rythme prévu.

	1947-1948 (*a*)	1948-1949 (*a*) (*b*)	1949-1950 (*c*) (*d*)
Autorisation d'engagement (dotation)	1.300.750.000	4.070.000.000	3.360.700.000
Crédits de paiement (dotation)	794.250.000	2.091.500.000	2.166.100.000
dont :			
Subvention FIDES	183.250.000	1.075.500.000	1.191.100.000
Avance C. A. I. F. O. M.	611.000.000	931.000.000	875.000.000
Participation Territoire	—	85.000.000	100.000.000
Versement effectué par la C. A. I. F. O. M. :			
sur la subvention	50.780.900,3	232.115.905,0	721.500.247,1
sur l'avance	176.426,707,2	378.572.318,5	549.152.714,8
Versement effectué par le Territoire	—	85.000.000,0	100.000.000
TOTAL DES MANDATEMENTS (24 chapitres)	227.207.607,5	593.992.861,1	1.371.134.580,9

(*a*) Vingt-quatre chapitres.
(*b*) L'excédent de recettes entre les mandatements et les versements a été reversé au compte «dotation».
(*c*) Inscription O.A. et O.N., au 25 octobre 1949, ne comportant ni crédits complémentaires A.E. (1.109 millions), ni remaniements
(*d*) La somme des versements se monte à 1.370.661.961,9. La différence de 472,619 francs du total des mandatements est causée par des mandats non encore payés.

La subvention du F. I. D. E. S. couvre ainsi 22,35 p. 100 des versements en 1947-1948, 34 p. 100 en 1948-1949. Pour 1949-1950, elle se monte à 50 p. 100 des dépenses d'ordre économique et à 66 p. 100 des dépenses sociales.

Prêts de la Caisse Centrale.

Plusieurs communes de Madagascar ont obtenu ou sollicitent un prêt de la Caisse Centrale pour des travaux de voirie, d'adduction d'eau ou d'électrification.

Le tableau suivant mentionne les prêts déjà autorisés par le comité du F. I. D. E. S. et le Conseil de surveillance de la Caisse Centrale :

	NOM DE LA COMMUNE.	OBJET.	MONTANT EN MILLIONS C. F. A.
Convention 17 mars 1948 (1) et convention 31 juillet 1950 (2).....	Nosy-Be	Electrification	13,5
Convention 17 août 1948.....	Tuléar	id.	11,5
Convention 14 septembre 1948.....	Morondava	id.	4,5
Convention 17 septembre 1948.....	Antalaha	Electrification et adduction d'eau	28,5
Convention 13 octobre 1949.....	Fort-Dauphin	Electrification	17
Convention 30 septembre 1949.....	Antsirabe	Adduction d'eau.....	11
Décision 6 avril 1950.....	Tananarive	Voirie, eau, électricité, marchés	67
Convention 6 juillet 1950.....	Tamatave	Ouvrages divers.....	33
			191

(1) Prêt initial.
(2) Prêt complémentaire.

Le Comité du F. I. D. E. S. et le Conseil de Surveillance ont autorisé les prêts suivants à deux chambres de commerce de Madagascar :

	CHAMBRE DE COMMERCE.	OBJET.	MONTANT MILLIONS C.F.A.
8 septembre 1949.....	Tananarive	Construction d'entrepôts.....	50
8 septembre 1949.....	Tamatave	id.	30

Les prêts accordés aux communes et aux Chambres de Commerce portent intérêt, en général, à 2 p. 100 et sont d'ordinaire amortissables en vingt ans.

La Caisse Centrale a consenti en novembre 1947 à la Caisse Centrale de Crédit Agricole une avance de 60 millions de francs au taux de 2 p. 100 destinée au financement d'opérations de stockage des récoltes par les coopératives agricoles du Territoire. Un prêt de 50 millions a été également consenti en 1949, et tout récemment un prêt à moyen terme de 50 millions, au même taux de 2 p. 100.

Enfin et surtout la C. A. I. F. O. M. assure des prêts aux particuliers qui les sollicitent pour leur commerce ou leur industrie. Selon les facilités, plus ou moins grandes, offertes au demandeur, la Caisse assure l'orientation des

initiatives privées, parallèlement aux investissements publics du Plan. La répartition entre les divers secteurs d'activité est la suivante :

NATURE.	NOMBRE.	MONTANT EN MILLIONS C. F. A.
Entreprises agricoles, forestières, et industries agricoles..	14	535
Pêche, industries animales....	3	90
Constructions, mécaniques, indutries diverses.....	3	53
Mines	4	32
Energie, concessionnaires de services publics, transport fluvial, acconage et batelage.	4	108
Crédits à objectifs multiples...	1	16
	25	384

En résumé, depuis l'origine du Plan décennal, la Caisse Centrale a ouvert les crédits suivants :

	millions C. F. A.
Collectivités publiques.....	431
Personnes privées.....	834
TOTAL.....	1.265

qui s'ajoutent aux 2.192 millions dépensés par le Plan décennal.

Les investissements publics, ou privés, que l'on pourrait qualifier de parallèles au Plan décennal, n'ont pas, comme ce dernier, atteint leur ampleur maximum. En particulier, la Société Immobilière, l'Energie Electrique et la Sakoa, qui pourraient faire l'objet d'entreprise d'Economie Mixte, demeurent au stade des discussions. Pour faciliter le prêt aux particuliers, le crédit de Madagascar apportera un secours substantiel, qui n'existe pas encore.

Le Territoire estime que durant la période décennale du Plan les financements parallèles de source publique ou semi-publique atteindront 27,1 milliards, comparés aux 56,56 milliards de financement direct. Au 30 juin, les consommations respectives, exposées ci-dessus, remontent à 4,6 p. 100 des prévisions pour le financement parallèle et 3,8 p. 100 pour le direct.

Ces retards similaires portent en eux l'assurance d'une consommation plus forte dans l'avenir.

PLAN DÉCENNAL ET PLAN MARSHALL.

Les devises fortes, offertes par le Plan Marshall, ouvrent un puissant moyen d'équipement du Territoire, puisqu'elles permettent l'acquisition des matériels nécessaires, introuvables en Europe. Aussi, le Service du Plan conserve la disposition d'un certain nombre de numéros du Code E.C.A. La Direction des Affaires économiques ne gère que les devises destinées à l'achat de denrées de consommation.

Par une balance judicieuse entre les besoins des secteurs publics et privés, et par l'établissement des programmes d'acquisition Marshall au Département, le Territoire a donc la possibilité d'accélérer le plus possible la réalisation du Plan décennal, en évitant le gaspillage de dollars.

I. — LES DIVERSES NOTIFICATIONS DE CRÉDITS.

L'exécution du Plan Marshall à Madagascar n'a débuté pratiquement qu'en décembre 1948, soit près de neuf mois après le début de cette nouvelle procédure de financement.

Un programme général de besoins en devises pour l'acquisition de matériels d'équipement fut adressé au Département le 19 juin 1948. Il se montait à $ 9.000.005.

Des instructions ministérielles furent adressées au Territoire le 9 septembre 1948, qui précisaient les conditions d'application du Plan Marshall et réclamaient la mise sur pied d'un nouveau programme, au titre du premier exercice 1948-1949 de l'aide américaine. Le Département avait d'ailleurs fixé le montant maximum de ce premier programme et la répartition des crédits par poste de matériels et par secteur d'activité, avec possibilité de majorer le montant de 40 p. 100.

Le Territoire adressa un programme détaillé pour le montant total de $ 1.190.000 qui correspondait au chiffre de base $ 850.000 majoré de 40 p. 100. Cette correpondance insistait sur le déséquilibre que présentait la répartition par poste, notamment entre les postes tracteurs agricoles ($ 200.000) et matériel aratoires ($ 30.000).

Les premières attributions de crédits effectués fin décembre 1948 se montèrent à $ 927.000 réparties en deux tranches E.R.P., la première 484 d'un montant de $ 459.000, la seconde 491 d'un montant de $ 468.000. Notifiées avec beaucoup de retard, ces tranches comportaient des délais d'utilisation des crédits extrêmement courts (31 mars 1949 pour la tranche 484 et 30 juin 1949 pour la tranche 491) qui gênèrent considérablement les importateurs peu familiarisés avec la procédure du Plan Marshall. Malgré l'obtention d'un report au 30 septembre 1949, un montant important de l'ordre de $ 100.000 ne put être utilisé.

Pendant l'exécution de cette première tranche, qui dans sa répartition présentait les mêmes erreurs que celles signalées lors de l'envoi du programme, un nouveau programme fut établi courant février 1950 au titre de l'exercice 1949-1950 du Plan Marshall, après une large consultation tant auprès des utilisateurs publics que des importateurs locaux. Ce deuxième programme, en date du 26 février 1949, se montait aux alentours de $ 1.700.000, et correspondait aux besoins les plus immédiats de Madagascar notamment dans les postes matériels de génie civil ($ 625.000) et instruments aratoires ($ 350.000).

Entre temps, de nouveaux crédits sur diverses tranches étaient notifiés périodiquement sur tous les postes de matériels d'équipement, qui portèrent les allocations de l'exercice 1948-1949 à $ 2.314.000. L'ensemble de ces attributions furent utilisées à concurrence de 95 p. 100 des crédits notifiés, soit $ 2.213.000, la différence étant presque exclusivement représentée par les pertes enregistrées lors de toutes les premières notifications par suite des trop courts délais d'utilisation des crédits.

Ces nouvelles notifications permirent de satisfaire un certain nombre de besoins qui avaient été inscrits dans le programme adressé le 26 février 1949.

Un nouveau programme succinct à valoir sur l'exercice 1949-1950, fut, en conséquence, envoyé le 6 mai 1949 et complété par un programme détaillé correspondant, adressé le 15 juillet 1949. Séparé en deux tranches, la première inconditionnelle de $ 2.147.000 et la seconde conditionnelle de $ 357.200, il s'élevait à $ 2.503.300.

Cette augmentation assez sensible des besoins provenait des nouvelles demandes présentées par divers utilisateurs dont certaines correspondaient à des réalisations s'intégrant directement au Plan décennal (Pool du Lin $ 60.000; canal des Pangalanes : $ 150.000; Sucrière de la Mahavavy du Nord : $ 300.000; Hélicoptères $ 115.000).

Le Département fit savoir quelques semaines plus tard que ce programme avait été accepté par les services métropolitains à l'exception de quelques commandes de matériel dont on pouvait trouver l'équivalent en France.

La première tranche (E.R.P. 6) à valoir sur ce programme de l'exercice 1949-1950, fut notifiée courant octobre 1949. D'un montant total de $ 1.073.00, cette attribution fut utilisée à concurrence de $ 965.000, le Territoire n'ayant pas voulu utiliser le crédit de $ 106.000 destiné à l'acquisition des hélicoptères avant un essai probatoire de ces appareils à Madagascar.

L'importante question des pièces de rechange qui risquait de se poser avec acuité dans un bref délai n'échappa pas à l'attention du Territoire, et le Service du Plan conformément d'ailleurs aux directives du Département, remania son programme 1949-1950 afin d'y inclure en priorité, la totalité des pièces de rechange dont les importateurs, consultés d'urgence, estimaient avoir besoin.

Transmis le 5 janvier 1950, ce programme E.R.P. 7 s'élevait à un total de $ 961.000 dont $ 575.000 pour les pièces détachées.

A la suite de cet envoi, le Département fit connaître qu'il s'efforcerait de le satisfaire dans toute la mesure du possible, compte tenu du fait qu'il était parvenu trop tard pour être présenté à l'E.C.A.

Les notifications au titre de cette tranche E.R.P. 7 sont en cours depuis le début du mois de mars 1950.

Parallèlement à l'établissement de ce programme E.R.P. 7 axé principalement vers les pièces de rechange, le Service du Plan élaborait un programme détaillé à valoir sur l'exercice 1950-1951 qui reprenait l'ensemble des commandes de matériels neufs qui n'avaient pu être satisfaites jusqu'ici, complété par des commandes de pièces détachées correspondant à la mise sur pied de stocks de sécurité.

Ce nouveau programme adressé le 23 janvier 1950 s'élève à $ 1.252.000 dont $ 350.000 pièces détachées.

C'est ce nouveau programme que les services métropolitains viennent de mettre en discussion pour un montant d'environ $ 450.000 correspondant à des matériels qui, aux dires de la Métropole, peuvent être fournis par l'industrie française.

Pour répondre à ces allégations, on peut affirmer en deux mots que, à l'exception de quelques petits matériels, ces commandes se justifient par la nécessité de poursuivre un équipement en cours avec des matériels homogènes.

Enfin, courant mars 1950, le Département signalait la mise sur pied d'une nouvelle procédure s'intégrant au Plan Marshall, dite du «dollar pool». Cette procédure comporte la constitution d'un fonds de réserve, à partir des crédits E.R.P. voté par le congrès américain, exclusivement destiné au financement en devises des projets d'équipement prévus dans les territoires coloniaux administrés par les différents pays membres de l'O.E.C.E.

La formation de ce fonds de réserve repose sur le rapport établi par la sous-commission des territoires d'Outre-mer de l'O.E.C.E. qui constitue une nomenclature générale des travaux entrepris par les pays européens dans leurs possessions lointaines. Tous les grands travaux d'intérêt général de Madagascar y sont inscrits.

Le Département faisait savoir, en même temps, que Madagascar avait été inscrit à ce fonds pour une première dotation de $ 160.000 destinés à l'acquisition des matériels de chantiers nécessaires au percement du canal des Pangalanes.

II. — Contrôle de l'exécution.

Jusqu'en juillet 1949, aucun contrôle de l'exécution des livraisons financées par l'aide américaine n'avait été mis sur pied, aucun matériel n'étant encore parvenu dans le Territoire. Un contrôle de l'émission des licences était assuré par la Direction des Services économiques.

Le Département avisait le Territoire de l'éventualité d'un contrôle direct effectué sur place par l'E.C.A., contrôle portant d'une part sur la comptabilité des licences imputées sur le Plan Marshall, d'autre part sur l'exécution proprement dite des livraisons et sur le fonctionnement des matériels livrés.

Le Service du Plan procéda alors à une enquête généralisée auprès des importateurs qui avaient bénéficié jusqu'alors d'une délivrance de licences sur le Plan Marshall afin de déterminer la position exacte des matériels commandés (en cours de livraison aux Etats-Unis, flottant, en transit à Durban, débarqué à Madagascar), et pour les matériels débarqués leur destination finale qui devait respecter la liste de bénéficiaires annexée à chaque licence.

Les résultats de cette enquête, arrêtée au 15 septembre 1949, furent transmis à Paris le 10 octobre 1949. Ils firent apparaître une situation d'ensemble satisfaisante avec des livraisons déjà effectuées se montant à près de $ 500.000 contre environ $ 1.350.000 flottant et $ 350.000 en cours d'embarquement. De très importantes livraisons étaient attendues à Madagascar courant novembre.

Une nouvelle recherche arrêtée fin décembre 1949 montra que près de 80 p. 100 des matériels avaient été débarqués à Madagascar dont 50 p. 100 effectivement livrés aux bénéficiaires et 30 p. 100 en cours de dédouanement et de mise en place chez les bénéficiaires. 20 p. 100 des matériels étaient encore flottants.

La Direction des Services économiques demanda aux Chefs de province de procéder à un contrôle dans le cadre de leurs circonscriptions respectives. Les résultats de ce contrôle montrèrent que les matériels étaient pour la plupart arrivés en bon état, malgré les nombreux transbordements et manutentions en cours de route. Sans pouvoir donner des renseignements complets, les utilisateurs se montraient très satisfaits des premiers essais de leurs nouveaux matériels. Ceux d'entre eux qui possédaient déjà des matériels importés sur des crédits antérieurs, insistaient sur une certaine pénurie de pièces de rechange.

Une enquête faite directement par le Service du Plan auprès des bénéficiaires — dont la liste est tenue par le service du Plan — donnait des renseignements concordants.

La majoration du montant des attributions d'un minimum de 10 p. 100 pour les rechanges devient la règle. Déjà suivie dans les attributions antérieures, elle est appliquée strictement depuis le début de 1950, et n'a d'ailleurs soulevé aucune difficulté sérieuse auprès des importateurs.

TABLEAU I.

Exercice 1948-1949 (E.R.P. 3, 4, 5).

CODE E.C.A.	CREDITS DEMANDÉS $.	CREDITS ALLOUÉS. $	CREDITS UTILISÉS. $
710	12.540	20.000	19.919
720	67.050	66.000	61.252
730	15.301	26.000	25.947
740	284.453	393.000	389.184
750	20.130	25.000	15.000
760	13.100	12.000	11.995
770	35.575	140.000	139.082
771	—	135.000	70.704
780	140,666	303.000	301.113
820	41.264	543.000	541.084
830	147.584	179.000	176.499
831	14.442	155.000	141.466
832	209.662	297.000	296.315
850	9.000	10.000	10.000
880	—	5.000	3.288
890	—	5.000	—
TOTAL ex. 1948-49	1.010.767	2.314.000	2.212.854

TABLEAU II.

Exercice 1949-1950 (E.R.P. 6, 7, 8).

CODE E.C.A.	CRÉDITS DEMANDÉS $ (tranche imp.)	CRÉDITS ALLOUÉS $ E.R.P. 6.	CRÉDITS ALLOUÉS $ E.R.P. 7.	CRÉDITS ALLOUÉS $ E.R.P. 8.	TOTAL DES CRÉDITS alloués $	CRÉDITS UTILISÉS $ E.R.P. 6.	CRÉDITS UTILISÉS $ E.R.P. 7.	CRÉDITS UTILISÉS $ E.R.P. 8. (3)	TOTAL DES CRÉDITS utilisés $
710	9.960	—	10.000	10.000	20.000	—	9.981	10.000	19.981
720	39.060	20.000	5.000	15.000	40.000	19.996	5.000	15.000	39.996
730	25.257	10.000	10.000	—	20.000	9.911	9.997	--	19.908
740	769.203	350.000	190.000	333.000 (1)	873.000	350.000	185.171	331.151	866.322
750	—	10.000	—	—	10.000	8.297	—	—	8.297
760	18.790	--	20.000	—	20.000	—	3.135	—	3.135
770	430.131	250.000	16.000	—	266.000	249.254	16.000	—	265.254
770 Canada	111.550	50.000	25.000	—	75.000	50.000	20.180	—	70.180
771	40.000	20 000	40.000	175.000	235.000	20.000	40.000	175.000	235.000
780	130.200	80.000	20.000	—	100.000	79.380	18.179	—	97.559
820	112.138	—	—	180.000	180.000	—	—	179.872	179.872
820 Canada	22.000	—	—	22.000	22.000	—	—	22.000	22.000
830	68.926	20.000	75.000	—	95.000	19.932	69.316 (2)	—	89.248
831	154.856	60 000	93.000	—	153.000	59.990	93.000	—	152.990
832	72.160	72 000	83.000	10.000	165.000	72.000	82.806	10.000	164.806
840	115.000	106 000	—	—	106.000	--	—	—	—
850	3.600	—	—	—	—	—	—	—	—
880	15.000	10.000	—	—	10.000	9.945	—	—	9.945
8?0	16.500	15.000	15.000	25.000	55.000	14.999	14.964	25.000	54.963
Total	2.145.271	1.073 000	602.000	770.000	2.445.000	963.704	567.729	768.023	2.299.456

(1) Crédit notifié en deux autorisations différentes :
85-740-00-6241..... $ 110.000.
85-740-00-6247..... $ 223.000.

(2) Toutes les licences afférentes à ce crédit ne sont pas encore déposées (date limite de dépôt : 30 juin 1950).

(3) Ces crédits E.R.P. 8 viennent d'être notifiés.

TABLEAU III.

Répartition des crédits utilisés par secteur d'activité (E.R.P. 6, 7, 8).

	CRÉDITS ATTRIBUÉS. $	POURCENTAGE PAR RAPPORT à l'ensemble des crédits utilisés. p. 100
I. — SECTEUR PUBLIC.		
A — *Collectivités publiques.*		
Services agricoles	32.547	1,4
Service des forêts	51.658	2,3
Service de l'élevage	6.627	0,3
Travaux publics :		
Direction générale	512.628	22,5
Services provinciaux	151.643	6,7
Transports (Chemin de fer)	17.785	0,8
Radio	17.096	0,7
Imprimerie officielle	40.132	1.7
Services administratifs	24.273	1,0
Forces armées (1)	11.350	0,5
TOTAL : COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	865.744	37,9

	CRÉDITS ATTRIBUÉS. $	POURCENTAGE PAR RAPPORT à l'ensemble des crédits utilisés. p. 100
B. — *Sociétés d'Etat.*		
Agriculture : Pool du lin.....	18.100	0,7
Mines : bureau minier.....	22.500	1,0
TOTAL : SOCIÉTÉS D'ÉTAT..	40.600	1,7
TOTAL : SECTEUR PUBLIC..	906.344	39,6
II — SECTEUR PRIVÉ.		
1° *Agriculture.*		
Riz.....	245.462	10,8
Cultures sèches (manioc. maïs, pois du cap, arachides).....	192.378	8,5
Oléagineux (aleurites).....	2.000	0,1
Tabac.....	64.827	2,7
Sisal.....	17.700	0,7
Canne à sucre.....	290.000	12,4
TOTAL AGRICULTURE.....	812.367	35.2
2° *Travaux publics.*		
S.N.T.P. (2) Canal des Pangalanes.....	20.869	0,9
E.M.C. (Travaux du plan).....	6.025	0,3
Divers.....	1.000	—
TOTAL : TRAVAUX PUBLICS.	27.894	1,3

	CRÉDITS ATTRIBUÉS. $	POURCENTAGE PAR RAPPORT à l'ensemble des crédits utilisés. p. 100.
3° *Industrie* (3)		
Féculerie.....	1.800	0,1
Huilerie.....	6.573	0,3
Conserveries (Citrigo Majunga).....	33.580	1,6
Bois.....	700	—
Cimenterie d'Amboanio (Majunga).....	14.450	0,6
TOTAL : INDUSTRIES.....	57.103	2,6
4° *Mines.*		
Graphite.....	22.900	1,0
Mica.....	6.676	0,3
Quartz.....	10.370	0,5
TOTAL : MINES.....	39.946	1,8
5° *Divers.*		
Transports et commerce.....	46.990	2,0
Imprimerie.....	18.812	0,8
TOTAL DIVERS.....	65.802	2,8
6° *Pièces détachées* (4) (stock chez les importateurs).....	390.000	16,7
TOTAL : SECTEUR PRIVÉ...	1.393.112	60,4

TOTAL GÉNÉRAL : SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ... $ 2.299.456

(1) Pièces détachées des engins de terrassement appartenant à l'Armée, engins utilisés pour l'aménagement des routes de la forêt de la région Est.

(2) Une grande partie des engins nécessaires à la Société Nationale des Travaux publics (S.N.T.P.) pour la construction du canal des Pangalanes ont été acquis en France et dans les pays européens (Hollande et Allemagne).

(3) L'industrie textile de Madagascar (sisal, paka) en cours d'équipement se fournit presque exclusivement en Angleterre.

(4) Stocks de pièces de rechange constitués chez les importateurs à l'exclusion des commandes de pièces passées par les utilisateurs publics et privés.

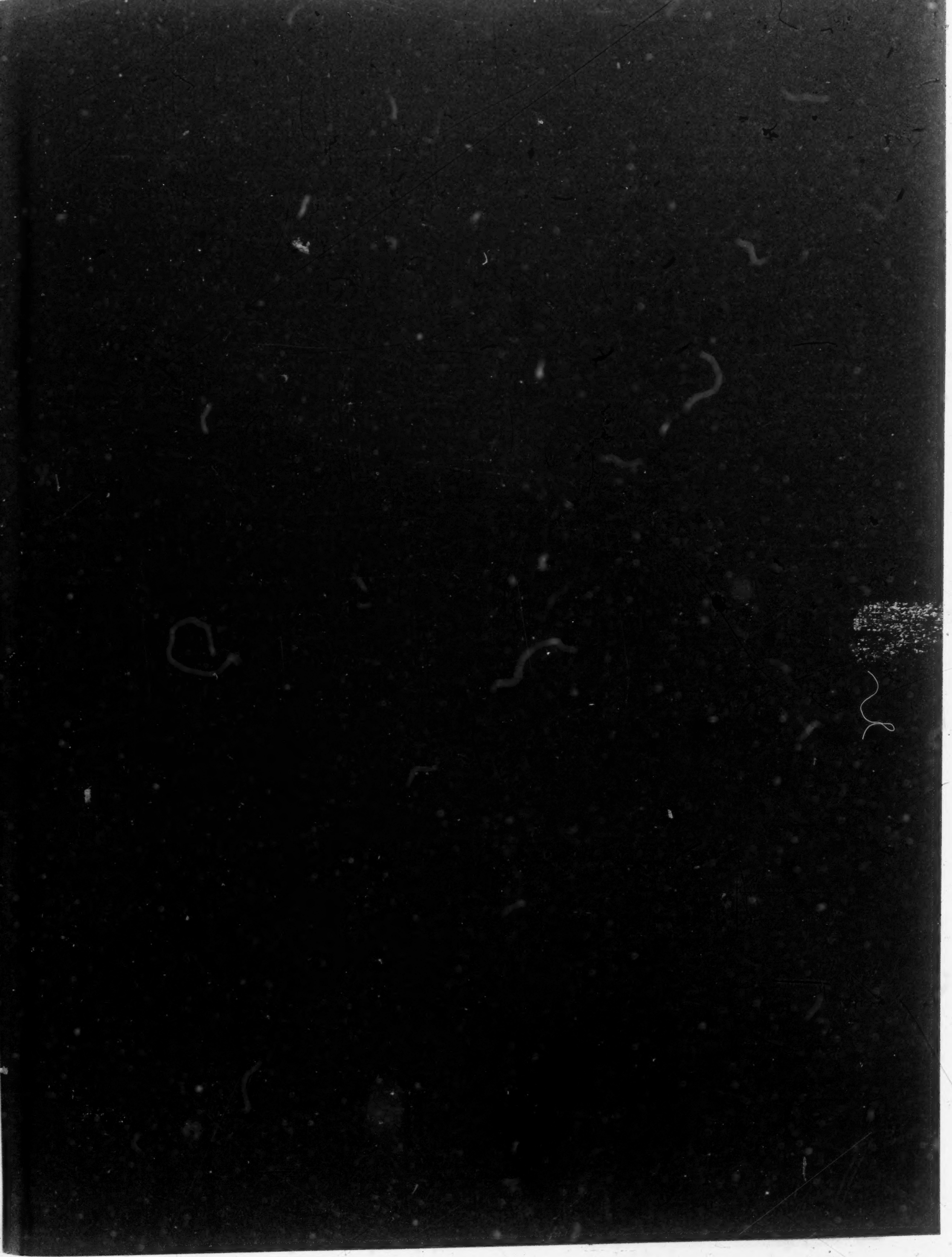

CONCLUSIONS.

L'examen des différents chapitres qui précèdent, laisse peut-être au lecteur une certaine impression de désordre et de complication. Dans une œuvre humaine, surtout dans une œuvre aussi variée, aussi importante, aussi longue dans le temps (à l'échelle administrative), l'inverse donnerait naissance à un fâcheux sentiment de manque d'étude et de simplification cartésienne, en bref, une vue de l'esprit.

Madagascar s'est peut-être aventuré trop loin; l'abondance des petites et moyennes réalisations par rapport aux grands ensembles constitue la cause éventuelle de la dispersion du Plan décennal.

Cette floraison de crédits restreints s'explique lorsqu'on remonte à l'élaboration du Plan. A cette époque la coordination, la centralisation des désidératas des différents services techniques, ne s'opéraient pas avec la même rigueur qu'aujourd'hui, après trois ans d'expérience. Le Service du Plan n'y pouvait mais. La doctrine du Plan elle-même se dégageait à peine. D'ailleurs, l'utilité de toutes les propositions était incontestable, l'urgence aussi? Seule, l'inscription au Plan décennal pouvait se discuter.

Il est hors de question de proposer l'arrêt pur et simple de tous ces petits chantiers qui doivent s'achever. A l'avenir toutefois, les propositions de cette nature seront soumises au crible le plus serré avant d'être acceptées.

Car le souci essentiel doit demeurer la création de grands ensembles, la naissance d'un organisme vivant et viable.

Du jour au lendemain, on ne peut modifier l'état de choses antérieures, mais le Plan est une œuvre fluide, adaptable à l'expérience et aux circonstances. Le Territoire doit tendre aujourd'hui vers cette adaptation optimum aux impératifs malgaches, mal réalisée au début.

La rentabilité nécessaire réside dans un accroissement de production et l'extension des surfaces cultivées, non par une foule de travaux de détails, mais par des périmètres très importants permettant de grouper les efforts. La modernisation la plus poussée avec secteurs de mécanisation agricole, barrages hydroélectriques pour l'irrigation et l'électrification rurale, encadrement technique, écoles, dispensaires, tout cela devient possible dans ces zones. Le rendement amélioré permettra à la fois l'amélioration du nombre de calories consommées par les individus, et une exportation rémunératrice. Leur coût élevé limitera ces aménagements à trois ou quatre (Alaotra, Mangoky, Mahavavy).

L'autorité administrative ne peut guère autrement s'immiscer directement dans la production, surtout œuvre privée, d'une manière compatible avec le but du Plan; elle peut avoir une influence indirecte énorme par les communications. Un programme routier moderne est en cours d'élaboration, qui permettra une liaison rapide du Nord au Sud de l'Ile. De même les aéroports doivent assurer le trafic des appareils les plus récents. Le canal des Pangalanes et un port de Tamatave agrandi conditionnent la vie internationale de Madagascar.

Les investissements les plus rentables, au titre de l'équipement social, demeurent ceux de la Santé. Dans un pays où la médecine se pratique par grande masse, une corrélation formelle existe entre les crédits sanitaires et l'accroissement de la population. L'effort du Plan doit insister davantage dans ce sens, au détriment d'autres dépenses sociales, moins urgentes, ou de plus faible ampleur et pouvant par conséquent passer à la charge d'un autre budget.

L'organisme Madagascar prendra l'allure générale suivante : sur un fond sanitaire poussé, un grand axe routier Nord-Sud avec transversale Est-Ouest, et rocade Ouest, un pointillé d'aérodromes desservant les nœuds de communication, un axe navigable Est conduisant à un port moderne, deux ou trois régions de production entièrement équipées, avec les

sources énergétiques nécessaires. Recouvrant le tout, le développement du bassin de la Sakoa, gage de la prospérité future de l'Ile, et base d'un développement important. L'initiative en ce domaine appartient à la Métropole, on ne peut qu'espérer une décision positive et prompte.

Ces considérations générales n'appellent aucun bouleversement du contenu actuel du Plan décennal, la plupart des propositions ci-dessus y sont déjà incluses. Hormis l'élagage de certaines petites réalisations, la plus grande transformation réside dans un changement d'optique qui dégagera une vue commune de l'ensemble du plan et de ses buts, et qui, tout naturellement, adaptera les moyens aux fins souhaitées.

Le montant total du Plan ne changera guère, toutes questions de réévaluation étant réservées pour faire face au coût croissant des travaux.

L'exercice 1950-1951 s'ouvre. Dans l'esprit du Territoire, il constituera une période de transition qui verra l'achèvement de tous les travaux de faible importance ou de deuxième urgence, déjà mis en route. Les études pour les premières grandes réalisations seront poussées et certains chantiers ouvriront, en particulier sur les routes. On poussera énergiquement à la venue de techniciens et d'entreprises métropolitaines. L'accroissement souhaitable des crédits consommés sera donc assuré, puisque Madagascar aura désormais les moyens d'y parvenir.

On pourrait conclure en affirmant que Madagascar sort de la période de démarrage et va passer à la réalisation intensive du Plan. Cette terminaison habituelle aux comptes rendus de Madagascar, point entièrement fausse d'ailleurs, ne figurera pas ici aujourd'hui. Mieux vaut croire en demain et laisser parler les faits futurs. Des inconnues subsistent encore, des incertitudes pèsent, mais avant tout, la foi en l'avenir demeure. Le Plan décennal de Madagascar doit être le ciment des bonnes volontés œuvrant dans l'Ile, le grand rassembleur des énergies.

Il ne décevra pas ceux qui lui ont fait confiance.

(*J. O.* M. du 23 août 1947, p. 815.)

DÉCISION

concernant l'organisation et le fonctionnement de la section du Plan.

ART. 1er. Il est créé au Secrétariat Général du Gouvernement Général une section du Plan, placée directement sous les ordres du Secrétariat Général.

ART. 2. La section du Plan est chargée de centraliser, de coordonner et d'examiner toutes les questions concernant le plan d'équipement de Madagascar. Elle prépare en accord avec la Direction des Finances, d'après les propositions de divers directeurs et chefs de service, le budget spécial du Plan et toutes mesures complémentaires et les soumet au visa du Directeur du Contrôle financier.

ART. 3. En accord avec la Direction des Finances et de la comptabilité, la section du Plan vise tous les engagements de dépenses notamment les marchés qui seront centralisés par la cinquième section (section financière du plan) de la Direction des Finances, chargée de la partie comptable du Plan.

ART. 4. Toutes les dépenses concernant le fonctionnement de la section du Plan seront imputables au crédit spécial inscrit à cet effet au budget spécial du Plan. La section gère, en outre, tous les crédits généraux d'études par l'intermédiaire de la cinquième section financière.

ART. 5. Le Directeur des Finances et de la comptabilité et le chef de la section du Plan sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Tananarive, le 13 août 1947.

Le Secrétaire Général, p. i.,
du Gouvernement Général,
BOUTEILLE.

(*J. O.* M. du 30 août 1947, p. 850.)

Par arrêté du Haut Commissaire de la République Française, Gouverneur Général, en date du 12 août 1947, est rendu exécutoire le budget spécial du Plan, pour l'exercice 1947, arrêté en recettes et en dépenses comme suit :

RECETTES.

Chapitres	francs.
Ier. Subvention du F.I.D.E.S.	160.000.000
II. Contribution du Territoire	555.750.000
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES.	715.750.000

DÉPENSES.

TITRE PREMIER.

Dépenses de développement économique.

Chapitres.	francs.
Ier. Etudes générales	4.400.000
II. Agriculture	27.000.000
III. Hydraulique agricole	mémoire.
IV. Elevage et pêche	22.000.000
V. Eaux, forêts et chasses	mémoire.
VI. Mines	4.200.000
VII. Equipement du bassin minier de la Sakoa	mémoire.
VIII. Electricité	8.500.000
IX. Industrialisation	mémoire.
X. Ports	83.750.000
XI. Rivières et canaux	mémoire.
XII. Routes	166.000.000
XIII. Chemins de fer	117.000.000
XIV. Infrastructure des lignes aériennes (Diégo)	1.000.000
XV. Télécommunications	109.600.000
XVI. Cartographie	6.000.000
TOTAL DU TITRE Ier	549.450.000

TITRE II.

Dépenses de développement social.

XVII. Etudes générales	mémoire.
XVIII. Santé	72.300.000
XIX. Enseignement	14.000.000
XX. Urbanisme	80.000.000
TOTAL DU TITRE II	166.300.000
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES	715.750.000

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

Recettes	715.750.000
Dépenses	715.750.000

(*J. O.* M. du 17 avril 1948, p. 476.)

Par arrêté du Haut Commissaire de la République Française à Madagascar et Dépendances, en date du 1er avril 1948, pris en commission permanente du Conseil de Gouvernement, les crédits supplémentaires suivants sont ouverts au budget spécial du Plan, exercice 1947.

CHAPITRE.	ARTICLE.	PARAGRAPHE.	SERVICE.	RUBRIQUE.	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT.	CRÉDITS de PAIEMENT.
			TITRE PREMIER.			
			Dépenses de développement économique.			
2	1	.....	Agriculture	Enseignement agricole.....	4.000.000	2.000.000
	2	.....	Recherche agronomique.....	Station Tuléar.....	2.000.000	1.000.000
3	.....	.....	Hydraulique agricole.....	Travaux et aménagement réseau Morondava - Tuléar - Fort-Dauphin	4.500.000	2.500.000
6	1	.....	Mines	Equipement du Service géologique	2.000.000	»
	2	.....	.....	Equipement du Service des mines.	1.500.000	»
10	1	1	Ports	Matériel d'équipement, achat de matériel terrestre.....	30.000.000	»
	2	2	.....	Achat matériel flottant :		
				Ports secondaires.....	55.000.000	»
				Ports de Tamatave.....	15.000.000	»
	3	.....	.....	Travaux	20.000.000	5.000.000
12	1	.....	Routes	Gros matériel mécanique de construction et d'entretien.....	120.000.000	»
	2	.....	.....	Atelier central.....	40.000.000	4.000.000
	4	.....	.....	Routes, travaux :		
		1	.....	Route Majunga-Tananarive.....	1.000.000	»
		2	.....	Route Majunga-Diégo.....	28.000.000	7.000.000
		3		Routes diverses.....	16.000.000	13.000.000
		Nouv.	.....		90.000.000	»
13	3	.....	Chemins de fer (T.C.E.).....	Matériel roulant.....	40.000.000	22.000.000
	4	.....	.....	Travaux	24.000.000	9.000.000
14	.....	.....	Aérodromes	Travaux		
			TITRE II.			
			Dépenses de développement social.			
19	2	.....	Enseignement	Bâtiments	82.000.000	13.000.000

(*J. O.* M. du 22 mai 1948, p. 638.)

RECTIFICATIF

au Journal officiel *de Madagascar du 17 avril 1948, p. 476, relatif à l'arrêté du 1er avril 1948 portant ouverture de crédits supplémentaires au budget spécial du Plan, exercice 1947.*

TITRE PREMIER.

Chap. X, art. 2, § 1er : Dépenses de développement économique :

	Autorisations d'engagement — francs.
Au lieu de :	
«Ports : matériel d'équipement, achat de matériel terrestre.....	30.000.000»
Lire :	
«Port : matériel d'équipement, achat de matériel terrestre.....	40.000.000.»

(*J. O.* M. du 31 juillet 1948, p. 880.)

ARRÊTÉ

rendant exécutoire le budget spécial du Plan de la colonie de Madagascar et Dépendances pour l'exercice 1948-1949.

Le Député à l'Assemblée Nationale, Haut Commissaire de la République Française à Madagascar et Dépendances,

Vu les décrets des 11 décembre 1895 et 30 juillet 1897;
Vu le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies et les actes subséquents;
Vu la loi du 30 avril 1946 tendant à l'établissement, au financement et à l'exécution du plan d'équipement et de développement du Territoire relevant du Ministère de la France d'Outre-mer;
Vu le décret du 23 ocobre 1946 créant une Assemblée représentative de Madagascar et Dépendances;
Vu le décret du 9 novembre 1946 portant réorganisation administrative de Madagascar;
Vu l'approbation du Comité Directeur du F.I.D.E.S. en sa séance du 31 mai 1948;
Vu la délibération de l'Assemblée représentative en sa séance du 15 juillet 1948;

Vu l'avis favorable émis par la commission permanente du conseil de gouvernement,

Arrête :

ART. 1er. Est rendu exécutoire le budget spécial du Plan pour l'exercice 1948-1949 arrêté en recettes et en dépenses comme suit :

RECETTES.

Chapitres.	francs.
Ier. Subvention du F.I.D.E.S.....	1.061.500.000
II. Contribution du Territoire.....	1.016.000.000
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES....	2.077.500.000

DEPENSES.

TITRE PREMIER.

Dépenses de développement économique :

Chapitres.	Autorisations d'engagement.	Crédits de paiement.
Ier. Dépenses générales	10.000.000	10.000.000
II. Production agricole	191.000.000	120.500.000
III. Aménagements fonciers et Hydraulique agricole...	71.000.000	33.500.000
IV. Forêts	60.500.000	43.500.000
V. Elevage	39.000.000	30.000.000
VI. Pêche	p. m.	p. m.
VII. Mines	23.000.000	18.000.000
VIII. Industrialisation..	20.000.000	»
IX. Electricité	11.500.000	9.500.000
X. Chemins de fer..	595.000.000	268.000.000
XI. Routes et ponts...	1.065.000.000	741.000.000
XII. Ports	557.000.000	303.000.000
XIII. Transports maritimes	p. m.	p. m.
XIV. Voies navigables..	86.000.000	3.000.000
XV. Aéronautique	216.000.000	102.000.000
XVI. Transmissions ...	76.000.000	35.500.000
XVII. Météorologie	p. m.	p. m.
TOTAL TITRE Ier....	3.021.000.000	1.717.500.000

TITRE II.

Dépenses de développement social et d'intérêt scientifique.

XVIII. Dépenses générales	p. m.	p. m.
XIX. Santé	267.000.000	120.000.000
XX. Enseignement	115.000.000	82.000.000
XXI. Urbanisme et habitat	75.000.000	70.000.000
XXII. Travaux urbains et ruraux.....	90.000.000	65.000.000
XXIII. Cartographie	19.000.000	19.000.000
XXIV. Carte géologique..	5.000.000	4.000.000
TOTAL TITRE II.....	571.000.000	360.000.000
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES	3.592.000.000	2.077.500.000

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

Recettes	2.077.500.000
Dépenses	2.077.500.000

ART. 2. Le Directeur des Finances et de la comptabilité et le Trésorier général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié ou communiqué partout où besoin sera.

Tananarive, le 21 juillet 1948.

PIERRE de CHEVIGNE.

(*J. O.* M. du 21 août 1948, p. 951.)

Par arrêté du Haut Commissaire de la République Française à Madagascar et Dépendances, en date du 26 juillet 1948, sont autorisés, après avis de la commission permanente du conseil de gouvernement, les reports des autorisations d'engagement et des crédits de paiement correspondants restés sans emploi à la clôture de l'exercice 1947-1948 du budget spécial du Plan qui sont répartis dans une section spéciale du budget 1948-1949 et suivant la nomenclature de ce budget :

1° *Autorisations d'engagement.*

	francs.
Chapitre Ier	4.000.000
Chapitre II	11.913.000
Chapitre III	2.000.000
Chapitre IV	p. m.
Chapitre V	9.500.000
Chapitre VI	10.000.000
Chapitre VII	3.085.000
Chapitre VIII	p. m.
Chapitre IX	8.500.000
Chapitre X	20.000.000
Chapitre XI	45.000.000
Chapitre XII	40.000.000
Chapitre XIII	p. m.
Chapitre XIV	p. m.
Chapitre XV	20.000.000
Chapitre XVI	p. m.
Chapitre XVII	p. m.
Chapitre XVIII	p. m.
Chapitre XIX	14.020.000
Chapitre XX	77.162.000
Chapitre XXI	8.000.000
Chapitre XXII	9.000.000
Chapitre XXIII	5.685.000
TOTAL	287.965.000

2° *Crédits de paiement.*

	francs.
Chapitre I[er]	4.000.000
Chapitre II	8.013.000
Chapitre III	p. m.
Chapitre IV	p. m.
Chapitre V	9.600.000
Chapitre VI	10.000.000
Chapitre VII	p. m.
Chapitre VIII	p. m.
Chapitre IX	8.500.000
Chapitre X	p. m.
Chapitre XI	4.000.000
Chapitre XII	p. m.
Chapitre XIII	p. m.
Chapitre XIV	p. m.
Chapitre XV	5.000.000
Chapitre XVI	p. m.
Chapitre XVII	p. m.
Chapitre XVIII	p. m.
Chapitre XIX	14.020.000
Chapitre XX	8.162.000
Chapitre XXI	8.000.000
Chapitre XXII	9.000.000
Chapitre XXIII	5.685.000
TOTAL	94.880.000

(*J. O.* M. du 4 septembre 1948, p. 1024.)

ERRATUM

à l'arrêté du 26 juillet 1948 autorisant les reports des autorisations d'engagement et des crédits de paiement correspondants restés sans emploi à la clôture de l'exercice 1947-1948 du budget spécial du Plan et qui sont répartis dans une section spéciale du budget 1948-1949 et suivant la nomenclature de ce budget.

Page 951 : Autorisations d'engagement.

CHAPITRE V.

Au lieu de : «9.500.000».
Lire : «9.600.000».

(*J. O.* M. du 25 septembre 1948, p. 1097.)

ERRATUM

à l'arrêté du 26 juillet 1948 autorisant les reports des autorisations d'engagement et des crédits de paiement correspondants restés sans emploi à la clôture de l'exercice 1947-1948 du budget spécial du Plan et qui sont répartis dans une section spéciale du budget 1948-1949 et suivant la nomenclature de ce budget. (J. O. *M. du 21 août 1948, p. 951.*)

Autorisations d'engagement : chapitre XII.
Au lieu de : «40.000.000 de francs».
Lire : «25.000.000 de francs».

(*J. O.* M. du 9 octobre 1948, p. 1150.)

ERRATUM

à l'arrêté du 26 juillet 1948 autorisant les reports des autorisations d'engagement et des crédits de paiement correspondants restés sans emploi à la clôture de l'exercice 1947-1948 du budget spécial du Plan et qui sont répartis dans une section spéciale du budget 1948-1949 et suivant la nomenclature de ce budget. (J. O. *M. du 21 août 1948, p. 951.*)

Autorisations d'engagement : chapitre XX.
Au lieu de : «77.172.000».
Lire : «74.800.000».

Crédits de paiement : chapitre XX.
Au lieu de : «8.162.000».
Lire : «5.800.000».

(*J. O.* M. du 13 novembre 1948, p. 1298.)

Par arrêté du Haut Commissaire de la République Française à Madagascar et Dépendances, en date du 2 novembre 1948, pris en commission permanente du conseil de gouvernement, sont autorisés les reports des crédits de paiement correspondant aux dépenses engagées, avant le 30 juin 1948 et non liquidées au 20 septembre 1948, dans la section spéciale du budget spécial du Plan 1948-1949 et suivant la nomenclature de ce budget :

	francs.
Chapitre I[er]	p. m.
Chapitre II	16.500.000
Chapitre III	1.800.000
Chapitre IV	p. m.
Chapitre V	375.000
Chapitre VI	p. m.
Chapitre VII	3.200.000
Chapitre VIII	p. m.
Chapitre IX	p. m.

	francs
Chapitre X	62.750.000
Chapitre XI	142.950.000
Chapitre XII	88.200.000
Chapitre XIII	p. m.
Chapitre XIV	p. m.
Chapitre XV	325.000
Chapitre XVI	99.900.000
Chapitre XVII	p. m.
Chapitre XVIII	p. m.
Chapitre XIX	41.500.000
Chapitre XX	8.500.000
Chapitre XXI	p. m.
Chapitre XXII	3.000.000
Chapitre XXIII	p. m.
Chapitre XXIV	p. m.
Chapitre XXV	p. m.

SERVICE DU BUDGET DU PLAN.

ARRÊTÉ N° 1218

créant un Service du Plan au Secrétariat Général du Gouvernement Général.

Le Député à l'Assemblée Nationale, Haut Commissaire de la République Française à Madagascar et Dépendances,

Vu la loi n° 46-860 du 30 avril 1946 tendant à l'établissement, au financement et à l'exécution du Plan d'équipement et de développement des territoires du Ministère de la France d'Outre-mer;

Vu la décision du 13 août 1947 concernant l'organisation et le fonctionnement de la section du Plan,

Arrête :

ART. 1er. La décision du 13 août 1947 concernant l'organisation et le fonctionnement de la section du Plan est annulée et remplacée par les dispositions suivantes.

ART. 2. Il est créé au Secrétariat Général du Gouvernement Général un Service du Plan, relevant directement du Secrétaire Général.

ART. 3. Le Service du Plan est chargé de centraliser, de coordonner et d'examiner toutes les questions concernant le Plan d'équipement de Madagascar. Il prépare en accord avec la Direction des Finances et de la Comptabilité, d'après les propositions des diverses directions ou services, le budget spécial du Plan et toutes mesures complémentaires et les soumet au visa du Directeur du Contrôle financier.

Il vise obligatoirement toute correspondance concernant le plan d'équipement avant envoi au Département.

En accord avec les services techniques intéressés, il contrôle la poursuite du programme des réalisations prévues au Plan décennal selon les instructions reçues au Département.

ART. 4. En accord avec la Direction des Finances et de la Comptabilité, le Service du Plan vise tous les engagements de dépenses et notamment les marchés qui sont centralisés par le Service du budget du Plan et de la Direction des Finances.

ART. 5. Dans le cadre du programme décennal et des attributions consenties spécialement au titre de l'équipement du secteur public, le Service du Plan est seul responsable des répartitions de monnaies-matières et devises allouées.

Il décide des priorités à accorder aux diverses activités et contrôle l'emploi des contingents.

Il donne en outre obligatoirement son avis pour tous les problèmes concernant l'équipement du secteur privé.

ART. 6. Toutes les dépenses de fonctionnement du Service du Plan sont imputables au crédit spécialement inscrit à cet effet au budget spécial du Plan. Le Service du Plan gère, en outre, tous les crédits généraux d'études par l'intermédiaire du Service du budget du Plan.

ART. 7. Le Secrétaire Général du Gouvernement Général et le Directeur des Finances et de la comptabilité sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au *Journal officiel* de Madagascar.

Tananarive, le 23 juillet 1948.
PIERRE DE CHEVIGNE.

(*J. O.* M. du 16 juillet 1949, p. 1037.)

ARRÊTÉ N° 156-C

relatif aux divers organismes nécessaires à la mise en œuvre du Plan décennal de Madagascar.

Le Député à l'Assemblée Nationale, Haut Commissaire de la République Française à Madagascar et Dépendances,

Vu les décrets des 11 décembre 1895 et 30 juillet 1897;

Vu la loi n° 46-860 du 30 avril 1946 tendant à l'établissement, au financement et à l'exécution du Plan d'équipement et de développement des territoires relevant du Ministère de la France d'Outre-mer;

Vu l'arrêté n° 1218 du 23 juillet 1948 créant un Service du Plan au Secrétariat Général du Gouvernement Général;

Vu le décret n° 49-732 du 3 juin 1949 relatif au mode d'établissement et à la procédure des programmes tendant à la réalisation des plans d'équipement et de développement de la loi n° 46-860 du 30 avril 1946;

Vu l'avis favorable de la commission permanente de l'Assemblée Représentative, en date du 18 juin 1949,

Arrête :

ART. 1er. Pour la mise en œuvre du Plan d'équipement économique et social à Madagascar sont créés les organismes de conception, direction, contrôle et exécution suivants :

a. *Organismes centraux de conception, de direction et de contrôle :*

Commission supérieure du Plan;
Comité exécutif permanent.

b. *Organismes centraux d'exécution :*

Comité technique du Plan;
Service du Plan.

c. *Organismes provinciaux :*

Commissions régionales ou provinciales du Plan.

TITRE PREMIER.

Composition. Rôle et fonctionnement de la Commission supérieure du Plan et du comité exécutif permanent.

ART. 2. La commission supérieure du Plan est composée comme suit :

Le Secrétaire Général, *président;*
Le Directeur des Services économiques;
Le Directeur des Finances;
Le Directeur du Contrôle financier;
Le Représentant de la Caisse Centrale de la France d'Outre-mer;
Les Chefs de province;
Le Directeur du Service du Plan;
Le Président de la Commission permanente de l'Assemblée représentative;
Cinq membres de l'Assemblée représentative représentant les différentes provinces;
Cinq membres des Chambres de commerce désignés par la Fédération des Chambres de commerce;
Le Conseiller en planification;
Le Directeur du Service du Plan est rapporteur devant la commission.

ART. 3. La commission supérieure du Plan se réunit au moins deux fois par an, au cours du mois précédant les sessions de l'Assemblée représentative.

Elle a pour mission de concevoir et de définir les objectifs successifs à atteindre dans le cadre du Plan décennal.

Elle se fait rendre compte, par le Directeur du Service du Plan, des études et résultats obtenus au cours de la période précédant la réunion.

Elle est habilitée à proposer au Haut Commissaire toutes décisions utiles, propres à assurer l'exécution des projets. Elle présente à son approbation les projets mis au point par le Comité technique du Plan.

ART. 4. Entre les sessions de la commission supérieure du Plan, délégation de ses pouvoirs est donnée au Comité exécutif permanent composé comme suit :

Le Secrétaire Général, *président;*
Le Directeur des Services économiques;
Le Directeur des Finances;
Le Directeur du Contrôle financier;
Le Représentant de la Caisse Centrale de la France d'Outre-mer;
Le Président et un membre de la Commission permanente de l'Assemblée représentative;
Le Directeur du Service du Plan;
Un Représentant des chambres de commerce;
Le Conseiller en Planification.

Le Directeur du Service du Plan est rapporteur devant le comité. Le comité exécutif permanent se réunit au moins une fois par mois.

TITRE II.

Composition. Rôle et fonctionnement du Comité technique du Plan et du Service du Plan.

ART. 5. Le comité technique du Plan est composé comme suit :

Le Directeur Général des Travaux publics, *président;*
Le Directeur du Service du Plan;
Le Directeur de l'Architecture, de l'urbanisme et de l'habitat;
Le Chef du Service de l'Agriculture;
Le Chef du Service de l'Elevage;
Le Chef du Service des Eaux, forêts et chasses;
Le Chef du Service des Mines;
Le Conseiller en Planification;

Le Directeur du Contrôle financier pourra assister aux séances du comité.

Le Directeur du Service du Plan est rapporteur devant le comité.

Le comité technique du Plan peut s'adjoindre tout autre technicien ou personnalité qu'il jugera bon de consulter.

ART. 6. Le comité technique a pour attributions :

1° De coordonner l'action des divers services intéressés à l'exécution des projets du Plan, conçus par la commission supérieure du Plan ou son comité exécutif permanent;

2° De mettre au point les projets qui lui sont adressés par le Service du Plan en vue de leur approbation par le Haut Commissaire et éventuellement par le Ministre de la France d'Outre-mer.

ART. 7. Le Service du Plan fonctionne au sein du Secrétariat Général. Il est placé sous l'autorité d'un directeur nommé par arrêté du Haut Commissaire.

ART. 8. Le Directeur du Plan est chargé de :

1° Soumettre les projets à la commission supérieure du Plan, au comité exécutif permanent ainsi qu'au comité technique du Plan;

2° Centraliser, coordonner et examiner toutes les questions concernant le Plan d'équipement et de développement de Madagascar;

3° Préparer les programmes de réalisation du Plan;

4° Contrôler et suivre l'application de toutes les instructions du Département concernant le Plan décennal;

5° Etudier les divers problèmes de conception et de réalisations, (d'ordre technique et financier), concernant les secteurs publics, mixtes ou privés dans le cadre du Plan décennal;

6° Assurer la liaison avec les commissions provinciales et régionales.

ART. 10. La Section administrative a dans ses attributions :

a. *Programmes de réalisation du Plan et financement.*

Préparation, en accord avec la Direction des Finances et de la comptabilité, d'après les propositions des divers Directions ou Services, des programmes de réalisation et des prévisions de dépenses annuelles.

Visa de tous les engagements de dépenses et notamment des marchés.

b. *Devises et équipement.*

Propositions, en accord avec la Direction des Services économiques, pour toutes répartitions de monnaies-matières et devises allouées au titre de l'équipement des secteurs publics et privés au titre du Plan décennal, ainsi que pour les priorités à accorder éventuellement aux diverses activités.

Contrôle de l'emploi des contingents.

ART. 11. Le bureau d'études, qui dispose d'un bureau général de dessins, est chargé de l'examen et de la mise en état de tous les projets préparés par les divers services pour leur présentation à la commission supérieure du Plan ou au comité exécutif permanent.

Il peut également être chargé directement d'études générales ou particulières à la demande de la commission supérieure ou du comité exécutif permanent.

Pour ces travaux, des équipes volantes pourront être constituées, soit par recrutement direct, soit par prélèvement temporaire sur le personnel des divers services existants en accord avec ces services.

Il peut, sur décision de la commission supérieure du Plan, ou du comité exécutif permanent, faire appel à des sociétés d'études ou à des techniciens privés.

TITRE III.

Organismes provinciaux et régionaux.

ART. 12. Dans chaque province, le chef de province créera autant de commissions que la conception du Plan, définie par la commission supérieure, le rendra utile.

Ces commissions auront pour attributions, dans le cadre arrêté par le Haut Commissaire, de proposer à la commission supérieure du Plan tout projet propre à réaliser, compléter et éventuellement modifier le Plan. Elles présenteront à la commission supérieure du Plan toutes observations sur l'exécution des travaux réalisés dans leur zone d'action.

Ces commissions comprendront obligatoirement, comme rapporteurs, les chefs locaux des services techniques chargés de l'exécution du Plan.

ART. 13. Toutes les dépenses de fonctionnement du Service du Plan et des organismes centraux sont imputables aux crédits spécialement inscrits à cet effet dans les programmes de réalisation du Plan et gérés par le Service du Plan, en accord avec la Direction des Finances et de la comptabilité.

ART. 14. L'arrêté n° 1218 du 23 juillet 1948, créant un Service du Plan au Secrétariat Général du Gouvernement Général, est abrogé.

ART. 15. Le Secrétaire Général du Gouvernement Général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au *Journal officiel* de Madagascar.

Tananarive, le 4 juillet 1949.

PIERRE DE CHEVIGNE.

(*J. O.* M. du 2 avril 1949, p. 448.)

Par arrêté du Haut Commissaire de la République Française à Madagascar et Dépendances, en date du 21 mars 1949, pris en commission permanente du conseil de gouvernement, sont autorisés, au budget spécial du Plan de l'exercice 1948-1949 :

1° En autorisation d'engagement, une ouverture de crédit supplémentaire de 250.000.000 de francs au chapitre XIV : «Voies navigables», art. 2 : «Canal des Pangalanes»;

2° En crédit de paiement, un virement d'un crédit de 2.000.000 de francs de l'article unique du chapitre VI (section spéciale) à l'article 1er du chapitre VIII.

(*J. O.* M. du 30 avril 1949, p. 603.)

Par arrêté du Haut Commissaire de la République Française à Madagascar et Dépendances, en date du 21 avril 1949, sont autorisés, à l'article 3 du chapitre IX du budget spécial du Plan de l'exercice 1948-1949, les virements suivants :

1° En autorisation d'engagement, 4.000.000 de

francs de l'article 1er du chapitre IX (section ordinaire). 3.500.000 francs de l'article unique du chapitre VI (section spéciale);

2° En crédits de paiement, 2.000.000 de francs de l'article 1er du chapitre IX (section ordinaire).

(*J. O.* M. du 18 juin 1949, p. 871.)

Par arrêté du Haut Commissaire de la République Française à Madagascar et Dépendances, en date du 30 mai 1949, pris en commission permanente du conseil de gouvernement, est ouverte au chapitre X, art. 4 : «Travaux de modernisation», § 1er : «Ouvrages d'art» du budget spécial du Plan de l'exercice 1948-1949, une autorisation d'engagement complémentaire de 200.000.000 de francs C. F. A.

(*J. O.* M. du 9 juillet 1949, p. 1000.)

ARRÊTÉ

rendant exécutoire le programme spécial du Plan du territoire de Madagascar et Dépendances.

Le Député à l'Assemblée Nationale, Haut Commissaire de la République Française à Madagascar et Dépendances,

Vu les décrets des 11 décembre 1895 et 30 juillet 1897;

Vu le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies et les actes subséquents;

Vu la loi du 30 avril 1946 tendant à l'établissement, au financement et à l'exécution du Plan d'équipement et de développement des territoires d'Outre-mer relevant du Ministère de la France d'Outre-mer;

Vu le décret n° 49-732 du 3 juin 1949 relatif au mode d'établissement et à la procédure d'exécution des programmes tendant à la réalisation des plans d'équipement et de développement de la loi n° 46-360 du 30 avril 1946, et notamment son article 24,

Arrête :

ART. 1er. Est rendu exécutoire, à compter du 1er juillet 1949, le programme spécial du Plan, arrêté en dépenses comme suit :

TITRE PREMIER.

Dépenses de développement économique.

Chapitres.	Autorisations d'engagement. — francs.	Crédits de paiement. — francs.
Ier. Dépenses générales ...	8.476.000	8.476.000
II. Production agricole ...	79.380.000	47.152.000
III. Aménagements fonciers et hydraulique agricole ...	24.700.000	8.618.000
IV. Forêts	47.606.000	36.606.000
V. Elevage.	25.647.000	17.122.000
VI. Pêche	6.500.000	4.500.000
VII. Mines	3.085.000	937.000
VII. Industrialisation	»	2.000.000
IX. Electricité ...	400.000	400.000
X. Chemins de fer	210.430.000	94.755.000
XI. Routes et ponts	359.504.000	512.852.000
XII. Ports	107.404.000	216.087.000
XIII. Transports maritimes.	»	»
XIV. Voies navigables	1.950.000	42.950.000
XV. Aéronautique	149.675.000	76.000.000
XVI. Transmissions	17.284.000	101.861.000
XVII. Météorologique	»	»
TOTAL DU TITRE Ier..	1.042.041.000	1.164.316.000

TITRE II.

Dépenses de développement social et d'intérêt scientifique.

XVIII. Dépenses générales ...	»	»
XIX. Santé	179.779.000	92.165.000
XX. Enseignement	17.600.000	7.677.000
XXI. Urbanisme et habitat ...	77.964.000	72.924.000
XXII. Travaux urbains et ruraux	41.075.000	62.450.000
XXIII. Cartographie.	28.000.000	14.000.000
XXIV. Carte géologique	»	200.000
TOTAL DU TITRE II...	344.418.030	249.456.000
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES	1.386.459.000	1.413.572.000

ART. 2. Le Directeur des Finances et de la comptabilité et le Trésorier général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Tananarive, le 8 juillet 1949.
PIERRE DE CHEVIGNE.

(*J. O.* M. du 29 octobre 1949, p. 1551.)

ARRÊTÉ

rendant exécutoire la tranche n° 1 du programme 1949 du Plan de la colonie de Madagascar et Dépendances.

Le Député à l'Assemblée Nationale, Haut Commissaire de la République Française à Madagascar et Dépendances,

Vu les décrets des 11 décembre 1895 et 30 juillet 1897;
Vu le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies et les actes subséquents;
Vu la loi du 30 avril 1946 tendant à l'établissement, au financement et à l'exécution du Plan d'équipement et de développement des territoires relevant du Ministère de la France d'Outre-mer;
Vu le décret n° 49-732 du 3 juin 1949 relatif au mode d'établissement et à la procédure d'exécution des programmes tendant à la réalisation des Plans d'équipement et de développement de la loi du 30 avril 1946, notamment en son article 24;
La commission permanente du conseil de gouvernement entendue,

Arrête :

ART. 1er. Est rendue exécutoire, à compter du 1er juillet 1949, la tranche n° 1 du programme 1949 du Plan, arrêté en dépenses comme suit :

OPERATIONS ANCIENNES.

TITRE PREMIER.

Dépenses de développement économique.

Chapitres.	Autorisations d'engagement. — francs	Crédits de paiement. — francs
2. Production agricole	89.000.000	111.500.000
3. Aménagements fonciers et hydraulique agricole	1.000.000	35.500.000
4. Forêts	5.000.000	4.000.000
5. Elevage	30.500.000	18.000.000
7. Mines	»	5.000.000
8. Industrialisation	»	5.000.000
9. Forces hydrauliques et électricité	»	5.500.000
10. Chemins de fer	410.000.000	227.000.000
11. Routes et ponts	46.000.000	250.000.000
12. Ports	126.000.000	175.000.000
14. Voies navigables	70.000.000	60.000.000
15. Aéronautique	10.000.000	10.000.000
16. Transmissions.	4.000.000	5.900.000
TOTAL DU TITRE Ier	791.500.000	912.400.000

TITRE II.

Dépenses de développement social et d'intérêt scientifique.

Chapitres.	Autorisations d'engagement. — francs	Crédits de paiement. — francs
19. Santé	245.000.000	180.000.000
20. Enseignement	181.500.000	182.500.000
21. Urbanisme et habitat	3.500.000	5.500.000
22. Travaux urbains et ruraux	18.000.000	15.000.000
TOTAL DU TITRE II	448.000.000	383.000.000
TOTAL DES OPÉRATIONS ANCIENNES	1.239.500.000	1.295.400.000

OPERATIONS NOUVELLES.

TITRE PREMIER.

Dépenses de développement économique.

101. Dépenses générales	20.000.000	20.000.000
102. Production agricole	51.500.000	48.500.000
3. Aménagements fonciers et hydraulique agricole	347.500.000	158.700.000
104. Forêts	19.000.000	12.000.000
105. Elevage	63.700.000	44.000.000
107. Mines	30.000.000	17.500.000
109. Forces hydrauliques et électricité	30.000.000	20.000.000
110. Chemins de fer	184.000.000	62.000.000
111. Routes et ponts	311.000.000	171.000.000
112. Ports	523.000.000	123.500.000
114. Voies navigables	4.000.000	4.000.000
115. Aéronautique	55.000.000	30.000.000
116. Transmissions.	135.300.000	50.500.000
TOTAL DU TITRE Ier	1.774.000.000	771.700.000

TITRE II.

Dépenses de développement social et d'intérêt scientifique.

119. Santé	155.000.000	56.000.000
120. Enseignement	79.000.000	33.000.000
121. Urbanisme et habitat	200.000	»
122. Travaux urbains et ruraux	113.000.000	20.000.000
TOTAL DU TITRE II	347.200.000	109.000.000
TOTAL DES OPÉRATIONS NOUVELLES	2.121.200.000	870.000.000

	Autorisations d'engagement.	Crédits de paiement.
	francs.	francs.
Opérations anciennes	1.239.500.000	1.295.400.000
Opérations nouvelles.	2.121.200.000	870.700.000
TOTAL GÉNÉRAL...	3.360.700.000	2.166.100.000

ART. 2. Le Directeur des Finances et de la comptabilité et le Trésorier général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié ou communiqué partout où besoin sera.

Tananarive, le 25 octobre 1949.

Pour le Haut Commissaire
de la République Française
en mission :

Le Gouverneur des Colonies,
Secrétaire Général,
Chargé de l'expédition des affaires courantes,
ANGAMMARRE.

(*J. O.* M. du 8 juillet 1950, p. 1097.)

ARRÊTÉ

portant réévaluation des autorisations d'engagement primitives et ouverture d'autorisations d'engagement complémentaires au titre du programme 1949 du Plan d'équipement économique et social de Madagascar.

L'Inspecteur Général de la France d'Outre-mer, Haut Commissaire de la République Française à Madagascar et Dépendances,

Vu les décrets des 11 décembre 1895 et 30 juillet 1897;
Vu le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies et les actes subséquents;
Vu la loi du 30 avril 1946 tendant à l'établissement, au financement et à l'exécution du Plan d'équipement et de développement des territoires d'Outre-mer relevant du Ministère de la France d'Outre-mer;
Vu le décret n° 49-732 du 3 juin 1949 relatif au mode d'établissement et à la procédure d'exécution des programmes tendant à la réalisation des Plans d'équipement et de développement de la loi n° 46-360 du 30 avril 1946, notamment en son article 24;
Vu l'arrêté du 25 octobre 1949 rendant exécutoire la tranche n° 1 du programme 1949 du Plan du territoire de Madagascar et Dépendances,

Arrête :

ART. 1er. Des autorisations d'engagement complémentaires d'un montant total de 1.109.000.000 sont ouverts en addition aux autorisations d'engagement primitives accordées au titre du programme 1949 conformément au développement ci-après :

OPERATIONS ANCIENNES.

Chapitres.	Autorisations primitives.	Autorisations complémentaires.
	millions	millions.
10. Chemins de fer.....	410	138

OPERATIONS NOUVELLES.

103. Aménagements fonciers et hydraulique agricole	347,5	245
110. Chemins de fer.....	184	250
111. Routes et ponts.....	311	200
112. Ports	523	210
116. Transmissions	135,3	66
		1.109

ART. 2. Le Directeur des Finances et de la comptabilité est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié ou communiqué partout où besoin sera.

Tananarive, le 29 juin 1950.

Pour le Haut Commissaire
de la République Française,
et par délégation :

Le Gouverneur des Colonies,
Secrétaire Général,
GEORGES GAUTIER.

(*J. O.* M. du 12 août 1950, p. 1259.)

ARRÊTÉ

fixant, à compter du 1er juillet 1950, les dotations en A.E et C.P. au titre du Plan d'équipement.

L'Inspecteur Général de la France d'Outre-mer, Haut Commissaire de la République Française à Madagascar et Dépendances,

Vu les décrets des 11 décembre 1895 et 30 juillet 1897;
Vu le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies et les actes subséquents;
Vu la loi du 30 avril 1946 tendant à l'établissement, au financement et à l'exécution du Plan d'équipement et de développement des territoires d'Outre-mer relevant du Ministère de la France d'Outre-mer;
Vu le décret n° 49-732 du 3 juin 1949 relatif au mode d'établissement et à la procédure d'exécution des programmes tendant à la réalisation des Plans d'équipement et de développement de la loi n° 46-860 du 30 avril 1946;

Vu l'arrêté du 8 juillet 1949 rendant exécutoire le programme spécial du Plan du territoire de Madagascar et Dépendances;

Vu l'arrêté du 25 octobre 1949 rendant exécutoire la tranche n° 1 du programme 1949 du Plan de la colonie de Madagascar et Dépendances;

Vu l'arrêté du 29 juin 1950 portant réévaluation des autorisations d'engagement primitives et ouverture d'autorisations d'engagement complémentaires au titre du programme 1949 du Plan d'équipement économique et social de Madagascar;

Sur la proposition du Directeur du Service du Plan,

Arrête :

ART. 1er. Sont fixées conformément aux indications figurant à la colonne I du tableau A ci-après les autorisations d'engagement concernant le programme «O» (programme spécial et programme 1949 opérations anciennes). Ces autorisations qui résultent des dotations primitives et complémentaires, des remaniements survenus et des engagements effectifs jusqu'au 30 juin 1950, forment un total de 1.112.960.000 francs.

ART. 2. Sont fixés conformément à la colonne 2 du tableau A ci-après les crédits de paiement concernant la tranche annuelle 1950-1951 du programme O ci-dessus visé. Ces crédits, qui résultent de ceux primitivement ouverts, des remaniements survenus et des mandatements effectués jusqu'au 30 juin 1950, forment un total de 2.041.810.000 francs.

ART. 3. Sont fixées, conformément à la colonne I du tableau B ci-après, les autorisations d'engagement concernant le programme I (programme 1949; opérations nouvelles). Ces autorisations, qui résultent des dotations primitives et complémentaires, des remaniements survenus et des engagements effectués jusqu'au 30 juin 1950 forment un total de 2.255.220.000 francs.

ART. 4. Sont fixés conformément à la colonne 2 du tableau B ci-après, les crédits de paiement concernant la tranche annuelle 1950-1951 du programme I ci-dessus visé. Ces crédits, qui résultent de ceux primitivement ouverts, des remaniements survenus et des mandatements effectués jusqu'au 30 juin 1950, forment un total de 721.620.000 francs.

ART. 5. Le Directeur du Service du Plan, le Directeur des Finances et de la comptabilité et le Trésorier général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié ou communiqué partout où besoin sera.

Tananarive, le 27 juillet 1950.

Pour le Haut Commissaire
de la République Française,
et par délégation :
Le Gouverneur des Colonies,
Secrétaire Général,
GEORGES GAUTIER.

TABLEAU A.

CHAPITRES 1 A 22.

Chapitres.		COL. 1. Autorisations d'engagement.	COL. 2. Crédits de paiement.
1	Dépenses générales.....	0,60	3,20
2.	Agriculture	65,29	108,94
3.	Hydraulique agricole...	20,00	32,10
4.	Forêts	14,61	32,31
5.	Elevage	42,96	21,32
6.	Pêche	»	»
7.	Mines	»	14,43
8.	Industrialisation	2,81	1,81
9.	Electricité	0,32	3,56
10.	Chemins de fer.....	331,00	374,91
11.	Routes et ponts.....	129,79	325,16
12.	Ports	82,10	348,34
14.	Voies navigables.....	»	158,05
15.	Aéronautique	12,31	64,50
16.	Transmissions	43,90	120,82
19.	Santé	244,99	22,53
20.	Enseignement	62,87	147,60
21.	Architecture	13,50	17,97
22.	Travaux urbains et ruraux	45,91	44,26
		1.112,96	2.041,81

TABLEAU B.

CHAPITRES 101 A 122.

101.	Dépenses générales.....	24,65	24,66
102.	Agriculture	19,27	16,93
103.	Hydraulique agricole...	550,91	192,06
104.	Forêts	12,00	12,00
105.	Elevage	42,62	32,78
107.	Mines	27,60	15,63
108.	Industrialisation	»	»
109.	Electricité	60,00	32,00
110.	Chemins de fer.....	250,00	31,16
111.	Routes et ponts.....	386,28	79,31
112.	Ports	493,45	86,47
114.	Voies navigables.....	0,90	4,00
115.	Aéronautique	26,08	26,99
116.	Transmissions	113,48	67,60
119.	Santé	112,50	50,50
120.	Enseignement	2,58	29,54
121.	Architecture	0,20	»
122.	Travaux urbains et ruraux	132,70	19,99
		2.255,22	721,62

INDEX GÉOGRAPHIQUE

LOCALITE.	CARREAU.	PROVINCE.	DISTRICT.
		A	
Alaotra (lac)	H. 8	Tamatave	Ambatondrazaka.
Ambalavao	F. 13	Fianarantsoa	Ambalavao.
Ambanja	H. 4	Majunga	Ambanja.
Ambato-Boéni	F. 7	Majunga	Ambato-Boéni.
Ambatofinandrahana	F. 11	Fianarantsoa	Ambatofinandrahana.
Ambatolampy	G. 10	Tananarive	Ambatolampy.
Ambatomainty	E. 8	Tuléar	Morafenobe.
Ambatondrazaka	H. 8	Tamatave	Ambatondrazaka.
Ambatoria (seuil)	H. 5	Majunga	Bealanana.
Ambatosoratra	H. 8	Tamatave	Ambatondrazaka.
Ambazoana (rivière)	H. 3-4	Majunga	Ambilobe-Ambanja.
Ambila	G. 13	Fianarantsoa	Manakara.
Ambila-Lemaitso	H. 1-9	Tamatave	Andevoranto.
Ambilobe	H. 3	Majunga	Ambilobe.
Amboanio	E. 6	Majunga	Majunga.
Amboasary	H. 8	Tamatave	Ambatondrazaka.
Ambodifototra	I. 7	Tamatave	Sainte-Marie.
Ambohibary	F. 10	Tananarive	Antsirabe.
Ambohidratrimo	G. 9	Tananarive	Ambohidratrimo.
Ambohimahasoa	F. 12	Fianarantsoa	Ambohimahasoa.
Ambohimanga-Sud	G. 12	Fianarantsoa	Ifanadiana.
Amboromalandy	F. 6	Majunga	Marovoay.
Ambositra	F. 11	Fianarantsoa	Ambositra.
Ambotrebotreka	E. 16-17	Tuléar	Ambovombe.
Ambovombe	E. 16-17	Tuléar	Ambovombe.
Ambre (montagne d')	I. 3	Majunga	Diégo-Suarez.
Ampamaherana	G. 12-13	Fianarantsoa	Fianarantsoa.
Ampanomaro	H. 8	Tamatave	Ambatondrazaka.
Ampanihy	D. 16	Tuléar	Ampanihy.
Amparafaravola	G.H. 8	Tamatave	Ambatondrazaka.
Ampitambe	F. 12	Fianarantsoa	Fianarantsoa.
Ampotaka	D. 16	Tuléar	Ambovombe.
Analalava	G. 5	Majunga	Analalava.
Analamazaotra	H. 10	Tamatave	Moramanga.
Anamakia	I. 2	Majunga	Diégo-Suarez.
Andapa	I. 5	Tamatave	Andapa.
Andavakoera (massif)	I. 3	Majunga	Ambilobe.
Andilamena	H. 7	Tamatave	Ambatondrazaka.
Andrakaka (aéroport)	I. 2	Majunga	Diégo-Suarez.
Andranofotsy	C. 14	Tuléar	Tuléar.
Andranomavokely	F. 8	Majunga	Maevatanàna.
Andranovory	I. 4	Majunga	Vohémar.
Andriamena	G. 8	Majunga	Tsaratanàna.
Andriba	F. 8	Majunga	Maevatanàna.
Androy (région)	D.E. 16	Tuléar	Ambovombe.
Ankaizina (cuvette)	H. 5	Majunga	Bealanana.
Ankaramena	F. 13	Fianarantsoa	Ambalavao.
Ankaratra (massif)	F. 10	Tananarive	Antsirabe. Ambatolampy.
Ankavia (rivière)	I.J. 5	Tamatave	Antalaha.
Ankazoabo	C. 13	Tuléar	Ankazoabo.
Ankazobe	F. 9	Tananarive	Ankazobe.
Ankify (pointe)	H. 4	Majunga	Ambanja.
Ankilizato	D. 11	Tuléar	Mahabe.
Ankoririka	H. 8	Tamatave	Ambatondrazaka.
Anony (rivière)	H. 8	Tamatave	Ambatondrazaka.
Anororo	H. 8	Tamatave	Ambatondrazaka.
Anosibe	G. 10	Tamatave	Moramanga.
Antalaha	J. 5	Tamatave	Antalaha.

LOCALITE.	CARREAU.	PROVINCE.	DISTRICT.
Antanifotsy	F. 10	Tananarive	Ambatolampy.
Antanjombolamena	G. 10-11	Tamatave	Mahanoro.
Angavokely	G. 9-10	Tananarive	Manjakandriana.
Anivorano-Nord	I. 3	Tamatave	Andevoranto.
Anivorano-Sud	H. 9	Tamatave	Andevoranto.
Anjouan (ile)	C. 2	Archipel des Comores	Anjouan.
Anjozorobe	G. 9	Tananarive	Anjozorobe.
Antsahampano	H. 4	Majunga	Ambanja.
Antsalaka	I. 2	Majunga	Diégo-Suarez.
Antsalova	C. 9	Tuléar	Antsalova.
Antsenavolo	G. 12	Fianarantsoa	Mananjary.
Antsirabe	F. 11	Tananarive	Antsirabe.
Antsohihy	G. 5	Majunga	Antsohihy.
Arivonimamo	F. 10	Tananarive	Arivonimamo.
Arrachart (aéroport)	I. 2	Majunga	Diégo-Suarez.
B			
Baldrisy (cap)	J. 6	Tamatave	Antalaha.
Bealanana	H. 5	Majunga	Bealanana.
Bealoy	E. 6	Majunga	Majunga.
Bebao	C. 8	Tuléar	Maintirano.
Befandriana-Nord	H. 5	Majunga	Befandriana.
Befandriana-Sud	C. 13	Tuléar	Morombe.
Begavo	H. 4	Majunga	Ambanja.
Behara	E. 16	Tuléar	Ambovombe.
Behompy	C. 14	Tuléar	Tuléar.
Bekily	D. 15	Tuléar	Bekily.
Bekodoka	D. 7	Majunga	Besalampy.
Belamoty	D. 15	Tuléar	Betioky.
Belo-sur-Tsiribihina	C. 10	Tuléar	Belo.
Belobaka	E. 10	Tananarive	Tsiroanomandidy.
Beloha	D. 17-16	Tuléar	Ambovombe.
Bemanevika	H. 4	Majunga	Ambanja.
Bemarivo (lac)	C. 10	Tuléar	Belo.
Bemarivo-Nord (rivière)	I.J. 4	Tamatave	Sambava.
Bemarivo (rivière)	G. 6-7	Majunga	Port-Bergé.
Beraketa	E. 16	Tuléar	Ambovombe.
Beroroha	D. 13	Tuléar	Beroroha.
Besalampy	C. 7	Majunga	Besalampy.
Besokatra (rivière)	I. 2	Majunga	Diégo-Suarez.
Besorohitra	F. 12	Fianarantsoa	Fianarantsoa.
Betafo	F. 11	Tananarive	Betafo.
Betanimena	B. 14	Tuléar	Tuléar.
Betioky	C. 15	Tuléar	Betioky.
Betroka	E. 14	Tuléar	Betroka.
Betsiboka (rivière)	F. 6-7-8	Majunga	Maevatanàna.
Brickaville	H. 9	Tamatave	Andevoranto.
C			
Chesterfield (iles)	C. 7	Majunga	Besalampy.
Comore (Grande)	B. 2	Archipel des Comores	Grande Comore.
D			
Dabara	D. 11	Tuléar	Mahabo.
Diégo-Suarez	I. 2	Majunga	Diégo-Suarez.

LOCALITE.	CARREAU.	PROVINCE.	DISTRICT.
		E	
Efoetsy	B. 15	Tuléar	Betioky.
Egaha	E. 17	Tuléar	Ambovombe.
Ejeda	C. 16	Tuléar	Ampanihy.
Esira	F. 16	Tuléar	Ambovombe.
		F	
Fandriana	G. 11	Fianarantsoa	Fandriana.
Fanjakana	D. 13	Tuléar	Beroroha.
Fanovana	H. 9-10	Tamatave	Moramanga.
Farafangana	G. 14	Fianarantsoa	Farafangana.
Fascène (aéroport)	H. 3	Majunga	Nosy-Be.
Fénérive	I. 8	Tamatave	Fénérive.
Fianarantsoa	F. 12	Fianarantsoa	Fianarantsoa.
Fichter	G. 13	Fianarantsoa	Manakara.
Fiherenana (rivière)	C. 14	Tuléar	Tuléar.
Fisakana (rivière)	G. 11	Fianarantsoa	Fandriana.
Fort-Carnot	G. 13	Fianarantsoa	Fort-Carnot.
Fort-Dauphin	F. 16	Tuléar	Fort-Dauphin.
Foulpointe	I. 8	Tamatave	Tamatave.
		H	
Hellot (canal)	C. 11	Tuléar	Morondava.
Hellville	H. 3	Majunga	Nosy-Be.
		I	
Iakora	F. 14	Fianarantsoa	Ihosy.
Iankoba	E. 17	Tuléar	Ambovombe.
Iasafo (rivière)	I. 8	Tamatave	Fénérive.
Iboaka	F. 12	Fianarantsoa	Fianarantsoa.
Ifanadiana	G. 12	Fianarantsoa	Ifanadiana.
Ifanja (marais)	F. 9	Tananarive	Miarinarivo.
Ifasy (rivière)	H. 3-4	Majunga	Ambilobe.
Ihosy	E. 3	Fianarantsoa	Ihosy.
Ihosy (rivière)	E. 13-14	Fianarantsoa	Ihosy.
Imerina (région)	F. 10	Tananarive	Arivonimamo.
Ionaivo (rivière)	F. 14-15	Fianarantsoa	Ihosy.
Ionka	E. 17	Tuléar	Ambovombe.
Iotry (lac)	B. 13	Tuléar	Bekily.
Itampolo	C. 16	Tuléar	Ampanihy.
Itasy	F. 10	Tananarive	Soavinandriana.
Ifomampy	F. 14-15	Fianarantsoa	Ihosy.
Ivakaka (rivière)	H. 8	Tamatave	Ambatondrazaka.
Ivahona	E. 15	Tuléar	Betroka.
Ivato	G. 9	Tananarive	Ambohidratrimo.
Ivoloina	I. 9	Tamatave	Tamatave.
Ivondro (rivière)	H.I. 9	Tamatave	Tamatave.
		J	
Joffreville	I. 2	Majunga	Diégo-Suarez.
		K	
Karambo	F. 6	Majunga	Marovoay.
Kitsamby (rivière)	F. 10	Tananarive	Soavinandriana.
Kotoala	E. 17	Tuléar	Ambovombe.

LOCALITE.	CARREAU.	PROVINCE.	DISTRICT.
		L	
Lakato	H. 10	Tamatave	Moramanga.
Lalana (rivière)	E. 14	Fianarantsoa	Ihosy.
Lily (rivière)	F. 10	Tananarive	Soavinandriana.
Linta (rivière)	C. 16	Tuléar	Ampanihy.
Lokoha (rivière)	I.J. 5	Tamatave	Andapa-Sambava.
		M	
Madirovalo	F. 7	Majunga	Ambato-Boéni.
Maevatanàna	F. 7	Majunga	Maevatanàna.
Mahabo	C.D. 11	Tuléar	Mahabo.
Mahajamba (rivière)	F. 6-7 G. 7-8	Majunga	Port-Bergé.
			Ambato-Boéni.
Mahajilo (rivière)	E. 10	Tuléar	Miandrivazo.
Mahanoro	H. 11	Tamatave	Mahanoro.
Mahatsara	I. 9	Tamatave	Tamatave.
Mahafaly (région)	C. 16	Tuléar	Ampanihy.
Mahavavy (rivière)	H. 3-4	Majunga	Ambilobe.
Mahavavy-du-Sud (rivière)	E. 6-7-8-9	Majunga	Mitsinjo.
Maintirano	C. 9	Tuléar	Maintirano.
Majunga	E. 6	Majunga	Majunga.
Malio (rivière)	D. 13	Tuléar	Ankazoabo.
Malaimbandy	E. 11	Tuléar	Mahabo.
Malaindoza	E. 17	Tuléar	Ambovombe.
Manakambahiny	I. 8	Tamatave	Tamatave.
Manakara	G. 13	Fianarantsoa	Manakara.
Manambao (rivière)	C.D. 8	Tuléar	Maintirano.
Manambato (rivière)	I. 3	Majunga	Vohémar.
Manambery (rivière)	I. 4	Majunga	Vohémar.
Manambolo (rivière)	C.D. 10	Tuléar	Antsalova.
Manambovo	D. 16-17	Tuléar	Ambovombe.
Manampatrana	G. 13	Fianarantsoa	Fort-Carnot.
Manana	G. 13	Tamatave	Manakara.
Mananantana (rivière)	E. 12	Fianarantsoa	Ambalavao.
Mananara	I. 6	Tuléar	Mananara.
Mananara (rivière)	G. 9	Tananarive	Anjozorobe.
Manandrotsy (rivière)	E. 15	Tuléar	Betroka.
Manangareza	I. 9	Tamatave	Tamatave.
Mananjary	H. 12	Fianarantsoa	Mananjary.
Mananjary (rivière)	G.H. 12	Fianarantsoa	Mananjary.
Manànjeba (rivière)	H.I. 3	Majunga	Ambilobe.
Mananovy	E. 15	Tuléar	Bekily.
Manantenina	F. 15-16	Tuléar	Fort-Dauphin.
Manantsofy	C. 15	Tuléar	Betioky.
Mandabe	D. 12	Tuléar	Mahabo.
Mandraka (rivière)	G. 9	Tamatave	Moramanga.
Mandrare (rivière)	E. 15-16	Tuléar	Ambovombe.
Mandritsara	H. 6	Majunga	Mandritsara.
Mangoky (rivière)	C.D. 13	Tuléar	Beroroha.
Mangoro	G. 10	Tamatave	Moramanga.
Mania (rivière)	F. 11	Fianarantsoa	Ambatofinandrahana.
Maningory (rivière)	H. 1-3	Tamatave	Fénérive.
Manja	C. 12	Tuléar	Manja.
Manjakatompo	G. 10	Tananarive	Ambatolampy.
Manjakandriana	G. 9	Tananarive	Manjakandriana.
Manompo (rivière)	F. 6	Majunga	Marovoay.
Manorofify	C. 15	Tuléar	Betioky.
Mantasoa (lac)	G. 10	Tananarive	Manjakandriana,
Mariner (banc du)	E. 6	Majunga	Majunga,

LOCALITE.	CARREAU.	PROVINCE.	DISTRICT.
Maroantsetra	I. 6	Tamatave	Maroantsetra.
Marohogo	F. 6	Majunga	Majunga.
Marolambo	G. 11	Tamatave	Mahanoro.
Marovoay	F. 6	Majunga	Marovoay.
Masoala (cap)	J. 6	Tamatave	Antalaha.
Masomeloka	H. 11	Tamatave	Mahanoro.
Matsiatra (rivière)	E.F. 12	Fianarantsoa	Fianarantsoa.
Mayotte (île)	D. 3	Archipel des Comores	Mayotte.
Menarahaka (rivière)	F. 14	Fianarantsoa	Ihosy.
Menarandra (rivière)	D. 16	Tuléar	Bekily.
Miandrivazo	D. 10	Tuléar	Miandrivazo.
Miarinarivo	F. 10	Tananarive	Miarinarivo.
Midongy-Sud	F. 15	Fianarantsoa	Midongy.
Mitsinjo	E. 6	Majunga	Mitsinjo.
Mohéli	B.C. 2	Archipel des Comores	Mohéli.
Morafenobe	D. 8	Tuléar	Morafenobe.
Moramanga	G.H. 10	Tamatave	Moramanga.
Morombe	B. 13	Tuléar	Morombe.
Morondava	C. 11	Tuléar	Morondava.
Morondava (rivière)	C.D. 11	Tuléar	Morondava-Mahabo.
N			
Nanisana	G. 9	Tananarive	Tananarive-banlieue.
Nosy-Bé (île)	G.H. 3	Majunga	Nosy-Be.
Nosy-Varika	H. 11	Fianarantsoa	Nosy-Varika.
O			
Onilahy (rivière)	E. 14-15 C.D. 15	Tuléar	Betroka.
Onive (rivière)	G. 10	Tananarive	Ambatolampy.
P			
P. C. 15	H. 8	Tamatave	Ambatondrazaka.
P. C. 23	H. 8	Tamatave	Ambatondrazaka.
Périnet	H. 10	Tamatave	Moramanga.
Port-Bergé	G. 6	Majunga	Port-Bergé.
R			
Ranobe (rivière)	C. 8	Tuléar	Maintirano.
Ranohira	D. 14	Fianarantsoa	Ihosy.
Ranomainty	G. 14	Fianarantsoa	Farafangana.
Ranotsara	F. 15	Fianarantsoa	Midongy-Sud.
Rantabe (rivière)	I. 6	Tamatave	Maroantsetra.
S			
Sahabe (rivière)	H. 8	Tamatave	Ambatondrazaka.
Sahamadio	F. 12	Fianarantsoa	Ambohimahasoa.
Sahambavy	F. 12	Fianarantsoa	Fianarantsoa.
Sahave (rivière)	I. 9	Tamatave	Tamatave.
Saint-André (cap)	C. 6	Majunga	Besalampy.
Sainte-Marie (cap)	D. 17	Tuléar	Ambovombe.
Sainte-Marie (île)	I. 7	Tamatave	Sainte-Marie.
Sakaraha	C. 14	Tuléar	Tuléar.
Sakaramy	I. 2	Majunga	Diégo-Suarez.
Sakay (rivière)	E. 10	Tananarive	Soavinandriana.

LOCALITE.	CARREAU.	PROVINCE.	DISTRICT.
Sakeny (rivière)	E. 11	Tuléar	Mahabo.
Sakoa (rivière)	D. 15	Tuléar	Betioky.
Salazamay	I. 9	Tamatave	Tamatave.
Saloambano	D. 15	Tuléar	Betioky.
Sambaina	E. 10	Tananarive	Antsirabe.
Sambao (rivière)	C.D. 7	Majunga	Besalampy.
Sambava	J. 4	Tamatave	Sambava.
Sambirano (rivière)	H. 4	Majunga	Ambanja.
Sandrangato	H. 10	Tamatave	Moramanga.
Seranana (rivière)	H. 3	Majunga	Ambilobe.
Soalala	D. 6	Majunga	Soalala.
Soalara	B. 15	Tuléar	Betioky.
Soamianina (rivière)	I. 7	Tamatave	Fénérive.
Soavinandriana	F. 10	Tananarive	Soavinandriana.
Sofia	G.H. 6	Majunga	Mandritsara.
Sorciers (pointe aux)	I. 7	Tamatave	Port-Bergé. Sainte-Marie.
Sosumav (Société Sucrière de la Mahavavy)	H. 3	Majunga	Ambilobe.

T

Tamatave	I. 9	Tamatave	Tamatave.
Tambohorano	C. 8	Tuléar	Maintirano.
Tamiantsoa	C. 15	Tuléar	Betioky.
Tananarive	G. 9-10	Tananarive	Tananarive.
Teheza (rivière)	C.D. 14	Tuléar	Betioky.
Tsarafidy	F. 12	Fianarantsoa	Ambohimahasoa.
Tsaramandroso	F. 7	Majunga	Ambato-Boéni.
Tsaratanàna	G. 7	Majunga	Tsaratanàna.
Tsaratanàna (massif)	H.I. 4	Majunga	Ambilobe.
Tsiafahy	G. 10	Tananarive	Tananarive-banlieue.
Tsiazompaniry	G. 10	Tananarive	Ambatolampy.
Tsihombe	D. 17	Tuléar	Ambovombe.
Tsiribihina	C.D. 10	Tuléar	Belo.
Tsiroanomandidy	E. 9	Tananarive	Tsiroanomandidy.
Tsivory	E. 15	Tuléar	Ambovombe.
Tuléar	B. 14	Tuléar	Tuléar.

V

Vahadrakaka	C. 14	Fianarantsoa	Farafangana.
Vangaindrano	C. 14	Fianarantsoa	Vangaindrano.
Varahina-Sud (rivière)	G. 10	Tananarive	Ambatolampy.
Varinkina	I. 9	Tamatave	Tamatave.
Vatoalatsaka	G. 11	Tamatave	Tamatave.
Vatomandry	H. 10	Tamatave	Vatomandry.
Vatosolo	F. 12	Fianarantsoa	Fianarantsoa.
Vinaninony	F. 10	Tananarive	Antsirabe.
Vohémar	I.J. 3	Majunga	Vohémar.
Vohipeno	G. 13	Fianarantsoa	Vohipeno.
Vohitany	D. 15	Tuléar	Ampanihy.
Vohitra (montagne)	F. 11	Tananarive	Antsirabe.
Vondroso	F. 14	Fianarantsoa	Farafangana.
Vondrove	C. 13	Tuléar	Manja.

Z

Zomandao (rivière)	E. 13	Fianarantsoa	Ihosy.

TANANARIVE. — IMPRIMERIE OFFICIELLE [4715-50].

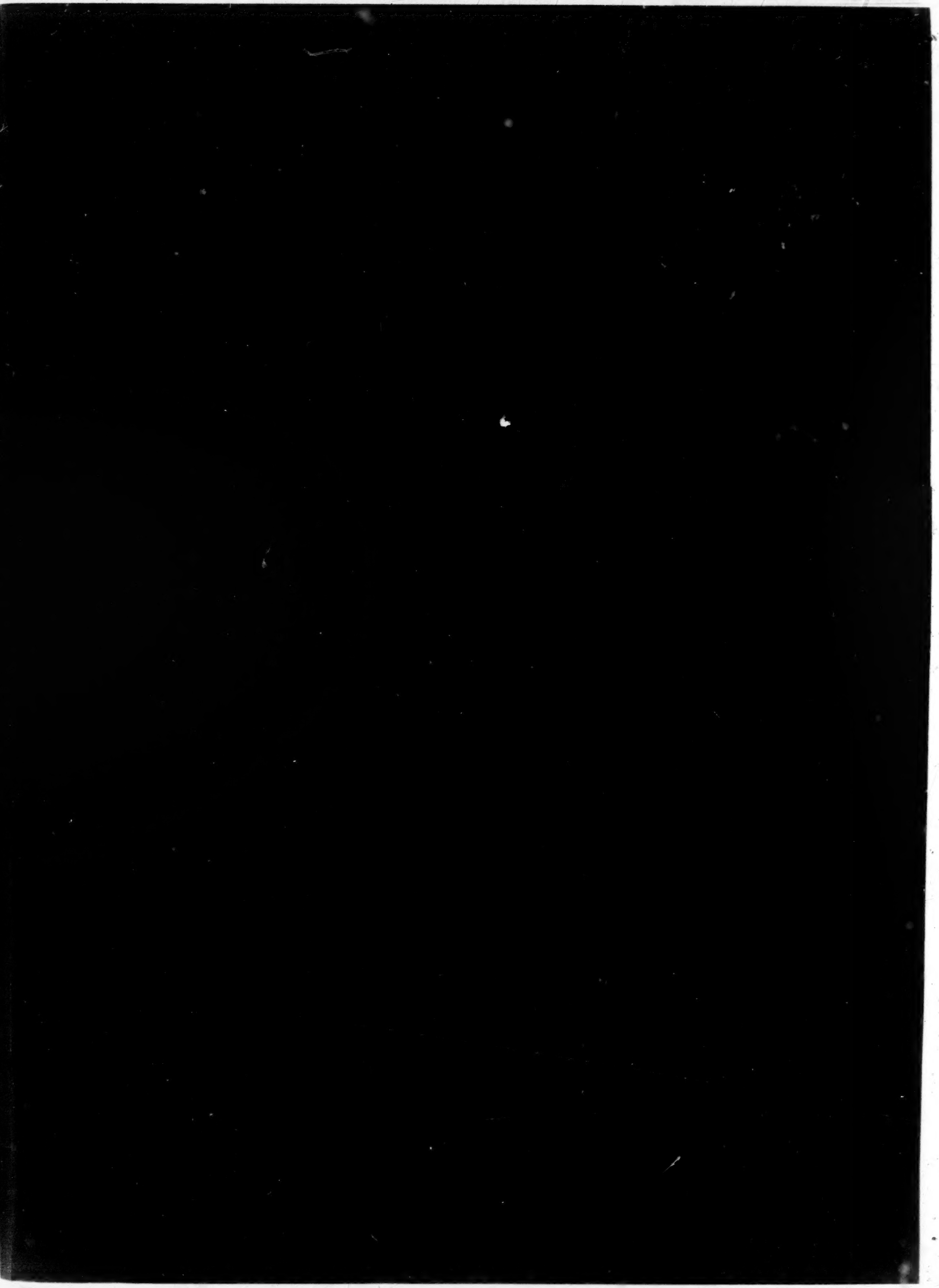

MADAGASCAR ET COMORES

Origine des Longitudes { Grades : Paris / Degrés : Greenwich

Différence de longitude Paris-Greenwich (Valeur adoptée) { en grades : 2g 59 89,21 / en degrés : 2° 20 14,02

Projection conforme LABORDE

Origine de la Projection et du Quadrillage { X_o = 800 km L = 21° Sud / Y_o = 400 km M = 49° Est Paris

42°00' 43°00' 44°00' 45°00' 46°00' 47°00' 48°00' 49°00' 50°00' 51°00'

45°00 46°00 47°00 48°00 49°00 50°00 51°00 52°00 53°00 54°00

0 250 500 750

A B C D E F G H I J

1 2 3 4 5

13°00 14°00 15°00 16°00 17°00

1500 1250

MITSAMIOULI

GRANDE COMORE

MORONI

ARCHIPEL

MOHELI

FOMBONI

SIMA

MUTSAMUDU

ANJOUAN

DES

COMORES

MAMOUTZOU

DZAOUDZI

MAYOTTE

Iles Glorieuses

Echelle : 1/500.000

Mahitsy

Mariandro

Ivate

Ambidratrimo

Andromba

Membe

Alarobia

Nanisana

TANANARIVE

Andoimasina

Ampandrianomby

Nasizato

Ankadivoribe

Tsiafahy

Ikopa

Sisaony

Ambohidratrimo

Katsaoka

Cap d'Ambre

Baie d'Ambavahibe

Andrakaka

Baie de Diego-Suarez

DIEGO-SUAREZ

Baie de Befotaka

Anamakia

Arrachart

Baie de Rigny

Joffreville

Sakaramy

Ilha

Antsaraka

Montagne d'Ambre

Rodo

ANIVORANO NORD

ANDAVAKOERA

Nosy Mitsio

Cap Antsirakengetra

Sucrerie

AMBILOBE

123

NOSSI-BE

Fascène

Baie d'Ambero

Sérémana

HELL-VILLE

Manarivo

Menambato

1215

VOHÉMAR

Baie Ankivy

Antsahampano d'Ambasimbora

Cap St Sébastien

Begavo

AMBANJA

Ifasy

Andranovory

Menambery

Bemanevika

Sambirano

2882

Baie de Port Radama

MAROMANDIA

BARATANANA

Bemarivo

SAMBAVA

Nosy Lava

ANALALAVA

Maevarano

Ambatoria

BEALANANA

Lokoho

ANDAPA

ANKAIZINA

1870

Pte Marolahy

Baie de Narinda

ANTSOHIHY

ANTALAHA

Ambanizana

Antavia

ANTSAKABARY

ANTONIBE

Baie de Mahajamba

BEFANDRIANA

1155

Cap-Est

MAROANTSETRA

Soffia

PORT-BERGE

Katsaoka

MAJUNGA
Marohogo
Ambaonio
Baie de Bombetoka
Cap Amparafaka
Baie de Bombetoka
MITSINJO
SOALALA
Cap St André
MAROVOAY
Karambo
Amboromalandy
Manompo
Lac Kinkony
Ile Chesterfield
Menambo
BESALAMPY
Sambao
Menangoza
Bekodoka
I. Juan de Nova
SITAMPIKY
Madirovalo
BETSIBOKA
Mahajamba
AMBATO-BOENY
Tsaramasoroso
249
Mahavavy
MAEVATANANA
370
Bebao
Renoba
TAMBOHORANO
Baie de Kararaika
Manambao
MORAFENOBE
KANDREHO
Kianga
AMBATOMAINTY
Andranomavokely
ANDRIBA
231
244
200
KIANGARA
MAINTIRANO
Demoka
Cap Namakia
ANTSALOVA
ANKARAFANTSIKA
TSIROANOMANDIDY
Belobaka
Manambolo
Sakay
Lac Ilasy
Lily
MIARINARIVO
TANANARIVO
AMBOHIDRATRIMO
Ivato
Manisana
MAMPIKONY
Betsiboka
Tsaratanana
TSARATANANA
Lac Alaotra
ANDRIAMENA
AMPARAFARAVOLA
Ankoririka
Sahatsiho
124
AMBATONDRAZAKA
Amboassary
Ampanomaro
Ambatosoratra
Onibe
Manangareza
Mahatsara
Vavinkina
Sahave
TAMATAVE
Ivondro
Ivoloina
Sahazamay
Manangareza
MANANARA
Cap Masoala
Cap Baldrisy
Rantabe
MANDRITSARA
1166
Pointe d'Antongil
Menarera
Soanierana-Ivongo
Baie de Tintingue
Ste MARIE
Pointe aux sorciers
AMBODIFOTOTRA
Sandrataia
Maningory
FÉNÉRIVE
Inaofo
Manakambahiny
FOULPOINTE
Onibe
Mananara
ANJOZOROBE
ANKAZOBE
FENOARIVO
Ikopa
Mangoro
ANIVORANO
Rianila
ANDEVORANTO
AMBILA-LEMAITSO
MORAMANGA
RANOMAFANA
Andevoranto
Reservoir de Mantasoa
Tsiafahy
BEPARASY
Sandrangeto
LAKATO
AMBALABE
VATOMANDRY
ANTANANARIVO-MANAMPOTSY
ANOSIBE
Anjakatompo
Tsiazompaniry
AMBATOLAMPY
Vinaninony
FARATSIHO
Ambohibary
Sambaina
ANTANIFOTSY
Onive
Antanjombolamena
Vatoharanana
Mont Vohitra
2201
BETAFO
ANTSIRABE
MAHANORO
Nosivolo
MAROLAMBO
Mesomeloke
FANDRIANA
Fiadanana
2027
Manja
MORONDAVA
Canal Hellot
Dabara
Ankilizato
MAHABO
Morondava
MALAIMBANDY
AMBATOFINANDRAHANA
AMBOROMPOTSY
1475
AMBOSITRA
AMPASINAMBO
NOSY-VARIKA
Sakay
Mahatsiro
MANDABE
Menarantanana
TSITONDROINA
Beserohitra
Vatosolo
IKALAMAVONY
1787
Tsaratsiho
1964
Mananjary
Namadio
AMBOHIMANGA DU SUD
VOHILAVA
IFANADIANA
MANANJARY
Iboaka
Manampatrana
Matsiatra
Ikopa
Sakay
Mangoro
Onilahy
Menarandra
Mananara
Ivondro
Ivoloina
Sahazamay
Vavinkina
Sahave
Mahatsara
Menangareza
Ranomafana
Andevoranto
Ambila-Lemaitso
Anony
Amboassary
Ampanomaro
Apororo
Lac Alaotra
Ambatosoratra
Onibe
Ankoririka
Sahatsiho
Ivondro
Ivoloina
Sahazamay
Manangareza
Vavinkina
Sahave
Mahatsara
Ranomafana
Andevoranto
Ambila-Lemaitso
Mangoro
Onilahy
Menarandra
Mananara
Ikopa
Sakay
Matsiatra
Manampatrana
Mahatsiro
Menarantanana
Tsiribihina
Manambolo
Mahavavy
Betsiboka
Mahajamba
Lac Kinkony
Lac Ilasy
Lac Bemarivo
Lac Hima
Canal Hellot
Morondava
Manambao
Menangoza
Sambao
Renoba
Bebao
Kianga
Andranomavokely
Mandrare
Menambolo
Menambo
Anamaye
Bemarivo
Soamanina
Sandrataia
Maningory
Anony
Nosivolo
Manja

MADAGASCAR

Echelle : 1/2.500.000

25km 0 25 50 75 100 225 km

LEGENDE

Routes

Chemin de fer

Limites des Districts

Chefs-lieux

Autres localités

Dessin et Reproduction du Service Géographique de Madagascar en 1950